QUARANTIÈME ANNÉE — N° 11811 — MERCREDI 19 JANVIER 1983

Le Nigéria expulse un million d'immigrés clandestins

LIRE PAGE 46



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,60 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 38

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le président Omar Bongo adresse un sévère avertissement aux coopérants français du Gabon

M. François Mitterrand achève ce mardi 18 janvier, dans la nuit, son troisième voyage officiel en Afrique noire. Le chef de l'Etat est attendu à 7 h 10, mercredi matin, à l'aéroport de Roissy.

Pour la deuxième et dernière journée de son séjour au Gabon, M. Mitterrand *s'est rendu par avion à Offoé, sur le chemin de fer* transgabonais, puis par voie ferrée à Booué, et en hélicoptère à Franceville.

***La journée de lundi a été* marquée par un discours du président de la République gabonaise, au cours duquel ce dernier a notamment lancé une mise en garde aux coopérants français, demandé à la France la construction d'une centrale nucléaire, et évoqué la question des droits de l'homme dans son pays — trois thèmes qui ont créé un sérieux malaise.**

De notre envoyé spécial

Libreville. — M. Mitterrand au Gabon. En d'autres temps, la nouvelle aurait pu paraître incongrue, tant cet émirat pétrolier, dans son style et ses ambitions, semble aux antipodes de ce que peut goûter un homme d'État peu sensible au clinquant et au côté « parvenu » d'une élite africaine trop vite enrichie. Mais raison d'État oblige, le président de la République se devait de rendre visite à un État qui demeure, en dépit d'un penchant pour l'intrigue ou les sautes d'humeur, l'allié le plus sûr de la France en Afrique centrale.

Après Lomé et Cotonou, la fête a *donc repris lundi 17 janvier, dans la* matinée, quand le DC-8 présidentiel, encadré par trois Fouga-Magister gabonais, a atterri sur la *piste de l'aéroport Léon-M'Ba, où* l'alerte M. Bongo a réservé un accueil qui s'est voulu triomphal au chef de l'État français. Cette fois, il n'y avait place pour aucune improvisation.

Il suffisait de voir les membres marocains de la garde rapprochée du président gabonais et le nombre de Blancs portant les képis galonnés, bleus, gris et kaki, de l'armée gabonaise pour comprendre qu'ici la gestion de l'État est la propriété d'une caste dirigeante assez cosmopolite, qui entend que l'ordre règne.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 3).

Dissonances entre Libreville et Paris

Trois passages de l'allocution prononcée lundi soir 17 janvier par M. Omar Bongo, président de la République du Gabon, à l'adresse de M. Mitterrand, ont *fait brutalement apparaître* de sérieuses dissonances dans le dialogue entre Libreville et Paris. Les menaces formulées à l'encontre des coopérants « indociles » ont été d'autant plus mal perçues que nul n'ignore l'importance du rôle joué par ces derniers dans un pays en plein essor.

La demande de construction d'une centrale nucléaire a surpris par son caractère visiblement inattendu et par l'impression qu'ont ressentie les hôtes du Gabon d'être en face d'interlocuteurs qui *entendaient leur* forcer la main. Enfin, l'évocation des droits de l'homme mettait en évidence une affaire épineuse, puisque la façon de l'aborder est considérée comme ayant constitué une véritable pomme de discorde entre l'Élysée et l'ancien ministre de la coopération, M. Jean-Pierre Cot.

Faut-il parler, comme certains, d'incident ? Sous prétexte de franchise, M. Bongo choque *parfois les convenances, et le ton* abrupt de ses déclarations inquiète sinon ceux à qui elles s'adressent, du moins certains de ceux qui en sont témoins. Tel est sans doute le cas pour le discours de lundi soir, dont on peut se demander s'il n'est pas de nature à altérer le climat de confiance entre Libreville et Paris.

Dans les deux capitales, on est pourtant parfaitement conscient de l'utilité de préserver de bonnes relations bilatérales. Chacun sait combien l'un est utile à l'autre, et nul ne songe à compromettre des intérêts réciproquement *bien compris*. En revanche, nombreux sont ceux qui verraient avec satisfaction une dégradation des rapports entre les présidents Bongo et Mitterrand, et certains n'ont pas ménagé leurs efforts pour créer un climat d'incertitude dont ils pensent tirer profit.

Le président Bongo compte de solides adversaires tant au sein des militants, et responsables, du parti socialiste que dans les rangs de la communauté française du Gabon. Les premiers lui reprochent de se comporter en autocrate. Les seconds ne lui pardonnent point d'avoir, après la *défaite de M. Giscard d'Estaing*, avec lequel il entretint d'excellents rapports personnels, noué sans grande hésitation le dialogue avec son successeur.

Les opposants gabonais eux-mêmes souhaitent également brouiller les cartes entre les deux partenaires. Il est intéressant toutefois de noter que tel n'est pas le point de vue exprimé à Paris par le Père Paul Mba-Abessole, qui compte plutôt sur la *nouvelle majorité* en France pour inciter M. Bongo à libéraliser son régime.

Les Américains, *qui possèdent* de substantiels intérêts au Gabon, ne fût-ce que *dans* le domaine minier, s'intéressent avec vigilance à tout ce qui concerne l'évolution de la politique étrangère gabonaise. Bref, dans les semaines qui viennent, MM. Guy Penne, conseiller à l'Élysée pour les affaires africaines, et Pierre Dabezies, ambassadeur de France à Libreville, ne chômeront pas. Reste à savoir quelles consignes précises leur donnera l'Élysée.

Le C.N.P.F. appelle le gouvernement à mettre ses actes en harmonie avec son discours

Le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) a tenu le 18 janvier à Paris son assemblée générale annuelle. A cette occasion, le patronat a repris les thèmes qu'il développe depuis dix-huit mois. M. Gattaz a insisté longuement sur la détérioration de la situation financière des entreprises. Pour le C.N.P.F., la politique du gouvernement est responsable de* « l'équivalent pour les entreprises d'un troisième choc pétrolier » *avec des coûts salariaux qui ont augmenté trois fois plus vite qu'en Allemagne.

Le patronat réclame une plus grande autonomie pour l'entreprise (liberté des prix, assouplissement des règles d'embauche et de licenciement, ainsi qu'une réduction des charges), tout en rappelant son hostilité aux lois Auroux.

« Les actes ne sont pas à la mesure du discours du gouvernement », *a déclaré M. Gattaz.*

Trois rapports ont été présentés : sur la situation économique par M. Brana, sur les questions sociales par M. Chotard ; enfin, M. Maury-Laribière a exposé les objectifs de la nouvelle commission d'action territoriale qui est chargée de suivre la politique de régionalisation du gouvernement.

Dans son rapport, M. Brana, président de la commission économique, a qualifié 1982 d'année d'épreuves pour l'économie française et pour les entreprises. « *Des pans entiers de notre industrie, tels que le bâtiment, les travaux publics et bien d'autres secteurs sont*, dit-il, *dans une situation critique* », ajoute-t-il. *Or, en dehors d'une action volontariste et profonde la situation des entreprises a peu de chances de s'améliorer très sensiblement en 1983*. Il est vrai qu'en 1982 l'excédent brut d'exploitation, qui avait déjà connu *un « creux historique »*, a encore diminué en volume de 4 %. Quant à l'épargne brute, elle ne représente plus que 8 % de la valeur ajoutée, quand 12 % sont nécessaires pour le simple renouvellement des équipements. Dès lors *« il n'y a pas d'autre issue pour le pays en 1983 que de donner une priorité absolue aux entreprises »*, dit le C.N.P.F.

(Lire la suite page 41.)

POINT

La C.G.T et l'impératif électoral

La C.G.T. jouerait-elle à Jean qui rit Jean qui grogne ? Son sévère revers aux élections prud'homales l'avait conduite à la fin de 1982 à hausser le ton. Le vote des salariés avait été interprété comme un « avertissement » au gouvernement, ainsi pressé de corriger ses erreurs et ses insuffisances, et le parti socialiste avait été implicitement accusé d'avoir voulu par ces élections « affaiblir la centrale par tous les moyens ».

Avec sa première intervention de 1983, M. Henri Krasucki a semblé planter un nouveau décor. Certes, il ne s'est pas privé de souligner son insatisfaction sur le pouvoir d'achat — qui, selon lui, a baissé en 1982 — et il a insisté sur l'urgence de revaloriser, comme promis, le SMIC.

Mais il a surtout souligné avec force tous les « pas en avant » réalisés depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, expliquant que ce qui aurait été perçu comme « une grande victoire sous des gouvernements réactionnaires » ne devait pas être traité aujourd'hui comme « un résultat négligeable ». Des facteurs de mécontentement persistent, mais nul avertissement n'a été adressé.

Pour autant, ce ton nouveau n'illustre pas un véritable changement de cap de la centrale. La C.G.T. demeure inquiète quant aux résultats des élections municipales. Elle craint une forte démobilisation et une abstention élevée.

En mettant en avant les acquis du changement, présentés comme des résultats de l'action, elle entend à la fois dissuader les salariés de tout comportement qui pourrait « favoriser la droite » et les inviter à ne pas se cantonner dans une attitude contemplative consistant à « rester sur le bord du trottoir à distribuer les bons points et les mauvais points ».

Une modération calculée qui, le cas échéant, s'accompagnera encore de manifestations de fermeté.

(Lire page 41.)

● **La lutte contre le cancer**

Lire page 13 le premier d'une série d'articles du professeur Maurice Tubiana.

● **Le 20e anniversaire du traité franco-allemand**

Lire page 5 l'article de Maurice Delarue.

● **Une initiative régionale**

Lire page 39 l'article de Guy Porte sur la « politique étrangère » de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'inculpation de M. Maurice Papon pour « crimes contre l'humanité »

Convoqué mercredi 19 janvier par M. Jean-Claude Nicod, doyen des juges d'instruction du tribunal de Bordeaux, M. Maurice Papon, ancien ministre du budget, ancien préfet de police de Paris, se verra notifier une inculpation de *« crimes contre l'humanité »* consécutive à une série de plaintes déposées contre lui en raison de son activité de secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944 : plus particulièrement, il s'agit du rôle *qu'il aurait joué dans la déportation* de ressortissants juifs français et étrangers.

Les enfants juifs de Gironde, en 1942

par J.-M. THÉOLLEYRE

L'inculpation de M. Papon, annoncée dès le 17 janvier par le parquet de Bordeaux, relance, sur le plan judiciaire, une affaire qui eut pour origine la publication, par *le Canard enchaîné* des 6 et 13 mai 1981, de documents signés de M. Papon et selon lesquels il demandait, notamment, au responsable de la gendarmerie locale de fournir les effectifs nécessaires à l'acheminement de deux convois de juifs détenus au camp de Mérignac, près de Bordeaux, vers celui de Drancy, dans la banlieue parisienne.

Cependant, les plaintes déposées, d'abord *le 8 décembre 1981* par Me Gérard Boulanger, avocat à Bordeaux, au nom de survivants de familles de morts en déportation, puis le 10 mai 1982 pour d'autres victimes, par Me Serge Klarsfeld, ne se fondent pas sur les seuls documents produits par *le Canard enchaîné*. Pour Me Klarsfeld, ceux-ci n'auraient pu constituer des éléments véritablement suffisants. L'avocat fonde son action sur d'autres pièces qui, à son avis, engagent bien davantage la responsabilité de M. Papon.

Les documents qu'il produit font apparaître essentiellement que, dans ses fonctions de secrétaire général de la Gironde, l'ancien ministre avait la charge de ce qu'on appelait alors les questions juives. Plus précisément encore, il est fait état d'une pièce du 24 août 1942 par laquelle M. Papon demandait à M. Jean Leguay, délégué en zone occupée — où se trouvait alors Bordeaux — du secrétaire général de la police de Vichy, M. René Bousquet, et qui, lui aussi, est actuellement inculpé de crimes contre l'humanité, s'il fallait exécuter les instructions allemandes demandant que soient aussi déportés des enfants juifs dont les parents avaient déjà été envoyés en Allemagne, et qui, pour leur part, se trouvaient alors placés dans des familles bordelaises. Selon ce document, M. Leguay ayant répondu affirmativement à M. Papon, les enfants furent arrêtés par la police locale, livrés aux occupants et déportés à Auschwitz le 31 août 1942.

Pour la partie civile, M. Papon encourt là une responsabilité directe pour n'avoir pas dispersé ces enfants, alors qu'il aurait pu les sauver. Voilà donc l'un des points sur lesquels l'ancien ministre aura à répondre, plus de quarante années après les faits ainsi rappelés.

Car telle est bien la singularité de cette affaire, s'agissant d'un homme qui devait faire sous la IVe puis la Ve République la carrière politique que l'on sait, successivement préfet des Landes, de la Corse, de Constantine, préfet de police à Paris de 1958 à 1966, président-directeur général de Sud-Aviation, député U.D.R. puis R.P.R. du Cher et, pour finir, ministre du budget de 1978 à 1981.

Aussi bien un tel destin pouvait-il permettre de croire insoupçonnable un homme qui, pourtant, n'avait jamais dissimulé dans ses notices biographiques ses fonctions à la préfecture de la Gironde, sous le gouvernement de Vichy.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Résultats

Ces socialistes sont incroyables ! Ils se font élire en faisant croire qu'ils auront les moyens de lutter contre le sous-emploi. Et ils stabilisent l'évolution du chômage, dans les délais annoncés, à force.

Ils attirent le chaland-électeur en prétendant qu'on peut diminuer le taux de l'inflation. Pour arriver à leurs fins, dans les délais prévus, ils prennent mesure sur mesure.

Et, non contents de tout faire pour obtenir ces résultats, ils s'en vantent !

BRUNO FRAPPAT.

UN NOUVEAU « DON GIOVANNI » A MONTE-CARLO

La passion

M. Daniel Toscan du Plantier, directeur général de Gaumont, président des éditions Erato Costallat, fait ses débuts dans la *mise en* scène à Monte-Carlo, avec un **Don Giovanni** interprété par Ruggero Raimondi.

Faut-il que M. Toscan du Plantier soit fasciné pour avoir résisté à des mois de tournage, d'audition, de vision, *de présentation du film de Losey* qu'il avait voulu et produit comme le directeur de la Gaumont et nous en proposer une toute nouvelle version, au théâtre, toujours avec Raimondi ! (1).

L'environnement visuel est d'ailleurs presque à l'opposé de la grandiose reconstitution d'époque dans les palais de Palladio dont ne subsistent *que* cinq monumentales colonnes penchées vers nous dans un décor abstrait (de Bernard Arnould) fait de *parois vitrées et de miroirs* que traverse une passerelle d'acier (celle-ci est transformée en une immense table de festin, sur laquelle le commandeur et sa proie monteront curieusement au ciel à la fin de l'œuvre...) ; point de perruques sinon pour les serviteurs, et des costumes dont certains seulement font quelque vague référence au dix-huitième siècle : *point de masques surtout*, tout se passe à visage découvert, et Don Giovanni ne se donne même pas la peine d'essayer de ressembler à Leporello (les spectateurs sont censés avoir une culture suffisante).

Il est bien au-delà de ces subterfuges notre héros en noir ou en gris foncé, avec des bottes et une sorte d'imperméable : un voyageur de l'existence. Ce n'est plus le croque-*mitaine dur, implacable, foncière*ment antipathique de Losey, mais un personnage plus abstrait et plus profond. Raimondi a *tellement interprété* le rôle, il s'est si bien identifié à lui, qu'il en gomme les aspects extérieurs, le joue prodigieusement dépouillé et élitiste et en fait saillir toutes les arêtes essentielles.

JACQUES LONGCHAMPT.

(Lire la suite page 15.)

(1) C'est d'ailleurs Raimondi qui avait suggéré aux responsables monégasques de faire appel à Toscan du Plantier pris au piège de ce *Don Giovanni* qu'il portait en lui...

Le Monde

idées

La réforme des carrières universitaires

Le projet de réaménagement des carrières universitaires présenté par M. Savary continue de susciter de vifs remous, comme le prouve la grève de trois jours décidée par les deux principaux syndicats du supérieur. Pierre Duharcourt invite le gouvernement à retirer ce projet, où il voit la marque d'un refus d'opérer les choix nécessaires. Jean-Pierre Galavielle, qui défend le principe d'un corps unique à deux classes, montre ce qu'il faudrait faire pour le rendre stimulant. Jean Bataille et Jacques Chansel, constatant que la plupart des universitaires ont perdu la foi, dénoncent le risque d'universités-dépotoirs. Enfin, François Fontaine et Christian Mestre s'inquiètent du sort des anciens vacataires.

Un souci d'efficacité

par JEAN-PIERRE GALAVIELLE (*)

M. SAVARY se trouve en conflit avec ses administrés pour n'avoir pas pleinement mesuré que la meilleure des réformes ne peut réussir qu'à condition de rencontrer le soutien d'hommes et de femmes de terrain prêts à consacrer toute leur énergie à la mise en œuvre des missions nouvelles, pourvu qu'ils aient la garantie de la reconnaissance effective de leur apport. Cela suppose que ne soit pas établie ou pérennisée une hiérarchie des noblesses entre les différentes facettes des activités universitaires. L'Université procède pour les domaines qui sont les siens de la prise en charge collective des besoins sociaux, économiques et culturels du pays. Il n'y a pas plus de noblesse à assumer des tâches de recherche, de formation permanente ou de coopération. Cela implique une dissociation tranchée entre le grade et la fonction dont le principe d'un corps unique de l'enseignement supérieur est la seule expression logique.

Un système stimulant

Le tout est maintenant de savoir quel en est le contenu. Sagit-il de recourir à des procédures de recrutement régionalisées et au seul principe de l'ancienneté dans l'avancement de la carrière ? Certainement pas, la dominance d'un recrutement régional remplacerait les clientélismes nationaux par une multitude de népotismes locaux ; la seule ancienneté conforterait le repliement individuel et créerait l'injustice. De surcroît, un ministre est comptable de la gestion des deniers publics et doit à ce titre conserver la maîtrise budgétaire des flux de recrutement et de carrières. Cette contrainte majeure est parfaitement compatible avec le corps unique pourvu qu'il comporte deux classes, qu'il soit fondé sur l'acquisition d'un haut niveau de formation scientifique, pédagogique et administrative et que les procédures d'avancement reposent pour l'essentiel sur l'évaluation régulière, au niveau national, de l'investissement personnel de chacun dans l'exécution des missions.

Le corps unique à deux classes ainsi défini ne peut qu'être extrêmement stimulant pour celui qui s'investit et tout autant dissuasif pour ceux qui seraient tentés par la torpeur. Les procédures de recrutement doivent écarter les systèmes actuels de « viviers » de même que les concours tardifs qui n'ont jamais empêché les « recrutements erreurs » d'universitaires savants qui vident leurs amphithéâtres en quelques heures de cours. A ces méthodes qui ont prouvé leur inefficacité, il est possible de substituer comme mode de recrutement principal un concours national de prérecrutement « post DEA » ouvrant sur une période de formation effective à l'enseignement, la recherche et l'administration. En tout état de cause, la formation devrait être couronnée par une thèse de niveau Ph. D. (1).

Il est possible au cours de la formation de déceler les inaptitudes à l'une ou l'autre des grandes fonctions, auquel cas des passerelles doivent être prévues vers d'autres activités du domaine public et renforcée l'option retenue quand il est encore temps.

Le recrutement définitif comme professeur de deuxième classe de l'enseignement supérieur interviendrait à l'issue de la formation, lorsque l'élève fonctionnaire aurait pleinement rempli son contrat au regard des instances nationales de recrutement (durée maximale de la formation : quatre ans).

Une procédure d'habilitation pourrait consacrer l'accès à la première classe. Procédure d'évaluation globale, elle concernerait la recherche, les publications et innovations pédagogiques, les responsabilités administratives, et pourrait être soumise à une mobilité géographique. *Le non-passage dans la première* classe conduirait le professeur de deuxième classe vers un profil de carrière bas qui ne pourrait que l'encourager à renforcer son engagement. La carrière de première classe pourrait être soumise à plusieurs sauts contingentés périodiques (choix) dont les quotas seraient à la diligence du ministre et qui procéderaient eux aussi d'une évaluation globale des activités antérieures par une instance nationale élue. Certains de ces sauts pourraient être soumis à une obligation de mobilité intellectuelle ou géographique sous contrainte des contingences scientifiques habituelles.

Enfin, conjointement au mode de recrutement-formation principal, pourraient être prévues des voies collatérales contingentées destinées à l'intégration de certains enseignants du secondaire et d'individualités dont l'expérience scientifique, administrative ou sociale peut constituer un apport spécifique à la formation universitaire.

L'adoption d'un corps unique de l'enseignement supérieur, régi par ces quelques principes, serait cohérent avec les ambitions de la nouvelle loi d'orientation, efficace au plan de la bonne exécution du service public et responsable au regard du contribuable.

A l'inverse, et au-delà des déceptions légitimes, l'annonce précipitée d'un *projet à deux corps est interprétée* comme un renoncement devant les forces du conservatisme et des privilèges que rien ne justifie. Après toutes les *manifestations publiques* organisées autour du thème de l'Université, le recours aux expédients, le maintien des structures centralisatrices du *pouvoir scientifique*, seront considérés comme le signe de l'abandon et laisseront le champ libre aux revendications les *plus irresponsables*.

La nouvelle loi d'orientation de l'enseignement supérieur, faute d'une large adhésion motivée, est-elle condamnée à produire encore plus d'effets pervers que la précédente ?

Le principe du corps unique ne relève pas d'une préoccupation corporatiste mais d'un souci d'efficacité au regard des réformes à accomplir. Les universitaires, qui ont été particulièrement sensibles au clin d'œil que leur a lancé le président de la République parcourant le quartier Latin lors de la cérémonie du Panthéon, sont prêts à ne ménager aucun de leurs efforts pour faire de la nouvelle loi d'orientation un succès sans précédent. Ils veulent simplement que toutes les formes de l'effort leur soient reconnues et accessibles dans la dignité – le reste est subalterne.

(*) Maître-assistant à l'université de Paris-I.

(1) Ph. D. : doctorat en philosophie, diplôme qui correspond aux États-Unis à un doctorat de troisième cycle.

La croisée des chemins

par PIERRE DUHARCOURT (*)

POUR la deuxième fois en moins de deux mois, le Syndicat national de l'enseignement supérieur appelle à la grève contre le projet gouvernemental d'aménagement des carrières des enseignants du supérieur. C'est une responsabilité importante. Il la prend dans la clarté. Dans les mois qui ont suivi l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand et la mise en place d'un gouvernement de gauche, un certain nombre de mesures positives ont été prises en faveur de l'enseignement supérieur. Abrogation de la loi Sauvage, création de postes en nombre considérablement augmenté, rétablissement d'habilitations et autorisation de nouvelles formations, mise en route d'un plan d'intégration des vacataires à titre principal, garantie de réemploi pour les assistants non titulaires, première remise en cause des procédures de recrutement Saunier-Seïté et emplois réservés pour des promotions, etc.

Le SNESup a contribué à ces mesures et demandé au gouvernement de poursuivre dans cette voie. Il a regretté les lenteurs, les hésitations et les décisions négatives qui se manifestaient sur certains points, et agi pour que le pouvoir ne cède pas à la pression des adversaires du changement. Dans le même temps, il a affirmé ses propres projets, tant en ce qui concerne les missions de l'enseignement supérieur que pour ce qui est des carrières des personnels enseignants.

Des aspects aggravés

A la fin de l'année universitaire 1982-1983, l'action syndicale a permis d'obtenir l'engagement du ministre de titulariser les assistants non titulaires de droit, sciences économiques, lettres et sciences humaines, qui doit se concrétiser par la sortie rapide d'un décret, après le vote du comité technique paritaire le 22 novembre 1982 et l'avis favorable du conseil supérieur de la fonction publique émis le 10 janvier dernier. Mais la réduction des heures complémentaires, qui menace aujourd'hui gravement l'activité d'un grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur, et les pressions exercées conjointement pour l'alourdissement des activités d'enseignement au détriment de la recherche universitaire confirmaient que le gouvernement hésitait entre la conservation et la rénovation.

Au mois de novembre, le ministre de l'éducation nationale a fait connaître oralement son projet d'aménagement des carrières. Après le mouvement déclenché contre ce projet, à l'initiative du SNESup, et les amorces d'ouvertures faites par les représentants du ministère, le document écrit, communiqué le 21 décembre, confirme en les aggravant tous les aspects inacceptables de ce projet, qui ne peut en aucun cas constituer une base de négociations. Ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement l'intérêt matériel et moral des enseignants du supérieur, c'est l'avenir même de l'enseignement supérieur, sa capacité à assumer les missions que lui fixent les exigences de développement économique et le mouvement social dans notre pays.

L'enseignement supérieur est aujourd'hui à la croisée des chemins. Ou l'on accepte de s'engager résolument dans la voie du changement, de l'essor et de la transformation démocratique en s'appuyant sur ceux qui expriment ce souhait et dont il faut s'attacher la collaboration : c'est ce que réclame le SNESup. Ou l'on cède aux appels de ceux qui veulent purement et simplement le maintien des structures actuelles, qui ressortent les vieilles recettes sclérosées sous couvert d'efficacité ou qui, au nom de l'adaptation à la crise dans l'austérité, ne proposent que des réaménagements symboliques.

Le projet gouvernemental sur les carrières ne prévoit rien pour le règlement du contentieux des enseignants actuellement en fonctions, refuse toute véritable préparation au métier d'enseignant-chercheur et reconstitue un vivier de non-titulaires sans la garantie de formation et de débouchés. Il laisse subsister une structure des carrières en plusieurs corps, maintient les barrages entre corps et à l'intérieur des corps, ainsi que les discriminations hiérarchiques, et pérennise la logique des anciens concours. Il alourdit les tâches d'enseignement, met en cause le droit à la recherche, multiplie les contrôles bureaucratiques et vexatoires et laisse à l'écart de nombreuses catégories de personnels. Il ne comprend aucun engagement d'intégration des assistants comme maîtres-assistants, ne prévoit aucune mesure d'intégration ou d'amélioration de carrière pour les personnels sur emplois du second degré, et maintient des clauses restrictives pour l'intégration des vacataires et des coopérants. Certaines mesures explicitement énoncées vont même dans le sens d'une aggravation par rapport aux propositions faites oralement au mois de novembre : renforcement des mobilités imposées, menaces de perte de la qualité d'enseignant-chercheur sur décision d'une instance nationale, limitation à cinq ans des équivalences de doctorats, disparition de l'évocation de l'année sabbatique...

Le refus des choix nécessaires

Si ce projet s'inspirait seulement de la volonté de réaliser des économies budgétaires, il serait déjà inacceptable à un moment où le rôle que doit jouer l'enseignement supérieur dans le développement et la transformation du pays implique un effort particulier de la part du gouvernement. Mais il porte en même temps la marque d'un refus d'opérer les choix nécessaires à la valorisation des activités diverses et complémentaires, ce qui nous paraît encore plus grave. La logique de ce projet se fonde sur le maintien des clivages et des discriminations hiérarchiques, sur une conception étriquée du métier d'enseignant-chercheur qui compromet la liaison enseignement-recherche, nuisant à la qualité des formations et compromettant gravement le développement de la recherche universitaire.

A l'opposé, les propositions du SNESup répondent à l'objectif de renouveau de l'enseignement supérieur. *Elles prévoient à la fois le règlement* de l'ensemble du contentieux, une formation des futurs enseignants-chercheurs dans des instituts de formation scientifique et pédagogique, et une organisation des carrières en un seul corps à deux catégories afin de supprimer les barrages et clivages actuels et de revaloriser le métier. Elles *s'inspirent* d'une triple préoccupation : répondre aux besoins sociaux, assurer une formation de haut niveau et participer à l'effort national de recherche, démocratiser et simplifier le fonctionnement de l'enseignement supérieur.

Le projet de loi sur l'enseignement supérieur, présenté le 6 janvier par le ministre de l'éducation nationale, même s'il comporte encore des insuffisances, révèle des progrès importants par rapport aux textes qui l'avaient précédé. La *définition* qui y est donnée des missions de l'enseignement supérieur, du caractère des formations dispensées et des charges qui incombent aux personnels enseignants témoignent de l'écho des interventions et propositions du SNESup. C'est à nos yeux une raison supplémentaire pour agir afin que le gouvernement retire son projet actuel de réaménagement des carrières et mette en accord ses propositions à venir avec les objectifs généraux qu'il vient d'affirmer, faute de quoi ses déclarations d'intention ne seront que lettre morte.

(*) Secrétaire général du SNESup.

Pas de dépotoirs

par JEAN BATAILLE et JACQUES CHANSEL (*)

APRÈS selon les cas, dix-huit mois d'attente inquiète ou d'espoirs, d'ores et déjà déçus, la plupart des universitaires dévoués à leur métier sont gagnés par la plus profonde morosité. Ils assistent, impuissants et désemparés, à la présentation permanente d'esquisses diverses de l'« Université du futur » qui se succèdent au rythme des hésitations des instances gouvernementales et des vœux contradictoires des organismes dits représentatifs. Rien d'étonnant, par conséquent, à ce qu'ils aient perdu la foi.

Seules quelques personnes subitement épanouies à l'idée qu'un changement pourrait se produire suscitent, sans cesse, des initiatives aussi intempestives que difficiles à endiguer. Malheureusement, l'imagination ne compense que très rarement l'incompétence, et il reste à ceux qui ne confondent pas effervescence et efficacité à se prémunir contre ces agissements ; car ces universitaires doivent aussi participer à d'innombrables conseils et commissions, où sont débattues, à perte de vue, d'inévitables futilités, alors que sont expédiés les problèmes importants et que l'essentiel est négligé.

L'Université manque cruellement de postes destinés à de jeunes et brillants assistants qui lui apporteraient un sang neuf. Mais, devant une telle dégradation, c'est de contingents d'archers *scythes* pour entretenir l'enthousiasme qu'elle aura rapidement besoin. Ce sont les mêmes, s'ils ont encore quelques instants de liberté, qui font réellement de la recherche, contribuent de leur mieux au rayonnement international de la France, encadrent de jeunes chercheurs, participent, en outre, à une gestion administrative toujours plus lourde, entretiennent les contacts indispensables avec les milieux professionnels, obtiennent des contrats, les exécutent.

Accessoirement, ils assurent les heures d'enseignement qui constitueraient, à en croire une presse souvent complaisante, leur seule charge. De ce fait, les moins suspects d'inaction ressentent cette évolution comme une incitation à la démission. C'est dans ce climat extrêmement inquiétant que se trouve plongée l'Université. Il est donc aisé de comprendre le peu d'enthousiasme des universitaires à l'annonce des principes directeurs de la loi d'orientation définis dans les discours du ministre de l'éducation nationale et des projets de statuts des personnels enseignants.

Si nous sommes parfaitement conscients de l'intérêt de la création de *filières à finalité professionnelle*, nous refusons, en revanche, de la façon la plus catégorique, le principe d'universités-dépotoirs accueillant en masse des étudiants en premier cycle. Nous nous opposons à l'admission systématique de jeunes lycéens ayant pour tout bagage un baccalauréat largement dévalué, ainsi qu'à une sélection hypocrite fondée exclusivement sur les capacités d'encadrement d'un établissement. Nous rejetons l'idée même que l'Université puisse être considérée en France et à l'étranger comme le dernier recours, alors que les écoles, les *minuscules* comme les grandes, les Instituts universitaires de technologie, I.U.T., garderaient le privilège de la sélection.

Nous n'admettons pas davantage que puissent être inconsidérément remises en cause les obligations d'enseignement. Toute surcharge *dans ce domaine ne peut, en effet*, être acquise qu'au détriment d'activités de recherche, très souvent menées contractuellement avec le Centre national de la recherche scientifique et qui vont de pair avec un enseignement de qualité.

Nous dénonçons, enfin, les calendriers et les méthodes de travail qui nous sont imposés quand il s'agit de décisions engageant l'Université sur plusieurs années : comment peut-on exiger que soit élaboré en trois semaines environ le plan quadriennal de recherche ?

(*) Professeurs à l'université Claude-Bernard de Lyon.

La sélection par la fortune

par FRANÇOIS FONTAINE et CHRISTIAN MESTRE (*)

RÉSORBER les personnels vacataires de l'enseignement supérieur est une idée fort louable que nous nous empressons d'approuver et dont nous félicitons l'auteur. Cela dit, les anciens vacataires n'en sont pas pour autant intégrés dans le corps des assistants, d'où la survivance pour encore quelques années du sous-prolétariat universitaire.

Le décret du 6 octobre 1982 (1) interdit désormais de recruter des vacataires dans les disciplines juridiques et économiques au sortir du D.E.A. ; pour les remplacer, il sera fait appel à des chercheurs ou à des personnalités extérieures, autrement dit à des personnes titulaires d'un diplôme de 3[e] cycle, mais exerçant une profession, libérale ou salariée. Ainsi allons-nous voir avocats, conseillers juridiques, cadres supérieurs d'entreprises publiques ou privées, d'établissements financiers... se rendre, à *la fin de leur journée, dans les facultés* pour dispenser leur enseignement. Toute peine méritant naturellement salaire, ces personnels percevront donc quelques émoluments de l'Université en plus du traitement inhérent à leur principale activité.

Or, il n'y a pas si longtemps, la gauche dénonçait le caractère profondément injuste et inadmissible du cumul des salaires. Après tout, c'est peut-être cela la solidarité socialiste : permettre aux catégories les plus défavorisées d'arrondir leur fin de mois...

De plus, nous pourrions longuement épiloguer *sur la qualité* de leurs prestations, car préparer un quelconque enseignement nécessite un investissement temporel incompatible, à ce qu'il nous semble, avec une activité à plein temps.

Face à cette impossibilité de recruter des vacataires parmi les étudiants et au refus de créer des postes d'assistants, quelles seront les modalités de recrutement des futurs enseignants pour plus particulièrement les disciplines juridiques et économiques ? Aucune réponse n'est fournie ; circule parfois le bruit d'un hypothétique concours national, ce qui financièrement paraîtrait inconcevable avec la rigueur budgétaire des années futures et qui, juridiquement, reviendrait à repenser tout le cursus des personnels enseignants de ces disciplines.

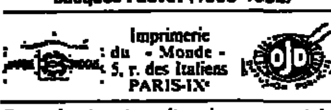
Mais, alors, que deviennent les titulaires d'un D.E.A. obtenu cette année désireux d'enseigner tout en participant à des travaux de recherche ? Rien, aucun espoir ; sous le précédent septennat, on avait l'espoir de vacations puis de l'assistanat. Si vous avez une vocation d'enseignant, de chercheur, vous êtes immanquablement confronté à cette alternative : ou chercher du travail (ce qui dissipe vos rêves universitaires), ou attendre que la situation se débloque (ce qui, sans moyen financier, mène à la marginalité). Votre décret, monsieur le ministre, conduit à établir une nouvelle catégorie, après le sous-prolétariat, les marginaux. Avant octobre 1982, nous étions autorisés à vivoter tout en faisant notre thèse, aujourd'hui vous nous refusez ce droit. Seuls les étudiants fortunés pourront mener à bien de tels travaux, tant pis pour les enfants d'ouvriers ou d'employés. Une nouvelle fois, vous vous faites l'avocat de la sélection par la fortune.

Nous ne pouvions imaginer que la gauche, généreuse, poursuive la politique destructrice de l'ancien ministre des universités ; cela étant, nous espérons encore de votre action.

(*) Étudiants en droit directement touchés par le décret.

(1) Décret n° 82-862 publié au *J.O.* du 9 octobre 1982. p. 3013.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

étranger

EUROPE

Grande-Bretagne

Le rapport parlementaire sur le déclenchement de la guerre des Malouines ne met en cause ni Mme Thatcher ni ses ministres

De notre correspondant

Londres. – Le rapport de la commission Frank, chargée de déterminer si le gouvernement britannique a commis des erreurs qui ont conduit à l'invasion des Malouines par les forces argentines en mars dernier, s'abstient de critiquer Mme Thatcher et ses ministres, et fait porter une part de responsabilité aux hauts fonctionnaires. Ce texte, qui a été préparé par sept parlementaires choisis d'un commun accord par le gouvernement et l'opposition, est publié ce mardi 18 janvier. Dès dimanche, l'*Observer* en commentait cependant les principales conclusions puisées à bonne source.

La commission met en cause l'absence de coordination entre les différents ministères, et la lenteur de la réplique après le débarquement des « ferrailleurs » sur l'île de Georgie-du-Sud, le 20 mars. Mais la faute en revient à la commission mixte des renseignements, organisme présidé par un diplomate de haut rang qui a mal interprété les informations en provenance de Buenos-Aires et des services secrets occidentaux. Bien que cette commission doive rendre des comptes aux comités d'outre-mer et de la défense, présidés par le premier ministre, le rapport Frank ne met pas en cause Mme Thatcher. Tout juste reproche-t-il à lord Carrington, alors secrétaire au Foreign Office, d'avoir été trop absorbé par les problèmes du Proche-Orient (où il se trouvait encore à la veille de l'invasion) et d'avoir peu prêté attention aux préparatifs argentins. Le chef du gouvernement britannique avait toutefois fait son devoir en lançant secrètement au général Galtieri un avertissement préventif, dont le chef de la junte n'a pas tenu compte.

Désintérêt britannique ?

Cependant, la commission relève que l'attitude générale des dirigeants de Londres avait pu laisser croire, depuis quelques années déjà, que la Grande-Bretagne se désintéressait des Malouines. Ainsi le premier rapport Shackleton sur le développement économique de l'archipel était resté sans suite. La pleine citoyenneté britannique avait été refusée aux mille huit cents Kelpers par la nouvelle loi sur la nationalité. L'hypothèse d'un accord avec les Argentins sur la location des îles (sur le modèle de Hongkong) avait été publiquement évoquée par un ministre au Foreign Office lors d'un débat à la Chambre des communes.

Enfin, quelques semaines avant l'invasion, le gouvernement britannique avait rappelé le brise-glace *Endurance*, le seul bâtiment de la Royal Navy croisant au large des îles. Le rapport estime toutefois que l'attaque argentine, qui a sans doute été décidée au dernier moment, ne pouvait pas être évitée, même si Londres avait envoyé un sous-marin à la première alerte. Seule une importante garnison – comme celle qui se trouve désormais en permanence sur les îles – est capable de défendre les Malouines.

DANIEL VERNET.

Espagne

Socialistes et nationalistes basques engagent des pourparlers avec des partisans de l'ETA militaire

De notre correspondant

Madrid. – La libération par ses ravisseurs, le lundi 17 janvier à l'aube, après une semaine de captivité, du jeune Miguel Ignacio Echeverria, fils d'un industriel de Saint-Sébastien, n'a pas permis de dissiper la confusion qui entoure cette affaire (*le Monde* du 18 janvier). Qui sont les auteurs de cet enlèvement ? La famille a-t-elle finalement payé la rançon ?

L'ETA politico-militaire a nié toute responsabilité. La presse et les organisations proches des indépendantistes basques sont par ailleurs très critiques à l'égard de cette action qu'ils attribuent à l'extrême droite ou à des délinquants de droit commun. Ces démentis sont accueillis avec scepticisme. Ce n'est pas la première fois que les « poli-milis » nient des enlèvements dont ils sont les auteurs. L'ETA politico-militaire connaît une situation difficile : ses ressources financières sont au plus bas, ce qui l'a amenée à exiger de nouveau l'« impôt révolutionnaire » qu'elle ne réclamait plus, contrairement à l'ETA militaire, depuis 1977. De plus, la décision d'un secteur de cette organisation, celui de la « VIIe assemblée », d'abandonner définitivement les armes en septembre dernier, puis l'arrivée des socialistes au pouvoir, ont politiquement isolé les partisans d'une solution dure, d'autant que les « poli-milis » se réclament plus volontiers d'une idéologie de gauche que l'ETA militaire.

L'opinion prévaut à Saint-Sébastien que la famille a bien payé la rançon. Un cousin de Miguel Ignacio a été arrêté le jeudi 13 janvier, alors qu'il rentrait en Espagne venant de France, porteur de 350 000 F. Il a été remis en liberté. Le vice-président du gouvernement, M. Alfonso Guerra, a affirmé que l'on ne pouvait s'opposer à ce que la famille utilise tous les « moyens humanitaires » pour sauver la vie de Miguel Ignacio.

L'hypothèse d'une solution négociée de la crise basque n'est cependant pas abandonnée. Le président du gouvernement autonome basque, M. Garaïkoetxea, a proposé l'ouverture de discussions tripartites entre le P.N.V. (parti nationaliste basque au pouvoir à Vitoria), le P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol) et la coalition Herri Batasuna (proche de l'ETA militaire). Cette dernière semble d'accord, et deux de ses dirigeants, fait sans précédent, ont été reçus le 16 janvier par M. Garaikoetxea. Les socialistes basques, de leur côté, tout en ne cachant pas leur scepticisme, se sont déclarés disposés à participer aux négociations. Leur secrétaire général, M. Benegas, s'est, lui aussi, entretenu le 17 janvier avec le président du gouvernement basque. Ce dernier propose un plan en cinq points prévoyant la fin de la violence, le développement du statut d'autonomie de la région (notamment en matière d'ordre public) et une possible amnistie pour ceux qui abandonneraient les armes.

THIERRY MALINIAK.

R.F.A.

Les programmes électoraux des deux partis au pouvoir font apparaître d'importantes divergences

Des divergences sont apparues entre les deux partis de la coalition actuellement au pouvoir à Bonn, à l'occasion de la présentation, le lundi 17 janvier, de leur programme électoral. Le désaccord essentiel porte sur l'emprunt obligatoire pour les hauts revenus décidé en décembre par la majorité chrétienne-démocrate et libérale au Bundestag. Lors de la conférence de presse qu'il a donnée lundi, M. Gerhard Stoltenberg, le ministre des finances, a en effet insisté sur le fait que l'Union chrétienne-démocrate (C.D.U.-C.S.U.) était hostile au remboursement de cet emprunt. Dans l'hypothèse où la C.D.U.-C.S.U. remporte la majorité absolue, « *nous changerons la loi en ce sens* », a-t-il déclaré.

Quelques heures auparavant, le ministre de l'économie, M. Otto Lambsdorff, du parti libéral (F.D.P.), avait réaffirmé l'attachement de son parti au principe du remboursement.

Le principe de cet emprunt avait été retenu à l'issue des négociations précipitées entre les deux partis qui avaient débouché sur l'adoption d'un programme commun quelques jours après l'éclatement de la précédente coalition en septembre. Il prévoit que les contribuables dont le revenu annuel dépasse 50 000 marks pour les célibataires et 100 000 marks pour les couples devront obligatoirement souscrire à un emprunt équivalant à 5 % de leur impôt en 1983-1984, ces sommes devant leur être remboursées entre 1987 et 1989. L'emprunt forcé est destiné au financement d'un programme d'investissement.

Cette question n'est pas purement technique : les électeurs ouest-allemands se souviennent, en effet, que le refus par les libéraux de la création de tout nouvel impôt avait été l'un des points les plus importants de leur désaccord avec les sociaux-démocrates, qui devait se solder par leur changement de partenaire de coalition. Ils n'avaient pu s'entendre avec les chrétiens-démocrates sur ce point que parce que ces derniers acceptaient le principe d'un emprunt obligatoire remboursable à la place de l'impôt.

D'autres divergences de vues apparaissent également dans les programmes électoraux des deux partis, à propos notamment de l'immigration. Les libéraux s'opposent à un projet du ministre de l'intérieur qui souhaite interdire aux enfants étrangers de plus de six ans de rejoindre leurs parents immigrés en R.F.A.

Enfin, sur la question des euromissiles, le programme de la C.D.U. s'en tient à la décision prise par l'OTAN, en 1979, d'implanter de nouvelles fusées fin 1983, sauf accord à Genève. Le programme libéral prévoit, lui, la tenue d'un congrès à l'automne prochain pour débattre de la nécessité éventuelle du déploiement de ces nouvelles armes de l'OTAN. D'autre part, le présidium du parti libéral a mis l'accent lundi sur le terme de « *solution intermédiaire* » à Genève, employé récemment par M. Genscher pour décrire une étape vers l'option zéro, à savoir le démantèlement d'une partie des SS-20 contre le déploiement d'une partie seulement des fusées américaines. Le programme de la C.D.U.-C.S.U. ne comporte, lui, aucun infléchissement de même nature. – (*A.F.P.*)

Pologne

Ne pouvant prendre son emploi aux chantiers navals

M. WALESA S'APPRETE A SAISIR LE TRIBUNAL DU TRAVAIL

Une réunion des syndicats des pays socialistes pour examiner les problèmes actuels du mouvement syndical internatinal s'est ouverte lundi 17 janvier à Budapest en l'absence de toute représentation polonaise. En effet, depuis l'interdiction de tous les syndicats existant au 13 décembre dernier en Pologne, il n'y a plus en Pologne d'organisation syndicale représentative au niveau national. Seuls des syndicats d'entreprise peuvent être créés et il leur est interdit d'avoir des liens entre eux.

A Gdansk, « l'ancien président de l'ancien syndicat Solidarité » persiste dans son intention d'obtenir l'emploi d'électricien aux chantiers navals de Gdansk qu'il occupait avant d'avoir été porté à la présidence du syndicat indépendant.

Devant le refus de la direction des chantiers, il s'apprête à porter l'affaire devant le tribunal du travail. Or les autorités estiment qu'il doit rester à la disposition de l'administrateur régional chargé de la liquidation des biens de Solidarité, « le dernier employeur » de M. Walesa. D'ailleurs, cet administrateur, M. Napieraj, a déclaré que M. Walesa n'avait pas répondu à deux convocations qu'il lui avait adressées la semaine dernière et qui, a-t-il précisé, n'avaient aucun lien avec les « *irrégularités* » relevées dans les livres de compte du syndicat.

M. Walesa, lui, estime qu'en tant qu'ancien président élu il ne doit avoir aucun contact direct avec l'administration pour « *pouvoir rester indépendant* ». (*A.F.P.*)

Tchécoslovaquie

● *Procès de deux catholiques.* – Mme Helena Gondova et M. Frantisek Novajevsky seront jugés à partir du 24 janvier à Bratislava pour « *infraction à la réglementation des activités religieuses* ». Ils ont été arrêtés en août 1982 après la saisie à leur domicile de documents religieux qu'on leur reproche d'avoir reproduits. C'est là un exemple des persécutions auxquels sont soumis les croyants de ce pays. C'est la raison pour laquelle le Comité internationaal pour le soutien de la Charte 77, siégeant à Paris, a attribué le prix Jan-Pallach 1982 (d'un montant de 25 000 F) à plusieurs ecclésiastiques et laïcs, catholiques et protestants, pour leur action en faveur des libertés religieuses et des droits de l'homme.

AFRIQUE

Gabon

L'avertissement du président Bongo aux coopérants français

(*Suite de la première page.*)

Il y avait du monde, beaucoup de monde, mieux vêtu qu'ailleurs, pour saluer un impressionnant cortège présidentiel, entraîné par une belle fournée de motocyclettes encadrant les deux Rolls Royce bindées, dont la première, décapotable, était réservée aux deux présidents. « *Servir et ne pas se servir* » est un slogan gabonais. Libreville offre toujours à ses hôtes de marque une hospitalité rutilante : autoroutes, hôtels de luxe, cités d'accueil climatisées dont les murs et même les plafonds sont couverts de moquette. M. Omar Bongo a tout fait pour que le président de la République française y soit reçu pour le mieux.

M. Mitterrand a donc été de podium en podium. A l'aéroport, où le président gabonais a salué en lui un homme d'État exceptionnel et où des centaines de danseurs ont offert un spectacle étonnant. A l'hôtel de ville, où un nouvel échange d'allocutions a eu lieu. A l'occasion du dépôt, juste après, d'une gerbe au mausolée érigé en l'honneur de Léon M'Ba, premier président du Gabon.

Devant une partie intéressante de la communauté française, réunie plus tard sur les pelouses de la Résidence de France, où M. Mitterrand n'a pas manqué d'être applaudi, ce qui ne pouvait que faire sourire lorsque l'on sait que, en mai 1981, pas moins de 83 % des Français du Gabon avaient voté pour M. Giscard d'Estaing. Le soir, enfin, en prologue à un dîner de gala, inévitablement fastueux, dans le palais aux richesses indescriptibles de M. Bongo.

C'est ce moment que le président gabonais a semblé choisir pour soulever quelques lièvres, dans un style qui lui est très personnel. Tout d'abord, il a réclamé des experts pour « *construire une centrale nucléaire à des fins pacifiques* », car, a-t-il dit : « *Nous pensons à l'après-pétrole.* » Il a même donné l'impression de vouloir forcer la main de M. Mitterrand en évoquant sa « *parole d'honneur* ». Improvisant manifestement – « *Le Gabon*, a-t-il dit entre autres choses, *ne sera pas la vache laitière d'un pays quelconque* » – il a lancé un appel aux vingt-six mille ressortissants français du Gabon. « *Si vous voulez coopérer avec nous*, leur a-t-il lancé, *vous devez suivre la politique que prône le président Bongo. Sinon, votre place n'est pas au Gabon.* » Il s'est même lancé dans un vibrant éloge de M. Dabezies, actuel ambassadeur français, invitant les ressortissants français à se ranger derrière lui.

M. Bongo, n'a peut-être pas, non plus, fait preuve de la plus grande habileté en déclarant à M. Mitterrand : « *Malgré ceux qui m'attaquent, nous avons dans votre gouvernement, surtout à l'Elysée, des amis sûrs, sur lesquels nous comptons.* » Enfin, sensible aux attaques dont il est l'objet à la suite de la condamnation d'un groupe de militants d'un mouvement d'opposition interdit, la mouvement de redressement national (Morena), M. Bongo a déclaré qu'au Gabon, « *le pardon a toujours été la meilleure vengeance* », soulignant que certains des convives présents avaient connu la prison et n'en occupaient pas moins, aujourd'hui, des « *postes importants* ».

M. Mitterrand, qui n'avait peut-être pas exclu l'hypothèse de ce discours candide, a su, avec habileté, répondre à son hôte gabonais. « *Puisque vous avez parlé de pardon*, lui a-t-il dit, *je ne peux qu'exprimer le souhait qu'il vous soit possible, dans un délai bref, de faire passer ce grand vent de la générosité africaine.* » Il a dit, à propos des ressortissants français du Gabon, à quel point ils lui étaient « *chers* », « *quelles que soient leurs convictions* », avant d'ajouter : « *Au Gabon, ils se sentent chez eux, il s'agit d'un véritable enracinement.* »

Enfin, le chef de l'Etat a souligné, à propos de tout projet de construction d'une centrale nucléaire, l'importance et la longueur des « *études nécessaires* » à une telle réalisation. Autrement dit, se gardant de rejeter l'idée de M. Bongo, il a sagement choisi de remettre une décision à plus tard. Il s'est contenté d'exprimer « *la volonté ferme, de part et d'autre, de régler ce qui peut l'être* ».

En bref, dire que M. Mitterrand comprend mal l'Afrique, après ce genre d'exercice, relèverait de la gageure. On se demande même, ici, si les prisonniers politiques gabonais ne seront pas rapidement libérés. En tout cas, les échanges de vues entres les deux présidents devaient se poursuivre, ce mardi 18 janvier, à Offué, où ils inaugurent le deuxième tronçon du chemin de fer transgabonais avant de déjeuner, puis de dîner ensemble à Franceville, d'où M. Mitterrand regagnera, dans la nuit de mardi à mercredi, Paris, pour y présider un conseil des ministres qui, après les péripéties de ces six derniers jours, devrait lui paraître de tout repos.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

LIBREVILLE ET LES DROITS DE L'HOMME

Le Mouvement de redressement national (Morena) est un parti d'opposition dont l'action est clandestine, puisque le Gabon a un parti unique, le P.D.G., parti démocratique gabonais. En novembre dernier, la Cour de sûreté de l'Etat a jugé trente-sept personnes soupçonnées d'appartenir au Morena et accusées d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Treize de ces personnes ont été condamnées à vingt ans de travaux forcés, et huit accusés ont été acquittés. Pour les autres condamnés, les peines vont de dix-huit mois de prison avec sursis à huit ans de travaux forcés. Dès le 29 novembre, Amnesty International a demandé la remise en liberté des condamnés. Dans son rapport 1982, l'organisation humanitaire dit avoir été informée, fin 1981, du maintien en isolement de certains détenus et de mauvais traitements que ceux-ci auraient subis et « *s'inquiète des remaniements introduits dans la législation par le gouvernement pour mettre fin à toute contestation politique* ».

● *Premier mariage inter-racial au Ciskei.* – Pour la première fois, un mariage inter-racial a été célébré entre un sud-africain blanc et une Noire au Ciskei, un homeland « *indépendant* » depuis 1981, non reconnu par la communauté internationale. Seule ombre pour les deux époux : le mariage de Doris Tshangatshanga avec Thomas Carling fait de ce dernier un exilé, car celui-ci n'est plus autorisé, aux termes de la loi, à vivre en Afrique du Sud, avec sa jeune femme. – (*A.F.P.*).

Zaïre

LE MINISTRE ISRAÉLIEN DE LA DÉFENSE SÉJOURNE A KINSHASA

Kinshasa (*A.P.*). – Le général Sharon, ministre israélien de la défense, est arrivé lundi 17 janvier à Kinshasa pour une visite officielle de cinq jours au Zaïre. C'est la seconde visite du ministre israélien de la défense au Zaïre et la première depuis la reprise des relations diplomatiques entre Jérusalem et Kinshasa.

Durant son séjour, M. Sharon doit discuter de deux accords militaires : un plan de deux ans pour renforcer la garde présidentielle zaïroise et un plan de cinq ans pour réorganiser les forces de sécurité.

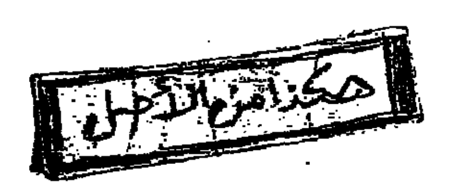
Nigeria

L'ANCIEN CHEF DE LA SÉCESSION BIAFRAISE REJOINT LE PARTI AU POUVOIR.

Enugu (*A.F.P.*). – Six mois avant les élections générales, M. Emeka Ojukwu, ancien chef de la sécession biafraise (*1967-1970*), a annoncé lundi 17 janvier qu'il rejoignait le parti nationaliste nigérian (N.P.N.), parti au pouvoir. L'ancien général Ojukwu, qui avait choisi Enugu, ancienne capitale du Biafra, pour donner sa première conférence de presse depuis son retour, en juin dernier, d'un exil de plus de douze ans en Côte-d'Ivoire, a également annoncé qu'il avait été désigné comme vice-président du parti.

M. Ojukwu s'est efforcé d'expliquer à la presse, comme il l'avait fait depuis plusieurs jours aux populations Ibo de la région, les raisons qui l'ont conduit à rejoindre le parti des « Nordistes » qui avaient écrasé la rébellion biafraise des Ibo, à l'issue d'une guerre civile qui fit de cinq cent mille à un million de morts, selon les estimations. Il a estimé que « *l'intérêt de la nation Ibo* » était de nouer une alliance avec les ethnies rivales du Nord pour faire progresser le pays.

[Gracié en mai 1982 par le président Shagari, l'ancien général Ojukwu était rentré en juin de la même année à Enugu, où il avait reçu un accueil triomphal de la part des Ibo.]



DIPLOMATIE

Un échec des négociations de Genève amènerait l'U.R.S.S. à « élever le niveau de l'équilibre stratégique »

affirme M. Gromyko en visite à Bonn

Au cours du dîner offert lundi 17 janvier à Bonn en son honneur, M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a réitéré la menace de déployer de nouveaux euromissiles en cas d'échec des négociations américano-soviétiques de Genève ; son collègue ouest-allemand, M. Genscher, a renouvelé l'offre occidentale de renonciation complète aux euromissiles (« option zéro »).

Bonn (*A.F.P.*). — En cas d'échec à Genève, « *l'équilibre* (entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S.) *sera de toute façon garanti, mais à un niveau plus élevé que maintenant* », a notamment déclaré M. Gromyko. Le ministre soviétique a précisé que « *la réalisation du programme de réarmement de l'OTAN* (qui prévoit le déploiement de 572 euromissiles fin 1983 dans cinq pays d'Europe occidentale) *constituerait pour le monde entier et pendant de longues années une confrontation nucléaire avec toutes les conséquences qui en résultent* ».

Moscou, a ajouté M. Gromyko, « *ne peut pas ignorer le fait que la R.F.A. est le seul Etat européen où le déploiement des fusées Pershing-2 est prévu, lesquelles peuvent en quelques minutes frapper des objectifs stratégiques situés profondément à l'intérieur de l'Union soviétique* ».

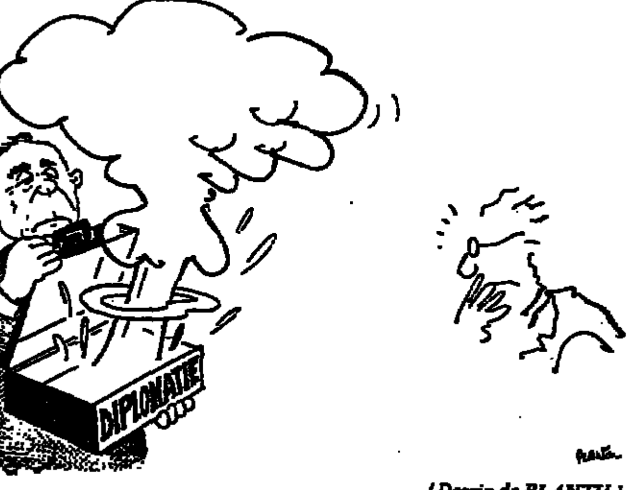
« *Nous disons ouvertement que tel n'est pas notre choix* » a-t-il dit. « *Nous préférerions un accord sur un abaissement du niveau de la confrontation militaire, et plus loin cet abaissement ira, mieux cela sera. C'est pourquoi nous faisons tout pour parvenir à un accord, aussi bien sur la réduction des armes nucléaires en Europe que sur les armes stratégiques.* » M. Gromyko a réaffirmé le rejet total par l'Union soviétique de la proposition américaine d'« option zéro ». « *La prétendue option zéro des Etats-Unis*, a-t-il dit, *qui signifie un désarmement unilatéral de l'Union-Sviétique, ne fait pas progresser d'un seul pas la solution du problème, nous avons proposé une « option zero » authentique* ». Le chef de la diplomatie soviétique a répété que « *l'Union soviétique était prête a ne conserver dans la zone européenne* (de l'U.R.S.S.) *que le même nombre de fusées que la Grande-Bretagne et la France, et d'autre part à procéder à une réduction du restant des fusées en Europe, y compris les fusées les plus modernes* (SS 20) ».

L'« option zéro » maintenue

« *Nous sommes également disposés à établir des plafonds identiques pour les avions porteurs de bombes nucléaires* (à capacité eurostratégique), a-t-il ajouté *nous sommes prêts à faire stationner les fusées à moyenne portée ; qui dépasseraient le chiffre fixé pour la zone européenne suffisamment loin en Sibérie, hors de portée d'Europe occidentale. Nous sommes enfin prêts à limiter quantitativement, sur la base de la réciprocité, le nombre des fusées tactiques, d'une portée allant jusqu'à mille kilomètres.* »

De son côté, M. Genscher a estimé que « *l'U.R.S.S. devrait accepter la proposition occidentale de renoncer complètement aux euromissiles.* » « *Une telle acceptation*, a-t-il dit, *serait le meilleur moyen de régler le problème des euromissiles.* »

« *La double décision de l'OTAN* (négociations avec l'U.R.S.S. sur le démantèlement des euromissiles, et, en cas d'échec, déploiement des nouvelles fusées de l'OTAN), a rappelé M. Genscher, *est la conséquence du développement inquiétant de l'arsenal eurostratégique soviétique, notamment en ce qui concerne les fusées SS-20. Les propositions de négociations contenues dans la double décision de l'OTAN soulignent la volonté des Occidentaux d'éviter le danger d'une nouvelle course aux armements.* »



(*Dessin de PLANTU.*)

Pourquoi des Pershing en R.F.A. seulement ?

En reprochant à l'Allemagne fédérale d'être le seul pays qui s'est promis d'héberger les missiles Pershing-II, ceux que Moscou considère les plus dangereux, M. Gromyko attire l'attention sur un aspect peu connu de la décision de l'OTAN de décembre 1979.

Celle-ci prévoit l'installation de 572 vecteurs nucléaires à moyenne portée, mais la majeure partie de ce nouvel arsenal est constituée de 464 missiles de croisière, sortes d'avions sans pilote volant à vitesse subsonique ; la République fédérale doit héberger 96 de ces engins, le restant étant réparti entre la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas et la Belgique. Mais les 108 Pershing-II, un missile balistique celui-là, dont le temps de vol ne dépasse pas six minutes, seront installés exclusivement en Allemagne.

La raison en est que ce missile est une version modernisée du Pershing-I, un engin également balistique portant une charge nucléaire à 750 kilomètres de distance, et dont 180 exemplaires ont été installés en R.F.A. entre 1969 et 1971 : 108 sont à la disposition exclusive du commandement américain en Europe, 72 sont contrôlés par l'armée de l'air allemande, ce qui donne au gouvernement de Bonn un droit de veto sur leur emploi. Ce sont les premiers, installés sur les bases américaines de Heilbronn, Mutlangen et Neu-Ulm, qui seront remplacés par des Pershing-II.

La portée de ce nouvel engin est considérablement allongée par rapport à son devancier : 1 750 kilomètres au lieu de 750. Il pourra atteindre le territoire soviétique (sans pouvoir viser Moscou toutefois), et c'est ce qui fait la différence aux yeux de M. Gromyko : apparemment, le fait que les Pershing-I visaient depuis plus de dix ans les alliés allemands, polonais et tchèques de l'U.R.S.S. n'était pas jugé aussi inquiétant... — M. T.

● *M. Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie*, a déclaré lundi 17 janvier sur France-Inter : « *Il serait déraisonnable, dans l'état actuel de l'équilibre mondial, que l'Europe ne pense pas désormais à assurer elle-même sa propre défense.* » « *Je suis pour une défense européenne à travers la force de dissuasion française* », a-t-il ajouté.

● *Le gouvernement américain* a réaffirmé, lundi 17 janvier, que les négociations sur la réduction des armes nucléaires en Europe n'avaient pas encore fait de progrès à cause de la volonté de l'Union soviétique de conserver l'« *avantage massif* » qu'elle a pris dans ce domaine. Dans le même temps, les Etats-Unis ont répété leur attachement à l'« *option zéro* » pour éliminer les fusées nucléaires de portée intermédiaire en Europe. « *Le gouvernement soviétique a démontré qu'il n'était pas disposé à accepter un autre résultat que la préservation de son avantage massif* », ont dit les porte-parole de la Maison Blanche et du département d'Etat dans des déclarations identiques. — (*A.F.P.*)

● *Une délégation de sénateurs français*, conduite par un vice-président du Sénat, M. Robert Laucournet (P.S.), a été reçue le samedi 15 janvier à Pékin, où elle était arrivée la veille, par M. Peng Cheng, vice-président de l'Assemblée nationale populaire. La délégation, qui appartient au groupe d'amitié France-Chine du Sénat, comprend, outre M. Laucournet, MM. Hubert Martin (R.I., Meurthe-et-Moselle), Jean Béranger (M.R.G., Yvelines), Jean Garcia (P.C., Seine-Saint-Denis), et Roland du Luart (R.I., Sarthe).

Les non-alignés demandent aux Etats-Unis d'adopter une « attitude constructive » en Amérique centrale

Managua (*A.F.P.*). — Les ministres des affaires étrangères des membres du bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, réunis à Managua pour étudier la situation en Amérique latine et dans les Caraïbes, ont appelé à un règlement négocié des conflits de la région, tout en condamnant vivement la politique de Washington.

Le communiqué qu'ils ont approuvé samedi 15 janvier, au terme de cinq jours de longs et parfois difficiles débats, sera soumis en mars prochain à New-Delhi, au septième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Mouvement. Ce document, en raison des efforts déployés tout au long de la réunion par de nombreux pays « modérés », est sensiblement moins violent à l'égard des Etats-Unis que ne l'était l'avant-projet rédigé par le Nicaragua (*le Monde* du 11 janvier). Plusieurs délégations, dont celles d'Oman, d'Egypte, du Zaïre, de Singapour ou du Bangladesh, ont mené campagne pour édulcorer le texte proposé par Managua. La rédaction finale reste dure envers Washington.

En ce qui concerne l'Amérique centrale, le communiqué lance « *un appel au gouvernement des Etats-Unis pour qu'il adopte une attitude constructive en faveur de la paix et du dialogue avec le Nicaragua* », et qu'il contribue « *à un règlement politique et négocié des problèmes de la région* ». D'autre part, les ministres demandent aux Etats-Unis d'« *assumer une attitude constructive qui contribue au règlement pacifique du conflit* » au Salvador. Les participants à la réunion reconnaissent le Front démocratique et révolutionnaire et sa branche armée, le Front Farabundo-Marti de libération nationale (F.D.R.-F.M.L.N.) comme l'« *une* » des « *forces représentatives* » de ce pays.

Le texte indique aussi que les ministres manifestent leur « *intérêt* » à l'égard de diverses initiatives en faveur de la paix en Amérique centrale engagées par le Panama, le Venezuela, le Mexique, la Colombie ou la France. Abordant le conflit au Nicaragua, il condamne « *l'utilisation du territoire des Etats-Unis et des pays voisins pour l'entraînement des forces contre-révolutionnaires* ». Il s'en prend également aux « *attaques systématiques que lancent contre le Nicaragua, par la frontière nord* (le Honduras, qui n'est pas cité expressément, semble ici visé) *des bandes armées d'ex-gardes somozistes* ». Ces derniers passages sont cependant moins virulents que ne le souhaitait Managua, puisque l'avant-projet nicaraguayen affirmait que ces actions étaient « *montées, financées et dirigées par l'actuel gouvernement américain* ».

Les ministres réaffirment le soutien déjà exprimé par les non-alignés à la revendication argentine de souveraineté sur les Malouines et dénoncent « *la présence militaire et navale massive et l'activité du Royaume-Uni* » dans la région. Ils appellent Buenos-Aires et Londres à reprendre les négociations avec la participation du secrétaire général de l'ONU, M. Perez De Cuellar.

A propos de l'Afrique du Sud, le communiqué final « *appelle les pays latino-américains qui auraient encore des relations politiques et militaires avec l'Afrique du Sud à les rompre sans retard* ».

Les participants à la réunion de Managua condamnent, en outre, « *l'ingérence israélienne (...) en Amérique latine* », notamment « *les transactions d'armements entre Israël et certains pays de la région* ».

Le communiqué affirme par ailleurs qu'Israël « *a franchi l'ultime étape de l'impérialisme et du racisme par son occupation d'une partie du Liban, son agression contre les peuples libanais et palestinien et les massacres commis contre le peuple palestinien* ».

A TRAVERS LE MONDE

Danemark

● VIOLENTS INCIDENTS ENTRE DOCKERS GRÉVISTE ET POLICIERS. — En grève depuis un mois dans la plupart des ports danois pour protester contre la *diminution des allocations de chômage partiel*, les dockers ont tenté lundi 17 janvier d'empêcher le transport par route de produits alimentaires vers des ports ouest-allemands. Cinq personnes ont été hospitalisées et plusieurs autres légèrement blessées à la suite de l'intervention de cent trente policiers contre cinq cents dockers qui bloquaient les camions à Padborg, à la frontière germano-danoise. En décembre, un camionneur avait été tué au cours d'un des affrontements causés par cette grève. — (*A.P.*)

Egypte

● LES AVOCATS DE M. ESMAT EL SADATE, frère de *l'ancien président égyptien* Anouar el Sadate, accusé ainsi que des proches parents de « *malversations* » et de « *trafic d'influence* », ont décidé, dimanche 16 janvier, de se retirer du procès au terme de sa sixième audience. Le collectif de défense, composé notamment de MM. Abdelmoneim el Cherkaoui et Atef el Husseini, a estimé que le président du tribunal de l'éthique ne lui a pas permis de « *mener librement l'interrogatoire* » d'un des témoins à charge cité par l'accusation. La cour a décidé de désigner cinq avocats d'office et de poursuivre le procès, dont la prochaine audience doit s'ouvrir mardi 18 janvier. (*A.F.P.*)

El Salvador

● OCCUPATION D'UNE VILLE PAR LA GUÉRILLA. — Le Front Farabundo Marti de libération nationale a annoncé s'être emparé de la localité de Jocoatique, la seconde place forte après San-Francisco-Gotera, dans le département de Morazan, dans le nord-est du pays. Trois cent cinquante militaires stationnés dans la localité auraient abandonné leurs positions, permettant aux insurgés d'en prendre le contrôle total.

Mexique

● DISSOLUTON DE LA POLICE SECRÈTE. — Le gouvernement mexicain a dissous la police secrète de Mexico ; mille cinq cents fonctionnaires appartenaient à ce corps spécial officiellement appelé division d'investigation pour la prévention de la délinquance. Cette tâche sera maintenant confiée à la police judiciaire fédérale, elle aussi critiquée pour ses abus et sa corruption à l'égal de la police politique. — (*A.P.*).

Pérou

● SANGLANT AFFRONTEMENT ENTRE L'ARMÉE ET LA GUÉRILLA. — Quinze guérilleros ont été tués samedi 15 janvier, lors d'un affrontement avec l'armée dans une propriété agricole du district d'Urupa, à 140 kilomètres d'Ayacucho. Les insurgés avaient attaqué et occupé la propriété située dans un secteur montagneux. Par ailleurs, un commando du Sentier lumineux a pénétré dans un village du département d'Ayacucho et a réuni la population pour l'inciter à rejoindre la lutte armée.

Enfin, selon la police, une dirigeante importante du Sentier, Carlota Tello Cutti, dite la « Camarade Clara », a été tuée le vendredi 14 au cours d'un affrontement dans les Andes. — (*A.F.P., Reuter.*)

Tunisie

● L'HEBDOMADAIRE INDEPENDANT « REALITES » a été suspendu le samedi 15 janvier, pour six mois, sur décision du parquet de Tunis. Cette mesure, qui n'a pas été annoncée officiellement, aurait été prise à la suite de la publication d'un article relatif à la nouvelle réglementation fiscale, jugé diffamatoire à l'égard du ministre du plan et des finances. Un autre hebdomadaire, *El Wahda* (*l'Unité*), avait été suspendu pour une même période, voilà moins d'un mois (*le Monde* du 28 décembre). — (*Corresp.*)

Zimbabwe

● DISTRIBUTION D'ARMES A DES FERMIERS BLANCS. — Le gouvernement du Zimbabwe *a distribué des armes à certains* fermiers blancs du Matabeleland, afin de mieux assurer leur protection contre des dissidents responsables d'une série de meurtres dans la province, notamment de cinq Blancs à la fin de l'année.



VINGT ANS APRÈS LA SIGNATURE DU TRAITÉ FRANCO-ALLEMAND

Promesses et craintes d'hier, réalités d'aujourd'hui

Pour la célébration du vingtième anniversaire du traité de coopération franco-allemand du 22 janvier 1963, M. Mitterrand se rendra à Bonn jeudi 20 janvier, et le chancelier Kohl se rendra à Paris le lendemain. M. Mitterrand prononcera un discours devant le Bundestag, et participera à une émission télévisée avec le chancelier, après avoir déposé une gerbe au monument élevé à la mémoire des *« victimes de la guerre et de la tyrannie »*.

Le lendemain à Paris, le chancelier Kohl sera reçu à déjeuner par M. Mitterrand, après s'être rendu à l'Arc de triomphe, et prononcera un discours à l'hôtel de la Monnaie. Puis le président et le chancelier assisteront à un concert à Saint-Louis des Invalides.

Dans un article publié dimanche 16 janvier dans l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, M. Mitterrand affirme notamment que *« l'amitié franco-allemande est le fondement sur lequel nous bâtirons ensemble l'Europe de demain »*. Après avoir affirmé que *« l'Allemagne d'aujourd'hui, comme la France, est une démocratie vivante »*, M. Mitterrand conclut : *« Il est fondamental que nous prenions davantage conscience de nos intérêts communs d'Européens qu'il n'est pas illégitime de défendre solidairement. »*

Un *« ersatz »* : l'expression d'Edmond Jouve (1) pour désigner le traité franco-allemand du 22 janvier 1963 est juste. C'est faute d'avoir pu mettre en œuvre l'idée qu'il se faisait de l'union européenne que de Gaulle se contenta de ce succédané au goût germanique.

Une boutade lui était alors attribuée : *« Si nous ne pouvons faire l'Europe à six* (avec les fondateurs du Marché commun), *nous la ferons à deux* (avec l'Allemagne fédérale) *et si nous ne pouvons la faire à deux, nous la ferons tout seuls. »* Paradoxe à peine caricatural pour qui *« faire l'Europe »* ne consistait pas à rassembler n'importe qui, n'importe comment, mais à affirmer indépendance et spécificité.

Quatre ans de tractations infructueuses avaient démontré qu'à six l'Europe selon de Gaulle, l'Europe des Etats, fondée sur la coopération d'Etats souverains, organisée par des réunions régulières et fréquentes des gouvernements, ne verrait jamais le jour. Force était de se satisfaire d'une Europe à deux. Pour de Gaulle, c'était l'essentiel, l'entente franco-allemande étant le fondement nécessaire de toute construction plus vaste. Dès 1949, il appelait à *« une entente directe et pratique »* entre les deux peuples. *« Il y aura ou il n'y aura pas d'Europe*, disait-il, *suivant qu'un accord sans intermédiaire sera ou non possible entre Germains et Gaulois. »*

C'est Adenauer qui, avant de prendre sa retraite, lui proposa de donner à leur entente d'homme à homme une forme juridique qui engagerait leurs successeurs, celle d'un traité soumis à ratification parlementaire. Précaution qui n'allait pas sans risques mais qui se révéla utile.

Le *« traité sur la coopération franco-allemande »*, signé par le président de la République et le chancelier le 22 janvier 1963, à l'Elysée, est sommaire. Il est précédé, sous forme d'une *« déclaration »*, d'un exposé des motifs : *« fin d'une rivalité séculaire »*, *« réconciliation historique »*, *« solidarité »*, *« rôle déterminant de la jeunesse »*, *« étape indispensable sur la voie de l'Europe unie »*.

L'« axe » en accusation

Le texte du traité proprement dit « tire à la ligne ». Il dispose que pour l'exécution d'un *« programme »* de coopération, les chefs d'Etat et de gouvernement se réuniront *« chaque fois que cela sera nécessaire et, en principe au moins deux fois par an »*, les ministres des affaires étrangères, de la défense et de l'éducation (ou le *« coordonnateur »* allemand dans ce domaine) au moins tous les trois mois, les chefs d'état-major et les responsables de la jeunesse au moins tous les deux mois.

Suit le *« programme »*. Dans le domaine des affaires étrangères, il énumère des généralités. Dans celui de la défense, il prévoit que les autorités compétentes rapprocheront leurs doctrines, que les échanges de personnel *« seront multipliés »*, que les deux gouvernements organiseront *« un travail en commun dès le stade de l'élaboration »* des projets d'armement. En matière d'éducation, l'enseignement des deux langues sera développé dans l'un et l'autre pays, des équivalences des examens et des diplômes seront établies, la coopération scientifique sera développée et les échanges de jeunes, multipliés.

C'est peu dire que le traité ne souleva nulle part l'enthousiasme. Pour M. Duverger, c'est *« l'accord des Burgraves dont le contenu est proche de zéro »* (*le Monde* du 29 janvier 1963). Selon Guy Mollet *« il ne sert pas le rapprochement franco-allemand »*. A M. Maurice Faure, il rappelle les rencontres de souverains par lesquelles le traité de la Sainte Alliance (1815) voulait « assurer le bonheur du monde ». M. Edgar Faure le juge *« démodé »*. *« Il évoque*, dit le futur ministre de de Gaulle — *la fameuse théorie classique sur le « plein du vide ».*

M. Mitterrand, lui, le juge carrément dangereux : *« Vous faites de l'Allemagne*, dit-il devant l'Assemblée nationale le 24 janvier 1963, *le leader et, au moment où vous affirmez que ce rôle est le nôtre, vous venez de le concéder. Je ne vois pas ce que la France a gagné en prestige dans cette affaire, mais je vois ce qu'elle a perdu en crédit »*. Pourtant le futur président de la République, après avoir voté l'ajournement, s'abstiendra lors du vote de la loi de ratification (13 juin) (2). Le gouvernement soviétique envoie une vigoureuse protestation au gouvernement français. P. H. Spaak, ancien secrétaire général de l'OTAN, confie... aux *Izvestia* (15 mai) que le traité est *« une mauvaise chose »* et qu'*« il n'est pas un facteur d'apaisement »*. La presse britannique est la plus féroce. Le traité coïncide avec ce qu'on appelle *« le veto »* contre l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, et l'*Economist* se demande s'il ne s'agit pas d'un *renversement des alliances »*.

En Allemagne fédérale, même si l'opinion est favorable à la réconciliation franco-allemande, une manœuvre subtile réduit fortement la valeur *politique* du traité. Le Bundestag le ratifie à la quasi-unanimité, mais en lui adjoignant un *« préambule »* qui, pour être dénué de valeur contractuelle, n'en affirme pas moins des priorités étrangères au texte signé à Paris : alliance atlantique intégrée, *construction* communautaire orthodoxe incluant la Grande-Bretagne (incompatibilité évidente qu'il était alors de bon ton de méconnaître).

En somme, sauf pour les gaullistes et sympathisants, majoritaires *en France mais rares à l'étranger*, qui estiment que *« le couple France-Allemagne »* est *« un exemple »* destiné à *« relancer l'Europe »*, le traité de l'Elysée est soit insignifiant, soit l'amorce d'un *« axe Paris-Bonn »* qui menace l'Europe et la paix.

Vingt ans après, qu'en est-il de ces promesses et de ces craintes ?

Une réussite institutionnelle

Une évidence : institutionnellement, le traité est une réussite. *« Au moins deux fois par an »*, et en fait beaucoup plus souvent, le président français et le chancelier fédéral allemand, et plus fréquemment encore leurs ministres des affaires étrangères, se réunissent. Aucun changement de personne ou de majorité n'a remis cette pratique en cause. L'arrivée de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, celle de M. Mitterrand, celle de M. Kohl à la Chancellerie, *ont été suivies dans les heures ou les jours suivants d'un sommet franco-allemand.*

Dans les domaines de la défense et de l'éducation, les dispositions institutionnelles cependant n'ont pas été respectées. Les rencontres des ministres et responsables n'ont jamais été régulières et se sont de plus en plus espacées. Il est vrai que s'est instituée dès le début une pratique *que les signataires n'avaient pas envisagée* : celle de tenir à l'occasion des sommets de véritables conseils des ministres franco-allemands, auxquels prennent part de nombreux ministres, dont, parfois mais pas toujours, ceux de la défense et de l'éducation. Que la renonciation à la régularité, à une mécanique de consultations obligatoire soit l'effet ou la cause d'un manquement au traité, il reste que dans le domaine de la défense tout particulièrement, la coopération franco-allemande laisse gravement à désirer.

En dépit de ces imperfections, l'exemplarité a joué. La pratique des sommets et consultations ministérielles périodiques a gagné les relations franco-britanniques, franco-italiennes et même, dans les *périodes fastes, franco-soviétiques*. Elle a gagné surtout la Communauté européenne, dont les conseils *européens triannuels, clé de voûte* du projet d'*« Europe des Etats »* de de Gaulle, sont devenus l'instance politique suprême, *tandis que* des réunions ministérielles de *« coopération politique »*, cinq ou six fois par an ou plus, couvrant toutes les activités non communautaires, complètent le dispositif.

Peut-on prétendre que sans le traité de l'Elysée le cours de l'histoire eût été le même ? Rien n'est moins sûr. A plusieurs reprises, il s'en fallut de peu que Paris et Bonn ne prissent des chemins diamétralement divergents. En 1965, pendant la crise de la *« chaise vide »* ; en *1966-1967*, quand de Gaulle, simultanément, se faisait acclamer à Moscou, retirait la France de l'intégration atlantique, exigeait de la R.F.A. qu'elle prie la France de maintenir ses troupes outre-Rhin et opposait *un nouveau veto à la Grande-Bretagne*, seuls les engagements formels du traité de l'Elysée, qu'aucun partenaire ne voulait prendre la responsabilité de rompre, maintinrent le contact à un niveau suffisant pour éviter une crise. Le risque d'une divergence difficile à contrôler fut à peine moins grand quand au début des années 70, en riposte au chancelier Brandt, qui donnait *priorité* à l'Ostpolitik, Georges Pompidou jouait la carte britannique.

Nul ne conteste plus l'effet bénéfique de l'entente franco-allemande sur la construction européenne. Il *s'est manifesté dans toutes les occasions* importantes, pour résister aux coups de boutoir britanniques par exemple ou *pour mettre sur pied* le Système monétaire européen, conçu par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt *au sommet d'Aix-la-Chapelle* de 1977.

Dans les relations économiques, il est difficile de départager ce qui revient à la coopération bilatérale et à la Communauté. Les deux pays sont les premiers partenaires l'un de l'autre (3). Le commerce franco-allemand forme le flux intercommunautaire le plus important et celui qui, semble-t-il, progresse le plus. Il est passé de 12,8 milliards en 1962 à 217 milliards (estimation pour 1982), en francs *il est vrai* inconstants et tandis que le déficit français, quasi nul en 1962 (200 millions de francs), se creusait (*17 milliards* en 1980, 37 en 1982) et que le franc décrochait de plus en plus du mark (*1,22 F en 1962, 2,83 F aujourd'hui*).

Dans les industries de pointe la coopération est très active : satellite de *télévision (qui doit être opérationnel en 1984)*, énergie nucléaire (retraitement, surgénérateur), *industries aéronautiques* et *spatiale* (l'Airbus et la fusée Ariane sont principalement des entreprises *franco-allemandes*).

En vingt ans, l'Office franco-allemand à la jeunesse, à lui seul, a organisé 4 500 000 échanges. Un millier de villes et de villages de chaque pays se sont jumelés. Contrairement à une opinion répandue et en *dépit de la concurrence de l'anglais*, dont la suprématie s'impose partout, l'enseignement des deux langues a progressé. *Bien que* le français ne soit plus enseigné comme première langue dans le nord de la R.F.A., 25 % des jeunes Allemands de l'ouest l'apprennent actuellement (1 400 000) contre 12,8 % (600 000) en 1962, auxquels s'ajoutent quelque 600 000 adultes des « universités populaires ». En France, 23,7 % des élèves du secondaire *apprennent* l'allemand *contre* 18,8 % en 1962. Ces pourcentages ont cependant tendance à régresser *depuis quelques années. Quant* aux équivalences de diplômes, elles restent très rares.

C'est dans le domaine militaire que le bilan est *le plus décevant*. On a vu comment les dispositions institutionnelles du traité ont été méconnues *et comment le Bundestag* prétendait marier, dans le « préambule » à la loi de ratification, l'eau et le feu, l'intégration atlantique et la défense proprement européenne inscrite en filigrane dans le traité. Les Etats-Unis n'allaient pas tarder à en tirer parti. Dès le 2 août 1963, M. Robert McNamara, ministre américain de la défense, obtint que le *gouvernement de Bonn* achète en armement américain l'équivalent du coût du stationnement *des forces américaines en Allemagne*, soit 1 300 millions de dollars de l'époque sur deux ans. Accord renouvelable, *bien entendu, dont la* coopération franco-allemande pour l'armement ne s'est pas encore re*mise*. J. Nobécourt écrivait alors dans *le Monde : « M. McNamara a obtenu l'application pratique, au bénéfice des Etats-Unis, des clauses théoriques de coopération militaire du traité franco-allemand. »*

La France et la R.F.A. ont pourtant construit les avions Transall et Alpha Jet et des missiles antichars, mais les grands projets — char, hélicoptère — sont aujourd'hui en panne. Le 13 janvier 1982, dans une lettre au chancelier Schmidt, M. Mitterrand réclamait *« une impulsion nouvelle »*. Un mois plus tard, au sommet du 25 février, tous deux en appelaient *« à l'esprit du traité franco-allemand »* pour décider *« des échanges de vues approfondis (...) sur les problèmes de sécurité »*. C'était la première tentative, encore modeste, pour sortir des limbes ce chapitre du traité de 1963. Elle doit se traduire avant chaque sommet par des réunions communes des ministres des affaires étrangères et de la défense... si le nouveau chancelier, M. Kohl, veut bien, c'est le cas de dire, chausser les bottes de son *prédécesseur*.

Le traité de l'Elysée n'a sans doute pas tenu toutes ses promesses, mais il a encore moins justifié les craintes *qu'il suscitait. Pour ne parler* que de la France (et sans oublier les mérites de Robert Schuman et *Jean Monnet*), *il a concouru à transformer radicalement* « l'ennemi héréditaire » en partenaire indispensable, respecté et souvent envié, pour son dynamisme économique et commercial, la stabilité de sa monnaie, le niveau de vie, entre autres. Ce qui *inquiète aujourd'hui, ce n'est pas* le bellicisme des « revanchards de Bonn », mais les tendances au pacifisme en R.F.A. *Qui l'eût cru* dans la France de 1963 ?

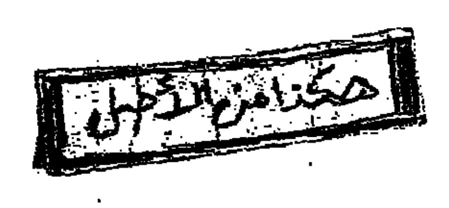
Le traité de l'Elysée a été *« une borne qui mesure le long et dur chemin vers l'Europe et non le signal d'une bifurcation qui éloignerait du but »*. C'était ce que pressentait l'éditorialiste du *Monde* commentant le 15 juin 1963 la ratification du traité.

MAURICE DELARUE.

(1) Auteur de *le Général de Gaulle et la construction de l'Europe (1967)*. Plusieurs des citations qui suivent lui sont empruntées.

(2) Seuls voteront contre les communistes les socialistes sauf deux et M. Tanguy-Prigent, non-inscrit.

(3) En chiffres bruts, les échanges germano-néerlandais sont plus importants mais ils incluent le pétrole importé en R.F.A. via Rotterdam.



PROCHE-ORIENT

LES POURPARLERS ISRAÉLO-LIBANAIS

Les négociateurs ont entamé la discussion de l'ordre du jour par l'examen du point prévoyant la « fin de l'état de guerre »

Les négociateurs libanais, israéliens et américains ont entamé, lundi 17 janvier, à Khaldé (sud de Beyrouth) la discussion détaillée de l'ordre du jour en cinq points adopté jeudi dernier par le Liban et Israël. Les travaux ont particulièrement porté sur la *« fin de l'état de guerre »* et, dans une moindre mesure, sur les *« arrangements de sécurité »*.

Le Liban et Israël avaient accepté, jeudi dernier, après trois semaines de négociations, un ordre du jour en cinq points : fin de l'état de guerre, arrangements de sécurité, cadre pour les relations mutuelles, programme de retraits complets des forces étrangères et garanties éventuelles.

Lundi, une commission a été formée pour examiner la question de la fin de l'état de guerre. D'autres commissions seront formées au fur et à mesure que les négociations progresseront, *précise un communiqué* rendu public à Khaldé. Les Libanais avaient exprimé le souhait que les cinq commissions soient créées immédiatement pour accélérer les négociations ; mais leur vœu n'a apparemment pas été exaucé.

Aucune indication n'a été fournie sur le résultat des travaux de la première commission, à laquelle s'était joint, en fin d'après-midi, M. Morris Draper, chef de la délégation américaine. Toutefois, de source libanaise bien informée, on indique que les points de vue israélien et libanais diffèrent en ce qui concerne la fin de l'état de guerre : le Liban désire que cette discussion repose sur l'accord d'armistice de 1949, qui a déjà établi la fin de l'état de belligérance entre les deux pays, mais Israël considère que cet accord d'armistice est caduc.

Venue enquêter sur les violations des droits de l'homme

M° MADELEINE LAFUE-VÉRON A ÉTÉ EXPULSÉE DU LIBAN

Nous avons reçu de M° Madeleine Lafue-Véron une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

La Fondation Bertrand-Russell pour la paix organisera au printemps à Paris et à Londres, des auditions publiques sur les violations des droits de l'homme survenues au Liban depuis le 4 juin 1982 et depuis 1967 dans les territoires occupés par Israël.

La Fondation m'avait envoyée au Liban pour obtenir informations et témoignages. Arrivée à Beyrouth le 7 janvier, le 15, j'ai été entourée par plusieurs membres de la sûreté nationale qui me conduisirent dans une pièce où avait déjà été enfermée une quaker américaine. Le colonel Naïm Farah, chef de la sûreté nationale, m'avertit qu'il allait m'emmener pour avoir un entretien avec le directeur de la sûreté. Il me dit d'abord que j'étais entrée au Liban avec un visa faux. Or, mon visa m'avait été délivré le 6 janvier au consulat libanais par l'ambassade du Liban en France sous le n° 124.

Au cours de la conversation, il mentionna que j'avais téléphoné pour essayer de le voir à M. Najah Wakim, avocat, et, depuis dix ans, député au Parlement, et qu'il s'agissait là de contacts politiques. Je lui signalai que j'avais aussi un rendez-vous pour le dimanche soir avec le premier ministre, M. Wazzan. J'ai refusé de le suivre avant d'avoir pris contact avec un membre de l'ambassade de France.

Après cinq heures de pourparlers, j'obtins la venue du premier conseiller de l'ambassade. *Je fus ensuite* emmenée avec la jeune américaine dans les locaux de la sûreté nationale à Beyrouth-Est. Puis le colonel Farah laissa partir la jeune femme en la convoquant pour le matin suivant : il lui dit qu'il l'autoriserait à *rester* au Liban à *condition* de lui fournir des informations.

Je passai la nuit sous surveillance rapprochée et, au matin, fut mise dans un avion pour Paris. Mention fut mise sur mon passeport que le directeur de la sûreté nationale m'interdisait l'entrée du Liban.

M. Arafat ne demande pas au Caire de renoncer aux accords de Camp David

● *AU CAIRE*, l'hebdomadaire égyptien *Al Ahram al Iktissadi*, a publié mardi une interview de M. Yasser Arafat dans laquelle le chef de O.L.P. énonce les conditions d'une éventuelle normalisation des relations entre la centrale palestinienne et l'Egypte. M. Arafat demande notamment que Le Caire reconnaisse la représentativité de O.L.P.

Il exprime en outre le souhait que le président Moubarak ne lui demande pas de *« reconnaître unilatéralement Israël »*, de même que l'O.L.P. ne *« demande pas au Caire de renoncer aux accords de Camp David ». « Celui qui demande à l'Egypte de renoncer à Camp David, alors qu'il existe actuellement un déséquilibre stratégique effrayant au profit d'Israël, ne cherche en fait qu'à provoquer une nouvelle catastrophe arabe »*, poursuit le leader de l'O.L.P., qui réaffirme dans des termes très chaleureux que l'Egypte devrait *« reprendre son poste de direction* [dans le monde arabe] *« qu'aucun prétendant n'a réussi à remplir (...) » « Je souhaite que l'Egypte nous protège des loups sionistes et des chiens arabes »*, a indiqué M. Arafat.

Evoquant le rétablissement des relations arabo-égyptiennes, le président de l'O.L.P. a enfin suggéré une entente entre l'Egypte, l'O.L.P., la Jordanie, l'Arabie Saoudite, l'Irak et l'Algérie, pour *« mettre fin à la dégradation de la situation arabe et faire face à l'implacable expansion israélienne »*. Il a indiqué à ce propos que l'objectif *« dans l'immédiat et dans un proche avenir n'est pas de faire la guerre à Israël mais uniquement de se placer ensemble dans une position défensive »*.

MM. Ford et Carter contre les implantations dans les territoires occupés

● A WASHINGTON, deux anciens présidents des États-Unis, MM. Gerald Ford et Jimmy Carter, estiment, dans un article commun, que la poursuite par Israël des implantations de colonies de peuplement dans les territoires occupés constitue l'*« obstacle majeur »* à la paix au Proche-Orient.

Dans cet article publié dans le dernier numéro du *Reader's Digest*, MM. Ford et Carter écrivent que, quelles que soient les déclarations d'intention du gouvernement de M. Begin, il apparaît évident *« au monde arabe et même au-delà, que les dirigeants israéliens ont simplement choisi de s'emparer de ces territoires et de les conserver par la force »*.

« Cette politique, ajoutent-ils, *est l'obstacle majeur à toute initiative arabe modérée pour parvenir à une solution pacifique du conflit. »*

M. Ford (républicain) et M. Carter (démocrate), qui s'étaient affrontés lors de l'élection présidentielle de 1976, ont intitulé leur article « Le temps du courage au Proche-Orient », car, selon eux, Israéliens et Arabes *doivent* maintenant faire des concessions réciproques importantes pour la paix. En contrepartie d'un retrait israélien des territoires occupés, il faut, écrivent-ils, que les pays arabes modérés reconnaissent Israël et engagent avec lui des négociations pour la création d'une patrie palestinienne.

L'Union soviétique a bien livré une douzaine de missiles antiaériens Sam-5 à la Syrie et s'apprête à les installer, a-t-on indiqué lundi à Washington de source proche des services de renseignements américains, confirmant des informations en provenance d'Israël. Ces missiles, qui ont une portée de 240 à 300 kilomètres et peuvent atteindre les espaces aériens d'Israël et du Liban, ont été débarqués la semaine dernière dans le port syrien de Tartous. Selon Washington, il faut en outre s'attendre à un renforcement prochain de la présence militaire soviétique en Syrie ou se trouvent déjà près de deux mille cinq cents conseillers soviétiques. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Huit candidats démocrates sont déjà en lice pour l'élection présidentielle de 1984

Washington. — La campagne présidentielle américaine n'avait jamais commencé aussi tôt, avec autant de candidats démocrates plus ou moins déclarés. On en compte déjà huit : MM. Reubin Askew, ancien gouverneur de la Floride ; Dale Bumpers, sénateur de l'Arizona ; Alan Cranston, sénateur de la Californie ; John Glenn, sénateur de l'Ohio ; Gary Hart, sénateur du Colorado ; Ernest Hollings, sénateur de la Caroline du Sud ; Walter Mondale, ancien vice-président, et Morris Udall, représentant de l'Arizona.

De notre correspondant

Sept d'entre eux étaient présents à San-Diego, dimanche 16 janvier, pour une convention des démocrates de Californie. Seul l'ancien gouverneur de la Floride avait décliné l'invitation. Autre absence remarquée : celle du sénateur Edward Kennedy. Mais que serait-il venu y faire, alors qu'il s'est officiellement retiré de la course à la Maison Blanche le 1er décembre dernier (*le Monde* du 3 décembre).

A San-Diego, chacune des vedettes a fait son discours et donné une conférence de presse, puis on a voté. L'enfant du pays, M. Cranston, est arrivé en tête avec 59,2 % des préférences, suivi par MM. Mondale (23,4 %), Glenn (5,1 %) et Hart (4,8 %). Mais la victoire de M. Cranston n'a pas grande signification. Seul M. Mondale *a fait vibrer les mille sept cents* délégués, confirmant sa position de numéro un.

L'empressement des démocrates peut paraître curieux. Leur convention nationale, destinée à choisir un candidat, n'aura lieu qu'en juillet 1984, quatre mois avant l'élection présidentielle. Et on est encore à cinquante-neuf semaines du « caucus » de l'Iowa, qui ouvre traditionnellement les primaires.

Première explication : aucun des postulants n'est, comme M. Kennedy, *une figure nationale*. Ils doivent tous se faire connaître, et cela prend du temps. Contrairement aux candidats potentiels républicains — contraints d'attendre la décision de M. Reagan, — les démocrates n'ont pas besoin de se cacher. Seule la tactique interdit à plusieurs d'entre eux d'avouer qu'ils possèdent déjà une équipe électorale et un trésor de guerre.

Un centriste sans passé

Deuxième raison de cet empressement : les campagnes présidentielles sont de plus en plus coûteuses. M. Mondale aurait évalué son budget à 26 millions de dollars rien que pour les primaires. Un candidat doit occuper le terrain assez vite pour mettre en place le mécanisme qui lui *permettra de recueillir le plus* d'argent possible. Depuis le 1er janvier, chacun peut briguer des fonds fédéraux, à condition d'avoir déjà recueilli 100 000 dollars dans vingt Etats différents. Le Trésor lui versera dans ce cas une somme équivalente à chaque contribution privée non supérieure à 250 dollars.

La liste des postulants démocrates n'est sans doute pas close. D'autres attendent, dans l'ombre, pour se décider. On cite parmi eux M. George McGovern, candidat malheureux en 1972. Un seul nom paraît exclu : celui de M. Carter qu'on croit sur parole lorsqu'il affirme ne plus avoir d'ambition présidentielle.

Le retrait de M. Kennedy a créé un problème : vers qui va se tourner maintenant le public libéral — au sens américain du terme — qui s'identifiait au sénateur du Massachusetts ? Plusieurs candidats lui ont immédiatement tendu les bras, se déclarant très sensibles au danger nucléaire, à la défense des déshérités... mais personne n'ose aller trop loin dans ce sens, car les démocrates cherchent un centriste pour 1984, un centriste sans passé, qui ne serait pas identifié à la politique sociale des années 60 et ne permettrait pas aux reaganiens d'engager un débat idéologique, comme cela aurait été certainement le cas avec M. Kennedy.

● *M. Walter Mondale* est entré en lice depuis quelques mois. On l'a vu se démarquer le plus possible de son ancien patron. Il recommande le dialogue, avec Moscou et des idées protectionnistes qui le font bien voir des syndicats. Il ne manque à ce professionnel de cinquante et un ans que le don — partagé, quoique de façon très différente, par MM. Reagan, Kennedy et Carter — d'intriguer les Américains, de les séduire ou de les faire rêver.

● *M. John Glenn* s'est hissé à la deuxième place sans raison évidente. Principal atout : il fut, comme astronaute, un héros national. Sénateur depuis huit ans, il a obtenu un nombre record de suffrages dans l'Ohio. M. Glenn, âgé de soixante et un ans, a l'avantage d'être un *parfait* centriste. Ses amis voient déjà en lui un « Eisenhower démocrate ». Mais ils sont les seuls à ne pas le trouver très terne.

● *M. Alan Cranston* a tout fait pour provoquer un vote à la convention de San-Diego. Il lui fallait démonter sa popularité dans son propre Etat, condition *sine qua non* pour engager une course à la Maison blanche. Sa candidature suscite jusqu'à présent beaucoup de scepticisme. On lui reproche d'être trop vieux (soixante-huit ans). Il fait du jogging tous les jours pour démontrer le contraire. Ce vétéran du Congrès espère attirer les militants antinucléaires. Mais, prudent, il se dit « progressiste » et non libéral.

● *M. Gary Hart*, lui, chercherait plutôt à se vieillir, à cause de ses quarante-cinq ans et de son physique de jeune premier. Libéral ? Sans aucun doute. Mais M. Hart défend un programme contradictoire dans lequel on se perd un peu. En matière militaire, par exemple, il préconise à la fois un réarmement massif et des négociations audacieuses avec les soviétiques.

La « couleur » du démocrate qui l'emportera à la convention pourrait dépendre de la conjoncture économique. Si la situation est meilleure en 1984, le choix d'un centriste s'imposera un peu plus. Si les « reaganomics » donnent des résultats catastrophiques, la convention pourrait être tentée de choisir un anti-Reagan, c'est-à-dire un libéral.

Curieusement, aucun des huit postulants actuels *ne représente* la droite démocrate. Laissera-t-on celle-ci, qui est assez forte dans le Sud, basculer dans le camp républicain ? Encore faut-il voir qui sera l'autre candidat. Si M. Reagan renonce à briguer un deuxième mandat, c'est probablement un centriste qui obtiendra la nomination républicaine, comme M. George Bush, le vice-président, M. Howard Baker, le chef de la majorité au Sénat, ou M. Robert Dole, le président de la commission des finances.

Les primaires vont être marquées par une nouveauté importante : le choix syndical. L'A.F.L.-C.I.O. a décidé, en effet, de désigner, en décembre 1983, le meilleur candidat démocrate. Ces « pré-primaires » pourraient avoir une forte influence, mais aussi un effet boomerang. L'élu de la centrale syndicale aura beaucoup de mal à affirmer son indépendance et à s'attirer les sympathies d'autres groupes d'intérêt. Et qu'adviendrait-il de l'A.F.L.-C.I.O. elle-même si son candidat ne l'emportait pas à la convention ? Ce serait démontrer son manque d'influence politique, déjà constaté en 1980 lorsque 44 % des membres de cette centrale avaient désobéi aux consignes et voté pour M. Reagan.

ROBERT SOLÉ.

Chili

La liste des exilés autorisés à rentrer provoque la déception des organisations humanitaires

De notre envoyé spécial

Santiago. — Nouvelle déception chez les organisations de défense des droits de l'homme après la publication, vendredi 14 janvier, d'une deuxième liste de soixante-dix-neuf Chiliens autorisés à rentrer dans leur pays. Celles-ci jugent ce chiffre insuffisant et soulignent qu'aucune *personnalité politique ne figure parmi les bénéficiaires de cette mesure.*

Elles font, d'autre part, remarquer que nombre d'entre eux avaient quitté volontairement le Chili. *« Dans de très nombreux cas, il s'agit de personnes qui ignoraient qu'elles ne pouvaient pas retourner dans leur pays. Il est absolument nécessaire que les autorités publient la liste de tous ceux qui sont privés du droit de vivre dans leur patrie »*, nous a déclaré le secrétaire exécutif du vicariat de la solidarité, une organisation qui dépend de l'archevêché de Santiago.

La décision du général Pinochet de constituer *« une commission de haut niveau »* chargée de faire *« des propositions concrètes »* en vue de résoudre le problème des exilés avait été bien accueillie par l'Eglise catholique et l'ensemble des organisations humanitaires. Le chef de l'Etat n'avait-il pas fait un premier pas vers la réconciliation en déclarant, le 25 octobre dernier, que *« la grandeur de la patrie requiert la présence de tous ses enfants »* ? Mais le ministre de l'intérieur, le général Enrique Montero, avait précisé que les exilés *« devraient reconnaître expressément la légitimité du gouvernement et de la Constitution de 1980 »*.

Un retour massif des *37 444 Chiliens (1) qui*, selon le Comité pour le retour des exilés, ont été expulsés ou bannis paraissait donc exclu. Il était clair, d'autre part, que la commission n'aurait qu'un rôle consultatif et que le général Pinochet déciderait de façon discrétionnaire qui serait autorisé à rentrer. Il n'empêche que cette décision avait impressionné une opinion publique peu accoutumée aux gestes de générosité du gouvernement en matière de droits de l'homme.

Les Chiliens ont dû rapidement déchanter. Seules cent vingt-cinq personnes figuraient sur la liste diffusée le 24 décembre. Le 29 décembre, le général Pinochet procédait à la dissolution de la commission, sans communiquer les résultats de ses travaux. Selon les responsables des organisations de défense des droits de l'homme, le chef de l'Etat aurait pris cette décision à la suite de l'approbation par l'Assemblée générale des Nations unies d'une résolution dénonçant *« de graves et systématiques violations des droits de l'homme au Chili »*. Ils sont aujourd'hui convaincus que la constitution de la commission obéissait beaucoup plus à un calcul politique qu'à une réelle volonté d'apaisement. A preuve, affirment-ils, l'exil forcé, au début de décembre, de deux dirigeants syndicaux, M. Manuel Bustos et M. Hector Cuevas, et celui du président de l'Association nationale des producteurs de blé, M. Carlos Podlech.

JACQUES DESPRÉS.

(1) Ce chiffre ne comprend pas ceux qui ont fait l'objet d'une mesure de bannissement après avoir quitté le pays dans des conditions normales.

● RECTIFICATIF. — *Les représentants* en France de la Convergence socialiste du Chili nous font savoir que cette nouvelle formation politique n'appartient pas au PRODEN, organisation de regroupement démocratique, contrairement à ce que nous avions indiqué dans notre article *(le Monde* daté 9-10 janvier). Une mise au point de la Convergence socialiste a été publiée dans l'hebdomadaire chilien *Hoy* du 4 janvier.

ASIE

Malaisie

UNE QUARANTAINE DE PENDAISONS EN TROIS ANS

Une délégation internationale de juristes demande l'assouplissement de la législation d'exception

Deux personnes ont été pendues, ce mardi 18 janvier, à Kuala-Lumpur pour possession illégale d'armes à feu. Parmi elles se trouvait M. Tan Chay Wa, *citoyen singapourien condamné à mort il y a deux ans,* et que le gouvernement belge et la CIMADE (organisme humanitaire protestant français) avaient proposé d'adopter (*le Monde* du 29 mai 1982). Trois autres condamnés attendent d'être exécutés.

Trente et une personnes avaient été pendues pour délits de droit commun (trafic de drogue...) *ou* politiques de 1980 à mai 1982 et, au moins neuf autres, dont une femme, depuis cette date. Au même moment, une mission internationale d'avocats envoyés en Malaisie par la Fédération internationale des droits de l'homme (1) *vient de rendre public un* rapport sur la détention politique et les procédures d'exception en vigueur en Malaisie.

La législation d'exception malaisienne, en grande partie héritée de la période coloniale britannique, prévoit des mesures extrêmement sévères envers les personnes soupçonnées de terrorisme ou de soutien à celui-ci. Tout d'abord, l'ISA (Internal Security Act) promulgué en *1960*, alors que la *Malaisie* vivait encore en état d'urgence pour faire *face à l'insurrection communiste,* prévoit la détention sans jugement, *sans motif* et *sans mandat* d'arrêt, pour une période de cent soixante jours – qui peut être prolongée pendant des années, certaines personnes étant dans des camps depuis plus de six ans – pour tout individu *« dont on a raison de croire qu'il a agi, était sur le point d'agir ou aurait pu agir de manière préjudiciable à la sécurité de la Malaisie, au maintien de ses services essentiels ou à sa vie économique ».* Le nouveau gouvernement a toutefois fait preuve d'un certain libéralisme : depuis 1978, le nombre des détenus est passé de neuf cents à trois cent vingt-neuf.

Il ne semble, malgré tout, pas disposé *à abroger l'ISA ou l'ESCAR* (Essential Security Cases Amendment *Regulations 1975*), qui prévoit une procédure expéditive, sans appel et non contradictoire contre les *possesseurs* d'a*rmes.* La *peine* de mort est automatique pour ceux qui sont trouvés *porteurs d'armes ou de* munitions, et une peine de dix ans *au moins* et *pouvant aller jusqu'à la* détention à vie est prévue pour des *personnes* trouvées *en leur* compagnie. Des témoignages de seconde main, des *témoins* mineurs dont l'identité est dissimulée au prévenu et à son défenseur, sont considérés comme valables. L'avocat n'a pas accès au dossier avant le procès, souvent expéditif.

Le gouvernement malaisien – qui a donné à la mission toute facilité d'enquêter, d'interroger sans témoin les détenus, et dont le premier et le vice-premier ministre, ont reçu les membres – justifie ces mesures draconiennes par la menace que font courir sur le pays et le régime les communistes pro-chinois du P.C.M. et par les obligations qu'il a envers sa propre population, menacée par les terroristes.

Les juristes – tout en reconnaissant que cette menace a *existé* et persiste dans une moindre mesure – la trouvent sans proportion avec la *répression actuelle : le nombre de* personnes tuées par les communistes est *passé de cinquante-six en* 1975 à sept en 1982, alors que dix-sept *condamnés en vertu de* l'ESCAR attendaient d'être pendus.

Enfin, même si les mauvais traitements et les interrogatoires prolongées ne peuvent être assimilés à la torture, la mission a estimé que les *« centres de réhabilitation »* où les détenus sont gardés longtemps au secret constituent un *« traitement psychologique inhumain et dégradant » : « Il est particulièrement ironique que cette soi-disant* « réhabilitation », *ou lavage de cerveau, soit une technique étroitement associée avec celle des cadres communistes que la Malaisie affirme combattre ; le désir de contrôler non seulement les activités, mais aussi les pensées (...) est totalement en opposition avec le droit international. »*

PATRICE DE BEER.

(1) 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, tél. 707-56-35. La mission était composée de sept avocats, deux Français, deux Britanniques, deux Américains et un Japonais.

Afghanistan

L'ONU reprend sa mission de bons offices

Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, a déclaré, *lundi* 17 janvier, à *New-York*, que des progrès seraient enregistrés sous peu dans la recherche d'une solution à la crise afghane. Son représentant spécial pour l'Afghanistan, M. Diego Cordovez, reprend, à compter du jeudi 20 janvier, ses contacts à Téhéran, Islamabad et Kaboul, dans le cadre de la mission de bons *offices* de l'ONU. *« Nous avons enregistré des signes encourageants et je ne m'attends pas que, cette fois-ci, M. Cordovez revienne les mains vides »*, a déclaré le secrétaire général. On n'exclut pas à New-York que M. Cordovez, outre la navette entre les trois capitales, se rende également à Moscou. Cependant, M. de Cuellar n'a donné aucun détail sur les *« signes encourageants »* notés.

Défection d'un médecin-général

En *Afghanistan, un médecin*-général de l'armée afghane, le général Naik Mohammed Azizi, âgé de cinquante-cinq ans, a fait défection et s'est réfugié au *Pakistan* récemment. Il a déclaré, lundi 17 janvier, à Peshawar, que les deux tiers des médecins militaires avaient quitté le pays depuis l'arrivée des communistes au pouvoir, et que trente-trois d'entre eux avaient été tués au cours de combats depuis décembre 1979. Sur vingt jeunes médecins formés en U.R.S.S. au cours des trois dernières années, huit ont gagné le *Pakistan*, deux se sont installés en Allemagne de l'Ouest et trois ont été tués.

Le général Azizi a ajouté que le principal hôpital militaire afghan à Kaboul, prévu pour quatre cents lits, soigne *en permanence* près *de deux* mille soldats malades ou blessés. L'encombrement est tel que cinq cents lits ont dû être installés sous des tentes dressées dans la cour de de l'établissement.

Les troupes afghanes disposent par ailleurs d'un hôpital de cinq *cents places* dans la *capitale,* qui n'est pas équipé pour les interventions chirurgicales, et de cinq hôpitaux de campagne de cent lits chacun. Les troupes soviétiques ont l'usage exclusif de l' *« hôpital militaire numéro un »*, dont le personnel est *intégralement* soviétique *« y compris les aides-cuisiniers et les balayeurs ».*

Selon le général Azizi, les hôpitaux civils et militaires afghans, où *exercent* des *médecins soviétiques,* hongrois, est-allemands et indiens, *manquent cruellement de médicaments.* Pour se procurer du sang pour leurs soldats, les *Soviétiques* offrent aux recrues afghanes des permissions supplémentaires ou leur promettent une libération anticipée. Dans les écoles, les professeurs membres du parti encouragent les élèves à vendre leur sang pour mille afghanis (environ 20 dollars) le litre.

30 000 soldats afghans tués en quatre ans

L'ancien médecin militaire, qui a rejoint le parti fondamentaliste Hezbi Islami, à Peshawar, a d'autre part confirmé que *« Kaboul appartient à la résistance pendant la nuit ».* Dans la grande artère du centre de la ville, où était installée sa clinique, les blindés de l'armée sont fréquemment attaqués à la roquette, parfois même pendant la journée, a-t-il expliqué. Selon l'ancien médecin militaire, quelque 30 000 soldats afghans ont été tués en quatre années de combat, soit le tiers des effectifs de l'armée en 1978. Il a affirmé que le cimetière militaire de Kaboul compte 5 000 tombes de soldats et officiers tués en action.

Chine

Un rajeunissement des cadres est en cours dans l'appareil provincial du parti et de l'administration

De notre correspondant

Pékin. – Le mouvement de rajeunissement des cadres, réalisé l'an dernier au niveau central, avec des succès divers, dans le gouvernement et le parti, est en train de gagner progressivement les provinces chinoises. Après le Shandong, les principaux *responsables* du Sichuan viennent d'être changés, a-t-on appris par des informations de la radio locale. Ces deux provinces sont parmi les plus peuplées du pays. Selon le dernier recensement (juillet 1982), le Shandong comptait 74,5 millions d'habitants et le Sichuan approchait les 100 millions. D'autres *nominations sont signalées* dans le Qinghai et le Guangdong.

C'est dans le Sichuan, qui fut dirigé par M. Zhao Ziyang, avant qu'il ne soit appelé à de plus hautes destinées à *Pékin, que le remaniement* paraît être le plus profond. Il semble s'accompagner en même temps d'un début de réforme des structures administratives conforme aux vœux de la direction du pays. Cette région confirme ainsi son rôle de province-pilote qu'elle s'est acquis du temps où M. Zhao se trouvait à sa tête.

Selon la radio de Chengdu, le nouveau numéro un de la province est M. Yang Rudai. Il ne porte plus comme son prédécesseur, M. Tan Qilong, le titre de premier secrétaire, *mais simplement* celui de secrétaire. Il sera assisté de quatre adjoints, soit *au total* cinq personnes, alors que l'ancienne direction du comité provincial en comptait une quinzaine. Un nouveau gouverneur est nommé en la personne de M. Yang Xizong.

En même temps, selon le modèle central, une *commission des conseillers* est mise en place, où se retrouvent les dirigeants. Imaginées par M. Deng Xiaoping, ces commissions sont destinées à faciliter la mise à la retraite des cadres âgés qui, malgré la perte de leur pouvoir exécutif, conservent de la sorte prestige et privilèges.

Dans le Shandong, les changements semblent avoir été moins profonds. Le premier secrétaire, M. Bai Rubin, en poste depuis 1975, a cédé la place, le mois dernier, à l'un de ses adjoints, M. Su Yiran, celui-ci abandonnant sa fonction de gouverneur de la *province* à M. Liang Buting, ancien premier secrétaire du Qinghai. M. *Bai Rubin* était l'un des derniers premiers secrétaires de province encore en poste *à avoir été* nommés du vivant de Mao. On ne connaît pas encore le successeur de M. Liang Buting à la tête du comité du parti du Qinghai, mais on a appris, en revanche, que la charge de gouverneur de cette province avait changé de main, le nouveau titulaire étant M. Huang Jingbo.

D'autres changements *seraient* imminents dans la province de Canton, où M. Liang Lingguang, actuel maire de la ville de Canton, succéderait à M. *Liu Tianfu* (soixante-douze ans) au poste de gouverneur. Il serait remplacé par M. Ye Xuanping, qui n'est autre que le fils du maréchal Ye Xianmying, qui fait office de chef de l'Etat en tant que président du comité permanent de l'Assemblée nationale populaire. M. Ye Xuanping faisait partie d'une délégation qui s'est récemment rendue en France pour discuter le projet de centrale nucléaire prévu dans la zone de Shenzhen.

La réforme des communes

Parallèlement à ce train de nominations et de départs, la réorganisation administrative des campagnes décidée lors de la dernière session de l'Assemblée commence lentement à se mettre en place. La presse chinoise a signalé, cette semaine, que *celle-ci était déjà en cours,* à titre expérimental, dans soixante-neuf préfectures et districts de quinze provinces du pays. La réforme consiste à séparer les fonctions économiques et administratives des communes populaires par le biais de la restauration des anciens xiang (circonscriptions locales).

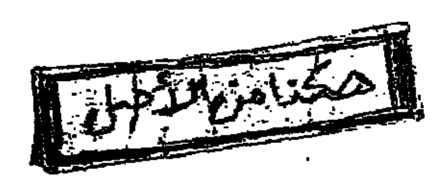
Les communes populaires ne seront plus, désormais, que des unités de production qui, dans certains cas, pourront même perdre leur caractère monolithique et regrouper des *sociétés spécialisées, relativement* autonomes, instituées à la place des actuelles brigades de production. Etant donné le bouleversement des structures et des mentalités qu'une telle réforme représente, les autorités du pays sont décidées à avancer avec précaution sur cette voie, et les informations diffusées jusqu'ici à ce sujet donnent, en effet, le sentiment que le mouvement démarre avec lenteur.

MANUEL LUCBERT.

● *La région militaire de Lanzhou* vient d'être placée sous le commandement du général Zheng Weishan. Ce dernier remplace le général Du Yide, qui était âgé de quatre-vingts ans. Quatre régions militaires chinoises (Wuhan, Canton, Chengdu et Nankin) ont déjà changé de commandant au cours des derniers mois. – *(A.F.P.)*

Philippines

● *Le président Marcos* a rejeté vendredi 14 janvier la *démission de* son ministre des affaires étrangères, M. Carlos Romulo, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Le président a qualifié son ministre, qui détient le portefeuille des affaires étrangères depuis 1969, d' *« indispensable ».* M. Romulo avait justifié sa démission en déclarant qu'il devait faire place à *« une génération plus jeune ».* – *(U.P.I.)*.



politique

LA PRÉPARATION

La gauche se mobilise contre l'idée d'un « vote-sanction »

Les électeurs paraissent peu tentés – c'est le moins que l'on puisse dire – de donner à la gauche une victoire aux élections municipales. L'opposition tente d'ajuster son discours à cet état d'esprit en proposant des « scénarios », comme dit M. Giscard d'Estaing. M. Chirac a précisé le sien, lundi soir 17 janvier, sur Antenne 2.

Si la majorité perd les « municipales », a expliqué, en substance, le président du R.P.R., sa politique s'en ressentira, mais elle ne sera pas obligée de remettre cette politique en jeu à travers des élections législatives anticipées. Pour M. Chirac, l'alternance n'est pas au bout du scrutin des 6 et 13 mars.

Ce langage rassurant inquiète les responsables de la majorité. Ils estiment que l'opposition, qui ne bénéficie pas de la perte de confiance que subit la gauche, pourrait tirer profit de ce mouvement négatif si elle parvenait à l'épouser sans l'effrayer. Aussi, M. Chevènement a-t-il mis en garde les électeurs du 10 mai contre la *« théorie du vote-sanction »*, cheval de Troie d'une droite qui entend bien l'utiliser à son avantage.

Le comportement agressif de MM. Giscard d'Estaing et Barre est plus facile à contrer que le « profil » modéré, adopté, contre son habitude, par M. Chirac. M. Fiterman a pu ainsi, lundi, sur Antenne 2, dénoncer *« les croisés de la revanche, qui n'ont rien à proposer au pays »*. Le ministre d'Etat, dirigeant du P.C.F., a invité les électeurs à avoir le *« bon réflexe »*, donc à *« encourager l'effort entrepris »* par le gouvernement, *« plutôt que de risquer d'ouvrir après les élections municipales, dans la mesure où la droite pourrait en tirer argument, une sorte de phase d'agitation, de difficultés, voire de désordre, qui serait préjudiciable au pays »*.

Convaincre les électeurs que vouloir sanctionner la gauche, en s'abstenant ou en votant pour les listes de l'opposition, ce serait apporter un appui à une droite qui n'a d'autre programme que son passé, telle est la tâche essentielle des responsables de la majorité. M. Mauroy a donné le ton, en insistant sur les résultats obtenus contre l'inflation et le chômage et en rappelant le piteux bilan auquel était parvenue l'opposition dans ces domaines. M. Krasucki a enfoncé le même clou (lire page 41). Il serait absurde, a expliqué le secrétaire général de la C.G.T., de mettre en péril les succès acquis sous le prétexte qu'ils ne sont pas complets. En jetant toute sa mise sur le scrutin de mars, l'opposition favorise la mobilisation des leaders de la gauche.

PATRICK JARREAU.

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE DANS L'OUEST

« Nous avons gagné une première bataille »

déclare M. Mauroy

De notre envoyé spécial

La campagne pré-électorale que conduit M. Pierre Mauroy doit le mener, le 28 janvier, à Laon (Aisne), du 2 au 6 février dans les deux départements antillais (Guadeloupe et Martinique) et en Guyane, puis, le 11 février, à Épinal (Vosges) et à Besançon (Doubs). Le premier ministre se rendra aussi dans les Ardennes et dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Poitou-Charentes.

Au cours de sa visite dans l'Ouest, lundi 17 janvier, M. Mauroy a multiplié les explications sur sa politique économique et sociale, répliqué aux porte-parole de l'opposition et appelé les électeurs de gauche à se mobiliser lors du scrutin municipal.

Rennes. — M. Mauroy avait envisagé, initialement, de mener une campagne électorale discrète, dans le style «grand notable multipliant les inaugurations et les vins d'honneur», pour mettre surtout en valeur la gestion des maires socialistes sortants. Il souhaitait laisser aux dirigeants du parti socialiste la responsabilité de mener campagne sur les grands thèmes nationaux. Les événements le conduisent à revenir à la stratégie traditionnelle, qui veut qu'un premier ministre, chef naturel de la majorité parlementaire, soit toujours en première ligne, qu'il le veuille ou non, à la veille d'une importante échéance électorale. Ainsi, lundi, tout au long de sa visite dans l'Ouest, où il était venu apporter son soutien aux maires socialistes sortants de Nantes, M. Alain Chénard, de Brest, M. Pierre Maille, et, de Rennes, M. Edmond Hervé, ministre chargé de l'énergie, M. Mauroy est intervenu sur plusieurs registres.

Il s'est d'abord employé à dissiper la fâcheuse impression d'incohérence laissée par sa volte-face sur l'entrée en application de la réduction du taux d'intérêt des livrets de caisse d'épargne. De vive voix, cette fois, après son interview à *Ouest-France*, M. Mauroy a insisté sur la volonté du gouvernement de protéger l'épargne populaire, conformément aux engagements de M. François Mitterrand. La campagne d'information sur les possibilités offertes par le « livret rose » sera dirigée, en particulier, vers les personnes âgées, dont la sensibilité, en ce domaine, avait été sous-estimée par le gouvernement. A l'hôtel Matignon, on l'admet volontiers.

Deux atouts majeurs

Par la même occasion, le premier ministre a annoncé plusieurs décisions visant à rassurer les caisses d'épargne, dont les administrateurs actuels craignent de voir le gouvernement réduire leurs pouvoirs. Un projet de loi portant réforme des caisses d'épargne sera présenté au Parlement dès le printemps prochain. Il permettra, selon M. Mauroy, de rendre les caisses *« plus dynamiques et plus performantes »*. Possibilité sera notamment donnée aux caisses d'épargne d'offrir à leur clientèle une gamme plus large de placements, notamment des obligations. Cette réforme leur donnera aussi *« les moyens d'accroître les concours qu'elles accordent aux collectivités locales »*. Au passage, le chef du gouvernement a rendu un nouvel hommage au ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors. Il a loué sa *« conviction »*, sa *« compétence »*, et son *« dynamisme »*.

Deuxième thème obligatoire pour le premier ministre, dans cette région : la querelle scolaire. Bien qu'il ait été conspué à deux reprises, le matin, à Nantes, par près de quatre cents partisans de l'enseignement privé, rassemblés devant le centre médico-pédagogique Henri-Wallon, qu'il a inauguré, puis l'après-midi, à Brest, moins vivement, par un groupe de manifestants moins nombreux, M. Mauroy a réaffirmé sa volonté de négocier : *« Nous sommes pour le dialogue. Le gouvernement souhaite une solution qui soit à la hauteur des enjeux, c'est-à-dire la concorde nationale. »*

Le chef de gouvernement s'est montré beaucoup plus à l'aise et plus prolixe dans ses ripostes aux récentes interventions publiques de MM. Barre et Giscard d'Estaing.

Disposant de deux atouts majeurs — la réduction du taux d'inflation et le recul relatif du chômage, — il en a joué abondamment : *« Depuis dix ans, les politiques libérales ont été incapables de surmonter la crise,* a dit M. Mauroy. *Durant le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, le nombre des chômeurs a doublé deux fois : une première fois avec Chirac et une seconde avec Barre. En un semestre, la baisse du chômage aura été de 1,6 %. C'est la première fois que le chômage en données corrigées baisse sur une telle période depuis le début de la crise, en 1974. Depuis plus de deux ans, nos soi-disant experts ne cessent de prédire catastrophe sur catastrophe. A les en croire, nous devrions être à 25 % d'inflation et deux millions et demi de chômeurs.*

» Dans ces deux domaines, nous faisons mieux que la droite, et, en matière d'emploi, mieux que les autres pays. Une inflation à un chiffre inférieure à 10 %, depuis quand la France n'en avait-elle connue ? Depuis cinq ans. Je me permets de le rappeler à M. Barre. Grâce au succès que nous avons rencontré dans la lutte contre l'inflation, il devient possible de réduire le taux d'intérêt du livret A des caisses d'épargne. Il est, en effet, plus intéressant de percevoir 7,5 % avec une inflation déjà inférieure à 10 % que de percevoir 8,5 % avec une inflation de 14 % comme du temps de M. Barre, qui ne manque pas d'audace de parler comme il le fait. Il avait été établi par la droite que la gauche ne parviendrait pas à dominer l'inflation et qu'elle avait, sur ce plan-là, une sorte de péché originel. Eh bien ! elle n'a plus de péché originel ! »

Conclusion de M. Mauroy sur ces thèmes : *« Le changement, ça marche ! Nous avons gagné une première bataille. »* A ses yeux, l'éventualité d'élections législatives anticipées, évoquée par M. Giscard d'Estaing, relève de la politique-fiction. *« L'ancien président de la République devrait laisser à d'autres le soin de parler ainsi,* dit-il, *car il devrait au moins connaître les institutions et respecter le suffrage universel. »*

M. Mauroy s'est entretenu avec plusieurs ouvriers des chantiers navals à l'occasion d'une visite sur le chantier nantais de Dubigeon-Normandie. C'était la première fois qu'un chef de gouvernement se rendait en ces lieux. M. Mauroy y a reçu un accueil poli. Certes, les syndicats savent gré au nouveau pouvoir d'avoir préservé l'existence de ces chantiers que la précédente majorité avait voués à la fermeture. Mais les carnets de commande sont encore vides pour la fin de l'année et pour 1984. En outre, la restructuration en cours, qui doit placer Dubigeon-Normandie sous le contrôle du groupe nationalisé Alsthom-Atlantique, n'a pas atténué les craintes d'un démantèlement. M. Mauroy a affirmé avec force que *« l'État s'engage à assurer le plan de charge du chantier »* au cours des prochaines années. Cela n'a pas suffi à rasséréner ses interlocuteurs. Le dialogue noué entre le premier ministre et l'un de ces ouvriers sur le pont d'un car-ferry en construction a traduit le désenchantement de bon nombre de ces électeurs de gauche.

ALAIN ROLLAT.

A BREST : arriver à une paix scolaire.

(De notre correspondant.)

Brest. — Brest était, lundi 17 janvier, la deuxième des trois étapes du voyage de M. Mauroy dans l'Ouest. Le premier ministre était allé dans *le grand* port du ponant pour présider une réunion de travail de la mission locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, qu'il avait lui-même mise en place le 26 octobre 1982.

A Brest, secouée ces derniers mois, par une crise aiguë dans la réparation navale, cet organisme n'a pas manqué d'être sollicité. Mais, au-delà de cet aspect technique de son déplacement, M. Mauroy tenait à s'informer, par des conversations privées, de la situation politique à la veille des élections municipales.

Brest est l'une des villes où l'union de la gauche aura fort à faire pour se maintenir à la tête des affaires communales. L'assistance réduite qui a accueilli le premier ministre à son arrivée à l'hôtel de ville sera peut-être considérée par certains comme un signe que les vents ont tourné. Le problème de l'intégration de l'enseignement privé, qui écorche à vif bien de ses partisans en Bretagne, en particulier dans le Finistère, a bien failli en tout cas faire souffler la tempête. Précisément, quelques défenseurs de l'enseignement catholique ont exprimé à M. Mauroy leur mécontentement par des huées et en brandissant des pancartes. Le chef du gouvernement leur a répondu sur un ton calme et posé. *« Ce que nous souhaitons, nous, la majorité, c'est de négocier, c'est la concertation, c'est le dialogue, pour arriver à une paix scolaire que tout le monde souhaite. »* — J. de R.

M. CHEVÈNEMENT : les électeurs de gauche doivent regarder « plus loin que le bout de leur nez ».

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, a lancé, lundi 17 janvier, un appel aux électeurs de gauche dans la perspective des élections municipales.

Invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter, il a dit : *« Si vous pensez que la théorie de l'avertissement, la théorie du vote-sanction que développe la droite tout à loisir ne répond pas à un dessein politique qui consiste à multiplier les difficultés sous les pas du gouvernement de la gauche, c'est que véritablement vous ne voyez pas plus loin que le bout de votre nez. Par conséquent, il est très important que les électeurs de gauche et tous ceux qui aspirent à aider la France à sortir des difficultés où elle se trouve se mobilisent (...). Dans ces élections municipales il y a effectivement le camp de ceux qui veulent la réussite, qui veulent aller de l'avant, et celui de ceux qui veulent en quelque sorte précipiter les difficultés dans l'espoir de tirer un jour les marrons du feu. »*

Selon M. Chevènement, *« l'objectif est de ne perdre aucune ville et même d'en gagner quelques-unes »*.

● *M. Jean Poperen*, membre du secrétariat national du P.S., réagissant, lundi matin 17 janvier, sur Europe 1, aux propos tenus par les leaders de l'opposition, a déclaré : *« Hier, ils nous expliquaient ce qu'ils voulaient faire et ce que, d'ailleurs, ils n'ont pas fait ; aujourd'hui ils nous expliquent ce qu'il faudrait faire (...). Leur objectif principal, est pour chacun des intervenants, de se placer par rapport à l'autre, beaucoup plus que par rapport aux affaires de la France. »*

M. Chirac : le scrutin de mars peut être « un avertissement sérieux » pour le pouvoir

M. Jacques Chirac, qui était lundi soir 17 janvier l'invité du journal d'Antenne 2, a été interrogé sur les scénarios constitutionnels évoqués par MM. Giscard d'Estaing et Barre, dans l'hypothèse d'une victoire de l'opposition aux prochaines élections législatives. Le président du R.P.R., qui ne souhaite pas se mêler de cette querelle, a adopté une démarche qu'il veut prudente et réaliste.

Certes, admet-il, le résultat des élections municipales aura une *« signification politique »*. Ces élections seront, en effet, *« sans aucun doute un jugement porté par les Français sur l'action du gouvernement depuis près de deux ans »*. Telles que M. Chirac voit les choses, notamment à travers les sondages et les élections partielles, ce jugement pourrait fort bien prendre la forme d'un « avertissement » ou de l'expression d'un « doute ».

Mais le maire de Paris ne veut pas préjuger la leçon que tirera la majorité d'un résultat qui lui serait défavorable. Ce sera au gouvernement et à lui seul, dit-il, d'*« apprécier »* ; en tout état de cause, le président de la République *« n'a pas de conseils à recevoir »* en ce domaine, a-t-il ajouté.

M. Chirac ne fait donc pas siens les scénarios décrits par M. Giscard d'Estaing, puisqu'il estime que, *« dans ce domaine, on peut tout imaginer »*. Les constructions constitutionnelles à long terme semblent ainsi au maire de Paris une sorte de jeu intellectuel dépourvu de base concrète.

Il rappelle que les élections municipales n'ont pas pour objet de *« changer quoi que ce soit dans la majorité parlementaire, c'est-à-dire dans le pouvoir législatif ni dans le pouvoir exécutif, c'est-à-dire dans celui du gouvernement et du président de la République »*.

En revanche, M. Chirac considère que si le résultat est tel qu'il constitue *« un avertissement sérieux »* pour la majorité, alors le gouvernement pourra en tenir compte *« en infléchissant sa politique pour la rendre un peu plus réaliste et un peu plus conforme à la fois à ce que souhaitent nos compatriotes et à ce qu'exige la situation économique et sociale »*.

M. Chirac se refuse également à tout pronostic pour se contenter d'une formule sans risques : *« A une ville gagnée, on a gagné ; à une ville perdue, on a perdu. »*

Echaudé par les réactions qui avaient suivi sa déclaration de Nouméa du 2 septembre 1982 — *« l'expérience socialiste ne durera pas deux ans »* — M. Chirac ne veut plus donner prise au moindre soupçon de lèse-légitimité. Il ne veut pas non plus laisser accroire que, selon son expression, *« c'est dans la musette »*. Depuis quelque temps d'ailleurs, il ne lance plus dans les réunions de militants de téméraires : *« On va gagner ! »*, mais de plus réalistes : *« On va tout faire pour gagner ! »* De même il refuse — malgré les pressions — d'élaborer un véritable programme qui serait vite menacé d'obsolescence pour lui préférer un simple « projet » et quelques mesures de redressement comme celles qu'il présentera le 23 janvier au congrès du R.P.R.

ANDRÉ PASSERON.

Lyon : le début de la campagne de M. Francisque Collomb et les retombées de l'« affaire Miriot »

Lyon. — **La conférence de presse organisée, lundi 17 janvier, par M. Francisque Collomb, maire sortant et sénateur (non-inscrit), a surpris par le ton combatif employé aussi bien pour répondre aux arguments de la gauche que pour fustiger le *« diviseur »* M. Michel Noir, député R.P.R. L'« affaire Miriot », (*le Monde* du 14 janvier) a été longuement évoquée au cours de la séance publique du conseil municipal. Le personnel de la S.A.C.V.L. (Société anonyme de construction de la ville de Lyon), qui avait accusé son propre président, M. Jean Miriot, adjoint (apolitique) au maire, de pratiques non conformes à la déontologie des marchés immobiliers, assistait aux débats** (voir encadré).

De notre correspondant régional

On retiendra des déclarations de M. Francisque Collomb ses vigoureuses attaques contre M. Michel Noir et le *« R.P.R. local »* : *« M. Noir a choisi de combattre en tenue camouflée et proteste vigoureusement lorsqu'on lui accole l'étiquette R.P.R., comme s'il s'agissait d'une maladie subitement honteuse »*, ou encore : *« Vouloir réserver l'intelligence, la compétence et le dévouement aux plus jeunes a quelque chose de stupéfiant sur le plan scientifique. Adieu les sages ! Quel rapport cela peut-il donc avoir avec la capacité à gérer les milliards de francs de l'argent public ? C'est confondant ! » « L'exigence du changement devient désormais une manie. Comme si la leçon du 10 mai 1981 n'avait pas servi. »*

M. Collomb avertit ses adversaires : *« Nos concurrents ne peuvent qu'être d'accord avec notre bilan et, comme l'a dit publiquement M. Jacques Chirac, notre bonne gestion. Nous allons nous battre sur tout cela, et je préviens que si l'on nous cherche on nous trouvera désormais. »*

Ce ferme langage a fait passer au second plan les attaques plus traditionnelles contre la gauche et les *« objectifs »* de l'équipe municipale sortante (une *« nouvelle série »* de grands investissements collectifs : ligne D du métro, aménagement de plusieurs grands quartiers (Gerland, Perrache, la Guillotière, Vaise, est du troisième arrondissement), la réutilisation au profit de l'activité de la ville de grands bâtiments publics ou privés).

Parmi les priorités, M. Francisque Collomb a également envisagé une politique de *« maintien de la population et de sa diversité dans le cadre d'une politique de retour au centre »*. Le soir même, en séance du conseil municipal, socialistes et communistes ont voté un plan d'urbanisme pour le centre-ville (opération « réhabilitation, amélioration de l'habitat pour la presqu'île »). *« Même s'il n'y avait que dix logements sociaux prévus, nous voterions pour leur réalisation »*, a commenté M. Gérard Collomb, député socialiste et tête de la liste d'union de la gauche.

CLAUDE RÉGENT.

Un tribunal sans procureur

« Notre assemblée ne doit pas se transformer en tribunal. » Le souhait du porte-parole des élus communistes, M. René Chevailler, n'a été qu'à demi entendu par le conseil municipal de Lyon. Il n'y a pas eu de procureur — le public, des employés de la S.A.C.V.L., n'a pu s'exprimer, malgré le souhait de M. Gérard Collomb (P.S.), — mais la parole a été largement donnée à la défense, c'est-à-dire à M. Jean Miriot.

Ce dernier a pris connaissance des conclusions de l'expert désigné par le conseil d'administration de la Société de construction, M. Jean Guinet, président du tribunal administratif. *« Aucun fait contraire à l'honneur ni à la probité ne peut être reproché à notre collègue Miriot »*, a estimé, au vu du rapport, le maire, M. Francisque Collomb. On relèvera cependant que, selon M. Guinet, des marchés ont été *« passés irrégulièrement »*.

Le maire n'a pas répondu à la question des socialistes : *« Avez-vous été averti depuis quelque temps des accusations portées contre M. Miriot ? »* M. Michel Noir (R.P.R.) s'est expliqué sur sa démission du conseil d'administration de la S.A.C.V.L., le 17 décembre dernier : *« En raison de la gravité des faits reprochés (...), j'avais souhaité la mise en place d'un président par intérim. »* Le personnel de la S.A.C.V.L., pour sa part, n'a pas été satisfait et a souhaité, dès la fin de la séance, une contre-expertise.

M. Jean Miriot va porter plainte contre ses accusateurs pour *« dénonciation calomnieuse »*. Pour lui, qui a perdu dans l'affaire son poste de candidat aux futures élections, le coup qu'on lui a porté est évidemment politique : *« Je veux penser que nul n'aura été dupe de l'objectif des attaques dirigées contre moi. »* — C. R.

DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Lille : une campagne sans polémique

De notre correspondant

Lille. – M. Pierre Mauroy a présenté, samedi 15 janvier, devant la section socialiste de Lille, la liste d'union de la gauche, liste constituée *« strictement dans l'application des décisions de la convention socialiste de Cachan »*. La liste d'union de la gauche de Lille est composée de trente-cinq socialistes, quatorze communistes, trois M.R.G., deux P.S.U. et cinq personnalités locales. L'ouverture de la liste au P.S.U. marque la volonté de rassemblement de toutes les forces de gauche. La Ligue communiste révolutionnaire et Lutte ouvrière auraient l'intention de présenter leur propre liste. On note la présence de deux parlementaires : MM. Bernard Derosier, député P.S. de la quatrième circonscription, et Hector Viron, sénateur communiste.

Sur les cinquante-neuf sièges du conseil municipal, la gauche espère en remporter quarante-six ou quarante-sept. *« Le nouveau mode de scrutin municipal*, a dit M. Mauroy aux militants, *a aboli la loi scélérate des listes bloquées. C'est grâce à nous que l'opposition siègera sous le beffroi de Lille... C'est cela la démocratie. »* La campagne du maire de Lille repose essentiellement sur des rencontres le samedi et le dimanche, à l'occasion des différents conseils de quartier. La ville associée d'Hellemmes (dont la fusion avec Lille a été décidée en 1977) aura un scrutin particulier puisqu'elle désignera en même temps ses représentants à l'hôtel de ville lillois et un conseil d'arrondissement consultatif. Le souhait de M. Mauroy est d'aboutir un jour à l'élection directe des conseils de quartier.

Deux campagnes parallèles se déroulent fort calmement dans la capitale des Flandres, celle de M. Bruno Chauvierre, R.P.R., leader de la liste d'opposition, qui a publié une brochure, organisé un meeting avec M. Barre, et multiplié tracts et déclarations. Et celle de M. Mauroy qui consiste surtout en l'étude des dossiers locaux dans les quartiers. Visiblement, le maire de Lille ne souhaite pas valoriser son adversaire en menant une campagne polémique. – G.S.

DANS LE VAL-DE-MARNE

Des stages de formation pour les candidats de l'opposition

L'opposition a créé, en mars dernier, un institut de formation des responsables locaux : l'INFOREL (1). Cette association est destinée à donner aux candidats aux élections locales une formation technique. L'Institut a organisé sa première session de septembre à décembre, formant soixante-dix candidats dans le Val-de-Marne, département pilote. Les stagiaires ont reçu un enseignement pratique et théorique adapté à leurs éventuelles futures charges, portant essentiellement sur le droit administratif, la gestion et la communication. Leur emploi du temps a été partagé entre trois séminaires de conférences données par des élus du département (MM. Robert-André Vivien, Roland Nungesser, député R.P.R., et Michel Giraud, sénateur R.P.R.) et des travaux pratiques sur le terrain, tels que l'analyse sociologique ou l'étude du budget communal.

Pour 1983, l'Institut prévoit d'étendre son activité à d'autres départements, d'organiser deux autres sessions à caractère technique, l'une destinée aux dirigeants d'associations, l'autre aux délégués syndicaux. A partir d'avril, il offrira un nouveau service : « INFOREL-Conseil », destiné à aider les responsables municipaux dans la gestion et la procédure administratives.

Le financement de l'Institut est assuré par la cotisation des adhérents, fixée à 600 francs.

A cette initiative se sont associés des représentants des formations de l'opposition et notamment du R.P.R.

F. G.

(1) *Siège social* : 5, rue de Monceau, 75008 Paris. Siège administratif : 1, rue du Maréchal Joffre, 94 Nogent-sur-Marne.

D'une ville à l'autre

DOUBS

MONTBÉLIARD. – Les sections du R.P.R. et de l'U.D.F. ont désigné M. Pierre Magnin comme tête de la liste d'opposition. Le maire actuel est M. André Lang, P.S., *successeur* d'André Boulloche, décédé le 16 mars 1978.

FINISTÈRE

QUIMPER. – M. Bernard Poignant, député socialiste de la première *circonscription, conduira la* liste d'union de la majorité. Cette liste comprend trente et un socialistes, dix communistes, deux P.S.U. et deux U.D.B. (Union démocratique bretonne). Elle *affrontera* la liste de l'opposition conduite par M. Marc Bécam, R.P.R., maire sortant et sénateur.

BREST. – Le comité de Brest du M.R.G. *refuse de figurer* sur la liste d'union de la majorité que conduira M. Pierre Maille, maire socialiste sortant. Le M.R.G. de gauche déplore *« ne pas avoir été associé aux négociations entre le P.S., le P.C., et l'U.D.B. »* et affirme qu'il n'entend pas *« jouer le rôle de simple figurant qui lui est proposé »*.

GERS

FLEURANCE. – Ni la majorité ni l'opposition ne sont parvenues à un accord pour le constitution de listes communes dès le premier tour. Communistes et socialistes présentent une liste conduite par M. Bernhardt, P.S., mais les radicaux de gauche souhaitent faire cavalier seul derrière M. Pierre Mondange. Dans l'*opposition* la liste du *maire sortant*, M. Maurice Méssegué, R.P.R., affrontera celle de M. Robert Bessaguet, U.D.F., conseiller municipal sortant.

LOIR-ET-CHER

BLOIS. – C'est finalemet M. Bernard Valette *qui a été désigné* le 12 janvier par le bureau exécutif du parti socialiste pour conduire la liste d'union de la gauche à Blois contre le maire sortant, M. Pierre Sudreau. *Le* bureau exécutif a *souhaité qu'à* la suite des nombreuses dissensions intervenues au sein de la section de Blois du P.S. (le Monde du 25 décembre 1982) M. Marc Chesnot, ou l'un des membres du courant rocardien auquel il appartient, occupe la seconde place sur la liste. *Dans un premier temps, c'est* en effet M. Chesnot qui avait été choisi comme candidat par la section socialiste de Blois, mais sa candidature n'avait pas été ratifiée par la fédération du P.S. de *Loir-et-Cher*, qui est mitterrandiste. – *(Corresp.)*

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES. – M. Alain Chénard, maire socialiste sortant et député de la deuxième circonscription, a présenté la liste d'union de la gauche qu'il conduira. Cette liste qui se *compose de représentants du P.S.*, du P.C., du M.R.G., de l'U.D.B. et du *Mouvement gaulliste populaire* (gaullistes de gauche) a été élargie au P.S.U., au Mouvement des démocrates de Michel Jobert et à l'alliance écologiste de M. Delarue.

LOT

CAHORS. – M. Maurice Faure, maire sortant, radical de gauche, ancien *ministre, sollicitera* le renouvellement de son mandat et conduira une liste d'union de la majorité. Il affrontera celle de l'opposition conduite par M. Jean Rocca (R.P.R.), *beau-père de M. Bernard* Pons, secrétaire général du R.P.R.

FIGEAC. – M. Martin Malvy, maire socialiste sortant, député de la deuxième circonscription, qui conduira la liste d'union de la gauche, *aura comme adversaire* M. Jean-Claude Killing, R.P.R., tête de la liste d'opposition. Aux élections municipales de mars 1977, M. Killing figurait sur la liste de M. Bernard Pons, candidat contre M. Malvy.

PUY-DE-DOME

RIOM. – La liste unique de l'opposition sera conduite par M. Claude Libermann, secrétaire national du C.D.S.

Le maire sortant est M. Jean Ehrard, P.S.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

PAU. – MM. François Bayrou, conseiller général U.D.F.-C.D.S. de Pau-Sud, et Jean Gougy, secrétaire de la Fédération des Pyrénées-Atlantiques du R.P.R., ont annoncé la constitution d'une liste d'union *qui pourrait être conduite par* M. Pierre Sallenave, sénateur (U.R.E.I.). M. Sallenave est le fils de l'ancien maire de Pau. M. André Labarrère, maire socialiste sortant, *ministre chargé des relations avec le* Parlement, sollicite le renouvellement de son mandat à la tête d'une liste d'union de la majorité.

HAUT-RHIN

MULHOUSE. – M. Jean-Marie Bockel, député socialiste de la quatrième circonscription, et conseiller général du Haut-Rhin (il est l'unique *représentant du P.S. pour ce* département à l'Assemblée nationale, *et au conseil général*, a présenté le 7 janvier la liste de la majorité qu'il conduira. Elle comprend trente-deux socialistes, quatre communistes, un radical de gauche, un P.S.U. et *dix-sept personnalités sans* appartenance politique.

M. Bockel affrontera trois listes de l'opposition : l'une conduite par M. Joseph Klifa, M.D.S., maire sortant *soutenu par les instances nationales* de l'U.D.F. ; l'autre par M. Kienzler, conseiller sortant soutenu par la fédération départementale de l'U.D.F. Les deux candidats de l'opposition ont conclu un accord de désistement au profit de la liste la *mieux placée à l'issue du premier* tour de scrutin. Une troisième liste est en voie de constitution sous la direction de M. Dominique Taesh (R.P.R.), adjoint sortant.

VAUCLUSE

PRÉCISION. – Dans nos éditions datées du 9-10 janvier, nous avons indiqué que M. Roux conduira à Avignon une liste rassemblant deux composantes de l'U.D.F. : le parti radical et le CNIP. Le CNIP nous précise qu'*« il n'est lié ni à l'U.D.F. ni au R.P.R. et* [qu'] *il participe à l'opposition en pleine indépendance »*.

YONNE

AUXERRE. – M. Michel Bonhery, conseiller général socialiste, conduira la liste d'union de la majorité à Auxerre. Il affrontera, sans grande illusion, le maire sortant, M. Jean-Pierre Soisson, membre du bureau politique du parti républicain, ancien ministre de la jeunesse, des loisirs et des sports.

A SENS, en revanche, les divisions de l'opposition pourraient faire le jeu de la gauche. Le maire sortant, M. André Chaussat (opp.), qui sollicite le renouvellement de son mandat n'a pu trouver un accord avec son prédécesseur à la mairie, M. Etienne Braun. M. Braun, conseiller général, a constitué sa propre liste qui comprend des membres du R.P.R. et de l'U.D.F. Dans la majorité, des négociations sont en cours entre MM. Jean Cordillot, conseiller général communiste, et Claude Cloarec, P.S., pour la constitution d'*une liste commune*.

A AVALLON, M. Jean Chamant (P.R.), maire sortant, ancien ministre de Georges Pompidou, ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat pour des raisons de santé. – *(Corresp.)*

YVELYNES

RAMBOUILLET. – Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, maire sortant (rad.), qui ne sollicite pas le renouvellement de son mandat, a annoncé le 13 janvier qu'elle apportait son soutien au candidat du R.P.R., M. *Gérard* Larcher. L'opposition présente une autre liste qui sera conduite par Mme Christine Boutin, U.D.F. (*le Monde* daté 9-10 janvier).

∴

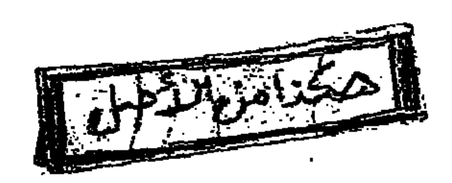
M. Claude Pondemer, premier secrétaire de la Fédération du P.C. des Yvelines, et membre du comité central, a demandé à M. Michel Rocard, *ministre* du plan et *maire* de Conflans-Sainte-Honorine, d'intervenir afin que *« les derniers obstacles »* à la réalisation d'un accord départemental entre les deux formations de la majorité soient surmontés. Dans un communiqué, rendu public le 12 janvier, M. Pondemer souligne que *« les propositions du P.S., tout en reflétant une évolution réelle, n'ont pas permis dans l'immédiat de conclure un accord départemental correspondant à l'esprit et à la lettre de l'accord national »*. Il ajoute que *« si aucune évolution ne devait intervenir »* plusieurs villes gérées par la gauche *« seraient en danger »*.

Les sénateurs centristes proposent de contrôler la mise en œuvre de la décentralisation

Réunis récemment à l'occasion d'une journée d'études, les sénateurs de l'Union centriste ont proposé *« la création au Sénat d'une structure permanente de contrôle de la mise en œuvre de la décentralisation qui sera à l'écoute des élus locaux »*, parce que, estiment-ils, il est *« nécessaire que l'application des deux lois de décentralisation fasse l'objet d'un examen approfondi et permanent »*.

Pour les élections municipales, ils ont appelé *« les Françaises et les Français à se mobiliser pour désigner des élus municipaux aptes à gérer leurs communes, mais aussi déterminés, à partir des municipalités nouvellement conquises et reconquises, à tout mettre en œuvre pour que cesse une politique néfaste pour la France et rejetée aujourd'hui par la majorité des Français »*.

Après avoir fait part de leur *« inquiétude »* à propos de la *« recrudescence des violences en Corse »*, les sénateurs centristes ont demandé au gouvernement *« de rendre compte au Parlement, au plus vite, du résultat des mesures prises »*. D'autre part, ils ont protesté *« contre l'organisation précipitée (le 20 février) des élections régionales dans les départements d'outre-mer »*. *« Cette précipitation ne se justifie pas et vient interférer dans le déroulement normal des élections municipales »*, ont-ils déclaré.



Le Monde

société

Les enfants juifs de Gironde en 1942

(Suite de la première page.)

D'autant moins, semble-t-il qu'au moment de la Libération il ne fut jamais inquiété, mais au contraire tenu immmédiatement pour un fonctionnaire ayant rendu à la Résistance des services que celle-ci devait être la première à reconnaître. C'est d'ailleurs en les invoquant que M. Papon entendit immédiatement se défendre lorsque le *Canard enchaîné*, en mai 1981, c'est-à-dire dans l'imminence de l'élection présidentielle, publia les articles à l'origine de l'inculpation qui va lui être notifiée.

Le « jury d'honneur »

Dans cet état d'esprit, après avoir affecté un court instant, par des brèves déclarations, d'attacher peu d'importance à une publication dans laquelle il voyait, en outre, un « *truquage* », l'ancien ministre devait, malgré tout, demander la constitution d'un jury d'honneur au Comité d'action de la résistance. Et ce jury, présidé par M. Daniel Meyer, auprès de qui siégeaient Mme Marie-Madeleine Fourcade et MM. Jean Pierre-Bloch, Charles Verny et le R.P. Riquet, devait, le 15 décembre 1981, après une longue enquête et de nombreuses auditions dont celle de Me Serge Klasfeld, aujourd'hui avocat de certaines des parties civiles, rendre une « sentence » fondée sur un rapport de vingt-deux pages, qui pesait le pour et le contre.

Elle retenait essentiellementque M. Papon, « *dont la responsabilité bien qu'elle ne paraisse pas la plus engagée doit tout de même être retenue, a dû concourir à des actes apparemment contraires à la conception que le jury se fait de l'honneur et qui, à juste titre, choquent la sensibilité française mais qu'il convient toutefois de situer dans le contexte de l'époque, d'autant plus que plusieurs d'entre eux n'ont pas eu la portée ou les effets que leur relation peut laisser croire aujurd'hui* ».

si elle concluait que « *au nom des mêmes principes qu'il croyait défendre et faute d'avoir été mandaté par une autorité qualifiée de la Résistance française pour demeurer à son poste, M. Papon aurait dû démissionner* », elle relevait en contrepartie le caractère indéniable des importants services rendus à la Résistance par M. Papon à partir de 1943, ajoutant que « *certaines de ses initiatives courageuses si elles avaient été décelées par les autorités allemandes eussent certainement entraîné son arrestation et sa déportation, comme ce fut le cas malheuresusement pour de nombreux fonctionnaires résistants auxquels à cette occasion le jury tient à rendre un hommage particulier* ».

On notera qu'au cours de cette « *instruction particulière* », que le jury avait entendu M. Maurice Sabatier, préfet régional à Bordeaux à l'époque où M. Papon y était secrétaire général et qui, lui aussi, dès la Libération venue, devait exercer de hautes fonctions en Allemagne occupée, auprès de M. René Meyer, obtenir le grade de grand officier de la Légion d'honneur et devenir conseiller d'Etat. M. Sabatier avait déclaré à ce jury de résistants qu'il couvrait tous les actes qu'avait pu accomplir son collaborateur.

Les résistants embarrassés

Aussi bien « l'affaire Papon » a-t-elle plus embarrassé que divisé les milieux les plus orthodoxes de la Résistance. Il est sûr que de ce côté-là on accepte mal une inculpation de crimes contre l'humanité qui, nous a déclaré pour sa part M. Jean Pierre-Bloch, « *reveindrait à mettre un homme comme M. Papon au même rang qu'un Goering ou un Eichmann* ».

Il est sûr, aussi, que pour les résistants qui se sont prononcés sur son cas, la dénonciation tardive intervenue en période électorale d'un homme qui était à l'époque ministre du budget dans le gouvernement de M. Barre a paru choquante, s'agissant d'une personne qui, sans être tout à fait des leurs ni pouvoir revendiquer des titres sans équivoque, a quand même servi leur cause, fût-ce dans le cadre d'un de ces doubles jeux dont on ne sait jamais trop bien quelles peuvent en être les limites autorisées.

Pour sa part, Me Serge Klarsfeld, qui a consacré sa vie à la recherche des criminels de guerre impunis, n'entend pas, lui non plus, se laisser aller à des assimilations sans fondement. Pour lui, la responsabilité de M. Papon ne saurait être assimilée à celle d'un René Bousquet, ancien secrétaire général de la police de Vichy, ou d'un Jean Leguay et moins encore de notables nazis comme l'étaient le général Oberg et le colonel Knochen.

Si l'ancien secrétaire général de la Gironde des années noires avait battu sa couple, avait exprimé des regrets, Me Klarsfeld, à travers les propos qu'il tient aujourd'hui, laisse entendre qu'il aurait peut-être pu s'en contenter. « *De toute façon*, dit-il, *nous n'avons à gagner qu'au point de vue historique et pour les familles au plan moral.* »

La justice, après avoir pris le temps de la réflexion, engage une nouvelle étape, fortifiée par la décision de la chambre criminelle de la cour de cassation qui, le 21 octobre 1982, a rejeté le pourvoi, formé par M. Jean Leguay qui, dans sa propre affaire, tentait de soutenir l'irrecevabilité des poursuites engagées contre lui et fondées sur cette même charge de crimes contre l'humanité que le parlement français a déclaré imprescriptible par la loi du 26 décembre 1964.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

ÉDUCATION

Les universitaires sont appelés à trois jours de grève

Deux syndicats d'universitaires, le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, FEN) et le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) ont appelé en commun l'ensemble des enseignants du supérieur à une grève nationale de trois jours les 17, 18 et 19 janvier pour protester contre « le projet d'aménagement des carrières universitaires » *présenté par le ministère de l'éducation nationale. C'est la deuxième fois depuis le début de l'année universitaire que ces organisations demandent à leurs adhérents de cesser le travail pour s'opposer aux propositions du ministère. Au mois de novembre, une grève de deux jours avait été assez suivie dans plusieurs établissements. Les syndicats de gauche regrettent que le ministre pérennise la situation actuelle et refuse la création d'un corps unique des enseignants du supérieur.*

Des assemblées générales qui ont déjà eu lieu dans quelques universités, comme Paris-XI, révèlent un mécontentement assez profond des enseignants et laissent prévoir que la grève sera assez largement suivie. Une manifestation nationale du centre Georges-Pompidou à l'Hôtel Matignon est prévue, mercredi 19 janvier à 14 h 30. Elle doit être l'occasion d'un rassemblement à Paris des universitaires de province.

Nous publions, d'autre part, page 2, plusieurs points de vue sur les carrières des enseignants du supérieur.

Le refus de la mise en place d'un corps unique d'enseignants

Les propositions relatives aux carrières des universitaires présentées aux organisations syndicales le 22 décembre 1982 par la direction générale des enseignements supérieurs n'ont pas atténué les craintes qui avaient déjà été formulées. Le maintien de deux corps d'enseignants – « *deux grands corps de référence, celui des maîtres de conférences et celui des professeurs* » – est toujours critiqué par les syndicats de gauche (*le Monde* du 18 décembre 1982). Ces derniers reprochent aussi aux propositions ministérielles de ne pas prévoir « *une véritable formation à l'enseignement et à la recherche* » et de maintenir des clivages ou des barrages entre chaque corps et même à l'intérieur des corps.

Selon M. Pierre Duharcourt, secrétaire général du SNE-Sup., les projets actuels du gouvernement « *prévoient la création d'un vivier d'allocataires de recherche qui s'ajouterait aux viviers existants. Le texte est muet sur la formation continue des collègues. Il est enfin silencieux sur une possible année sabbatique* ».

Mêmes critiques de la part de M. Bernard Roynette, responsable du S.G.E.N.-C.F.D.T., qui souligne avec humour un syllogisme, qu'il qualifie d'absurde, du projet : « *La recherche étant présentée comme le garant de la qualité de l'enseignement, tout enseignant qui négligerait ses recherches verrait augmenter le nombre de ses heures d'enseignement* »...

Dans les établissements, beaucoup d'universitaires s'étonnent que le changement de majorité gouvernementale n'ait pas favorisé une plus grande remise en cause de la structure des corps. « *Est-ce le réalisme*, interroge un enseignant, *qui fait oublier, aux actuels directeurs et membres du cabinet, des propositions qu'ils formulaient lorsqu'ils étaient dans l'opposition ?* ».

La question du corps unique est le thème qui mobilise le plus les opposants au projet ministériel. La mise en place d'un seul corps d'enseignants-chercheurs, ou du moins la perspective de la réalisation d'une telle formule à échéance raisonnable, semble attendue par de nombreux jeunes universitaires. Eloignés de fait, pendant ces dernières années, des postes de responsabilité, tant en ce qui concerne la recherche que l'enseignement, les maîtres-assistants (37,3 % des enseignants du supérieur) et les assistants et assimilés (36,8 %) sont demandeurs de nouvelles structures. Des professeurs aussi souhaitent une meilleure organisation des carrières qui favoriserait le travail en équipe et qui éviterait les privilèges et « *les rentes de situation* ».

Ce point de vue n'est pas partagé par tous les enseignants de rang magistral. Certains critiquent la revendication de corps unique et prônent la priorité à « *la qualité de l'enseignement et de la recherche* ». En omettant parfois de préciser qu'ils sont seuls juges de « *cette qualité* ». « *Il ne faut pas confondre la démocratie avec les révolutions culturelles et avec le nivellement par le bas* », expliquait au mois de novembre M. Laurent Schwartz, professeur à l'École polytechnique. Refusant cette définition, M. Roynette, du SGEN, affirme que « *l'égalité de tous les personnels est la seule façon de rendre aujourd'hui courage et dynamisme à tous ceux qui pendant de longues années, ont subi, jour après jour, le poids de la hiérarchie, et ont malgré tout tenté d'innover* ».

Une petite phrase

Dans cette petite bataille qui oppose les tenants du statut actuel aux partisans du corps unique, les clivages sont assez marqués et ne correspondent pas forcément à des choix politiques. Au-delà de la seule question des problèmes de statut des personnels, ce qui est en cause c'est la formation et la recherche qui pourront être dispensées dans les établissements d'enseignement public dans les années à venir. Après avoir annoncé une nouvelle loi d'orientation des enseignements supérieurs, le ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary, est obligé, pour faciliter son application, de s'assurer la coopération des universitaires... Il lui faut donc prendre position dans le débat actuel s'il veut mobiliser l'ensemble des énergies.

Une petite phrase du ministre n'est pas passée inaperçue chez les universitaires. Ils ont noté que, lors de la présentation de ses vœux aux journalistes, M. Savary avait déclaré au sujet des projets des carrières des universitaires : « *Il faudra s'attendre à des modifications.* » Propos qui sont peut-être à rapprocher d'une récente déclaration du bureau exécutif du parti socialiste affirmant que le projet de loi de l'enseignement supérieur « *passe par une redéfinition des carrières des personnels. La perspective, partant de l'existence actuelle de plusieurs corps, doit être celle d'un corps unifié pour les enseignants chercheurs* ».

SERGE BOLLOCH.

APRÈS LES PROPOSITIONS DE M. LOUIS LEGRAND

Débat, réactions et réflexion sur le « collège démocratique »

Après la publication du rapport de M. Louis Legrand sur les collèges (*le Monde* du 7 janvier), le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) a invité ses adhérents à organiser, le jeudi 13 janvier, une « journée syndicale nationale de réflexion et d'intervention sur l'avenir des collèges et les propositions Legrand ». Le SNES souhaitait à la fois rappeler ses propositions au ministre de l'éducation nationale et rassembler Paris des personnels sur ce rapport.

A l'occasion de cette initiative, nous avons recueilli dans deux collèges, l'un à Paris, l'autre à Vandœuvre, près de Nancy, les appréciations des enseignants. Dans d'autres établissements, l'appel à débattre lancé par le SNES sera suivi dans les jours qui viennent, avant que M. Alain Savary ne rende publiques ses décisions.

Après les premières réactions d'organisations (*le Monde* du 8 janvier), d'autres syndicats ont fait connaître leur analyse. La Fédération de l'éducation nationale (FEN) salue « *cette avancée positive* » qui « *doit, bien entendu, être encore complétée* » par la consultation des organisations syndicales, comme le souligne son Syndicat de l'éducation physique (SNEP). Les responsables de la C.F.D.T. partagent cette satisfaction, car le rapport contribue « *à la lutte contre l'échec scolaire* » et contient des « *éléments fondamentaux* » pour la transformation de l'école. Force ouvrière est beaucoup plus réservée : elle craint la « *privatisation des établissements publics d'enseignement* » et ne trouve dans les propositions de M. Legrand aucune mesure qui puisse en « *améliorer la qualité* ». Le Syndicat national de l'enseignement technique et professionnel (S.N.E.T.P.-C.G.T.), pour sa part, « *souscrit aux finalités et aux objectifs exprimés* ». Les propositions pédagogiques et surtout l'allongement des temps de service des enseignants inquiètent la Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public (C.N.G.A.). L'Union nationale interuniversitaire (UNI antimarxiste) considère – tant que les propositions de M. Savary ne sont pas connues – que « *le pire n'est pas encore certain* ».

La Fédération nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement public (F.N.A.P.E.E.P.) reconnaît beaucoup de ses proprositions dans celles du rapport Legrand et demande que celles-ci soient « *suivies d'effet* ». En revanche, l'Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (U.N.A.A.P.E.) s'inquiète surtout du bouleversement de la structure des collèges et de l'importance que pourrait prendre le tuteur dans la vie des enfants.

RUE VINCENT-D'INDY A PARIS

Oui à l'innovation non aux contraintes supplémentaires

Il y a longtemps que le collège de la rue Vincent-d'Indy, dans le 12e arrondissement de Paris, n'a pas connu une telle effervescence. Dans cet établissement traditionnellement calme, où moins du quart des professeurs sont syndiqués, la publication du rapport de M. Louis Legrand proposant une transformation profonde du collège a brutalement réveillé les consciences les plus sereines. Puisque tous les personnels des lycées ont été consultés, ceux des collèges veulent se faire entendre de la même façon. Plus de la moitié des enseignants du collège Vincent-d'Indy ont signé une lettre demandant à l'inspecteur d'académie de leur accorder une demi-journée de réunion. Refus du ministère, qui ne veut pas « *systématiser* » ce genre de consultations. Ils ont alors décidé de passer outre l'interdiction et de consacrer leur matinée du 13 janvier à débattre des propositions du rapport.

C'est le responsable du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) qui anime la réunion, mais une trentaine de professeurs (sur les cinquante que compte l'établissement) sont présents. Ceux qui enseignent depuis longtemps et qui, par lassitude, ont cessé de se syndiquer ; ceux qui veulent saisir l'occasion pour discuter avec des collègues qu'ils ne rencontrent que dans les couloirs ; ceux aussi pour lesquels l'enjeu est trop important pour ne pas émettre des « *contrepropositions* ».

Personne n'est enthousiaste. Du point de vue pédagogique, les orientations de M. Legrand sont jugées « *intéressantes* ». Mais « *est-ce que ces projets vont résoudre le malaise du collège* » ? se demande une enseignante, tout en reconnaissant que « *les professeurs doivent se remettre en question* ». Les « groupes de niveau » par matières, le « tutorat », les impératifs de la formation, sont des sujets débattus dans le calme. Les « anciens » rappellent les projets de Joseph Fontanet, lorsqu'il était ministre de l'éducation nationale. Tous hésitent sur la suppression des classes préprofessionnelles de niveau (C.P.P.N.) qui accueillent les enfants « difficiles ».

Le treizième mois

Ils discutent aussi de leur mission d'éducateurs. Mais, pour eux, ce ne sont pas les vrais enjeux. Oui au changement, disent-ils, oui à l'innovation, oui à un collège démocratique... mais non à des charges et à des contraintes horaires supplémentaires. C'est là que se cristallisent toutes les passions. Les plus « ultras » expliquent que cette réforme « *se fera sur les dos des enseignants, de leur salaire et de leur santé* », puisque le rapport Legrand suggère d'augmenter leur temps de service. Sans mâcher leurs mots, ils énumèrent leurs craintes et déceptions. « *Nous demandons à la gauche de ramener l'horaire des professeurs de collège de vingt et une à dix-huit heures : désormais, tous les enseignants devront en assurer vingt-deux.* » Ou encore : « *Le gouvernement veut nous aligner sur les horaires des entreprises, et, en supprimant les indemnités de conseil de classe, il nous enlève notre treizième mois.* » « *Que font les syndicats ?* », demandent enfin les plus aigris.

Les professeurs qui n'ont pas participé à la réunion ne sont pas pour autant d'accord avec les propositions de M. Legrand : « *Quel rapport Legrand ?* demande l'un d'entre eux, *officiellement je n'ai été averti de rien.* » Une manière muette de protester. – N. G.

A VANDŒUVRE, PRÈS DE NANCY

« Pas question que les profs payent la facture »

De notre correspondant

Nancy. – « *Ce n'est pas à proprement parler une grève. Nous sommes d'accord sur le fond des propositions Legrand, mais nous sommes sceptiques sur la forme. Aussi avons-nous décidé une interruption des cours pour nous permettre de discuter* », explique Mme Régine Michel, professeur au collège Jacques-Callot à Vandœuvre, dans la banlieue de Nancy, et secrétaire académique du SNES. D'autres établissements de l'académie ont organisé des réunions en dehors du temps de travail ou, à l'inverse, ont fait grève toute la journée le 13 janvier, comme à Longwy.

Pas d'inquiétudes véritables, mais des réflexions prospectives de la part de la trentaine de professeurs réunis – avec des allées et venues – au collège Jacques-Callot, qui compte sept cents élèves. Spontanément, ils se sont situés dans le cadre de propositions « *coincées entre le primaire, où arrivent encore des élèves qui ne savent ni lire ni écrire* », et un deuxième cycle qui représente pour eux un angoissant « *après Legrand* ». « *Ne va-t-on pas vers un collège où une priorité essentielle va être donnée au relationnel et donc vers un SMIC culturel de l'élève* », résume un participant. « *Quels seront en troisième les élèves qui vont s'en tirer ?* », ajoute-t-il en apportant la réponse : « *Les enfants dont les parents connaissent la musique et les feront travailler.* »

Interrogations

La crainte des bouleversements importants contenus dans les propositions de M. Legrand reste pourtant contrebalancée par le besoin de changements. « *Les classes homogènes ne sont plus possibles, la classe hétérogène n'est pas praticable. Le groupe de niveau pourrait être une solution si...* »

L'interrogation concerne, bien sûr, les moyens qui sont donnés pour mener à bien une telle réforme : « *Pas question que les profs payent la facture.* » Mais la définition de certains concepts laisse tout le monde rêveur, en premier lieu la notion de tutorat. « *Nous avons déjà rencontré des parents qui protestent contre une possible mainmise sur la conscience de leurs enfants* », soulignent plusieurs professeurs. « *Certains parents ne vont-ils pas se décharger entièrement sur nous de l'éducation de leurs enfants ?* », ajoute un jeune certifié. « *Il y a, certes, actuellement des carences au niveau de la relation individuelle avec les élèves*, précise-t-il, *mais n'est-ce pas carrément inverser le processus, alors que nous ne sommes formés que pour transmettre des connaissances.* »

Une proposition est faite avec une nonchalance ambiguë : « *On veut augmenter la qualification et les connaissances de l'élève en ne le surchargeant pas de travail. Augmentons donc d'un an le premier et le second cycle.* » Une proposition qui n'a pas véritablement relancé la discussion entre les professeurs présents, mais qui peut être de nature à inciter les élèves à s'intéresser de près aux propositions qui sont faites pour améliorer leur vie au collège. « *Les propositions Legrand, je ne connais pas, mais je sais que les professeurs en parlent pour nous actuellement* », expliquait un élève qui attendait dans la cour. « *Le bahut par classes ou autrement, il faut voir, mais surtout pas pendant neuf ans.* »

JEAN-LOUIS BEMER.

RELIGION

DU 18 AU 25 JANVIER

La semaine de l'unité des chrétiens

La semaine de prière pour l'unité des chrétiens, du 18 au 25 janvier, a pris pour thème celui-là même que le Conseil œcuménique des Eglises a choisi pour sa sixième assemblée mondiale, qui aura lieu à Vancouver (Canada) du 24 juillet au 10 août : « Jésus-Christ, la vie du monde ».

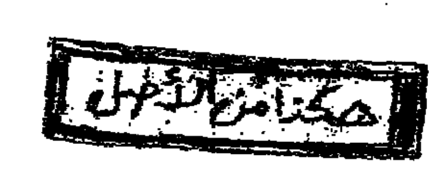
Si l'œcuménisme semble piétiner, au moins à l'échelon des hiérarchies ecclésiastiques, on ne saurait ignorer les progrès réalisés – souvent sans bruit ni fanfare – aussi bien à la base, entre chrétiens de différentes confessions, que sur les hauteurs, où les théologiens continuent leur difficile dialogue.

Sur le terrain, la collaboration interconfessionnelle prend le plus souvent la forme d'activités communes en faveur de la paix et du désarmement, contre la torture ou le racisme, ou encore d'initiatives d'entraide sociale. Mais des groupes d'études, bibliques et doctrinales, existent aussi, nés souvent du problème posé par les mariages mixtes. Et à l'occasion de la semaine de l'unité, exceptionnellement, des rencontres œcuméniques plus officielles sont organisées.

C'est ainsi que ce mardi 18 janvier une veillée devait avoir lieu en la cathédrale Notre-Dame de Paris, de 19 heures à 20 h 30, avec la participation de Mgr Jean-Marie Lustiger, cardinal-archevêque de Paris, de Mgr Meletios, exarque du patriarche œcuménique de Constantinople, du pasteur Jacques Rigaud, président du Conseil régional de l'Église réformée de France pour la région parisienne, du pasteur luthérien René Blanc, et du révérend John Livingstone, recteur de l'Église anglicane de Paris. L'homélie sera prêchée par le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France.

D'autre part, le dimanche 23 janvier, les émissions protestante et catholique de TF1 proposeront un programme commun : à 10 h 10, le dominicain Pierre Abeberry, responsable du « Jour du Seigneur » (catholique), prêchera lors du culte protestant, puis, à 11 h 10, après le témoignage donné par un foyer mixte, ce sera au tour du pasteur Jean Domon, responsable de « Présence protestante », d'assurer l'homélie de la messe.

ALAIN WOODROW.



Les condamnés à mourir de faim en 1983 se comptent déjà par millions

(FOLON)

"Survie 83"
Food and Disarmament International
secteur France
3, boulevard de l'Empereur, 1000 Bruxelles (Belgique)
Tél. 511.61.55

"Cette année, comme en 1982, la France a choisi de ne pas faire ce qui lui est possible pour empêcher la mort de millions d'enfants, d'hommes et de femmes dans le monde, victimes de la faim et de la malnutrition, de maladies curables, de manque d'eau potable, de misère, de "désordre établi". Les priorités du Parlement et du Gouvernement sont ailleurs. Ils risquent donc de mourir victimes aussi de ces priorités.
Pourtant, 79 Prix Nobel ont élevé leur voix pour demander que "de nouvelles lois, de nouveaux budgets, de nouveaux projets et de nouvelles initiatives soient immédiatement mis en œuvre pour sauver de la mort de faim des millions d'êtres..."
Pourtant, le Parlement Européen a solennellement demandé aux 10 pays de la Communauté Européenne, donc à la France, de sauver 5 millions de vies en 1982...
Pourtant, plus de 1600 maires de France ont déjà souscrit une pétition au Président de la République en lui demandant qu'il use de tous ses pouvoirs pour que soient sauvés de l'extermination des millions de personnes, d'innocents, d'enfants.
Ces millions d'enfants, de femmes et d'hommes ont désespérément besoin aujourd'hui que vous alliez à leur secours, IMMÉDIATEMENT.
Les institutions de la France, le Président de la République, le Gouvernement, le Parlement, ont le pouvoir d'émettre un décret de vie pour des millions d'agonisants.
Ils peuvent faire du devoir démocratique et humain d'assistance à personne en danger une priorité absolue.
Pour battre l'holocauste.
Il faut obtenir du président Mitterrand que le Gouvernement et le Parlement prennent toutes les mesures et mettent tous les moyens nécessaires pour soustraire, en 1983, au moins 3 millions de vies à ce qu'il a lui même qualifié de "génocide silencieux".
Il s'agit d'opérer un renversement d'objectif : il faut assurer immédiatement la survie là où la faim et la misère exterminent pour que le développement soit celui de vivants et de leurs pays plutôt que de continuer à rater le développement si ce n'est celui des classes dirigeantes et citadines.

(à remplir lisiblement en lettres capitales)

Nom : ______ *Prénom :* ______
Adresse : ______ *Tél. :* ______
J'adhère à « Survie 83 » et je joins ______ *F. de cotisation (minimum 100 F.)*
Envoyez-moi ______ *formulaires de pétition au Président de la République.*
Envoyez-moi :
☐ ____ *affiches « Survie 83 » (20 F. pièce ou 150 F les 10)*
☐ ____ *autocollants « Survie 83 » (5 F. pièce ou 40 F. les 10)*
☐ ____ *cartes postales « Survie 83 » (5 F. pièce ou 40 F. les 10)*
Je joins ______ *F. en règlement.*
☐ *Veuillez trouver ci-joint un don de* ______ *F. pour « Survie 83 »*

Paiements, dons et cotisations :
• France : chèques bancaires et postaux libellés à l'ordre de "Food and Disarmament International"
• Belgique : compte n° 063-0286474-68

LA FRANCE N'A PAS ABOLI LA PEINE DE MORT

Agissez pour faire vivre

– adhérez à la campagne « Survie 83 » pour sauver cette année au moins 3 millions de vies. (Carte de membre 100 F. min.).
– demandez les formulaires de pétition pour le Président de la République.
– allez trouver d'urgence votre Maire pour lui faire signer la pétition au Président et nous la renvoyer.
– signez et faites signer autour de vous la pétition.
– écrivez et faites écrire :
  ○ au Président de la République
  ○ à votre Député
  ○ aux Sénateurs
  ○ au Premier Ministre.
– écrivez et faites écrire aux journaux, radios, T.V., pour qu'ils informent sur les objectifs, propositions et initiatives de « Survie 83 ».
– informez-vous et faites connaître « Survie 83 » autour de vous.
– créez des groupes « Survie 83 » dans votre région.
– si vous appartenez à une association, un groupe ou un club, quelle que soit sa nature, faites-lui prendre position et communiquez-la aux Institutions de la République.
– si vous pratiquez une religion, rappelez l'impératif de vie en assurant que chaque semaine soit incluse dans le culte une "prière pour que nos gouvernants décident immédiatement de sauver 3 millions de vies de l'extermination par faim".
– soutenez financièrement « Survie 83 ». Seuls vos dons peuvent nous permettre de continuer.
– des affiches, autocollants, cartes postales en couleurs reproduisant le dessin de Folon pour "Survie 83" peuvent être obtenus sur demande auprès du secrétariat international de Food and Disarmament International.

Aidez-nous
Soutenez-nous financièrement
Ecrivez-nous

• Paiements, dons et cotisations :
• France : chèques bancaires et postaux, libellés à l'ordre de "Food and Disarmament International"
• Belgique : compte n° 063-0286474-68
• à envoyer à :
FOOD AND DISARMAMENT INTERNATIONAL
Secteur France
3, boulevard de l'Empereur - 1000 Bruxelles (Belgique) - Tél. : 511.61.55

Nous, soussignés, citoyens de la République française adressons une pétition au Président de la République interprète des sentiments et des idéaux du peuple français, pour qu'il veuille faire usage de ses pouvoirs issus de la pratique constitutionnelle de la 5e République pour induire le Gouvernement et le Parlement à convertir en politique, projets et décisions immédiates de vie et de paix, ce que demandent le Manifeste des Prix Nobel, le Parlement Européen, les plus hautes autorités spirituelles du monde, et la conscience humaine afin d'assurer en 1983 que soient sauvés de l'extermination des millions d'êtres humains, d'innocents, d'enfants.

Extrait de la pétition contre l'extermination par la faim adressée au Président de la République.

Pour battre l'holocauste

SURVIE 83

Votre action peut réussir à lever l'arrêt de mort

Insistez pour que la France sauve cette année 3 millions de vies de la mort de faim.

JUSTICE

AUX ASSISES DES YVELINES

Le poignard de Christiane

Papa fait la circulation et maman coud. Christiane étouffe entre un père dans la police depuis 1942 et une mère couturière. Elle les aime et se soumet, mais il y a aussi Christiane, sa jeunesse et ses désirs. *Officiellement, à l'école, on l'appelle à* l'école Coupin, née Pornet. Elle est illégitime et on lui avait caché son véritable nom. Comme on lui cacha la mort de sa grand-mère à l'étage du pavillon.

Son père est sévère, mais *sensible, sa mère lui confectionne des habits excentriques* qu'elle trouve plutôt « tocards ». *« J'étais son mannequin »,* dit-elle. Elle la maquille, la bichonne, mais à treize ans, un conseil de famille l'interdit de sorties. Les parents ont appris qu'*elle faisait un peu trop l'amour* avec les *garçons du quartier*. Pendant quatre ans, elle sera chaperonnée et confinée en banlieue, dans sa chambre. Elle y écoutera des disques pour mieux rêver et nettoiera la cage de l'oiseau. Maman la promènera dans Paris et *lui fera porter ses « créations »* *sur le dos. Obéissante et fautive, elle attend.*

Un jour arrive Narcisse *Pougary.* Il est caporal au 5e régiment de Versailles. Ils se sont d'abord écrit des lettres bien tournées. Elle a dix-huit ans, les parents décident de la marier. Mais *« il n'était pas assez tendre et amoureux »*. Narcisse, originaire de la Réunion, transi en métropole, a pris femme. *« C'était un bon copain, un frère, mais ça ne l'intéressait pas. »* Il préférait, le soir, lui raconter comment on manœuvre un char ou le fonctionnement d'un fusil-mitrailleur. Elle eut droit tout de même à un voyage de noces à Fréjus, à un enfant, avant de s'ennuyer à mourir : *« On aimait les mêmes disques, des originaux des années 50 que mon frère m'avait donnés, à part ça, rien. »* Elle se soumet encore un peu, puis, un soir de manœuvres, elle se maquille et sort à l'aventure. Quelques hommes rencontrés dans la rue. *« Comment les attiriez-vous ?*, demande Mme Cochard, *présidente* de la cour d'assises de Versailles. *Vous aviez, paraît-il, un poignard caché dans votre poitrine ? » « Un poignard, pour quoi faire, c'est inutile pour aimanter un homme. »* Il lui suffisait de s'accoutrer à la façon de maman.

Puis, un autre jour, vint Ismaël Issopjee, le beau-frère de Pougari, qui ne trouvait *pas de travail à la Réunion. Comme son mari était indifférent, comme* il disait *« saute »* quand elle voulait se suicider, comme il intervenait en secouriste quand elle s'ouvrait les veines devant lui, elle se jeta dans les bras d'Ismaël. Psychiatres et psychologues lui avaient bien dit : *« Pougary n'est pas fait pour vous. »* Elle prit donc Ismaël dans son lit conjugal, elle l'aima comme on prend la dernière bouffée. Il lui avait promis de quitter sa femme lointaine, mais elle comprit qu'Ismaël vivait aux crochets du ménage, il ne cherchait pas vraiment de travail, il ne voulait pas vraiment de Christiane. Le 29 octobre 1980, elle le tua de quinze coups de couteau de commando.

Depuis, Narcisse est retourné à la Réunion. Il a emmené l'enfant du devoir, elle n'a plus de nouvelles. *« Pourtant, au début, dit-elle, il m'écrivait encore des lettres enflammées »*, ce vieux *piège épistolaire* : trop de mots et pas assez d'amour. Aux assises des Yvelines, à Versailles, lundi 17 janvier, Christiane Pornet — le divorce lui a au moins rendu son vrai nom, — bourrée de barbituriques, n'a plus que sa liberté à trouver.

CHRISTIAN COLOMBANI.

FAITS ET JUGEMENTS

Les ministres français et italien de la justice et l'extradition

Le garde des sceaux, M. Robert Badinter a reçu, lundi 17 janvier, son homologue italien, M. Clelio Darida. Il a surtout été question, au cours de leur entretien, de la coopération judiciaire en matière d'extradition entre les deux pays et dans le cadre de la Communauté européenne.

Le garde des sceaux a confirmé que le gouvernement français, sous réserve de l'avis des chambres d'accusation, appliquerait aux demandes d'extradition les principes définis par le conseil des ministres du 10 novembre 1982. Ceux-ci obéissent à quatre critères : la nature du système politique et judiciaire de l'Etat demandeur : le caractère politique de l'infraction ; le mobile politique de la demande d'extradition ; le risque d'aggravation de la situation de la personne faisant l'objet d'une demande d'extradition en raison de son action, de sa race ou de sa religion (*le Monde* du 11 novembre 1982). Il a souligné, par ailleurs, l'intérêt de conclure une convention multilatérale d'extradition à dix qui se substituerait aux conventions bilatérales actuellement applicables, *« trop souvent archaïques et inadaptées aux formes modernes de délinquance et de criminalité »*.

Le ministre italien, lit-on dans un communiqué du ministère de M. Badinter, *« s'est montré intéressé par ce projet de convention (...). Il a réaffirmé la position du gouvernement italien en matière d'extradition et attiré l'attention sur la nécessité de donner suite aux demandes d'extradition présentées sur la base du traité d'extradition en vigueur entre les deux pays »*.

M. Claude Sigala reste détenu

M. Claude Sigala, responsable du « lieu de vie » Le Coral à Aimargnes (Gard), inculpé *« d'attentat à la pudeur sans violence sur mineurs de moins de quinze ans »* et *« d'excitation de mineurs à la débauche »*, restera en détention à la prison de Fresnes. La chambre d'accusation de Paris a rejeté en appel, lundi 17 janvier, sa demande de mise en liberté.

Depuis le début de l'affaire, M. Sigala a réitéré cinq fois cette demande à laquelle le parquet était favorable. Une première fois, le 6 décembre 1982, la chambre d'accusation avait confirmé une ordonnance de maintien en détention (*le Monde* du 8 décembre 1982) ; lundi, en appel, elle a de nouveau confirmé cinq ordonnances de refus de mise en liberté à l'encontre de M. Sigala.

En revanche, la chambre d'accusation a rendu un arrêt favorable pour M. Gérard Durand, trente-sept ans, professeur de musique, détenu à Fresnes depuis le 19 octobre sous les mêmes inculpations que M. Claude Sigala. Mme Marie Sigala, qui a été également inculpée aux mêmes motifs par M. Michel Salzmann, jeudi 13 janvier, a été laissée en liberté sans contrôle judiciaire, contrairement à ce que nous avons écrit. (*le Monde* du 15 janvier).

CARNET

Naissances

— Mme *Paul* Petit est heureuse de faire part de la naissance de ses treizième, quatorzième, quinzième, seizième et dix-septième arrière-petits-enfants,

Mathilde PETIT, à Toulouse, le *23 août 1982*,
Paul de SOOS, à Angoulême, le 29 octobre 1982,
Emelyne PETIT, à Los Angeles, le 31 décembre 1982,
Claude PETIT, à Queretaro (Mexique), le 1er janvier 1983,
Et Mariam de MONVALLIER, à Paris, le 10 janvier 1983.

Décès

ALEXANDRE BONJEAN

Les présidents,
Les conseils d'administration,
Les directions,
De l'Union des caisses centrales de la *mutualité agricole*,
De la Caisse centrale des mutuelles agricoles,
Des Caisses centrales de mutualité sociale agricole,
De la Caisse centrale de prévoyance mutuelle agricole,
De la Caisse mutuelle de retraites complémentaires agricoles,
ont la douleur de faire part du décès de leur président d'honneur

Alexandre BONJEAN,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite agricole,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 15 janvier 1983, dans sa soixante-quatorzième année.
Les obsèques seront célébrées le *19 janvier en la basilique Saint-Jean à* Lyon.
U.C.C.M.A.,
8, rue d'Astorg, 75008 Paris.

Le président,
Le comité central,
De la Fédération nationale de la mutualité agricole,
ont la douleur de faire part du décès de leur président d'honneur,

Alexandre BONJEAN,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite agricole,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 15 janvier 1983, dans sa soixante-quatorzième année.
Les obsèques seront célébrées le 19 janvier en la basilique Saint-Jean à Lyon.

Les présidents,
Les conseils d'administration,
Les directions,
De la Société d'assurance moderne des agriculteurs (Samda),
De la Société agricole pour le développement de l'assurance-vie (Soravie),
ont la douleur de faire part du décès de leur président d'honneur

Alexandre BONJEAN,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite agricole,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 15 janvier 1983, dans sa soixante-quatorzième année.
Les *obsèques seront* célébrées le 19 janvier, en la basilique Saint-Jean, à Lyon.

Le conseil d'administration,
La direction,
de la Société de réassurance de la *mutualité* agricole (Sorema),
ont la douleur de faire part du décès du

président Alexandre BONJEAN,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite agricole,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le 15 janvier 1983, dans sa soixante-quatorzième année.
Les *obsèques seront* célébrées le 19 janvier en la basilique Saint-Jean à Lyon.

Le conseil d'administration,
La direction,
De la société Mutu-Aide Assistance,
ont la douleur de faire part du décès du

Président Alexandre BONJEAN,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite agricole,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 15 janvier dans sa soixante-quatorzième année.
Les *obsèques seront célébrées* le 19 janvier en la basilique Saint-Jean, à Lyon.

[*Né le 18 août 1909, à Saint-Didier-sur-Rochefort (Loire), M. Alexandre Bonjean, propriétaire exploitant agricole à Brindas (Rhône) fait toute sa carrière de syndicaliste agricole dans le mutualisme. Il est dès 1948 président de la mutualité agricole. Après avoir été membre du conseil économique, il représente, à partir de 1959, les organismes agricoles du Conseil économique et social. Président de nombreux organismes mutualistes dans les années 60, il est nommé en 1973 président de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du Crédit agricole (C.N.M.C.C.A.), l'une des quatre grandes organisations agricoles, mandat qu'il détiendra jusqu'en 1978. Jusqu'en janvier 1982, M. Bonjean occupait encore les présidences de la Caisse centrale des mutualités agricoles et de l'Union des caisses de la mutualité agricole, ainsi que celle de la Fédération nationale.*]

Mme GISÈLE THERET

— Pierre Theret, son époux,
Martine et Alain Moysan,
Patrick et Philippe Theret, ses enfants,
Sylvain, Gwenaël et Aurélie Moysan, ses petits-enfants,
Mme Jeanne Theret, sa belle-mère,
M. et Mme Roger Lebaillif, ses cousins,
Jean et Edith Theret,
Claude et Denise Barbillon,
Bernadette Rougier,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines,
Toute la famille et ses amis,
Le Conseil national de l'Union des femmes françaises,
font part du décès de

Mme *Gisèle* THERET,
née Lebaillif,
survenu le 13 janvier 1983.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 19 janvier 1983, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Courbevoie (*Hauts-de-Seine*), place Hérold.
Un dernier adieu lui sera donné à 10 h 30, au cimetière nouveau de Courbevoie.
1, rue Fallet, 92400 Courbevoie.

— Mme Denise Breton, présidente ; Mme Annie Peronnet, secrétaire générale ; le Conseil national de l'U.F.F., le journal « Heures claires des femmes », ont le regret de faire part de la perte qui les ont éprouvés en la personne de

Mme Gisèle THERET,
secrétaire générale de l'U.F.F.,
décédée le 13 janvier 1983.

[*Née le 17 février 1927, à Honfleur (Calvados), Mme Gisèle Theret militait à l'Union des femmes françaises depuis trente ans, d'abord au comité de Saint-Denis, puis comme responsable départementale des Hauts-de-Seine. Elle était secrétaire nationale du mouvement depuis 1968 et s'occupait principalement de la commission internationale de la paix et du désarmement, ainsi que de la solidarité avec les femmes du monde entier. Militante de l'Action catholique ouvrière, elle symbolisait l'ouverture de l'U.F.F. vers des femmes diverses.*]

— Mme Marcel Aussannaire, *son* épouse,
Les docteurs Michel et Michèle Aussannaire, ses enfants,
Patrick et Karine Aussannaire, ses petits-enfants,
Le docteur et Mme Victor Deprez, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Germaine Teissier, en religion Mère Marie de Jésus, crucifié, oblate mariale,
Le général Jean Robert, ses enfants et petits-enfants, ses sœur, belle-sœur, beaux-frères, neveux et petits-neveux,
ont la tristesse de faire part du décès du

Professeur
Marcel AUSSANNAIRE,

médecin honoraire
des Hôpitaux de Paris,
médecin-conseil honoraire
de la S.N.C.F.,

survenu le 6 janvier 1983 à l'hôpital de Bicêtre (Val-de-Marne), Le Kremlin-Bicêtre.

Les obsèques *religieuses* ont été célébrées en l'église Notre-Dame-des-Sablons, à Aigues-Mortes (Gard), le 11 janvier 1983.

« Que rien jamais ne nous fasse souffrir ou pleurer au point d'en oublier la joie du Christ ressuscité. »

Mère Térésa,
prix Nobel de la paix.

Une messe sera célébrée à son intention, dont la date sera précisée ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, boulevard Julien-Potin,
92200 Neuilly-sur-Seine.
29, avenue Joffre,
77590 Bois-le-Roi.

— M. et Mme Elie Marzuk et leur *famille*,
M. et Mme Roger Gabison et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Veuve Robert BESSIS,
née Odette Gabison,

leur sœur, belle-sœur, tante et alliée, survenu subitement à l'âge de soixante-douze ans, à Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 20 janvier à 10 h 45 au cimetière parisien de Pantin.
Réunion à l'entrée principale, 164, avenue Jean-Jaurès, à Pantin.
La famille ne reçoit pas.

Les prières auront lieu le samedi 22 janvier, de 10 heures à 11 heures, à la Fondation de *Rothschild*, 76, rue de Picpus, Paris-12e.

— M. et Mme Gilbert Picheret, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Farinaud et leurs filles,
Mlle *Geneviève* Farinaud,
Mlle Michèle Farinaud,
ont le regret de faire part du décès du

docteur Etienne FARINAUD,
officier de la Légion d'honneur,
médecin-colonel (E.R.),
expert de l'O.M.S.,

survenu le 13 janvier, dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Chamalières le 17 janvier.
Cet avis tient lieu de faire-part.
18, rue Voltaire,
63400 Chamalières.
95, boulevard Romain-Rolland,
92120 Montrouge.
18, rue Léon-Delhomme,
75015 Paris.
15 *bis*, avenue d'Italie,
63000 Clermont-Ferrand.

— Ses enfants et petits-enfants ainsi que toute la famille et ses amis ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Robert Marie JARRY,
née Colette de Sainte Marie,

dans sa soixante-quinzième année, le 17 janvier.
On se réunira à l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux le 19 janvier, à 15 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue du Maréchal-Joffre,
92330 Sceaux.

Le Père Pierre JOSEPH,
prêtre de l'Oratoire,

a fermé les yeux dans la paix du Seigneur et l'espérance de la Résurrection, le 14 janvier 1983, dans sa soixante-douzième année.
Faisant part de son retour à Dieu, le Père Daniel Milon, *supérieur général*, et les prêtres de l'Oratoire,
Sœur Paule-Marie, chanoinesse de Saint-Augustin,
M. Claude Joseph,
L'Association des élèves du collège de Juilly,
demandent de s'unir, par la présence ou la prière, à la messe qui sera célébrée le mercredi 19 janvier, à 13 h 45, en l'église Saint-Eustache à Paris (métro Halles).
L'Oratoire de France,
75, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André LESBRE,
président d'honneur de la S.A.C.E.R.,
ancien élève de *l'Ecole polytechnique*,
ancien élève
de l'Ecole des ponts et chaussées,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 17 janvier 1983, en son domicile à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 19 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris-7e, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy.

De la part de
Mme André Lesbre,
Mme Maurice Lacroix et ses filles,
M. et Mme Michel Lesbre, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Aubry et leurs enfants,
M. Albert Moutarde et ses enfants,
ses frère, sœur, belle-sœur, neveux et nièces,
De la famille Louis Ramon, ses cousins,
De Mlle Hélène Sanchez.
50, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.

— Le Cercle Bernard-Lazare est endeuillé par le décès de

Max MELMAN,
militant socialiste juif
de longue date.

Max Melman avait rejoint le C.B.L. dès sa création. Homme de culture, fraternel, attaché à la paix, il s'était installé à Jérusalem depuis plusieurs années.

— M. Alfred Negre,
ses *enfants*, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 14 janvier 1983, de

Mme Alfred NEGRE,
née *Marcelle Flaissier*.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Géniès-de-Malgoirès, dans l'intimité familiale.
L'Habitarelle,
Montezac 30190 Saint-Chaptes.

— M. Jacques Pedretti et ses enfants,
Les familles Pedretti et Ney,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques PEDRETTI,
née Denise Ney,

survenu le 15 janvier 1983 à Paris.
Les obsèques auront lieu le jeudi 20 janvier 1983, en l'église de Saint-Clément-des-Baleines (Ile de Ré).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Marcel Vergon, son époux,
Mme Jacqueline Cartier, sa fille,
M. Jacques Cartier, son gendre,
Christophe et Sylvain, ses petits-fils,
Les familles Cartier, Renaud, Pichon, Casanova, Nassoy, Urlacher et Grelard, ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel VERGON,
née Yvonne Girard,

survenu *en* son domicile, 18 quai du Louvre, Paris 1er, le 17 janvier 1983, dans sa soixante-dix-septième année.
La levée du corps aura lieu à la maison mortuaire le jeudi 20 janvier 1983 à 8 heures.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Fraisans (Jura) le même jour à 15 heures suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille.

18, quai du Louvre, 75001-Paris.

— Mlle Chantal Vienot,
Le comte, la comtesse André de La Forest Divonne et leurs enfants,
Me Guy-Vienot, Mme Guy-Vienot, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Max Guérin de Litteau,
ses enfants, petits-enfants, frère, belle-sœur et belle-mère,

ont le chagrin de faire part de la disparition du

colonel André VIENOT,
ingénieur civil
de l'aéronautique,
ancien inspecteur général
du bureau Veritas,
officier de la Légion d'honneur,

pieusement survenue le 9 janvier 1983.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Remerciements

— Mme Roger Géraud,
Et toute la famille,
expriment leurs remerciements émus à tous ceux qui, par leur présence, leurs messages et leurs fleurs, ont témoigné de leur amitié et de leur affection lors du décès de

M. Roger GÉRAUD.
16, rue Molitor, 75016 Paris.

Anniversaires

— Pour le seizième anniversaire du rappel à Dieu de

Jean EUC,

son épouse et ses enfants demandent une fidèle pensée à tous ceux qui gardent son souvenir et l'ont aimé.

Prières

— M., Mme Moïse Abehsera et leur famille font part des prières du mois de

Mme Léticia ABEHSERA,
qui auront lieu le samedi 22 janvier
1983 au
Centre Rambam,
19-21, rue Galvani,
75017 Paris.
6, rue du Colonel-Moll,
75017 Paris.
Tél. : 764-03-34.

Erratum

— Dans l'avis de décès du
docteur Michel GRANGE,
vétérinaire,
paru dans notre numéro daté 12 janvier, il fallait lire :
12, rue des Flandres,
69330 Meyzieu.

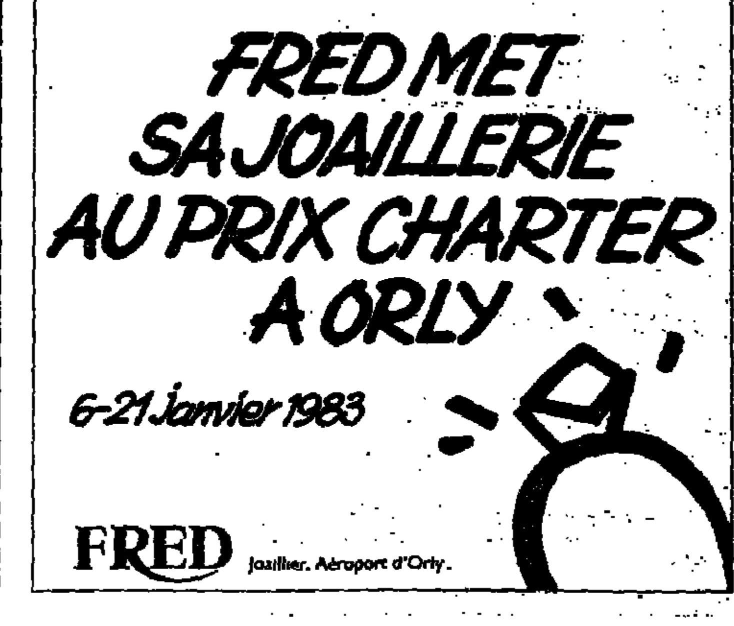
Communications diverses

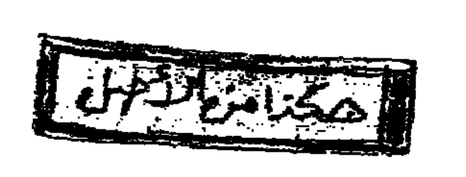
— Deux conférences sur l'Exhortation apostolique de Jean-Paul II sur la famille. Lundi 24 janvier 1983 : « La famille, école fondamentale de la vie sociale », par Jacques Tessier, président d'honneur de la C.F.T.C. ; lundi 21 février 1983 : « La famille, communauté d'évangélisation — En dialogue avec Dieu », par le Père Bernard Housset, secrétaire national de la Pastorale familiale ; à 20 h 30, à l'Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas, 75006 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Paris-II, jeudi 20 janvier, à 9 heures, salle des Commissions, MM. Jean Castelain, et Richard Milchior : « Droit d'auteur et Marché commun ».





Le Monde

MEDECINE

L'année cancer

Dans un récent numéro de la revue anglaise *Nature*, un des plus prestigieux journaux scientifiques, Jonathan Logan et John Cairns, deux éminents chercheurs, écrivaient *« 1982 restera comme l'année cancer »*. Cette affirmation paraît *évidente aux spécialistes, mais a probablement* besoin d'être justifiée auprès du public qui, même scientifique, n'a pas encore pris la pleine mesure des découvertes ayant fait accomplir, depuis dix-huit mois, un pas de géant dans la compréhension du cancer.

En France, cette *« année cancer »* a été marquée par la *concertation nationale lancée en juin dernier par M. Jack Ralite, ministre de la santé*. A la veille de la journée de conclusion de cette concertation (le 21 janvier), qui se prolongera ultérieurement par une soirée télévisée, à laquelle participera M. François Mitterrand, nous commençons la publication d'une série d'articles du professeur Maurice Tubiana, directeur du Centre anticancéreux de Villejuif, examinant les grandes lignes des découvertes sur le cancer qui constituent — selon le professeur Tubiana lui-même — un *« moment fulgurant »* de l'histoire des *sciences*.

I. — La compréhension du puzzle moléculaire

par le professeur
MAURICE TUBIANA (*)

TOUT cancer humain représente la descendance d'une seule cellule devenue cancéreuse, c'est-à-dire capable de prolifé*ration indéfinie et incontrôlée et* n'obéissant plus à la programmation rigoureuse qui, dans les cellules normales, lie indissolublement prolifération cellulaire et différenciation. Le processus normal de différenciation part d'une cellule souche et *aboutit, après un certain nombre de* divisions cellulaires, à des cellules matures incapables de se diviser et destinées, donc, à mourir après une vie plus ou moins longue. La rupture chez une cellule de ce processus aboutit à l'accumulation de cellules plus ou moins différenciées qui continuent à se diviser et forment une tumeur.

On sait, depuis longtemps, que la naissance d'un cancer requiert de nombreuses étapes. La plus importante d'entre elles — la transformation d'une cellule normale en une cellule potentiellement cancéreuse — est provoquée par des agents qui agissent sur le matériel génétique de *la cellule. Dans ce domaine*, des progrès décisifs ont été accomplis grâce aux études de « transferts » de gènes. Quand on fait incuber certaines cellules en présence de fragments de molécules d'acide désoxyribonucléique (A.D.N.) (1), une petite partie de ces fragments peut être intégrée dans l'A.D.N. de la cel*lule. Or on a observé que l'A.D.N.* extrait d'une cellule cancéreuse peut provoquer la transformation de cellules apparemment normales en cellules cancéreuses, et l'étude de ces « transfections » a permis d'identifier les séquences d'A.D.N. responsables. On a appelé « oncogènes » ces séquences dont l'existence, sous une forme active, induit le caractère cancéreux. Elles ont été retrouvées aussi bien dans des tumeurs humaines spontanées que dans des tumeurs animales de diverses origines, et ce sont pratiquement les mêmes oncogènes que l'on retrouve dans les tumeurs d'espèces aussi éloignées que les oiseaux, la souris et l'homme. Ces oncogènes n'ont donc aucune spécificité d'espèce, et un même oncogène peut exister dans des cancers apparemment très différents.

Un « moment fulgurant »

Pour mesurer l'importance de *cette découverte, il faut la situer par* rapport aux autres acquis récents, notamment les recherches effectuées avec les virus carcinogènes. Ceux-ci, qu'ils soient à A.D.N. ou à A.R.N. (2), ont la capacité d'intégrer le matériel génétique qui les compose dans l'A.D.N. de la cellule qu'ils infectent. La transformation d'une cellule normale en cellule cancéreuse survient quand le virus apporte *avec lui un segment d'A.D.N.*, c'est-à-dire un gène doué d'un pouvoir transformant. Or ces gènes transformants d'origine virale sont souvent les mêmes que ceux qui se trouvent dans les cancers qui ne sont pas provoqués par des virus, c'est-à-dire les oncogènes dont nous parlions plus haut. Plus surprenant encore, maintenant que ces oncogènes ont été identifiés, on les a retrouvés dans les cellules normales.

L'été et l'automne 1982, marqués par différents congrès importants à Seattle, Tokyo et New-York, auront été un de ces moments fulgurants de l'histoire des sciences où les pièces apparemment incohérentes d'un puzzle commencent à se mettre en *place et où l'on pressent le schéma* d'ensemble. Reprenons les pièces du puzzle.

● Dans une cellule normale, le fonctionnement d'un gène est contrôlé par des gènes voisins qui inhibent ou stimulent ses actions en fonction des besoins de la cellule ou des ordres arrivés de l'extérieur. Si *cette régulation est perturbée*, l'ordre cellulaire est rompu et le gène fonctionne de manière anarchique.

● Il existe dans toutes les cellules normales de nombreuses espèces, de la mouche à l'homme, des segments d'A.D.N. identiques à ceux des oncogènes. Ceux-ci doivent donc jouer un rôle biologique très important *puisqu'ils sont l'un* des rares éléments communs à toutes ces cellules.

● Dans une cellule cancéreuse, ces oncogènes fonctionnent de manière anormale. C'est en cela que paraît résider la cause de la cancérisation.

● Plusieurs mécanismes dont on a déjà quelques exemples peuvent expliquer ce fonctionnement anormal, *tels que* :

— a) L'insertion à côté de l'oncogène d'un *fragment viral qui le sti*mule ou le dissocie des gènes de régulation ;

— b) La translocation de l'oncogène dans une autre région particulièrement active du génome, ou qui sépare l'oncogène des gènes qui normalement le régulent, et le rapproche d'un gène qui le stimule. C'est là, semble-t-il, le mécanisme le plus fréquent. Les translocations de gènes dans une cellule *ne sont pas* rares et jouent certainement un rôle physiologique, mais elles peuvent causer des « catastrophes ». D'autre part, on sait depuis longtemps qu'il existe, dans certains cancers, des réarrangements chromosomiques spécifiques tels que, par exemple, le passage d'un fragment déterminé d'un chromosome en une région donnée d'un autre chromosome ;

— c) *L'augmentation du nombre* de ces oncogènes dans le génome de la cellule (amplification génique) ;

— d) Une mutation survenue au niveau de l'oncogène.

Tous ces événements (intégration d'un virus, translocation, amplification génique, etc.) sont banals dans les cellules, mais ils prennent une importance particulière quand ils touchent un oncogène.

Malgré ces progrès, ou grâce à eux, d'innombrables questions se posent. Par exemple : 1) Quel est le rôle de ces oncogènes omniprésents et potentiellement si dangereux ? Il est vraisemblable qu'ils interviennent dans l'embryogenèse et jouent un rôle dans la différenciation et la multiplication cellulaire. *Une meil*leure compréhension de leur rôle aiderait à comprendre la différenciation cellulaire et *vice versa*. 2) Combien en existe-t-il ? On en dénombre actuellement une quinzaine, mais certains d'entre eux sont très voisins. *Certains disent qu'il n'y* aurait que quelques « familles » d'oncogènes. 3) Quelle est la nature et la fonction des protéines induites par ces oncogènes ? Il est, évidemment, *a priori* surprenant qu'une seule protéine, venant s'ajouter aux *milliers de protéines déjà présentes* dans la cellule, puisse causer de tels cataclysmes cellulaires.

Les méthodes modernes de la biologie moléculaire permettent d'identifier ces protéines et les résultats préliminaires actuels suggèrent que, contrairement à ce que l'on espérait, elles ne sont pas toutes identiques. Il *n'y a donc pas un mode d'action uni*voque ; cependant toutes ces protéines paraissent agir sur l'expression d'autres gènes de la cellule, notamment certains gènes jouant un rôle dans la multiplication cellulaire. Ainsi le dérèglement d'un seul gène aurait pour conséquence le dysfonctionnement de plusieurs autres gènes.

Les étapes de la cancérisation

D'autres questions se posent encore : *Quel est le mécanisme en* cause ? Sécrétion en quantité anor*malement élevée de la protéine nor*male ou sécrétion en quantité normale d'une protéine anormale. Les deux paraissent plausibles. Quelles peuvent être les conséquences pratiques de telles découvertes ? Pour l'instant aucune, mais à échéance de cinq ou dix ans *l'identification* des produits de sécrétion des cellules *transformées pourrait permettre* des méthodes de diagnostic très précoces. Peut-être plus tard, des progrès thérapeutiques si, comme on peut le penser, certaines de ces « transformations » sont réversibles.

Enfin la question principale reste la suivante : le dérèglement d'un seul gène, si important soit-il, ne suffit pas à expliquer l'apparition d'un cancer puisque nous savons depuis *longtemps que la cancérogenèse s'ef*fectue en plusieurs étapes successives qui peuvent s'étaler sur des temps très longs. Quelles sont ces autres étapes ? Dans quel ordre doivent-elles s'accomplir ? Cela fait l'objet d'autres recherches qui, elles aussi, ont beaucoup progressé.

Parmi le grand nombre de cellules « transformées », *seule une infime* proportion donne naissance à un *cancer. En effet, pour que naisse un* cancer il ne suffit pas qu'une cellule ait été « transformée », il faut encore qu'elle se multiplie de manière anarchique sans, en même temps, se différencier et parvenir de ce fait jusqu'aux stades ultimes de la diffé*renciation cellulaire et à la mort cel*lulaire. Il faut donc que la cellule et ses descendants échappent aux mécanismes de contrôle qui existent à l'intérieur d'un tissu. Ceux-ci sont certainement multiples.

De même que dans un vaisseau spatial il existe non pas un seul système de surveillance, mais plusieurs *circuits parallèles, de manière que* la panne de l'un d'entre eux n'ait pas de conséquence fâcheuse, il y a certainement dans les tissus plusieurs systèmes de contrôle et un dérèglement isolé d'une cellule ne suffit pas à permettre cet échappement.

(Lire la suite page 14.)

(*) Directeur du Centre anticancéreux de Villejuif.

(1) et (2) Le support moléculaire du patrimoine héréditaire des organismes *vivants — uni ou pluricellulaires — est* constitué de deux types d'enchaînements moléculaires : l'acide désoxyribonucléique (A.D.N.) et l'acide ribonucléique (A.R.N.). Les virus ne *comportent que l'un* ou l'autre de ces acides.

ACCIDENTS DE MONTAGNE ET NOYADES

Le froid qui sauve

La survie de l'alpiniste belge Jean Bourgeois tombé dans l'Everest à 7 700 mètres d'altitude, par une température de — 50°C et des rafales de vent soufflant à plus de 150 kilomètres à l'heure, soulève à *nouveau le mystère des capacités de résistance* humaine aux éléments (*le Monde* daté 16-17 janvier).

De récentes observations médicales sont plus stupéfiantes encore. Elles concernent plusieurs résurrections, après congélation complète, de montagnards, et, si elles évoquent la science fiction du dix-neuvième siècle, elles conduisent, plus concrètement, à de nouvelles conceptions de la physiologie et de la médecine de réanimation, et des principes de secourisme appliqués tant aux noyades dans l'eau glacée qu'aux accidents de montagne. Le nombre de ces accidents n'a cessé d'augmenter parallèlement à la faveur que rencontrent l'alpinisme, le ski et les vacances d'hiver.

Une statistique établie par le docteur Jacques Foray, médecin-chef de l'hôpital de Chamonix, fait état de deux mille accidents en neuf saisons, avec une mortalité de 18 %, pour des victimes dont la moyenne d'âge est de vingt-huit ans. A eux seuls, les drames *dus au froid (l'hypothermie) représentent plus du cin*quième de tous ces accidents.

***Les exploits accomplis avec succès pour ressusci*ter des victimes au cœur et aux organes congelés incitent à réviser radicalement toutes les notions de secourisme en vigueur à ce sujet.**

par le docteur
ESCOFFIER-LAMBIOTTE

LES publications spécialisées et les manuels de secourisme le confirment : un noyé qui a passé sous l'eau, sans apport d'oxygène, plus de quatre à six minutes, *n'a pratiquement aucune chance de* survie, et, dans les cas exceptionnels où une réanimation serait couronnée de succès, les risques de lésions cérébrales définitives sont considérables.

Le cerveau est, en effet, l'organe le plus sensible à l'absence d'oxygène, et ses cellules sont lésées rapi*dement (et de manière irréversible)* dans une situation d'asphyxie. En outre, et pour ceux qui tombent à l'eau avec une ceinture de sauvetage, le temps de survie diminue avec l'abaissement de la température, passant de six à huit heures dans une *eau à 15 °C à dix minutes si elle est à* moins 3 °C (une à deux heures à 10 °C, trente minutes à 5 °C, dix à quinze minutes à 0 °C). Ces faits expliquent, par exemple, le nombre infime de survivants récupérés lors de la chute récente d'un avion améri*cain aux ailes surchargées de givre* dans le Potomac qui charriait des glaçons.

Dans ces cas, ce n'est pas à l'asphyxie ou à la noyade proprement dite que succombent les victimes, mais à l'hypothermie, ou refroidissement de l'organisme. Ce dernier *entraîne des signes cliniques inquié*tants (confusion mentale ou coma, œdème pulmonaire, urémie précédant le décès) et appelle un traitement énergique dès le moment où la température du corps s'abaisse à 35 °C.

Le docteur Jacques Foray, chef du service de chirurgie de l'hôpital de *Chamonix-Mont-Blanc, commentant* en novembre dernier pour l'Académie de chirurgie (1) une statistique de plus de deux mille cas d'accidents de montagne, l'une des plus importantes du monde, précisait que, lorsque la température centrale de la victime se situe autour de 25 °C, l'évolution vers la mort semble iné*luctable en dépit des efforts que* pourraient déployer les secouristes et les médecins.

Or voici qu'une série d'observations cliniques semblent conduire, depuis quelques années, ou, pour certaines, depuis quelques mois, à une révision radicale de ces données.

En 1978, un médecin du centre hospitalier universitaire du Michigan publiait les observations de quinze « noyés » qui avaient séjourné plus de quatre minutes (trente-huit *minutes pour l'un d'eux*) dans les eaux glacées des grands lacs, et que l'on avait récupérés sans pouls, sans respiration, les pupilles dilatées, en état de « mort évidente ».

Onze de ces « cadavres », soumis à une réanimation intensive dans un *centre spécialisé, ressuscitèrent sans* aucune séquelle. L'un, un médecin, a repris ses activités normales. L'autre, un étudiant de dix-huit ans, a passé brillamment ses examens alors qu'il était resté près de trois quarts d'heure sous les glaces du lac Michi*gan où sa voiture avait plongé*.

Depuis lors, des affiches apposées *dans tous les centres hospitaliers du* pays rappellent aux sauveteurs que les noyés « glacés » ne doivent être tenus pour morts qu'après l'échec de toutes les tentatives de réchauffement et de réanimation cardio-pulmonaire, même dans le cas d'un arrêt prolongé de leurs fonctions car*diaque et respiratoire*.

Les victimes d'accidents de montagne ont en commun avec ces « noyés gelés » le refroidissement de leur organisme. Qu'ils soient tombés dans une crevasse, qu'ils aient été pris dans une avalanche, ou qu'ils *aient été contraints de passer* des heures ou des jours accrochés à la montagne par un froid intense, nombre d'entre eux présentent toutes les apparences de la mort lorsque les sauveteurs *les atteignent*.

Les morts-vivants

Tel était le cas d'une jeune femme de vingt-cinq ans, Mme S. C., qui était restée prisonnière d'une avalanche *pendant neuf heures et n'avait plus*, à son arrivée à l'hôpital de Sallanches, *ni respiration ni battement car*diaque et une température rectale de 28° C. Une réanimation immédiatement entreprise fut cependant cou*ronnée de succès après quarante*-cinq minutes de massage cardiaque et trois chocs électriques. En dépit d'une fracture du fémur, d'une rupture de la rate, de gelures des mains et des pieds, et de complications broncho-pulmonaires, la jeune femme survivra après avoir été l'objet de soins intensifs au C.H.U. de Grenoble où elle avait été transportée après sa « résurrection ».

Le centre hospitalo-universitaire de Berne (Suisse) vient de publier *trois cas plus extraordinaires* encore (2). Le premier, M. E.H., un ingénieur-électricien de quarante-deux ans avait été *précipité* dans une crevasse par une avalanche. Enseveli *sous 7 mètres de glace et de neige, il* ne fut dégagé qu'au bout de cinq heures, en état de « mort évidente ». Au service de réanimation de Berne où il est transporté, on constate que *sa température rectale est de 19 °C*. Loin de décourager l'équipe médicale, cet état de « congélation » l'incite à tenter une réanimation.

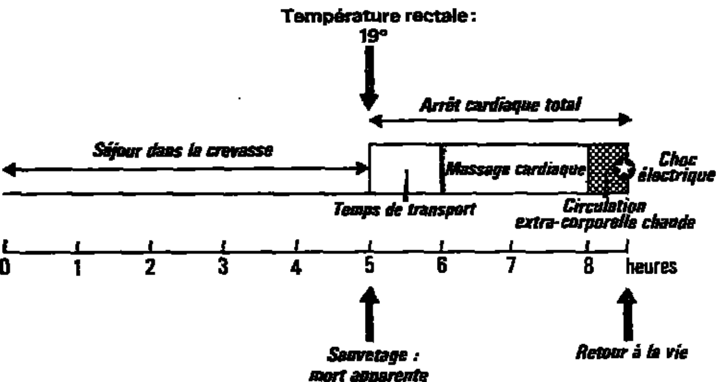
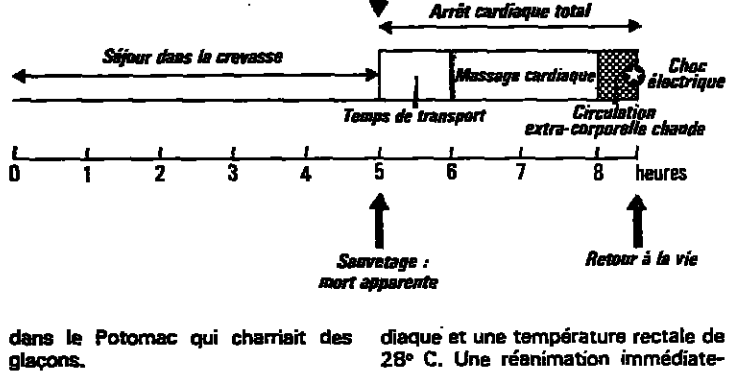
Respiration artificielle, massages cardiaques et réchauffement central par l'installation d'une circulation extra-corporelle (*le sang de la victime* est dévié vers un appareil puis réinjecté, *réchauffé, dans les vaisseaux*) sont instaurés. Les tentatives, d'induction électrique ou mécanique des battements cardiaques sont vaines. Les chirurgiens ouvrent alors *le thorax et trouvent le cœur* congelé, inerte, *« dur comme un bloc d'acier »*. La circulation extra-corporelle apporte à ce bloc de muscle congelé du sang chaud et, au bout de vingt minutes, il commence à se ramollir tandis que la température *de la victime atteint 36 °C*. Dix minutes plus tard, une défibrillation électrique est couronnée de succès et le cœur reprend ses battements.

En dépit d'un œdème pulmonaire sévère et d'un blocage rénal provisoires appelant l'aide d'un rein artifi*ciel, M. E. H. a récupéré toutes ses* facultés physiques et mentales et a *repris ses activités professionnelles* sans garder aucune séquelle (ni d'ailleurs aucun souvenir) de son excursion outre-tombe.

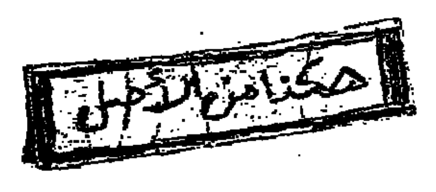
Les deux autres cas publiés par l'équipe bernoise sont similaires avec des températures rectales de 22 et *24 °C dues à des séjours prolongés* dans des crevasses ou des avalan*ches, et un diagnostic de « mort évi*dente » posé par les sauveteurs. Le cœur était congelé, dans ces deux cas, également, *« dur comme de la pierre »*, ce qui explique que toute tentative de massage externe ou direct ou de redémarrage par choc *électrique s'avérait inopérante avant* d'avoir mené à bien une décongélation, conduite tantôt par des irrigations de l'estomac et du cœur avec du sérum salé chaud, et tantôt par l'instauration d'une circulation extra-corporelle.

(Lire la suite page 14.)

8 h 30 après sa chute dans une crevasse et un arrêt du cœur de 3 h 30, M.E.H. ressuscite...

(1) Séance du 10 novembre 1982, Académie de chirurgie, Paris.
(2) *Annals of Surgery*, 195, 4, avril 1982.



Le froid qui sauve

(Suite de la page 13.)

Plus de 40 litres de sérum chaud *furent utilisés chez l'une des victimes avant d'obtenir la décongélation cardiaque*... Si l'on excepte une courte phase d'œdème pulmonaire, l'accidenté en question, employé des services civils suisses, âgé de quarante et un ans, a repris son travail deux semaines après le drame sans qu'aucune séquelle, physique ou mentale, vienne lui rappeler sa « *mort* » *dans* une avalanche.

Hibernation et réanimation

Comment *expliquer des observations* aussi stupéfiantes, *alors que* d'innombrables travaux et des milliers de vérifications cliniques confirment depuis cinquante ans que les cellules cérébrales ne peuvent survivre plus de quarante minutes à l'absence d'irrigation (et donc d'oxygénation) *qu'entraîne un arrêt cardiaque* ? Un fait *que vérifient quotidiennement* et dans le *monde entier* les anesthésistes d'une part et les sauveteurs de l'autre.

L'hypothermie est la clé du mystère, et, *au-delà de l'hypothermie, ce* que l'on sait et ce que l'on ignore encore de l'hibernation médicale (ou refroidissement volontaire d'un opéré ou d'un malade).

Des discussions passionnées avaient eu lieu en 1954 à l'Académie de chirurgie de Paris à propos de cette technique et des travaux d'Henri *Laborit* (*puis de nombreux autres chercheurs*) *qui avaient montré qu'un abaissement* de la *température* diminue les besoins du cerveau en oxygène et permet donc un allongement de la durée circulatoire (ou ischémie) après laquelle surviennent *des lésions cérébrales irréversibles.*

Si l'on abaisse la température corporelle jusqu'à 20 °C, par exemple, *comme on le fait encore en chirurgie cardiaque ou cérébrale, la tolérance* cérébrale *à l'ischémie est multipliée* par dix, et passe donc de quatre à plus de quarante minutes. A cette température, les battements cardiaques *se ralentissent* jusqu'à devenir *imperceptibles et, en un réflexe de défense vital, les vaisseaux périphériques* se contractent, privant d'oxygène les tissus musculaires ou cutanés les plus résistants, au profit des organes profonds vulnérables (*cœur, cerveau*).

Pour qu'un tel mécanisme protecteur soit mis en jeu, il faut, bien sûr, *que l'arrêt* cardiaque soit une *conséquence directe de l'hypothermie* et *qu'il ne l'ait pas précédée, pour* cause d'asphyxie par exemple, avant que le dispositif protecteur de l'hibernation ait été mis en œuvre par l'organisme.

Les trois cas présentés par les cliniciens suisses *indiquent bien*, par leur caractère extrême, qu'il ne faut jamais désespérer des tentatives de réanimation, et qu'il faut les prolonger aussi longtemps que possible chez les victimes hypothermiques. Celles de Berne ont subi, sans séquelles *d'aucune sorte*, des arrêts *circulatoires complets allant de deux heures et demie à quatre heures* !

De grands moyens, disponibles seulement dans les centres hospitaliers *bien équipés*, ont certes été utilisés *dans deux de ces cas* (*machine cœur-poumon ou circulation extracorporelle*). Mais *pour le troisième*, comme pour tous ceux commentés récemment à l'Académie de chirurgie de Paris par le docteur Foray, la réanimation (ou « *ressuscitation* ») a été conduite *par des méthodes plus généralement accessibles, telles que l'irrigation de l'estomac, du péritoine* et du cœur lui-même (après ouverture du thorax) par une solution de sérum chaud.

Le noyau avant la coque

Il faut, en effet, et selon l'expres*sion du docteur Foray, « réchauffer le noyau avant la coque »*, c'est-à-dire les organes profonds avant les tissus périphériques. Plonger le « mort congelé » dans un bain chaud ou le placer sous des couvertures *chauffées conduirait, en effet*, à une *dilatation des vaisseaux superficiels*, à une hypotension et à un accroissement des besoins métaboliques des tissus périphériques qui aggraveraient encore l'insuffisance cardiaque.

Une telle remarque n'est valable que dans des cas extrêmes. Lorsque la température du corps se situe entre *25 et 35 °C, avec une fonction* cardio-respiratoire *imperceptible et* ralentie, certes, mais conservée, un réchauffement progressif par des couvertures peut suffire, à condition de surveiller attentivement la victime *et d'être prêt à tout instant à parer un arrêt cardiaque.*

C'est, dans un très grand nombre de cas, au moment du sauvetage ou du réchauffement, que se produit cet *arrêt cardiaque*, dû à l'arrivée bru*tale, dans les organes profonds et le cœur, du sang glacé périphérique.* Des recommandations commencent à être diffusées parmi les sauveteurs de haute montagne pour qu'ils manipulent avec les plus extrêmes précautions les victimes du froid, afin d'éviter ce processus.

C'est, à vrai dire, auprès de toute la population, des pompiers, des gendarmes, des policiers, des secouristes et des généralistes que les informations concernant des possibilités de « *résurrection* » après un décès clinique dû au froid, devraient être diffusées, qu'il s'agisse d'avalanches, de chute dans une crevasse, *de noyade dans la glace (à condition* que le *réflexe* de fermeture de la glotte ait empêché l'inspiration d'eau) ou de congélation par épuisement d'un promeneur, d'un montagnard ou d'un automobiliste.

« Chacun devrait savoir dorénavant que *toutes les victimes d'une hypothermie profonde, même si elles sont cliniquement mortes, ont en réalité un potentiel de récupération vitale complète »*, concluent les auteurs suisses, tout comme le docteur *Foray. Ce dernier, qui accomplit des* exploits avec les moyens dérisoires dont dispose l'hôpital de Chamonix-Mont-Blanc (3), relève, avec une statistique de plus de deux mille accidents de montagne en neuf saisons, *un accroissement* continu de ces accidents graves *(cent vingt-quatre en 1973, deux cent soixante en 1979,* pour le seul hôpital de Chamonix).

L'extension des vacances d'hiver *à une population de plus en plus grande et, cette année, des conditions climatiques éminemment favorables aux avalanches, ne manqueront pas, dans les semaines qui* viennent, d'alourdir encore cette statistique.

L'information des *fanatiques de la montagne et la prévention* des grandes hypothermies par le « parachute thermique » mis au point en France (voir l'encadré) sont, certes, préférables à la mise en œuvre des moyens lourds de réanimation qui permettent des sauvetages proprement miraculeux. Mais cette mise en œuvre préventive n'est pas toujours *possible, et l'information* la plus large *s'avère donc indispensable quant aux* possibilités extraordinaires de ressusciter détenues, potentiellement, par ces « morts-vivants » que sont les victimes du froid.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(3) *L'hôpital de Chamonix-Mont-Blanc, qui rassemble la plus importante statistique mondiale d'accidents de montagne et qui se trouve au cœur du massif le plus fréquenté d'Europe, ne peut recourir, faute d'équipement, au réchauffement par circulation extra-corporelle.*

Prévention et parachute thermique

LES médecins des SAMU (Services d'aide médicale urgente) ou des SMUR (*Services mobiles d'urgence et réanimation*) des *régions* montagneuses doivent cumuler une compétence particulière et des qualités sportives peu banales.

Ceux de la région grenobloise *ou chamoniarde ne comptent plus les descentes par hélitreuillage au bord ou au fond des crevasses*, les intubations pratiquées avec les doigts gelés sur une pente à 30 degrés, les perfusions mises en place à « tuyaux congelés », et qu'il faut réchauffer *sous l'anorak.*

Le SAMU 38 a mis au point un sac de réanimation de montagne permettant les interventions de première urgence (il comporte *même un mini-cardioscope*) qui pèse 11 *kilogrammes*. Les médecins le portent *sur le dos.*

Le même SAMU conduit, sur l'initiative des médecins de l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme, un enseignement spécifique destiné aux généralistes, et *qui comporte des « travaux pratiques » sur le terrain demandant* une préparation physique exceptionnelle : treuillage en hélicoptère, sauvetage en crevasse ou sous les avalanches, intubation fictive sur une paroi quasi verticale, confection de traîneaux de fortune. Cet *enseignement post-universitaire d'un type très particulier* a rencontré un *succès* considérable chez les médecins d'altitude, en dépit des véritables exploits physiques exigés.

Le docteur Jacques Foray, médecin *chef* de l'hôpital de Chamonix - Mont-Blanc, leur a enseigné le *maniement du dispositif* de prévention de *l'hypothermie* particulièrement astucieux qu'il a mis au point. Il s'agit d'une sorte de gros séchoir alimenté par un générateur portable et qui souffle, au niveau du masque inhalateur *fixé à l'extrémité de son tuyau souple, de l'air à 50 C°*. Lorsqu'un blessé a été localisé, au fond d'une crevasse, par exemple, le masque est descendu jusqu'à lui, ce qui lui per*met d'inhaler de l'air à 50 C° et* de se *réchauffer* le visage, les mains et le thorax, ralentissant ainsi considérablement la progression de l'hypothermie.

Le « parachute thermique » du docteur Foray a fait l'objet, depuis quatre ans, de mises au point successives et il est, à présent, opérationnel dans toute la vallée de *Chamonix*, après de *nombreuses expériences* conduites tant en montagne que dans des chambres froides. Il pèse 27 kilogrammes, et de nouveaux perfectionnements permettront vraisemblablement de *l'alléger encore et d'adjoindre au masque facial un tube de* réchauffement corporel à glisser sous les vêtements.

La gravité des hypothermies lors des accidents de montagne impliquant (*comme* c'est très souvent le cas dans les crevasses) des sauvetages difficiles et de longue durée, l'exploit technique que constituent les *réanimations* de sujets congelés, *leur caractère aléatoire* et le matériel médical hautement spécialisé qu'elles exigent incitent à souhaiter que l'existence du parachute thermique français soit connue de tous les sauveteurs de montagne, et que son usage soit *mondialement* généralisé.

Dr E.-L.

Aux États-Unis

Polémiques autour d'une substance hormonale

UN médicament hormonal fabriqué par la société Upjohn Corporation, de Kalamazoo (Michigan), est au centre d'une véritable bataille d'experts à Washington. Si la Food and Drug Administration (F.D.A.) a autorisé la commercialisation de cette substance — la médroxyprogestérone ou « *Depo-Provera* » — pour soigner certaines formes de cancers gynécologiques, elle refuse de donner l'accord pour son utilisation en tant que contraceptif-retard. Depuis seize ans, la société Upjohn tente en vain d'obtenir cet accord.

Selon ce fabricant, le « *Depo-Provera* » est utilisé comme contraceptif sous forme injectable par près de dix millions de femmes en Europe et dans le monde. La F.D.A. explique que son refus est dû aux résultats de tests effectués sur des animaux : deux des cinquante femelles de singes soumises à de *fortes doses* de ce produit, durant dix ans, ont développé un cancer de la paroi utérine et chez deux des seize chiennes beagle soumises au même protocole un cancer des glandes mammaires a été diagnostiqué.

Selon *le fabricant*, ces conclusions sont *insuffisantes* pour tirer une quelconque conclusion concernant un éventuel risque cancérigène humain. La F.D.A., à la demande de la société Upjohn, a accepté de constituer une commission présidée par trois experts chargés de lui faire une recommandation à l'issue d'une semaine de débat public à Washington. La F.D.A. rendra son verdict après quelques mois de réflexion.

Selon le fabricant, quatre millions d'Américaines pourraient abandonner leur mode actuel de contraception pour une méthode injectable. En outre, d'autres pays attendent la décision de la F.D.A. pour autorise ou non la commercialisation de cette substance avec cette indication.

Enfin, le docteur Robert N. Hoover, chef de la branche épidémiologie au National Cancer Institute, vient de prendre position dans le débat américain, estimant que le comportement des laboratoires Upjohn était « *scandaleux* » et « *déraisonnable* ».

Le « *Depo-Provera* », suspension injectable de médroxyprogestérone, est connu en France sous le nom de « *Depo-Prodasone* ». Les laboratoires Upjohn y commercialisent ce produit depuis 1974, avec des indications en cancérologie et dans certaines affections gynécologiques. Toutefois, aucune indication n'est donnée pour l'administration en tant que contraceptif-retard : les laboratoires Upjohn n'utilisent pas l'autorisation de mise sur le marché qu'ils détiennent et qui leur permettrait d'indiquer cette utilisation.

Il reste néanmoins *que certains* médecins français utilisent de manière « marginale » la médroxyprogestérone comme contraceptif-retard. Ils le font en particulier chez certaines femmes ne pouvant, pour des raisons diverses (maladie mentale grave), s'astreindre à la prise quotidienne d'un contraceptif oral.

Les résultats des études américaines de toxicologie chronique posent un problème : celui de l'extrapolation — toujours difficile — de l'animal à l'homme. Il reste que les phénomènes pathologiques observés chez le singe sont inquiétants. — J.-Y N.

L'année cancer

(Suite de la page 13.)

Pour que celui-ci se produise, il faut que surviennent ensuite d'autres altérations au cours d'autres étapes : il faut le dérèglement d'autres gènes et d'autres fonctions. *Cette promotion* dans un organisme *humain peut durer jusqu'à vingt ans comme le montre l'étude des délais* entre l'action d'un agent carcinogène et l'apparition du cancer induit.

Cette période de *promotion* était *restée* relativement mystérieuse *jusqu'à ces dernières années et comporte* encore *bien* des inconnues. On sait cependant qu'elle nécessite une prolifération cellulaire active et prolongée dans le tissu concerné, et plusieurs altérations génétiques, sans doute favorisées par cette prolifération. On a identifié des agents promoteurs qui peuvent être différents pour les divers *tissus et qui, généralement*, agissent au niveau de la membrane cellulaire. On a aussi identifié des anti-promoteurs tels que la vitamine A ou ses dérivés.

Ce qui est important, sur le plan *pratique, est que promoteurs* et anti-*promoteurs ne sont efficaces que* s'ils sont donnés en quantités importantes pendant de longues périodes, à l'opposé des agents initiateurs pour qui une brève exposition est suffisante. Cela signifie que l'on peut espérer pouvoir parvenir à soustraire l'organisme à l'influence des *agents promoteurs* ou inversement, *ce qui est plus tentant encore*, à renforcer *l'action* des anti-promoteurs.

Des voies nouvelles s'ouvrent donc pour la prévention du cancer, qui seront certainement exploitées dans la ou les décennies à venir. La plus simple d'entre elles est déjà évidente ; si, comme c'est fréquemment le cas, les promoteurs *sont* apportés par *l'alimentation*, une alimentation variée est un moyen simple de *soustraire* l'organisme à l'action répétitive d'un même promoteur, de même qu'une alimentation riche en fruits et légumes frais apparaît comme étant vraisemblablement un moyen efficace d'apporter des anti-*promoteurs tels que vitamine A*, vitamine C et certains de leurs dérivés.

Ainsi, après de longues années pendant lesquelles la recherche a paru piétiner, brusquement de nouvelles *perspectives* s'ouvrent. Cela est devenu évident pendant le Congrès sur le cancer à Seattle (États-Unis) où il était frappant de voir toutes les équipes travaillant sur ces problèmes converger vers des conclusions voisines. Nous nous trouvons pour le cancer dans la situation où était la *physique atomique* au *début* du vingtième siècle ou la biologie moléculaire au début des années 50. L'expérience apprend que, dans de tels cas, les progrès ultérieurs peuvent être très rapides. D'autant que, d'autre part, les recherches cliniques ont elles-mêmes beaucoup avancé pendant *ces* dernières années.

MAURICE TUBIANA.

Prochain article :

LES PROGRÈS CLINIQUES

LIVRES

■ **PÉDIATRIE DES LUMIÈRES, de Daniel Teysseire. Éditions Vrin. 254 pages, 54 francs.**

Professeur d'histoire (et de sa dialectique) à l'université de Paris-XII, Daniel Teysseire publie, sous un titre de lumière emprunté aux Encyclopédistes, une étonnante histoire de l'ombre : celle de l'enfant *au dix-huitième siècle.*

« Être enfant à cette époque, dit-il, c'est être malade », et cela parce que trop de femmes *« sont seules à s'occuper d'eux, les transformant en autant de proies pour la maladie »*.

Non parce qu'elles sont intrinsèquement *« mauvaises »*, mais *parce que femmes et enfants* étaient, à cette époque, *« produits et victimes de la barbarie des coutumes »*.

Le *« discours d'encadrement médical »*, qui émerge à la fin du dix-huitième siècle, est décrit sans indulgence, sinon décrié, car Daniel Teysseire estime que, *« à la maladie généralisée de l'enfant, ne pouvait correspondre qu'une universelle médecine »*.

Toute femme enceinte, tout enfant et tous ceux qui l'entourent *sont, dès lors, confiés* à ceux qui détiennent le *savoir scientifique* médical. Et même pour les Encyclopédistes, pour les tenants du naturalisme médical et thérapeutique, le médecin est irremplaçable, *« car il est celui qui déplie l'inexplicable — pour celui qui ne sait pas : le chiffre de la nature »*.

C'est sur cette étude érudite et complète, tirée tant du grand œuvre collectif des Lumières, l'Encyclopédie, que du dictionnaire de Trévoux, de source idéologique op*posée à celle des philosophes, que* repose une vision très nouvelle de la femme, de l'enfant et de la médecine les concernant au milieu du dix-huitième siècle.

Contestant à la fois Philippe Ariès et Georges Snyders, les deux maîtres de l'historique enfantin, et réfutant le *« pédocentrisme »* dont s'inspire leur œuvre, Daniel Teysseire *apporte des éléments* très nouveaux tant au mythe (qu'il conteste) de l'indifférence prolongée à l'égard de l'enfant qu'à la psychologie, à la sociologie et surtout aux conceptions et aux pratiques médicales (1) telles que les analysaient les Encyclopédistes.

Dr E.L.

(1) *Le terme « pédiatrie » date du dix-neuvième siècle. Les Encyclopédistes parlaient de « médecine des enfants ».*

■ **MÉDECINS SANS FRONTIÈRES. DANS LA SALLE D'ATTENTE DE MILLIARDS D'HOMMES.** Editions du Chêne - Hachette, 140 p., 85 F.

La famine en Ouganda, la guerre au Liban, en Ogaden, l'insurrection, les *massacres en Amérique* centrale, en Afghanistan, l'afflux des réfugiés indochinois en Thaïlande..., l'équipe de Médecins sans frontières (M.S.F.) vient de publier un livre dans lequel sept photographes de *grandes agences* internationales *exposent*, par l'image, ce qu'ils ont vu de l'action des équipes de M.S.F. à travers le monde.

Depuis douze ans, soulignent dans ce livre les responsables de l'association, les médecins de leur organisation — plus de trois mille bénévoles en France, aujourd'hui — tentent de venir en aide, parfois à main nue et sans le secours d'une *médecine sophistiquée*, aux victimes des guerres et des catastrophes naturelles. Nous avons, expliquent-ils, *« le privilège d'être témoins et quelquefois acteurs dans ces maelstroms d'un vieux monde qui s'effondre, tandis que le monde nouveau s'édifie au prix de tant de souffrances et de morts. Aussi les histoires que nous rapportons sont-elles des histoires éternelles. Mais nous ne nous y habituons pas »*.

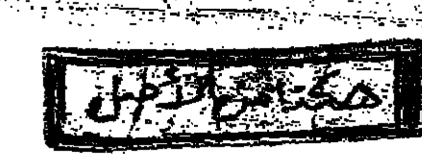
Les sept photographes qui ont réalisé cet ouvrage ne s'y habituent pas non plus, qui ont fixé l'image de ces enfants squelettiques, de ces adultes décharnés, de ces camps surpeuplés, de ces villes éventrées, de ces maisons effondrées sur leurs occupants.

La totalité des bénéfices réalisés sur la vente de ce livre sera versée aux Médecins sans frontières (1).

C. B.

(1) M.S.F., 161, boulevard Lefebvre, 75015 Paris. Téléphone : 828-38-61.





culture

MUSIQUE

AUX CONCERTS COLONNE

Lorsque Kagel a carte blanche

Répertoire et découverte, telle fût, depuis leurs débuts, la double vocation des concerts Colonne. S'ils ont parfois failli à leur tâche, c'est qu'il est bien difficile de se diriger avec sûreté vers un point perpétuellement mouvant situé sur la ligne d'horizon. En invitant Mauricio Kagel à diriger tout un concert le 16 janvier et en lui laissant le choix des œuvres, l'orchestre Colonne (puisqu'il ne s'agit pas de salariés mais d'une coopérative de musiciens) a pris ce qu'on appelle un risque calculé, raisonnable, autrement dit un bon risque.

Les pages inscrites au programme, de par leur originalité et leurs particularités, présentaient un certain nombre de difficultés résolues avec un bonheur, sans doute inégal, mais assez constant pour être signalé. Placé en début de concert, le ricercare de l'Offrande musicale *orchestré par Webern, dans lequel tous les pupitres jouent à découvert par fragments de deux ou trois notes (parfois une seule !), constitue une épreuve redoutable. En outre Mauricio Kagel dirige davantage en compositeur qu'en chef d'orchestre rigoureux, de là des départs incertains et quelques bavures compensées par une approche des œuvres de l'intérieur et sans faux-semblants.*

The Unanswered Question, *de Charles Ives, d'une conception si originale et symbolique, mêlant tranquillement des styles et des tempos différents, détournant les piliers de la tonalité, tout comme Webern faisait éclater le contrepoint de Bach en l'orchestrant selon les critères de l'école de Vienne, préparait la création de la version de concert de* Rrrrrrr *de Kagel : sept mouvements — autant que de r — inspirés chacun par un mot commençant par cette lettre.* Récit, Rejdovac *(danse tchèque à trois temps)*, Registre *d'orgue*, Réjouissance, Répétition, Réveil/Retraite, Rhapsodie, *tels pourraient être les sous-titres de ces curieuses variations plus intéressantes parfois dans leur démarche et les détails d'une écriture non tonale où la consonance est la règle que par la qualité esthétique du résultat. A côté de cette version instrumentale, il serait passionnant d'entendre l'original, créé l'automne dernier à Donaueschingen.*

Szenario, *que la télévision suisse commanda à Kagel pour accompagner* le Chien andalou, *de Luis Bunuel, convainc davantage à première audition. Écrite pour orchestre à cordes et aboiements de chiens (andalous ?) pré-enregistrés, la partition s'articule autour d'un ostinato (mi-fa) avec ces tensions et ces détentes caractéristiques de la musique de film. Les allusions au tango et à la* Mort d'Isolde *sont aussi discrètes qu'était provocante la bande originale du film ; on songerait plutôt à la* Musique d'accompagnement pour un film imaginaire, *de Schoenberg, ou à* MM. 51 *pour piano et métronome de Kagel. Le bruit des cordes frappées avec les doigts ou le bois de l'archet, les coups donnés sur la caisse des instruments, les pizzicatos qui claquent sur le manche des contrebasses, s'intègrent parfaitement au continuum polyphonique, préparant naturellement l'intervention des cris de chiens.*

Entre ces deux compositions récentes, Kagel avait placé, à dessein sans doute, de larges extraits de la musique de scène que Beethoven écrivit pour Egmont ; *des pages presque inconnues et qui, tirées de leur contexte pour être placées dans celui-ci, paraissent d'autant plus singulières. En prélude à chacune d'elles, Raymond Gérome disait des extraits de la traduction de Pierre Sabatier.*

GÉRARD CONDÉ.

Un nouveau Don Giovanni à Monte-Carlo

(suite de la première page.)

Plus humain, plus tendre, moins machiavélique en un sens, ce Don Giovanni assume pleinement sa personnalité *jusqu'au paragraphe* final. Toute sa vie est d'aimer ; machine à désirer, la sexualité est son moteur, la flamme de sa vie. Jamais il ne reculera, *même quand* les vents *lui deviennent* contraires. Lorsque Leporello le conjure de *« laisser les femmes »*, il répond d'un air méditatif et rêveur : *mais non, sans elles,* la vie ne vaut pas la peine d'être vécue. A quoi bon prendre des précautions ? Il est comme un homme d'affaires qui a déjà subi deux infarctus et sait que le dernier lui sera fatal, mais refuse de s'arrêter, refuse d'abdiquer ce qui est sa raison d'être. Et Mozart lui-même n'a-t-il pas composé jusqu'à l'épuisement et la mort ?

En ce sens, Toscan du Plantier n'a pas tort de voir en *Don Giovanni* une *« Passion », une « messe »*, on dirait plus modestement un sacrifice librement consenti, à l'idée très haute que l'homme se fait de lui-même, fût-ce celle, *plus problématique, « du héros moderne qui, du marquis de Sade à Siegfried, affronte la société et Dieu qui la soutient »*.

A travers cette interprétation fantastiquement rigoureuse, consciente et « calme » de Raimondi, *toute* l'œuvre est tendue, comme dévorée d'avance, vers la scène finale de ce festin sans joie où Don Giovanni, très *à l'aise dans son fauteuil de monument* funéraire, attend patiemment le destin dont il sent et sait qu'il approche, qu'il accueille sans espoir et *sans crainte*.

Est-il besoin de dire que cette approche très sérieuse et philosophique rejaillit sur toute la mise en scène où le comique est étroitement tenu en lisière ? Et d'abord avec Leporello (l'extraordinaire Malcolm King) qui devient vraiment le frère puîné de Don Giovanni, presque son égal d'ailleurs, traité par celui-ci avec une rigueur *qui révèle une véritable* connivence. Son infériorité est de refuser le destin du héros, d'être toujours prêt à « retirer ses billes » de ce jeu trop dangereux.

Les autres personnages pâtissent *un peu de cette conception* très rigide de Toscan du Plantier, très déterministe même. *« Pas un seul d'entre eux ne voit ses sentiments changer au cours de l'œuvre »*, dit-il. C'est faire bon marché de l'« action intérieure » que décrit Jean-Victor Hocquart, et réduire à des silhouettes caricaturales Anna et Elvire, qui, tout au contraire, évoluent progessivement vers une purification de leurs *sentiments*, un dépouillement, qui les modifient profondément. Si la première (Ruth Falcon) paraît en effet quelque peu confite dans sa vengeance *et sa dévotion*, la toute jeune Elvire (Isobel Buchanan), tendre et désespérée, adorable comme une fiancée de Rubens avec cette voix de *fleur fraîchement éclose* qui n'est pas encore tout à fait épanouie, dément cette idée.

Toute la distribution est d'une très bonne qualité, avec Peter Meven (le Commandeur), Hildegarde Heichele (Zerline robuste à la voix opulente), Yves Bisson (Mazetto) et Philip Langridge (excellent Octavio). L'Orchestre de Monte-Carlo a une honorable couleur mozartienne sous la direction très minutieuse de Lawrence Foster, qui soutient un rythme dramatique assez élevé à défaut de donner un véritable souffle à la représentation.

Qui est Don Juan ou plutôt Don Giovanni ? *C'est autour de cette* question, de cette énigme jamais résolue, que tournent toutes les mises en scène ; c'est elle qui fait une *grande partie de la fascination* qu'exerce le chef-d'œuvre de Mozart. Personnage satanique pour l'édification des dévots, philosophe des Lumières, *surhomme nietzschéen* par-delà le bien et le mal, héraut moderne d'une sensualité triomphante, incarnation d'une jeunesse éternelle *libérée* des complexes de *l'éducation*, prisonnier pathétique du destin et de la mort, il est tout cela à la fois et nul n'arrive à l'épuiser, car *la musique déborde* toutes les définitions.

Les *Don Giovanni* se sont multipliés ces dernières années : ceux d'Everding et d'Erlo à l'Opéra de Paris, entre autres, de Béjart à Genève, de Losey surtout au cinéma qui lui a donné une nouvelle dimension *publique et a fait de Ruggero Rai*mondi une star. En quelques jours, deux nouvelles images en sont nées, présentées l'une par Jean-Claude *Auvray à Montpellier, l'autre à* Monte-Carlo par Daniel Toscan du Plantier pour ses débuts de metteur en scène.

Il y aurait beaucoup à dire encore de la mise en scène de Daniel Toscan du Plantier, de quelques idées saugrenues (telle la représentation du catalogue de Leporello par des cargaisons de femmes nues entassées dans des chambres à l'arrière-plan), de certaines absences scéniques imputables à *l'inexpérience, mais aussi* de quantités d'images neuves et suggestives qui rendent ce spectacle si intéressant et parfois captivant.

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Prochaines représentations, les 20 et 23 janvier à l'Opéra de Monte-Carlo. On espère que le jeu d'orgues tout neuf sera enfin réparé.*

EXPOSITIONS

AU MUSÉE DE LA PUBLICITÉ

Des plaques à l'épreuve du temps

La plaque émaillée publicitaire n'a pas connu le même sort que sa voisine de rue, l'affiche, laquelle a trouvé tôt amateurs, voleurs et protecteurs. Sans doute y a-t-on vu un sous-produit, ce qui n'est pas entièrement faux ; mais il se peut aussi que sa solidité à toute épreuve, ou presque, ait joué contre elle.

Une plaque émaillée, ça se visse, se cloue ; posée quelque part, elle y reste un bout de temps, elle fait corps avec le mur, on l'oublie et elle tombe dans les décombres des quartiers en voie de rénovation. Aussi n'en a-t-on pas tellement de traces : quelques milliers semble-t-il, sur les quelques millions produits en France entre la fin du dix-neuvième siècle et les années 60, quand on a arrêté d'en faire, parce que c'était coûteux en personnel, que le métier d'émailleur se perdait, et qu'on ne pouvait lutter contre les thermoformés, les plastiques emboutis.

L'exposition du Musée de la publicité montre d'assez jolies choses, tirées souvent de l'affiche et où les « d'après » ne manquent pas : d'après Bouisset, Cappiello, Cassandre, Dranzy, Loupot, Geo Ham, Morven... Mais l'image dans l'émail fonctionne autrement. Elle brille, elle reluit, tape l'œil, surtout quand la surface est bombée : de l'or pour les rues mal éclairées de jadis. Les collectionneurs anglais parlent à ce propos de Street Jewellery.

Et puis on peut varier la forme du support, lui faire une découpe adéquate — voir la plaque en forme d'ailes pour le label Voisin, la capsule de Pepsi, — du pop art avant le pop art. Cette impeccable netteté, cette façon d'attraper la lumière servent au mieux des produits, comme le cirage ou les automobiles, et cette solidité enfin, à l'épreuve du temps — ce n'est pas un hasard si on en a fait beaucoup de thermomètre illustrés — pouvait servir au mieux l'image d'une marque. L'essentiel de ce qui est présenté rue de Paradis date des années 20 et 30 et vient surtout de l'émaillerie alsacienne de Strasbourg qui livrera peut-être ses archives, on en saurait plus sur cette production qu'on ne va pas manquer de s'arracher un peu plus.

GENEVIÈVE BRÉERETTE.

★ Musée de la publicité, 18, rue de Paradis. Jusqu'au 13 février.

M. Bourcicot s'en va avec ses vingt-cinq mille films

En 1982, *fort de la possibilité* d'accueillir un fonds de 25 000 films publicitaires collectés avec passion *par un jeune particulier*, M. Jean-Marie Bourcicot, le musée de l'affiche changeait de nom et devenait *Musée de l'affiche et de la publicité* (*le Monde* daté 16-17 mai), puis un peu plus tard Musée de la publicité *tout court*. Le *projet* : s'agrandir et traiter tous les supports de publicité.

Et voici qu'on apprend que rien ne va plus entre M. Bourcicot, chargé de mission, responsable de la gestion de sa collection mise en dépôt au musée, et l'Union centrale des arts décoratifs, le grand patron ; la collection est mise sous séquestre, le contrat de M. Bourcicot n'est pas renouvelé. Cela voulait-il dire qu'à peine lancé le projet d'agrandissement du musée allait capoter ?

En fait, M. Robert Bordaz, président de l'Union centrale des arts décoratifs, a tenu à préciser les choses. Oui, M. Bourcicot *s'en va* avec sa collection, on déchire l'acte de mise en dépôt pour trente ans ; *mais on tient* à garder ce qui a été donné au musée pendant l'année 1982 : notamment une contribution *de 10 000 mètres de films*. Reconstituer le fonds ? Pas de difficultés : le musée va traiter avec la Régie *française de publicité dont il* a obtenu le dépôt légal, avec le Centre national de la cinématographie.

Quant à M. Bourcicot, ses relations avec *l'institution n'ont pas été* satisfaisantes. On espère pourtant pouvoir faire appel à lui, plus tard, pour des opérations ponctuelles.

***Malgré ces péripéties, on parle* du grand avenir du musée. L'exposition de 1989 en fournira l'occasion. *On va construire en dur* un pavillon et une maison de la publicité. Mettra-t-on la clef sous la porte rue de Paradis ? *Le lieu est* charmant, mais beaucoup trop petit. — G. B.**

A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Leonardo Cremonini et Pol Bury sont nommés chefs d'atelier

Le ministre de la culture, M. Jack Lang, vient de nommer deux nou*veaux chefs d'atelier à l'École natio*nale supérieure des beaux-arts : le peintre Leonardo Cremonini et le sculpteur Pol Bury. Ils remplacent respectivement Jacques Lagrange et Étienne Martin, qui ont atteint la limite d'âge.

Il faut situer ces deux nominations, après celle de M. François Werhlin à la tête de l'École, dans un projet d'ouverture plus grande de l'établissement à l'art contemporain et aux activités pédagogiques. Celles-ci, qui bénéficient de crédits et de moyens matériels accrus, pourraient s'exercer dans les meilleures conditions après le départ, prochain, dit-on, de l'U.P. 1 d'architecture du *quai Malaquais. En ce qui concerne* l'art contemporain, un nouveau statut de l'École est envisagé, qui permettra d'associer des représentants de toutes les parties concernées à la vie de l'établissement.

On ne doit pas abandonner pour autant le programme de mise en valeur du patrimoine de l'École, tant sur le plan des bâtiments que sur celui des archives. Mission a été confiée à l'architecte Bernard Huet d'une part, des expositions doivent continuer à y être organisées, notamment avec des institutions étrangères, d'autre part. — G. B.

CINÉMA

« LA RIVIÈRE DE BOUE », de Kohei Oguri

Deux petits Japonais, et un cousin français

Les films d'enfants pour adultes font généralement les délices des âmes sensibles. En voici deux, charmants, que les distributeurs ont eu le bon goût de rassembler : *la Rivière de boue*, premier long métrage de Kohei Oguri, avec en première partie *l'Apache*, de Jean-Louis Benoit, déjà remarqué au Festival d'Hyères 1982.

Un frisson de vie jeune, grave, traverse le vert paradis de *l'Apache* — paradis en danger, jeux et identifications « pour de vrai », — et chaque image du petit garçon filmé, écouté, est empreinte de risque.

La Rivière de boue, dont les héros sont aussi des petits garçons, n'a pas ce frémissement. Noir et blanc, japonais, calme et lent — peut-être excessivement, — il désamorce les violences évoquées, les aplatit sous le regard imperturbable du protagoniste principal, Nobuo.

Nobuo va et vient entre le restaurant familial, au bord du fleuve, et une péniche de passage, qui abrite un frère *et une sœur, et leur mère, une* dame mystérieuse qui accueille des hommes la nuit.

La mère de Nobuo, elle, est toute en petits pas et sourires. Le père est plus complexe, très bon, mais obsédé *par la guerre* (le film se passe dans les années 50). Entre eux, Nobuo est comme un coq en pâte ; son copain du bateau, petit drôle en guenille, a donc pour *lui* toutes les séductions.

Une musique trop mièvre épaissit la douceur un peu complaisante de l'ensemble. Mais ça ne fait rien. Les scènes sont d'une beauté constante.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

NOMINATIONS POUR LES CÉSARS

« Une chambre en ville » est cité neuf fois

Les Césars, équivalents français *des Oscars américains*, seront décernés le 26 février au Rex à Paris. Les nominations ont été rendues publiques le 17 janvier. Cité neuf fois, *Une chambre en ville*, de Jacques Demy, apparaît comme le film favori. *La Balance*, de Bob Swaim, a obtenu de son côté huit nominations.

Le meilleur film de l'année sera choisi parmi : *la Balance*, de Bob Swaim, *Danton*, d'A. Wajda, *Passion*, de Jean-Luc Godard, *Une chambre en ville*, de Jacques Demy. Les quatre metteurs en scène concourent pour le César du meilleur réalisateur.

Nominations des meilleurs acteurs : Gérard Depardieu, Gérard Lanvin, Philippe Léotard, Lino Ventura. Meilleures actrices : Nathalie Baye, Miou Miou, Romy Schneider, Simone Signoret.

Parmi les films étrangers ont été retenus : *E.T.*, de Steven Spielberg, *la Maîtresse du lieutenant français*, de Karel Reisz, *Victor Victoria*, de Blake Edwards, *YOL*, de Yilmaz Güney.

INSTITUT

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Accueil solennel à Jorge Luis Borges

L'installation de Jorge Luis Borges à l'Académie des sciences morales et politiques qui l'a élu au titre d'associé étranger a donné lieu, le 17 janvier, à une cérémonie d'une solennité particulière.

En accueillant à l'Institut l'écrivain argentin, le président, M. Jean Cazeneuve a évoqué l'excessive modestie de son nouveau confrère : *« Lorsque vous parlez de vous-même, vous le faites avec une désinvolture et un humour qui déconcertent vos admirateurs. Et quand vous parlez de votre œuvre, c'est pour y porter le sabre (...). En 1964, vous avez déclaré ceci textuellement : « Je crois que le fait de me voir atteindre une certaine notoriété est une des preuves du déclin de la littérature. »*

Après avoir retracé la carrière et survolé l'œuvre de Borges, rendu hommage à la mémoire de Roger Caillois, qui a beaucoup contribué à éclairer le public français, M. Cazeneuve a conclu en citant ces mots de Drieu La Rochelle, retour d'Argentine, il y a cinquante ans : *« Borges vaut le voyage. »*

C'est en philosophie que M. René Poirier a salué à son tour cette *« figure de proue de la littérature hispano-américaine »*. *« Votre œuvre*, poursuivit M. Poirier, *est un immense voyage, tantôt réel, tantôt imaginaire. (...) Vous employez toutes les techniques, tous les langages, parfois même celui des truands et des hommes de main, parfois et plus volontiers celui d'une poésie subtile aux formes neuves et audacieuses (...), avec une lucidité calme, lourde de pressentiments ». Les thèmes qui vous sont chers sont ceux d'une métaphysique à l'impassible pureté, de l'éternité du temps cyclique et de l'identité des cycles. »*

M. Jorge Luis Borges a répondu à ce concert d'éloges : *« Je crois que la littérature est non moins mystérieuse que la musique (...). J'ignore tout à fait l'esthétique. Je crois que chaque sujet dicte sa propre esthétique. Ce n'est pas une esthétique absolue. Je suis un homme plutôt passif. »* L'inspiration ? Il attend qu'elle vienne. *« Je ne l'encourage pas, mais il y a un moment où un sujet veut que je le traite (...), alors, j'écris un texte, je le relis, je le déchire, je l'écris à nouveau. »*

Jorge Luis Borges termine par un merci à ses hôtes et par un hommage à la France, où il est heureux de revenir, et dont il a reçu tant de choses à travers sa littérature, celle qui l'a marqué, la *Chanson de Roland*, Gide et Malraux.

J.-M. D.

THÉATRE

« TROIS FOIS RIEN », au Petit-Montparnasse

L'éternel silence du mari

Deux comédiennes amies, Catherine Allégret et Éliane Borras, se sont donné la main pour écrire une comédie sur le « mutisme du conjoint ».

Une femme est mariée. Son mari vit là, près d'elle, qui partage avec elle un domicile.

De quelle stratégie peut alors user la femme, à l'encontre de ce mari, pour lui faire ouvrir la bouche ? Pour espérer lui arracher, un soir de temps en temps, trois mots ?

Solution envisagée : afin de disloquer le mur du silence et de quiétude du mari, la femme va le désorienter, *le déstabiliser, en se* dédoublant, en lui faisant passer sous le nez une épouse à deux visages.

La *première* (jouée par Catherine Allégret) se laisse aller, ne suit pas de régime, ne change pas de chandail, reste vautrée dans un divan, *émet quelques sons acariâtres*. La seconde (jouée par Éliane Borras) mime le Crazy à domicile, va et vient, charmante, souriante, abonde en paroles de paix.

Le mari (joué par Bernard Le Coq) tout de même réveillé par cette douche écossaise, émerge du *merveilleux confortable* foetal tiède et sécurisant coma conjugal, pour demander ce qui se passe, comment ça va. Madame se sent revivre.

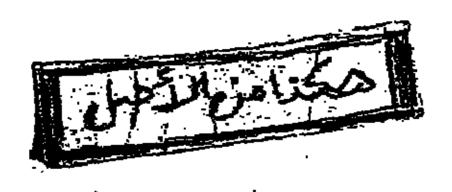
C'est une gentille comédie, très très jeune. Bien jouée, pas trop méchante pour les bonshommes. Pas nulle. Pas fracassante non plus. Un coup d'épée dans l'eau du ménage.

MICHEL COURNOT.

★ Petit Montparnasse, 21 heures.

■ *L'école de danse de l'Opéra de* Paris organise sa journée « portes ouvertes » annuelle le 26 janvier. Elle est complétée *par une exposition et* des projections (du 24 janvier au 6 février). Autre rituel : l'hommage des Comédiens français à Molière. Le 14 janvier, Denis Gence lira un extrait du *Monsieur de Molière*, de Boulgakov. *L'Avare* sera à l'affiche ce jour-là.

■ Le cinéma Sorano, à la M.J.C. de *Vincennes, organisera une Nuit du cinéma musical*, du samedi 22 janvier à 23 heures, au dimanche 23 à 5 heures, avec *American Graffiti, Breaking Class* et *The Last Waltz*. (16, rue Charles-Pathé ; tél. 374-73-74).



CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Mercredi 19 janvier à 20 h 30 (p.e. Dandelot)	« Les Grands Concerts » avec la part. de l'Ademma Unique concert à Paris du QUATUOR BARTOK Haydn, Bartok Schubert	THÉÂTRE DE PARIS Samedi 18 h « Sous les lustres » le 22 janvier. Rens. 280-09-30 (p.e. Mondial Musique)	Lauréats de la FONDATION MENUHIN Béatrice BERSTEL, clavecin Michel MORAGUES, flûte BACH
SALLE GAVEAU Jeudi 20 janvier à 20 h 30 (p.e. Kiesgen)	ORCHESTRE du CONSERVATOIRE de PARIS Dir. : Kan KOTO avec Florent BOFFARD Piano M. Fischer, M. Ravel L. v. Beethoven	T.M.P. CHATELET Lundi 24 janvier à 18 h 30 (p.e. Valmalète)	Aldo CICCOLINI Dominique de Williencourt violoncelle SCHUBERT, FAURÉ BRAHMS
SALLE GAVEAU Vendredi 21 janvier à 20 h 30 (p.e. Valmalète)	Récital de piano BRUNO RIGUTTO CHOPIN, SCHUMANN LISZT	T.M.P. CHATELET Lundi 24 janvier à 20 h 30 (p.e. Valmalète)	ORCH. et CHŒURS PHILARMONIE DE STUTTGART Dir. : Hans ZANOTELLI J.-S. BACH MESSE EN SI
SALLE GAVEAU Samedi 22 janvier à 17 h (p.e. WERNER et KIESGEN)	AMIS DE LA MUSIQUE DE CHAMBRE Progr. mus' France-Culture QUATUOR SUK Josef SUK, violon Josef HALA, piano Dvorak : Galantos, Stravinski Chausson : Concert	Salle Cortot (E.N.M.) Lundi 24 janvier 21 h (D. Loyer)	RÉCITAL DU DUO SIROT-SORENSEN Marie Sirot (violon) Olivier Sörensen (piano) BEETHOVEN - PROKOFIEV FAURÉ
SALLE PLEYEL Samedi 22, Dimanche 23 janvier à 17 h 45 (p.e. Valmalète)	CONCERTS LAMOUREUX FESTIVAL WAGNER DEUX CONCERTS Dir. : Jerzy SEMKOW	SALLE PLEYEL Dimanche 30 janvier à 17 h 45 (p. e. Valmalète Musica Glotz)	CONCERTS LAMOUREUX FESTIVAL de MUSIQUE FRANÇAISE Dir. : Emmanuel KRIVINE RAVEL - DEBUSSY ROUSSEL
Eglise des Billettes Dimanche 23 janvier 17 h (p.e. Kiesgen, Mondial Musique)	L'ENSEMBLE 12 Violon solo : Ph. BRIDE et A. NORAS, violoncelle G. TOUVRON, trompette Haendel — Telemann Haydn — Molter	SALLE GAVEAU Dimanche 30 janvier à 20 h 30 (p. e. Valmalète)	J.-M. Fournier Product. ORCHESTRE de Rennes Sol. : Devy ERLIH Dir. : J.-Cl. BERNEDE BACH - JOLIVET BLEUSE - MOZART
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Dimanche 23 janvier à 17 h 45 (p.e. Valmalète)	Assoc. des Concerts PASDELOUP « 50 ANS DE CARRIÈRE » de Henryck SZERYNG TROIS CONCERTOS BACH - MOZART BRAHMS Dir. : Gérard DEVOS	Eglise de la MADELEINE Mardi 1er février 20 h 45. Loc. Royal Tourisme (WERNER)	J.-S. BACH MAGNIFICAT ORATORIO DE NOËL (5 et 6) Dir. : LOUIS-MARTINI
		SALLE PLEYEL Mercredi 2 février à 20 h 30. Ouv. location 17 janvier. Valmalète.	30e anniversaire disques ERATO I SOLISTI VENETI Dir. : Claudio SCIMONE VIVALDI



NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Jeudi 20 Janvier 20 h 30 — dir. : Hubert SOUDANT — Joseph SUK, violon — MOZART - BERG BRUCKNER

MUSIQUE DE CHAMBRE
RADIO-FRANCE Grand Auditorium Lundi 24 Janvier 20 h 30 — QUATUOR GRAZYNA BACEWICZ DE VARSOVIE — BEETHOVEN - KRAUZE SMETANA

MUSIQUES SACRÉES
ÉGLISE ST-LOUIS-EN-L'ISLE Mercredi 26 janvier 20 h 30 — JOLIVET St-SAËNS — J. CHAMONIN, S. NIGOGHOSSIAN, Ph. DOGHAN - C. MEGOR, M. PIQUEMAL - A. MUNIER, CHŒURS DE RADIO-FRANCE, Nouv. Orch. Philharmonique — Dir : Henri GALLOIS

SAISON LYRIQUE
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Jeudi 27 janvier 20 h — LULLY : ARMIDE — R. YAKAR - Z. VANDERSTEENE, U. COLD. Ph. HUTTENLOCHER, D. BORSTE, Ensemble vocal et instrumental « LA CHAPELLE ROYALE » — Dir. : Philippe HERREWEGHE

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
SALLE GAVEAU Jeudi 27 janvier 20 h 30 — Dir. : Emmanuel KRIVINE — Gerhard OPPITZ, piano — FAURE - MOZART HAYDN

MUSIQUE DE CHAMBRE
Coproduction avec la Société CHOPIN
RADIO-FRANCE Grand Auditorium Vendredi 28 janvier 20 h 30 — V. Perlemuter, J. F. Heisser, C. Bogdanas, D. Fodoreanu — CHOPIN - SZYMANOWSKI

CYCLE ACOUSMATIQUE
RADIO-FRANCE Grand Auditorium Lundi 31 janvier — 18 h 30 : Patrick KOSK, Luciano BERIO — 20 h 30 : Jacques LEJEUNE, Bernard PARMEGIANI

Loc. : RADIO-FRANCE, salles et agences

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ. — Gemier (727-81-15), 20 h 30.
FREE THEATRE. — Villepreux, Val de Gally (462-49-97), 21 h.
EDEN CINEMA. — Lucernaire (544-57-34), 18 h 30.
LE VISON VOYAGEUR. — Michodière (742-95-22), 20 h 30.
LES TROIS MOUSQUETAIRES. — Créteil, Maison des arts (899-94-50), 20 h 30.
COMÉDIE PASSION. — Comédie des Champs-Élysées (720-08-24), 20 h 45.
FRAGMENTS. — Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30.
DYLAN. — Rond Point (256-70-80), 20 h 30.
L'ÉTIQUETTE. — Variétés (233-09-92), 20 h 30.
LA NUIT DES ALLIGATORS. — Comédie de Paris (280-00-11), 20 h 30.
DONNEZ-MOI SIGNE DE VIE. — Tourtour (887-42-48), 22 h 30.
FAENA. — Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30.
LES TAUPES. — Déjazet (887-97-34), 20 h 30.
LE DÉSERT. — Petit Athénée (742-67-27), 18 h 30.
WONDER SHOW BACK AGAIN. — Salle du haut (20 h.) ; KREHLER Salle du bas (21 h.). Bastille (357-42-14).
STELES. — Cartoucherie de la Tempête (328-36-36), 18 h 30.
MARIAGE BLANC. — Palais des Glaces (607-49-93), 20 h 30.
ALBERT. — Splendid Saint-Martin (208-21-93), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : 20 h 30 : La vie est un songe.
CHAILLOT (727-81-15) Grand Théâtre 20 h : Hamlet.
ODÉON (325-70-32) : 20 h 30 : Superdupont.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Comptine.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : l'Oiseau vert.
PETIT TEP (797-96-06), 20 h 30 : l'Essuie-mains des pieds.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opérette : 20 h 30 : La Veuve joyeuse.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Les Bas-Fonds ; 18 h 30 : Jacques Weber joue et chante Faena.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Le Cocu magnifique.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ARTS-HEBERTOT (387-24-24), 21 h : Moi.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : le Roi des Aulnes.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28), 20 h 30 : Kapia, Tsvika, P. Lambert.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69) Resserre, 20 h 30 : les Larmes amères de Petra Von Kant ; Galerie, 20 h 30 : les Habits du dimanche ou le Lutrin vivant.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
DEUX PORTES (361-49-92), 20 h 30 : les Fourmidables.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : Valardy 83 ; 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
FONTAINE (874-74-40), I : 18 h 30 : Mon Isménie - Gibier de potence ; 20 h 15 : Vive les femmes ; II : 20 h 30 : S. Joly.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 30 : M. Lagueyrie : Rouleur.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : la Farce du roi Force.

Mardi 18 janvier

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au Bois lacté.
LIERRE-THEATRE (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.
LUCERNAIRE (544-57-34), I : 19 h : Moman ; 21 h : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : Tchoufa ; II : 20 h 30 : la Noce. Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : l'Avantage d'être constant.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Un grand avocat.
MONTPARNASSE (320-89-90) 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h : Trois fois rien.
NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le cri de la langouste.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos ; 20 h 30 : l'Ecume des jours.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 18 h 30 : Yes, peut-être ; 20 h 30 : la Nourrice des étoiles ; 22 h : Chant du monde.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41), 18 h 30 et 20 h : Guide des convenances.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 20 h 30 : la Faute en Chine.
THÉATRE 14 (545-49-77), 21 h : Une minute encore.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Petite salle, 20 h 30 : Camera oscura.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Le mal court.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Toho-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz : Tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h : Tragédie au radar.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : la Musica ; 21 h 15 : J. Menand-Le Mac-Amour.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 45 : A poil ; 22 h 15 : S. Deschamps.
PATACHON (606-90-20), 22 h 30 : Un sifflet dans la tête.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : X. Lacouture ; 22 h 30 : Douby.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 15 : Et si c'était vrai.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Autant en emporte le banc.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 22 h : Albert.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : W. Anice ; sam., 16 h : la Timbale.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Auto-Censure ; 20 h 30 : Excuse-moi si je te coupe ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

La danse

C.I.S.P. (343-19-01), 20 h 45 : Mardi chorégraphique.

Le music-hall

ASSOCIATION DU XIIe (345-40-86), 20 h 30 : S. Sam ; L. Dalmasso.
BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : B. Haller.
FORUM (297-53-47), 21 h : M. Benin, J.-Y. Jouany, J.-L. Salmon.
GYMNASE (246-79-79), 21 h 30 : G. Bedos.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : L. de Suza.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) 21 h : M. Sardou.
RADIO-FRANCE, Grand auditorium (524-15-16), 20 h 30 : Chant profond arménien.
THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Goldi.

Les concerts

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Solistes de l'Ensemble 2e2m (Dillon, Arrigo, Takemitsu...).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. G. Albrecht (Liszt, Tchaïkovsky, Mendelssohn-Bartholdy).
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 45 : T. Willemstijn, M. Hantal, F. Fernandez, F. Malgoire (Bach).
SALLE GAVEAU, 17 h 30 : G. Souzay ; 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Fauré, Chausson).
INSTITUT NÉERLANDAIS, E. Bogaard, E. Waardenburg, H. Starreveld, N. de Yente (Dubois, Koechlin, Samama...).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : A. Brendel (Beethoven).
ÉGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 20 h 45 : La Chapelle royale, dir. Ph. Herreweghe (Palestrina, De Monte, J.-Ch. Bach).
SALLE CORTOT, 20 h 45 : L. Cabel, S. Couture, G. Delune (Debussy, Ravel, Samuel Rousseau...).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), D. Doriz Jazz Band.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Toure Kunda.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 20 h : P. Meige.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Histoire d'amour.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : G. Leroux Quartet Washboard Group.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : M. Roques, A. Jean-Marie, A. Cillaz, R. Portier.
SLOW CLUB (233-84-30) 21 h 30 : Cl. Luter.

En région parisienne

ASNIERES, Centre culturel (790-63-12), 20 h 45 : Du vent dans les branches de Sassafras.
AUBERVILLIERS, théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : Diderot à Petersbourg.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : le Malade imaginaire.
CHATOU, Maison pour Tous (952-20-07), 21 h : A. Métayer.
ENGHIEN, théâtre du Casino (412-90-00), 20 h 45 : Attila Dounai.
NANTERRE, centre G.-Brassens (725-36-32) 20 h 30 : Fontaine-Areski.
SAINT-MAUR, rond-point Liberté (889-22-11), 21 h : G. Cziffra (Chopin, Schumann, Liszt).
SUCY-EN-BRIE, Centre culturel (590-25-12), Ferme de Grand Val, 20 h 45 : Ce que je dis... c'est en passant.
LES ULIS, C.A.C. (907-79-88), 21 h : la Nouvelle Babylone.
LE VESINET, C.A.L. (976-32-75) : Le Gardien.

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
15 h : A. Tabet, dialoguiste : Crainquebille, de R. Habib ; 19 h : Hommage à G. Mingozzi : les Trois Derniers Jours ; Hommage à F. Zinnemann : Teresa.

BEAUBOURG (278-35-57)
Relâche.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

AMITYVILLE II (LE POSSEDE). (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (261-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 8e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-49) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64)) ; Murat, 16e (615-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

ANNIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

***LES AVENTURIERS DE L'ARCHE* PERDUE** (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Boulevard, 9e (246-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 15e (322-19-23) ; Images 18e (à partir de ven.) (522-47-94).

Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Gloria, 17e (627-60-20) ; Images, 18e (522-47-94).

BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A., v.o., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Franco-polonais) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82).

DINER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DOCTEURS IN LOVE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – (V.f.) : Arcades, 20e (233-39-36) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LES FILMS NOUVEAUX

COMMANDO, film britannique de Ian Sharp. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MENAGE A TROIS, film américain de Bryan Forbes. V.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

PRENDS TON PASSE-MONTAGNE, ON VA A LA PLAGE, film français d'Eddy Matalon. U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA RIVIÈRE DE BOUE, film japonais de Kohei Oguri. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE RUFFIAN, film français de José Giovanni. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 8e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

SALUT LA PUCE, film français de Richard Balducci. Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Ambassade, 2e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

TRAVAIL AU NOIR, film anglais de Jerzy Skolimowski. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet-Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

VIGILANTE (JUSTICE SANS SOMMATION) (**), film américain de William Lustig. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 12e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

WESTERN, film américain, en relief, de Ferdinando Baldi. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (745-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA BARAKA (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

BLADE RUNNER (*) (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM 2 (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e.

LE BRACONNIER DE DIEU (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ;

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
tan, 19e (241-77-99) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

FIREFOX, L'ARME ABSOLUE (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HECATE (Fr.) (*) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Calypso, 7e (380-30-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Bretagne, 6e (622-57-97).

LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE JOURNAL DE CAMPAGNE (Franco-israélien) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88).

MORA (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

NEW YORK 42e RUE (A., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PIRANHAS II (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

PIRATE MOVIE (Aus., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Opéra, 2e (261-50-32).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

S.A.S. A SAN-SALVADOR (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

TELL ME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

TIR GROUPÉ (*) (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

TRON (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). – V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA VENGEANCE EST A MOI (Jap., v.o.) (*) Studio Médicis, 5e (633-25-97).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Passy, 16e (288-62-34).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00). – Vf. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

AGENT X-27 (A., v.o.) : Action-Ecole, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ALIEN (*) (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE BAL DES VAMPIRES (*) (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

DELIVRANCE (*) (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

EMMANUELLE (**) (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FREUD PASSION SECRÈTE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

GILDA (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

HISTOIRE D'O (**) (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Action-Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56).

LE LAURÉAT (A., v.o.) Quartier-Latin, 5e (326-84-25).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE MEPRIS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74).

MIDNIGHT EXPRESS (**) (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PAPILLON (*) (A., vf.) : Capri, 2e (508-11-69).

PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Acacias, 17e (764-97-83).

PROVIDENCE (Fr., Ang.) V. ang. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-89-11). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES QUATRE CAVALIERS DE L'APOCALYPSE (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA REINE CHRISTINE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE TAMBOUR (*) (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

THE ROSE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (**) (A., v.o.) Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

UN MATIN ROUGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE 3e HOMME (A., v.o.) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (*) (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

WANDA (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).

Les festivals

JAMES BOND (v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) : On ne vit que deux fois.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : Fiancées en folie.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.

SEMAINE DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : Une gifle.

CYCLE : ON NE S'EN LASSE PAS : Studio 43, 9e (770-63-40) : Boudu sauvé des eaux ; Copie conforme ; Ces Messieurs de la Santé ; l'Atalante ; Zéro de conduite.

PAGNOL : André Bazin, 13e (337-74-39) : César.

STEVEN SPIELBERG (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), t.l.j. : 1941 ; Rencontres de troisième type ; les Dents de la mer.

LUIS BUNUEL - ALAIN ROBBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01) : la Mort en ce jardin ; le Grand Noceur ; le Charme discret de la bourgeoisie ; Tristana ; le Fantôme de la liberté ; Cet Obscur objet du désir ; le Journal d'une femme de chambre ; l'Age d'or ; la Voie lactée ; Glissements progressifs du plaisir (xx).

CINÉMA ET PSYCHANALYSE (v.o) : Olympic, 14e (542-67-42) : l'Album de Martin Scorsese.

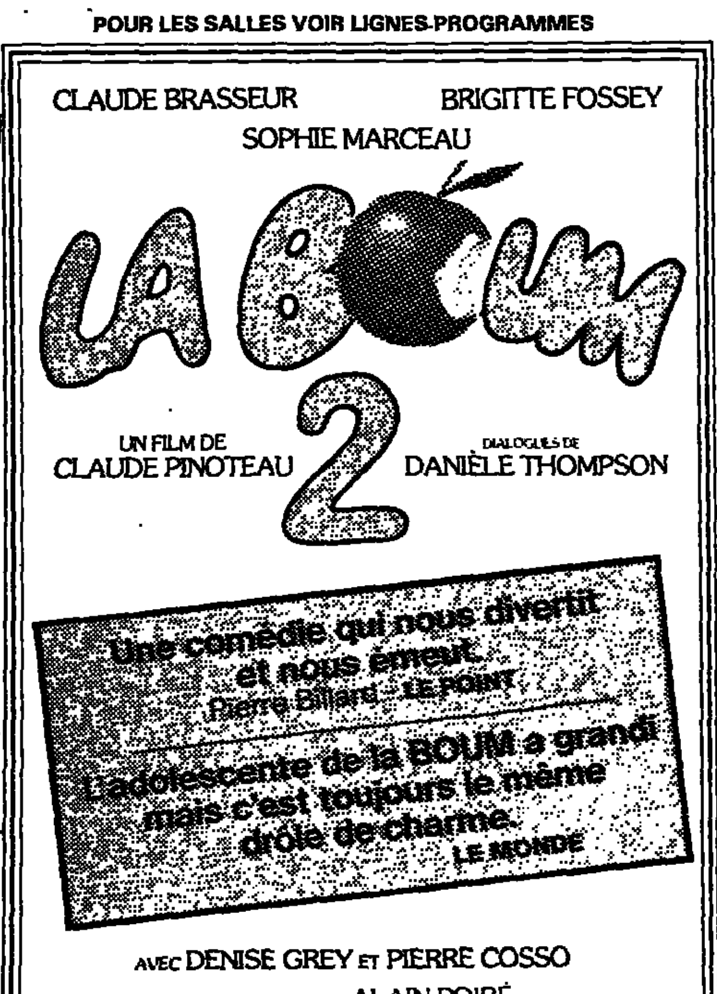
AGATHA CHRISTIE (v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), Mort sur le Nil ; Meurtre au soleil ; le Miroir se brisa.

FESTIVAL HITCHCOCK (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h 30 : Mr et Mme Smith ; 20 h 30 : la Maison du docteur Edwards ; 22 h 30 : Psychose.











COMMUNICATION

LA CRISE DE « L'UNION » A REIMS

La C.G.T. patron de presse

La création, par les ouvriers C.G.T., d'un « directoire » à la tête du quotidien *l'Union* de Reims, a créé depuis vendredi 14 janvier une situation « révolutionnaire », illustrée lundi par le maintien dans leur bureau, pendant six heures, de quatre des gérants du journal *(le Monde* du 18 janvier). Le refus opposé par ce « directoire » à l'insertion, dans l'édition de mardi, de deux communiqués syndicaux des journalistes – réunis en assemblée générale lundi soir – ajoute encore à la confusion générale. Dans la pratique, en effet, le quotidien champenois a actuellement une direction « parallèle » monocolore, qui impose sa loi. Les membres associés de *l'Union* sont reçus ce mardi 18 janvier par le préfet de région et ceux du « directoire » C.G.T. mercredi 19.

De notre envoyé spécial

Reims. – « *M. Schneiter, allez-vous en immédiatement.* » Il est 23 heures, lundi 17 janvier. M. Michel Blavier, typographe, secrétaire régional de la Fédération française des travailleurs du livre C.G.T. et l'un des quatre membres du « directoire » de la « société de sauvegarde » de *l'Union*, vient d'entrer dans le bureau des informations générales. M. Jean-Louis Schneiter, l'un des six gérants du quotidien champenois, s'y entretenait avec quelques journalistes. M. Blavier réitère son ordre : « *Partez immédiatement.* » M. Schneiter bredouille quelque chose comme : « *J'allais justement m'en aller...* », et quitte la pièce et le journal.

Il y a un aspect tristement cocasse dans cette scène : au cours de la journée, lors de la réunion entre le conseil de gérance et le « directoire » de la C.G.T., M. Schneiter a été empêché de sortir de son bureau de 10 h 30 à 17 h 30, la discussion n'évoluant pas dans le sens souhaité par les ouvriers du livre. Et voilà maintenant qu'on lui intime l'ordre de déguerpir. Le gérant obéit, comme se sont inclinés, quelques instants plut tôt, les journalistes.

En effet, au cours d'une assemblée générale de la rédaction, lundi 17, deux textes avaient été soumis à un vote à main levée. La première motion, adoptée par trente-deux rédacteurs (C.G.C., C.F.D.T., quelques adhérents du S.N.J. et des non-syndiqués), affirmait : « *Les journalistes de* l'Union, *toutes idéologies et appartenances syndicales confondues, réaffirment leur totale indépendance. Ils condamnent tout coup de force, d'où qu'il vienne. Ils réaffirment leur volonté de se consacrer au seul service du lecteur, dans le plus strict respect du pluralisme. Afin d'assurer la pérennité de cette volonté, ils prévoient des rencontres régulières des diverses forces de pensée de la rédaction de* l'Union. »

Le deuxième texte, approuvé par vingt-sept journalistes (S.N.J. et C.G.T.), substituait à la condamnation de tout coup de force la notion de « *situation nouvelle* » : celle engendrée vendredi dernier par la création du « directoire », « *société de fait* » composée de deux typographes, d'un mécanicien et d'un rotativiste. Or les lecteurs de *l'Union* n'ont découvert aucun des deux communiqués dans l'édition de ce mardi : le « directoire » de la C.G.T., qui s'est réuni aussitôt après avoir eu connaissance des motions adoptées, s'est opposé à leur publication, en arguant du fait qu'il n'avait pas le temps de rédiger sa propre réponse. Il a surtout jugé inacceptable, dans la première motion, l'expression « *coup de force* ».

Au lieu des communiqués de la rédaction, les lecteurs de *l'Union* ont découvert en première page l'information suivante, rédigée par les ouvriers du Livre : « *La société de fait existe, son directoire sera reçu par le préfet mercredi 19 janvier à 17 heures. Les différentes parties, conseil de gérance, associés, délégués syndicaux, seront également reçues aujourd'hui et demain.* » Les motions des journalistes pourraient être publiées mercredi avec la réponse du « directoire ».

C'est, on le devine, un sentiment de découragement qui agitait lundi soir la rédaction de *l'Union*, qui faisait le constat de son impuissance face au « directoire » de la C.G.T. : « *Il n'y a plus personne à la direction de ce journal* », affirmait, désabusé, un journaliste. En proie à de graves difficultés financières, le quotidien rémois est en crise ouverte depuis bientôt un an. Doté de structures originales (douze personnes morales associées représentant l'éventail des forces politiques et syndicales), ce journal, issu de la Résistance, va aussi devoir affronter, à partir du 24 janvier, la concurrence de *l'Est républicain*, qui lance une édition sur la Marne.

« L'Union *est viable* », affirme-t-on à la rédaction comme à l'imprimerie ; et, dans une motion diffusée lundi, la C.F.D.T. préconise « *la mise en place d'une société industrielle, crédible et viable, dans le cadre des sociétés coopératives ouvrières de production* ».

MICHEL CASTAING.

Un journaliste sanctionné à R.F.I.

Un journaliste de Radio-France Internationale (R.F.I.) a été interdit de revue de presse par la direction de la rédaction pour avoir cité, jeudi 13 janvier, des extraits d'un article du *Canard enchaîné* relatif au voyage du président Mitterrand au Togo. M. Benoît Ruel, qui est chef d'édition, se voit reprocher « *d'en avoir rajouté* » en lisant des passages de cet article, qui critique les dirigeants togolais pour avoir, selon l'hebdomadaire satirique, dilapidé les fonds prêtés par les banques occidentales.

M. Benoît Ruel estime qu'il s'agit d'une « *sanction qui rappelle l'affaire Bernard Langlois* » (un présentateur du journal d'Antenne 2 qui avait été muté pour avoir parlé avec irrespect, selon la direction de la chaîne, de la mort de la princesse Grace de Monaco).

La direction de la rédaction de R.F.I. estime, de son côté, qu'il n'y a pas sanction, puisque M. Benoît Ruel conserve sa responsabilité de chef d'édition. Les syndicats de journalistes S.N.J. et C.F.D.T. ont protesté.

A Paris

RADIO-CLASSIQUE : LA MUSIQUE INFORMATISÉE

Seconde concurrente de France-Musique, après Radio-Diapason-Tour-Eiffel, Radio-Classique émet de la musique en modulation de fréquence depuis le lundi 17 janvier. Installée à la Défense, cette station – qui émet 24 heures sur 24 en stéréo sur Paris et qui est patronnée par des revues culturelles comme *Opéra International, l'Avant-scène Opéra, l'Architecture d'aujourd'hui, Panorama Musique, le Monde de la musique* et *Historia* – n'a pour l'instant pas d'autorisation : elle figure sur la liste d'attente établie par la commission Galabert

Radio-Classique fonctionne avec une douzaine de collaborateurs qui bénéficient d'un système informatisé de gestion de l'antenne : les responsables souhaitent réduire au minimun les interventions humaines et le temps de parole, se démarquant en cela disent-ils de France-Musique « *qui possède une vocation informative et pédagogique.* »

★ Radio-Classique, Paris, 89 Mhz.

● *M. Jean-Michel Galabert* vient d'adresser une fin de non-recevoir à « Antenne 1 », *un projet* de télévision privée par voie hertzienne sur la région parisienne (*le Monde* du 15 janvier). Le président de la commission consultative des radios locales privées précise que « *les décrets d'application concernant les émissions locales de télévision à caractère privé ne sont pas encore publiés et qu'en tout état de cause il ne serait être question d'autoriser des émissions par voie hertzienne* ». L'article 79 de la loi du 29 juillet 1982 stipule que les services de télévision hertzienne ne font pas l'objet d'autorisation mais de concession de service public, décision qui relève de l'État et non de la Haute Autorité.

VU

L'écran vert

Au fond, on avait tort de s'inquiéter, *d'imaginer que la télé allait* repiquer tous les sportifs en herbe pour en faire des sportifs *en chambre, des sportifs en pot*, plantés devant le poste, sans autre activité physique que celle de taper du poing sur la toile cirée et du pied dans le buffet, en cas de penalty refusé ou de carton rouge immérité. C'était compter sans l'esprit d'imitation qui préside au développement du petit d'homme, du petit singe, prompt à suivre des exemples, à choisir des modèles. Français ou étrangers, peu importe. A cet âge-là, on n'est pas encore trop cocardier.

Côté foot, Kopa, Fontaine, c'était un peu dépassé déjà, alors, en attendant *Platini*, on s'est branché sur Pelé, le grand Pelé, le dieu Pelé, grâce à qui – *pas seulement ici, tout autour de* la planète – les rues, les arrière-cours, les terrains vagues allaient *se peupler de gamins de plus en* plus habiles à dribbler, à shooter, à tricoter des mollets. Même *phénomène*, mais plus tardif, pour le tennis. Plus marqué aussi. A cela, une bonne raison : la partie disputée à deux, le duel, le tournoi, autorisent les gros *plans* et mettent davantage en valeur les qualités intellectuelles et morales de ces chevaliers sans *peur et sans reproche, qui s'affrontent* à visage découvert, à visage fermé sur leur effort, sur *leur rage*, sur leur volonté d'être le meilleur.

On parlait de ça avec Michel Hidalgo au « Grand Echiquier », lundi soir. Sous un brushing impeccable de premier communiant, son regard bleu plissé soleil semble voir juste loin et clair. Il a eu raison d'insister sur les nombreux « beaux gestes » témoignant, souvent à l'insu du public, de la noblesse et de la générosité des adversaires. Exemple : la fameuse balle de match déclarée faute par l'arbitre et remise en jeu par Wilander lors de sa demi-finale contre Clerc à Roland-Garros, l'été dernier.

Il a su exalter la concentration, *le courage, la persévérance*, la volonté de vaincre et de se vaincre qu'exige et développe la *haute compétition*. La façon dont les vedettes des stades, des courts et des cendrées se comportent à l'écran contribuera soit à fouetter, soit à calmer, dans un monde en paix, les instincts belliqueux et chauvins des foules mobilisées par équipes interposées.

Un dernier mot pour demander avec Hidalgo que soit enfin autorisé chez nous un concours de pronostics, à la façon du totocalcio italien, dont la manne colossale servirait à alimenter les malheureux cartons à chaussures que sont les caisses des petits clubs d'amateurs. Vœu pieux, je *le sais bien. Le lobby des courses* est trop puissant pour qu'on puisse espérer ne pas encourager *seulement en France la race chevaline*, mais aussi la race humaine, celle qui, de hameau en *village, se rassemble semaine* après semaine dans la boue, dans le froid, autour de l'instit', de l'épicier ou de l'employé de mairie pour taper dans un ballon de foot.

CLAUDE SARRAUTE.

La décentralisation avance à FR 3 et à Radio-France

Lille, Bordeaux et Nancy seront, comme il était prévu, les centres des trois premières sociétés régionales de *télévision de FR 3* : Nord-Picardie, Aquitaine et Lorraine-Champagne-Ardennes. Le conseil d'*administration* de la *troisième* chaîne, présidé par M. André Holleaux, P.-D. G. de FR 3, vient d'approuver le choix de ces trois futures sociétés, dont l'installation s'échelonnera en *1983* selon un échéancier qui, en revanche, n'est pas encore fixé. Le conseil d'administration a décidé également de scinder l'actuelle région Paris-Normandie-Centre en deux directions (Paris-Centre et Normandie). Enfin, il a approuvé le principe de la création d'une filiale de FR 3 consacrée aux coproductions avec le cinéma qui prendra le nom de FR 3-Films productions.

Le programme de décentralisation de Radio-France, présenté par M. Jean-Noël Jeanneney, P.-D. G. de la chaîne, a été également approuvé par le conseil d'administration de Radio-France, vendredi 14 janvier. Ce programme prévoit la création de neuf *nouvelles stations* locales (Amiens, Bayonne, Besançon, Bordeaux, Bourges, Limoges, Montpellier, Nantes, La Rochelle ou Poitiers) et des quatre premières sociétés régionales de radio (en Alsace, *en* Aquitaine, *en* Provence-Côte d'Azur et en Limousin-Charente-Poitou, cette dernière étant en *réalité* une société interrégionale regroupant deux régions administratives). Il reste encore conditionné à l'accord des collectivités locales, qui doivent voter une subvention d'équipement de trois millions de francs environ pour les stations départementales, dont les frais de fonctionnement sont ensuite assurés par Radio-France.

Avec les onze stations départementales déjà en fonctionnement, et les quatre autres qui devaient être installées l'an dernier, et qui le seront finalement au cours du premier trimestre 1983 (Mont-de-Marsan, Clermont-Ferrand, Grenoble, Valence), Radio-France pourrait donc compter vingt-quatre stations départementales avant la fin de l'année.

Mardi 18 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Ballet : le Lac des Cygnes.
Ballet en quatre actes de V.-P. Begitschew et W. Geltser, musique de Tchaïkovski. Orchestre symphonique de Vienne sous la direction de J. Lanchbery, ballets de l'Opéra de Vienne. Avec R. Noureïev et M. Fonteyn.
Le célèbre ballet romantique ou l'histoire d'un lac enchanté.

22 h Variétés : Mégahertz.
d'A. Maneval.
Avec King Créole and the Coconuts ; Haircut 100 ; Joan Jett ; Bananarama, Belles stars et Go Go's.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 40 Film : Cocktail Molotov.
Film français de Diane Kurys (1979), avec E. Caron, P. Lebas, F. Cluzet, G. Fontanel, H. Garcin, M. Puterflam.
Une jeune fille en rupture de famille bourgeoise, le garçon qu'elle aime et leur fidèle ami apprennent, à Venise, les événements de Mai 68 et tentent de regagner Paris en auto-stop. Le « diabolo menthe » d'adolescents « gauchistes » passant à côté de l'histoire. Comédie plus sentimentale que sociale et maladroitement réalisée.

22 h 15 Lire c'est vivre : Gog et Magog, de Martin Buber.
De P. Dumayet. Réal. : R. Bober.
L'histoire des juifs polonais racontée dans « Gog et Magog » de Martin Buber, philosophe allemand et juif (1878-1965), commentée par six invités d'origine juive : difficile mais passionnant.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance.
Emission d'E. Mitchell et de G. Jourd'hui.
Avec les actualités Gaumont, les dessins animés « Tom et Jerry » (20 h 45) et Tex Avery (22 h 25).
Eddy Mitchell a choisi cette fois deux films :

20 h 50 Film : Jack le tueur de géants.
Film américain de N. Juran (1961), avec K. Mathews, J. Meredith, T. Thatcher, B. Kelley, D. Lummis, R. Mobley.
Un jeune paysan de Cornouailles devient le chevalier servant d'une princesse dont veut s'emparer un magicien ayant à son service des sorcières et des êtres horribles. Imagerie fantastique et atmosphère moyenâgeuse. Les truquages sont particulièrement réussis et impressionnants.

22 h 45 Journal.

23 h Film : les Survivants de l'infini.
Film américain de J. Newman (1955), avec J. Morrow, F. Domergue, R. Reason, L. Fuller, R. Johnson, R. Nichols.
Un savant et une jeune femme spécialistes des recherches nucléaires sont enlevés par une sorte de surhomme cherchant de l'uranium. Il les emmène sur une planète peuplée de « mutants ». Ce film de science-fiction, tourné au temps de la « guerre froide » traduit certaines hantises américaines de l'époque et comporte pas mal de prouesses techniques auxquelles il dut son succès.

0 h 35 Prélude à la nuit.
« Concerto pour flûte en do majeur » de J.-M. Leclair, par l'Orchestre de Cannes – Provence – Côte d'Azur, soliste et direction P. Bender.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues avec P. Salin et M. Aglietta, le système monétaire international est-il un facteur de la crise économique mondiale ?
21 h 15, Musique : Le oud dans les pays arabes.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Premières loges : L. Bori, soprano ; œuvres de Verdi, Gounod, Puccini.
20 h 30, Concert : Musiques traditionnelles (donné au Grand Auditorium de Radio-France le 16 février 1982), « l'Incroyable et Longue Histoire d'un tambour et sa mémoire », M. Saint-Pierre, percussions.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; Jazz-Club (en direct du Studio 106), le groupe Bakea.

Mercredi 19 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 15 Vision plus.
11 h Magazine des écoles (C.N.D.P.).
L'intégration scolaire des enfants handicapés.
12 h Météorologie.
12 h 10 Suspens.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : mécanicien.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
15 h 45 Jouer le jeu de la santé.
15 h 50 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Dessin animé.
19 h Histoire d'en rire.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Magazine : Au cœur du débat.
Emission d'I. Barrère, N. Copin et D. Grandclément.
Cette nouvelle émission, diffusée en direct le premier mercredi du mois, accueille un échantillonnage représentatif de la population française. Sur le thème : où va l'entreprise ? M. Laurent Fabius, ministre délégué chargé du budget, face à M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F.

21 h 30 Série : Wallenstein
de L. Ahlsen. Réal. F.-P. Wirth.
3e épisode. Bien que sa santé soit altérée, Wallenstein continue à mener une brillante campagne. Les intrigues de cour vont bon train. Une fresque historique classique.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 5 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h 5 Les carnets de l'aventure.
La descente à skis du Mont-Blanc par la face est.
14 h 30 Dessins animés.
15 h 5 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
Avec M. Boujenah, R. Laurens E. Reekers, Human League, G. Nicaud, etc.
17 h 45 Terre des bêtes.
Les oiseaux.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : l'Homme qui aimait deux femmes,
de Ph. Defrance avec A. Prucnal, D. Chalen, F. Marthouret...
La « génération de mai 1968 » se fait le prosélyte de la vie à trois, un homme, deux femmes. Un mélange de mélo attendrissant et de conviction naïve. Avec une question sans réponse : que deviennent-ils avec le temps ?

22 h 10 Magazine Moi... je.
Emission de B. Bouthier.
Au sommaire de ce magazine, un seul chapitre (« Les passagères de l'attente »), capte réellement l'intérêt. Le deuxième, « Deux fois vingt ans », il traite une fois de plus et sans nouveauté de l'amour paternel. Quant au troisième, il valait mieux le garder clos.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Le tour du monde en quarante-deux jours.
18 h 55 Tribune libre
Parti des forces nouvelles.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma 16 : les Parasites.
Un téléfilm de la B.B.C., prix Italia 1978. Réal. R. Joffre avec C. Hargreaves, B. Hill, P. Korrigan...
L'histoire de Pauline et de sa fille Paula, une enfant mongolienne, prises dans une machine infernale et absurde (l'administration) qui mène Paula à la régression totale et sa mère à l'impasse : une description intimiste, politique, tout en finesse, dans le style de Ken Loach.

22 h 20 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
« Tarentelle », deuxième suite opus 17 de S. Rachmaninov par G. et B. Picavet.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Des villages et des hommes (la Tunisie et la Lomagne).
8 h, Les chemins de la connaissance : Les sorciers et leur sabbat ; à 8 h 32, le Proche-Orient arabe.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : Rencontre auteur-lecteurs avec V. Therame.
11 h 2, La musique prend la parole.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Journée Eroica : autour de la « Troisième Symphonie », de Beethoven (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, Sons : Mexique.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les quatre coins du monde », de J.-B. Baronian.
14 h 47 L'école des parents et des éducateurs : Le service national aujourd'hui.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; à 15 h 45, Promenade dans Rome ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Les bonnes femmes du XVIIIe siècle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : L'imparfait du crime.
22 h 30, Nuits magnétiques : grandeur nature.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères ; œuvres de Mozart, Christiani, Hornez, Betti, Bolling, Praetorius, J. Brahms.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Hérold, Paganini, Gounod, Moniusko, Beethoven, Saint-Saëns.
8 h 7, Le Bougolama 8-9.
9 h 5, Le matin des musiciens : de Saint-Pétersbourg à Leningrad ; œuvres de Mozart, Bruckner, Hindemith.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz : Jackie Mc Lean de Miles à Ornette.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) : œuvres de Mozart, Haydn, Beethoven, Wolf, Schumann ; par A. Fischer, chant, S. Cyferstein, piano.
14 h 4, Microcosmos.
17 h 5, Repères contemporains : les opéras d'aujourd'hui.
17 h 30, Les intégrales : la musique de chambre de J.-S. Bach.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du Théâtre du Ranelagh, à Paris). Œuvres de Saint-Saëns, Rachmaninov, par A. Lamasse, violoncelle, D. Hovora, piano.
19 h 38, Jazz : Où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert ; Perspectives du XXe siècle ; œuvres de Serocki, Baird, Rezwsky, Dufourt, Fouilaud, Stockhausen, Israelian, Mamourian ; par l'Ensemble 2e2m, dir. A. Dubois.
23 h, La nuit sur France-Musique : Le club des archives (cycle Fritz Busch).

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 18 JANVIER

– *MM. Jean Laurain*, ministre des anciens combattants, *Jean-Marie Rausch*, sénateur U.D.F. de la Moselle et *Jean-Louis Masson*, député R.P.R. de la Moselle, sont réunis pour un débat sur Europe 1, à 19 h 30.

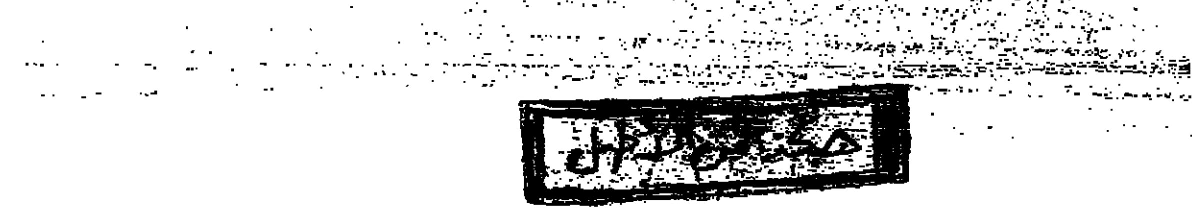
– *MM. André Laurens*, directeur du *Monde*, et *Serge July*, directeur de *Libération*, sont reçus au journal de 23 h 10 sur Antenne 2.

MERCREDI 19 JANVIER

– *M. Hubert Curien*, président du Centre national d'études spatiales, participe à l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C., à 8 h 30.

Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité, est invitée à l'émission « Découvertes », sur Europe 1, à 14 heures.

– *Mme Edwige Avice*, ministre délégué chargée de la jeunesse et des sports, est reçue à 19 heures, sur Radio-Canal-89 Paris 104 MHz.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lg T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

SOCIÉTÉ FRANÇAISE, LEADER SUR SON MARCHÉ (TECHNIQUE ET CONFORT DANS L'HABITAT)

recherche

1/ DIRECTEUR EXPORT

Allemand et Anglais impératifs, expérience commerciale, terrain indispensable, gestion appréciée.

Résidence région parisienne, déplacements fréquents.

RÉF. M. 82

2/ DIRECTEUR RÉGIONAL

RÉGION 1/3 FRANCE – SUD-EST

Expérience technico-commerciale, second œuvre bâtiment souhaitée.
Résidence Vallée du Rhône de préférence.

RÉF. C. 54

Pour ces deux postes :
RÉMUNÉRATION MOTIVANTE
Réponse et discrétion assurées, envoyer C.V. + photo + prétentions + disponibilité :
GABRIEL DESVAUX
13, allée des Chardonnerets,
77380 COMBS-LA-VILLE, qui transmettra.

GROUPE DE SOCIÉTÉS DE TRAVAUX ET SERVICES DE DIMENSION INTERNATIONALE
chiffre d'affaires de l'ordre de 10 Milliards de F.

recherche

SON DIRECTEUR FINANCIER

Prise de fonctions prévue en deux étapes :
- Pendant un an familiarisation avec les structures et procédures du groupe et réalisation de missions à caractère opérationel.
- Puis, prise en charge directe des services financiers :
  - Financement export
  - Financement France.
  - Analyse des risques.
  - Trésorerie.

Profil :
- Formation grande école de préférence ingénieur (X - ECP - Mines...).
- Anglais courant.
- Expérience dix ans minimum dans groupe industriel ou banque.
- Aptitude à la négociation (interne ou externe au groupe).

Poste à pourvoir à Paris

Envoyer C.V. sous réf. 53805 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX - Q.T.
La confidentialité des candidatures emanant du groupe sera préservée

---



FREINS GIRLING

DIVISION DU GROUPE ANGLAIS LUCAS
SPÉCIALISTE DU FREINAGE POUR AUTOMOBILES V.L.
recrute pour son Usine de
BOUZONVILLE (30 km METZ)

DIRECTEUR DE LA LOGISTIQUE
Planning Fabrications
Expéditions - Achats

CRÉATION DE POSTE

PAR REGROUPEMENT DU PLANNING DES FABRICATIONS, DES EXPÉDITIONS et DES ACHATS-APPRO : Sous la dépendance du Directeur Général et avec le support de l'Informatique.

HOMME D'ORGANISATION
- Formation INGÉNIEUR ou ÉCOLE DE GESTION
- ANGLAIS parlé couramment
- EXPÉRIENCE ABSOLUMENT INDISPENSABLE DU PLANNING (organisation des fabrications informatisée) dont il doit être un spécialiste (moyennes et grandes séries).

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manusc., C.V. dét., salaire et photo sous réf. 4985 à

sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

SOCIÉTÉ NOUVELLE JACQUES PARISOT

recherche

Directeur de Production

Nous sommes la société leader de l'ameublement en France. Nous recherchons ce collaborateur pour prendre en charge la Direction de nos unités de production et de montage de bois massif, (800 personnes environ - 6 unités).

Ce poste convient à un Ingénieur ayant acquis son expérience dans une industrie de transformation en qualité de Responsable de Fabrication ou de Directeur de Production. La capacité à animer une équipe sera déterminante.

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions sous référence DP/LM à Monsieur MAILLARD - Directeur des Relations Humaines

Société Nouvelle



70800 SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE

J.R.P.

SOCIÉTÉ IMPORTATION MICRO-INFORMATIQUE

recherche son

DIRECTEUR TECHNIQUE

Ce poste conviendrait à un ingénieur possédant :
- Une expérience de plusieurs années dans le domaine de la micro-informatique et des périphériques.
- Une très bonne connaissance de l'anglais pour assurer les contacts avec les fournisseurs.
- Des qualités commerciales.
- Une forte personnalité, esprit d'équipe ainsi que le sens des responsabilités pour diriger un groupe d'une dizaine de personnes composant les :
  - Service après-vente.
  - Service applications.
  - Service fabrication.

Salaire motivant directement (fixe + intéressement) fonction des qualités du candidat avec réelles possibilités d'évolution dans une société en pleine expansion.

Envoyer C.V. et photo sous référence 53149 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

Établissement boursier lyonnais forte expansion

cherche

DIRECTEUR FINANCIER

destiné à devenir rapidement

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Rém. 120.000 - 200.000 F selon responsabilités croissantes. Intéressement. Moyens informatiques autonomes.

Il est demandé cinq ans de direction effective, environ dix ans d'expérience comptable et financière, grande capacité de décision et d'autonomie, méthodes et mode de direction modernes.

Écrire F.T. International, M. SCHALLER,
19, rue Victorien-Sardou, 69007 LYON qui transmettra.

JEUNE DIRECTEUR FINANCIER
ESC (option Finance Comptabilité), DECS ou simil.

- Une industrie très moderne et compétitive (250 pers.), nord du Bas-Rhin faisant partie d'un groupe anglo-saxon, propose ce poste relevant directement du D.G.
- **Responsabilités** : Comptabilité (générale, analytique, bilan), Reporting mensuel (à partir de la tenue d'une comptabilité anglo-saxonne), Gestion financière (trésorerie, relations avec les banques, études de financement), Exploitation informatique (IBM 34 - supervision de mise en place de nouveaux traitements), Dossiers fiscaux - juridiques.
- 5 à 10 ans d'expérience de responsabilité de gestion financière et comptable, une bonne connaissance de l'informatique de gestion sont nécessaires.
- Poste d'avenir stable, logement facilité.

Adr. CV dét. ss réf. T à

seletec Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON

recherche

le DIRECTEUR ADJOINT d'un de ses CENTRES DE FORMATION

Le Centre de Formation concerné propose une large gamme de formations aux responsables et aux collaborateurs de petites entreprises, ainsi qu'aux cadres moyens demandeurs d'emploi. L'ensemble de ces actions vise à contribuer au développement du tissu économique de la Région.

Le Directeur Adjoint que nous recherchons doit faire la preuve qu'il est capable à terme d'assumer la Direction complète de ce Centre, (une douzaine de permanents, 90 animateurs extérieurs, près de 1500 stagiaires par an, 18 types de stages différents), à en assurer la promotion et le développement futur, en liaison notamment avec les organisations professionnelles.

Le candidat retenu devra justifier, compte tenu de la variété des interlocuteurs, d'un bon niveau de formation et surtout d'une réelle expérience professionnelle au contact des petites entreprises, et particulièrement des petites entreprises commerciales. Il sera un réel gestionnaire; des qualités d'animation, de négociation, d'écoute et d'imagination seront en outre indispensables à une bonne tenue du poste.

Merci d'envoyer une lettre manuscrite de candidature, CV, photo et prétentions à Monsieur le Directeur du Personnel et des Relations Sociales, CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON, 20, rue de la Bourse, 69289 LYON CEDEX 2.

HAVAS CONTACT

UNION NATIONALE DE SYNDICATS PATRONAUX

recherche

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL pour la Région Parisienne

Formation souhaitée:
Études supérieures, juridiques, économiques ou techniques.
Expérience de 5 ans au moins dans des fonctions à caractère relationnel.
Mobilité, expression écrite et orale de qualité, aisance dans les contacts, esprit d'équipe indispensables.

*

Adresser lettre manuscrite C.V., photo et prétentions à J. BLIQUE – 14, rue des Déportes, 27000 EVREUX.

publicité alonkas

IMPORTANT REGROUPEMENT D'ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL ET A BUT NON LUCRATIF EN MOSELLE

recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

La mission essentielle du poste consiste à gérer le personnel de 6 associations (30 Etablissements, 1500 personnes).

La prise en charge de la collecte des informations utiles aux associations est une part importante de son activité.

Progressivement ce Directeur aura la charge d'animer le secrétariat général de l'union départementale et d'une association tutélaire.

Nous recherchons un homme jeune, 35 ans environ, de formation supérieure (Maîtrise de droit, gestion) et/ ou ayant une solide expérience professionnelle dans un secteur d'activité analogue.

Sa facilité dans le langage écrit et parlé, son dynamisme, son goût pour les questions d'ordre social sont des atouts importants pour ce poste.

Salaire de départ entre 10.000 et 11.500 F brut en fonction de l'expérience.

Poste basé à **METZ**. Disponibilité immédiate de préférence.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite + photo s/ réf. TMC/ 186/ M à notre conseil à qui nous avons confié ce recrutement.

TELE MULTI CONSEIL
17 en Nexirue 57000 METZ.

S.C.R.L.

Leader sur le marché de la **prévention, de l'information économique** et du **recouvrement des créances**, recherche pour son siège à **LYON**, son

DIRECTEUR REGIONAL

Il assure la direction et le suivi des prestations de services à l'échelon Rhône Alpes en termes de qualité, délais, suggérant toute innovation possible.

Il a la responsabilité de la gestion humaine, comptable et administrative de son service (40 personnes).

Agé de 30 ans minimum, le candidat aura une **solide formation économique, financière et comptable** (Sciences économiques, E.S.C., D.E.C.S...) et si possible l'expérience de l'analyse financière et de l'animation d'un service.

Merci d'écrire, en joignant C.V. détaillé et en précisant la rémunération actuelle, sous réf. 302 M à Denis JOUSSET

plein emploi
10, rue du Mail — 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

Votre expérience BANCAIRE ou FINANCIERE vous a familiarisé avec les mécanismes des financements, immobilier de préférence.

Nous vous proposons de devenir notre

Directeur du Service Gestion (Prêts)

Basé à AVIGNON, vous aurez la responsabilité du montage des prêts sollicités par nos clients et assurerez le suivi des règlements. Notre Société **PRISME**, implantée de longue date dans le sud, en pleine expansion, construit et vend des maisons individuelles.

Votre rémunération de départ : **100.000 F.**

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à notre Conseil JP GENTON -

META conseil
BP 91 - 84006 AVIGNON Cédex

P.M.E. (100 personnes, CA 80 millions de F.), située banlieue Sud Paris, implantée en Europe et aux Etats-Unis, spécialisée dans la connexion pour industries électroniques poursuit son expansion et recherche son

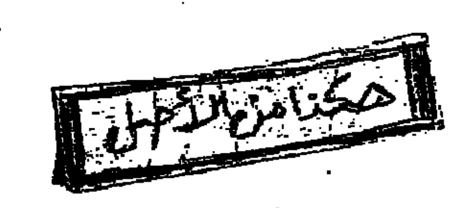
Directeur commercial pour le département connectique

Agé d'environ 35 ans, il a une formation supérieure. Il devra prendre en charge l'ensemble des activités marketing/commercial et sera responsable de la réalisation des objectifs pour les équipes françaises et étrangères.

L'Anglais est impératif et l'Allemand souhaité.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 6983 à Média-System
104, rue Réaumur 75002 Paris,
qui transmettra.

média system



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/fig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)



La Commission des Communautés Européennes

organise un concours général sur titres et épreuves pour la constitution d'une réserve

d'interprètes et d'interprètes adjoints de conférence

connaissant le danois (masculins ou féminins)

Qualifications : ☐ posséder un diplôme universitaire ; ☐ être de langue principale *allemande, anglaise, française, italienne ou néerlandaise (un concours pour les* candidats de langue grecque est publié sous la référence LA 366/369) ;
☐ **posséder la connaissance de la langue danoise** et d'au moins une des six langues suivantes : allemand, anglais, français, grec, italien, néerlandais, autre que la langue principale.

interprètes

☐ être né après le 31.12.1942 ; ☐ posséder une expérience de 18 mois minimum comme *INTERPRÈTE DE CONFÉRENCE.*

interprètes adjoints

☐ être né après le 31.12.1950 ; ☐ posséder une formation ou une certaine expérience d'*INTERPRÈTE DE CONFÉRENCE.*

Lieu d'affectation : Bruxelles. Le formulaire de candidature obligatoire peut être obtenu en rappelant *la référence COM/LA/368-371* auprès de
soit : Bureau de Presse et d'Information de la Commission des Communautés européennes, 61, rue des Belles-Feuilles, 75782 PARIS CEDEX 16. Tél. : 501.58.85;
soit : Commission des Communautés européennes, Division Recrutement, *200 rue de la Loi, 1049 Bruxelles.*
Date de clôture des inscriptions : 18.2.1983.

Importante Société Internationale d'Ingénierie
recherche
en raison de la croissance rapide de ses activités dans le domaine du *Développement Rural en Afrique,*

Chefs de projets
(diplôme d'études supérieures en Agronomie)

Avec expérience de la mise en place et du développement d'opérations de mise en valeur agricole, et de l'animation d'équipes pluridisciplinaires. réf 2044 CP

Agro-économistes
(diplôme d'études supérieures)

pour :
- études de factibilité de projets,
- *suivi/évaluation sur le terrain de projets,*
- développement de systèmes coopératifs, et mise en place et gestion de services de crédit rural. réf 2044 AE

Directeurs financiers
(diplôme d'études supérieures en Gestion/Comptabilité)

Avec expérience de la gestion interne de programmes de développement rural, et des activités externes : approvisionnements des agriculteurs, crédit, coopératives... réf 2044 DF

Agronomes tropicaux
(Diplôme d'Ecoles d'Agriculture)

avec expérience de la production des principales cultures vivrières (mil, sorgho, etc.) et des grandes cultures industrielles (coton, café, cacao, arachides, etc.) et/ou des problèmes de formation et de vulgarisation. réf 2044 AT

Outre le niveau d'études indiqué, une bonne expérience de l'Outre-mer, de préférence en Afrique (5 ans minimum) *est nécessaire, et la pratique de l'Anglais est souhaitée.*

Envoyer C.V. détaillé et prétentions, en indiquant la réf. du poste choisi, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

Société française d'ingénierie
recherche
pour poste important en ASIE

ÉCONOMISTE TRANSPORTS
et
SPÉCIALISTE GEST. FINANCIÈRE

Il est impératif de parler l'anglais et d'avoir l'expérience des interventions outre-mer.

Ecrire avec c.v., photo et prétentions sous référence 1818/2325 à MÉDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

Nous sommes un Groupe International exportateur d'ensembles pour l'Industrie lourde et nous recherchons un

Ingénieur
CHARPENTES METALLIQUES

(Ingénieur diplômé)
Vous avez 10 ans d'expérience minimum sur des chantiers.
Vous serez responsable du Contrôle de qualité (ultrasons etc.) du montage des structures métalliques et de leur conformité *au programme et aux exigences techniques,*
et serez notre interlocuteur face à nos fournisseurs locaux.
Sens de l'autonomie et très bonne connaissance de l'Anglais.
Nous vous proposons un contrat de 2 ans et des avantages liés au détachement en EGYPTE.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 4156 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

AFRIQUE DE L'OUEST
La filiale
d'un groupe français recherche son

RESPONSABLE
ADMINISTRATIF-INFORMATIQUE-FINANCIER

Agé de 28 ans minimum.

Il aura une formation *école commerciale* + DECS *ou équivalent et justifiera d'une* expérience d'au moins 4 à 5 ans qui lui aura permis d'acquérir une connaissance concrète du travail en Afrique de l'Ouest.

Ses responsabilités seront les suivantes :
finances, informatique, comptabilité, douanes, transit.

Il faut à *cette société de taille* moyenne (CA + 50 millions de F.F.) un homme ouvert, disponible et très opérationnel.

La rémunération est assortie des avantages habituels liés à l'expatriation.

Envoyer C.V. s/réf. 984 à
VALENS CONSEIL - BP 359 - 75064 PARIS Cédex 02.

Institut Universitaire Européen - Florence

Le département des sciences politiques et sociales sollicite des candidatures pour **une chaire de professeur spécialiste en recherches sociales comparées en *Europe occidentale*.** Les travaux des membres du département portent actuellement sur les partis politiques, les groupes d'intérêt et les structures gouvernementales, les *« public policies » et la théorie politique en Europe* occidentale. *Préférence* sera donnée aux candidats ayant effectué des recherches de caractère macro-analytique dans d'autres domaines.

Seuls *les* candidats occupant une fonction comparable dans une université ou institut de recherche seront pris en considération.

Le contrat sera d'une durée de trois ans renouvelable jusqu'à un maximum de sept ans. Exceptionnellement, des contrats de durée inférieure pourront être envisagés.

Dépôt des candidatures : 15 mars 1983. Pour *tous renseignements complémentaires s'adresser au service académique.* Institut universitaire européen, Badia Fiesolana, I-50016 San Domenico di Fiesole (fi), Italie.



Louis Berger International, Inc.
Société Américaine d'Ingénieurs-Conseils
recherche,
pour missions longue durée en Afrique Francophone,

Experts en gestion bancaire
(Diplôme d'études supérieures, Sciences Eco., H.E.C., M.B.A....)

avec expérience en matière de crédit, tenue de comptes, recouvrement de prêts, etc.
Anglais vivement souhaité.

Chefs comptables
(D.E.C.S)

avec expérience Mise en place et suivi de la comptabilité d'un projet (générale et analytique), Bilans, Comptes de Résultats...

Certains postes sont à pourvoir dans le cadre de projets de Travaux Publics/Bâtiment, d'autres dans le cadre *d'opérations de développement rural. L'expérience de l'un ou de* l'autre de ces domaines sera donc appréciée.
Anglais souhaité.

Prière envoyer CV détaillé, photo et prétentions en précisant le poste choisi à Louis Berger SARL, 71 rue Fondary, 75015 Paris.

média-system

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

JEUNES INGENIEURS BATIMENT ET TP

PONTS, CENTRALE, AM, ESTP... DEBUTANTS OU 1ERE EXPERIENCE

Nous sommes une société de Bâtiment - Travaux Publics (1100 personnes) implantée dans l'Ouest de la France et filiale d'un important Groupe à vocation internationale.

Nos chantiers : *Ouvrages d'art, Génie Civil industriel et nucléaire* ; constructions *scolaires*, hospitalières et de bureaux ; logements individuels et collectifs.

Nous recherchons des jeunes ingénieurs débutants ou première expérience souhaitant s'intégrer *dans des missions travaux, études de prix, commerciales ou techniques.*

Ces postes requièrent des qualités d'entrepreneurs et font appel à l'ambition et au dynamisme. Ils s'adressent à des candidats de haut niveau souhaitant acquérir *rapidement des responsabilités* au sein de l'Entreprise ou du Groupe.

Nous les prions d'adresser leur dossier de candidature sous référence 4306 à DESSEIN – 69, rue de Provence - 75009 PARIS, qui transmettra.

Dessein

- **VOUS ETES JEUNE ET VOUS AVEZ :**

— une bonne formation de base commerciale et *financière (ESC, Sciences Eco ou équivalent)*
— une première expérience d'au moins 2 ans dans la vente *sur le terrain de produits financiers ou* de biens d'équipements (notamment véhicules industriels)
— le goût du contact humain et de la négociation avec les P.M.E.

- **VOUS RECHERCHEZ :**

— une vie active qui suppose une certaine mobilité



LE GROUPE
bail équipement

UNE DES TROIS PREMIERES SOCIETES DE CREDIT BAIL MOBILIER
crée pour sa filiale INNOBAIL
4 postes d' :

inspecteurs commerciaux

INNOBAIL est une holding spécialisée dans la *mise en œuvre de formules financières d'aide à* la vente (location, crédit-bail, crédit) au profit *de constructeurs multinationaux* et de leurs réseaux de distribution.

Région à pourvoir :
TOULOUSE - NANCY - LYON - MARSEILLE.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 57770 au Service du Personnel - BP 35
22, Place Vendôme 75021 Paris Cedex 01



Le leader mondial de l'outillage électro-portatif est présent dans 50 pays du globe et gère 22 000 personnes.

La Société française (1 200 personnes ; CA 800 M.F ; forte croissance) occupe une position prépondérante au sein de la structure européenne. *Sa notoriété repose sur la qualité de ses produits commercialisés pour une* part importante auprès de la Grande Distribution. Elle recherche actuellement un :

CHEF DE SERVICE COMMERCIAL

Basé au siège social près de LYON et rattaché au Materials Manager, il aura pour mission d'optimiser le service offert à la clientèle pour la réalisation des ventes, en ce qui concerne le traitement des commandes, la correspondance générale et la coordination avec les autres fonctions de la société. Pour ce faire, il animera, coordonnera et contrôlera les activités de 25 correspondanciers chargés de prendre et d'analyser toute commande téléphonique ou écrite, fournir tout complément d'information et régler tout problème de commande.
Il s'agit d'une responsabilité déterminante en ce qui concerne l'image de la Société auprès de la Distribution.
Cette opportunité s'adresse à un manager âgé de 32 ans environ justifiant d'une solide formation commerciale supérieure (H.E.C., ESSEC, Ecole Supérieure de Commerce...) et d'une expérience en matière de gestion commerciale qui pourrait être idéalement complétée par une pratique de la vente et une connaissance de la Grande Distribution.

Ecrire sous réf. n° 744 avec C.V. et prétentions à
BLACK ET DECKER à l'attention de
C. NICOLAZZI, BP 0633, 69239 Lyon cédex 02.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

INFORMATIQUE ET GESTION

Le SNER (250 millions de F de CA) est une filiale de La Redoute qui commercialise des produits «Habillement» en magasins. Le Directeur de la Société crée une nouvelle fonction qui lui est directement rattachée et recherche un

INGENIEUR PROJET

Sa mission sera de concevoir et mettre en place
LES NOUVEAUX OUTILS DE GESTION
dont la SNER a besoin.

Dans un premier temps, il aura à optimiser l'existant. Au delà de cette période d'intégration, il devra analyser les *circuits et les* besoins en informations avec toutes les parties concernees (Directeurs de Magasins, Cadres du Siège Social SNER, Informatique Redoute, Acheteurs...).
Le candidat retenu devra donc mener un travail de réflexion en profondeur pour effectuer les synthèses nécessaires et proposer les priorités Informatiques. Au delà des cahiers des charges qu'il aura établis, les applications *seront réalisées par* les Services Informatiques de La Redoute.

Nous souhaitons rencontrer un Cadre de formation supérieure (*Ingénieur ou Universitaire*) fortement motivé par l'Informatique et la Gestion - si possible ayant déjà une expérience dans ces deux domaines - et qui recherche un projet d'envergure pour se preparer à d'autres responsabilités.

Le poste est à pourvoir à ROUBAIX.

Merci d'adresser votre candidature (lettre avec CV, photo et prétentions) sous référence 83.21.31 à Gilles WOILLEZ - Direction des Affaires Sociales - LA REDOUTE - 57, rue de Blanchemaille 59100 ROUBAIX.

La Redoute

L'INFORMATIQUE REALISTE

Filiale du Groupe Thomson CSF Informatique, nous sommes une des toutes premières société de service et conseil en informatique. Notre maîtrise des techniques nouvelles et l'esprit pionnier de nos équipes nous amènent à traiter, dans le cadre de notre développement, de nombreux projets souvent de grande envergure et dans des domaines variés. Aussi nous sommes conduits à renforcer notre équipe dirigeante et recherchons des

COLLABORATEURS DE HAUT NIVEAU

Diplomés Grande Ecole, ils ont acquis au cours de leur expérience professionnelle suffisamment de savoir-faire (technique, humain, commercial) pour évoluer maintenant vers des fonctions plus importantes.
Les candidats pourront selon leurs compétences et leurs souhaits s'orienter vers des postes de

DIRECTION D'AGENCE
Nancy - Bordeaux - Nantes - Brest.

CHEFS DE PROJETS
affectés à ces mêmes agences
ils ont nécessairement une première expérience en Réseaux et/ou Gestion de Production.

Ils évolueront dans une entreprise où nous savons *déléguer les responsabilités, et attacher* de l'importance à la *dimension humaine*. Les possibilités d'évolution et de formation constante aux nouvelles techniques sauront satisfaire des candidats motivés.

answare Merci d'écrire sous réf. DG 02, en indiquant le poste souhaité.
Direction Générale 135, rue de la Pompe 75116 Paris - Paris Tél. 504.26.50

courbu entreprise

JEUNE INGENIEUR

De formation INGENIEUR BATIMENT, CHIMISTE ou équivalent, vous cherchez un poste, éventuellement le premier, dans lequel vous pourrez exercer votre esprit d'entreprise et vos qualités d'organisation. Nous vous proposons une place dans notre équipe de Direction, *dans une fonction nouvelle et polyvalente.*

Nous sommes une PMI BORDELAISE (275 personnes), leader en AQUITAINE dans le Bâtiment SECOND-OEUVRE : Vitrerie, Miroiterie, Peinture, Etanchéité de façades et de terrasses, Isolation thermique, Bardage...
Au sein de notre Département PEINTURE ETANCHEITE, *nous vous demanderons de prendre d'abord en* mains notre service magasin et matériel, et de réaliser la meilleure coordination avec les chantiers. Progressivement, nous vous confierons les achats et les investissements de ce département, avec un objectif non seulement de rentabilité, mais le souci d'une *qualité* qui fera de vous notre Conseiller technique. Si vous avez la personnalité qu'il faut pour établir le dialogue avec nos contremaîtres, vous pourrez ainsi vous construire un poste de Directeur Technique.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature avec lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la réf. 2562 LM, à OCS, notre Conseil. Vous lui direz vos motivations ; il vous expliquera nos attentes.

OCS
1 rue Guillaume Brochon - BP 37
33024 BORDEAUX Cédex

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
Leader européen sur ses marchés, recherche pour l'une de ses filiales
(270 personnes - située 150 km Sud de Paris)

fabriquant du matériel d'équipement de garage

JEUNE RESPONSABLE SERVICE DU PERSONNEL

Placé sous l'autorité du Chef d'Etablissement il se verra confier la totalité de la fonction *tant sur le plan administration que relations* humaines (paie, *recrutement*, formation, relations avec les partenaires sociaux).

Créant le poste, il devra se prévaloir d'une *solide compétence en matière de Droit du Travail* et justifier d'une expérience réussie d'au moins 3 ans en milieu industriel.

Homme d'idées, de contacts et de terrain, il *sera chargé de maintenir un climat social* favorisant le développement des hommes.

La capacité d'être immédiatement opération*nel est une garantie de réussite.*



Merci de nous faire parvenir votre candidature sous référence 56078 à Contesse *Publicité - 20, avenue de l'Opéra - 75040* Paris *cedex 01*, qui transmettra. Votre confiance sera totalement respectée.

Chef du Service Qualité

FUTUR RESPONSABLE DE FABRICATION 130/150.000 F

RHONE-ALPES - Notre Société -2000 personnes-filiale d'un groupe français de réputation internationale, fabrique et commercialise des biens d'équipement aux applications industrielles et grand public, et réalise un C.A. de 1 Milliard de Frs dont 70% à l'exportation. *Nous recherchons* un *ingénieur* de 28 ans environ, de formation **Centrale, AM ou équivalent**, connaissant bien, si possible, le domaine de la métallurgie (des fontes en particulier) et/ou ayant acquis une expérience de 2 à 3 ans dans un service *Qualité, Méthodes ou Fabrication. Celui-ci se* verra confier dans un premier temps la responsabilité du service Qualité -20 personnes- d'une unité spécialisée dans l'usinage de pièces métalliques (contrôle qualité avant et après usinage, relations avec le *bureau d'études et les fournisseurs etc ...). Un candidat de valeur ayant réussi* dans cette fonction doit pouvoir accéder d'ici 2 à 3 ans à des responsabilités de Chef de Fabrication au sein de l'entreprise ou du groupe qui offrent de larges perspectives.
Veuillez adresser votre *dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions)* qui précisera le nom des sociétés auxquelles votre dossier ne doit en aucun cas être communiqué, sous réf 301219 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra.

chef du département achats 230000F +

PHARMACIE **SUD-OUEST**

Le Directeur Général Industriel des unités de production de l'un des premiers laboratoires pharmaceutiques français cherche son Chef de Département Achats.

Il anime une équipe de 5 acheteurs. passe des contrats de matière d'œuvre avec les sociétés du groupe et avec des fournisseurs extérieurs. en France et à l'étranger.

Ce poste convient à un homme de 35 ans minimum. HEC. SUP de CO ou équivalent. ayant déjà une expérience confirmée des achats dans l'industrie pharmaceutique ou la grande consommation.

La connaissance de l'anglais est obligatoire.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à Jeanne FAIVRE d'ARCIER. *sous la* référence 256 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris



membre de syntec

HAVAS CONTACT

Nous profitons d'une opportunite *pour développer notre efficacité* industrielle en intégrant un

Jeune Ingénieur

à un poste evolutif dans notre societe (100 pers.) situee en bordure de mer en **Haute Normandie.**

Nous travaillons pour l'**aéronautique** l'**aérospatiale** *et nous avons* des références de 1er ordre dans l'industrie **automobile** et **électromécanique.**

Votre progression passera par votre aisance dans *les relations* avec le personnel avant de voir vos responsabilités élargies au regard de vos résultats obtenus aux methodes ainsi qu'à la gestion de la qualite.
Vous aurez une formation mecanique de type ingenieur INSA ou *equivalent ainsi qu'une expérience* de deux annees environ, de préférence acquise dans les *methodes.*

Envoyer CV et prétentions sous ref. **DAM** au

coq **hébert conseil** **231, rue Louis Blanc 76100 ROUEN Discrétion assurée.**

COGEMA
Compagnie Générale des Matières Nucléaires
GROUPE CEA

recherche pour son établissement
de **MARCOULE (GARD)** - 2300 personnes -

un ingénieur informaticien

de formation supérieure.

Vous avez concrétisé vos compétences par une expérience de cinq années en milieu de production.

Vous souhaitez maintenant valoriser cette expérience : nous pouvons vous confier la responsabilité d'assurer notre plan de *développement informatique.*

Vous serez l'interlocuteur privilégié des services utilisateurs. Attentif à *leurs besoins*, vous saurez faire la synthèse de leurs exigences afin de vous permettre de définir les choix judicieux de matériel qui s'imposeront, tout en assurant la coordination avec la téléinformatique.

Pour réussir dans cette fonction vous devrez faciliter le dialogue en mettant votre technicité à la portée des demandeurs (production, gestion, soutien) et concilier la demande à nos impératifs.

Si cette opportunité vous séduit, adressez votre dossier de candidature s/réf. 01/UN à

COGEMA

BP 170 — 30205 BAGNOLS SUR CEZE Cédex.
Nous vous garantissons la plus grande discrétion.

LA VILLE D'AMIENS

RECRUTE

LES RESPONSABLES DES SERVICES :

- DES SPORTS :
- *DE L'ENFANCE :*
- DE LA LOGISTIQUE SCOLAIRE.

(Cadres A : DSA ou agents ayant vocation à ce grade ou équivalent).

DES ATTACHÉS :

POUR LES MÊMES SERVICES
(recrutement selon conditions statutaires : mutation ou agents inscrits sur liste d'aptitude).

UN ATTACHÉ :

SELON CONDITIONS STATUTAIRES
Pour le service programmation marchés.

Pour tous postes sauf responsable du service des sports, dépôt des candidatures

AVANT LE 15 FÉVRIER 1983.
Pour le poste de responsable du service des sports, dépôt des candidatures AVANT LE 28 FÉVRIER 1983

Adresser candidature et c.v. à :
MAIRIE D'AMIENS, B.P. 2720
80027 AMIENS CEDEX

Renseignements complément. au (22) 91-78-31 poste 411.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Alsace

Pour un jeune ingénieur: Diriger notre BE Travaux Neufs

ROLLIN : 300 personnes, 100 MF CA, filiale du groupe chimique INTERNATIONAL GRACE, transforme et met en œuvre des élastomères spéciaux.

Une entreprise dynamique, qui mène une politique d'investissement et de diversification ambitieuse et régulière.

Dans ce cadre le BE, rattaché au service Travaux Neufs - Entretien, prend toute son importance. Pour le diriger, nous cherchons un jeune ingénieur à la tête bien faite : AM, IDN, HEI, INSA... avec des compétences solides en électromécanique et mécanique des fluides et une première expérience (3 ans minimum) en BE Travaux Neufs.

Sa mission : animer une petite équipe de dessinateurs et avec elle, définir les choix et les orientations techniques des études et projets portant sur les bâtiments ou l'outil de production.
Assurer également le suivi général des budgets d'investissements.

Ce poste est basé en Alsace entre Mulhouse et Colmar.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 751 M à Carole de Chilly.



ALGOE 9 bis, route de Champagne - 69130 ECULLY

Dessein

MEMBRE DE SYNTEC

NOUS SOMMES UN IMPORTANT CABINET DE GROUPE NOUS RECHERCHONS DES

fiscalistes confirmés

Pour • NORD
• LORRAINE ET CHAMPAGNE - ARDENNES
• NORMANDIE

Expérience minimum 3 ans (et plus, souhaité) :
— soit dans l'Administration fiscale,
— soit dans un Cabinet de Conseil fiscal,
— soit dans le service fiscal d'une grande entreprise.
Situation comportant larges responsabilités et autonomie.
Rémunération motivante.
Envoyer C.V. manuscrit avec prétentions + photo sous réf. 3450 à :

INTER P.A. - B.P. 508 - 75066 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Grande entreprise industrielle — Filiale d'un des plus grands groupes français — Technologie de pointe — En forte expansion notamment sur le plan international

2000 personnes
recherche

JEUNE CADRE DE PERSONNEL

chargé de la gestion dynamique du personnel ouvrier (800 pers):
— études de postes, recrutement et intégration, qualifications, promotions, développement de nouveaux systèmes de rémunération, élaboration de procédures d'évaluation des performances...
— recherche d'amélioration des conditions de travail (conditions physiques et intérêt du travail, aménagement des horaires...) en liaison avec l'encadrement.

De formation supérieure, le candidat pourra se prévaloir d'une première expérience de la fonction personnel, de péférence en milieu industriel.

Poste à pourvoir à STRASBOURG.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 57484 à
Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BREST

220.000 habitants

RECRUTE

PAYSAGISTE-URBANISTE

(Statut Personnel Communal)

- Formation Architecte-Paysagiste (type École de Versailles) ;
- Bonnes connaissances en paysagisme urbain exigées ;
- 3, 4 ans d'expérience souhaitée.

Le travail comportera notamment :

- la conception d'opérations publiques et leur intégration dans le paysage urbain (lotissements, aménagements divers...) ;
- le suivi et conseil en construction neuve (traitement des espaces collectifs...).

Adresser candidatures et C.V. détaillé à
M. le Président de la Communauté Urbaine de BREST,
B.P. 814 – 29279 BREST CEDEX.
Pour le 16 février 1983 au plus tard.

GROUPE BANCAIRE, secteur coopératif
recherche pour son agence de LYON

technico-commercial

- formation supérieure ou diplôme bancaire : HEC - SCIENCES ECO - ITB,
- expérience de l'action commerciale et des études de crédits (3 à 5 ans),
- fonction : - promouvoir les produits du groupe,
  - études financières des entreprises.
- Position cadre.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à N. 2684 - PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

LE CREDIT MUTUEL OCEAN



recherche
pour son Siège à LA ROCHE-SUR-YON

UN (UNE) SPECIALISTE ETUDES FISCALES

. Formation supérieure juridique et comptable exigée.

. 5 ans d'expérience minimum de la pratique du droit fiscal.

UN (UNE) ANIMATEUR(TRICE) DE FORMATION

. Formation supérieure exigée (Sciences Eco., Sup. de Commerce, I.A.E.).

. Expérience bancaire, notamment commerciale, indispensable.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. avec photo et prétentions à
DIRECTION DES REL. HUM. du
CREDIT MUTUEL OCEAN
34, rue Léandre Merlet - Cédex 27
85001 LA ROCHE-SUR-YON Gare

ALSTHOM ATLANTIQUE



recherche

chef service organisation et informatique

250.000 F +

La Division
"APPAREILLAGE ELECTRIQUE"

recherche un INGENIEUR ayant une compétence certaine en informatique et une solide expérience de l'organisation industrielle, pour concevoir et mettre en œuvre, en coordination avec les services utilisateurs et un Conseil extérieur, un système intégré de gestion dans son Etablissement de SAINT-QUENTIN (1200 personnes).

Le poste implique une formation Grandes Ecoles, la maîtrise de l'outil informatique en gestion industrielle, le management d'une petite équipe d'Analystes et de Programmeurs.

Ce poste présente de très sérieuses perspectives d'avenir dans le Groupe ALSTHOM ATLANTIQUE pour un candidat de valeur.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. 7845-M à MAMREGIES, 3, rue d'Hauteville - 75010 Paris, qui transmettra.

arc 44, rue Bayard 31000 TOULOUSE Tél. : (61) 62.40.83 (61) 62.46.75

recherche pour une importante société, leader sur son marché (appareillages électriques)

INGENIEUR D'ETUDES ELECTROTECHNICIEN

La mission : afin d'améliorer le potentiel du bureau d'études, recherche et développement des produits nouveaux, participation à l'expansion vers l'exportation.

Le candidat : ingénieur de formation électrotechnique, il possédera si possible une expérience en B.E. et aura le goût de l'innovation. L'anglais, lu, parlé, écrit est exigé. Poste à pourvoir dans une agréable ville de Midi-Pyrénées.
Adresser lettre manuscrite + CV détaillé
+ prétentions, sous réf. IBE à l'attention de Gilles Santucci.

BANQUE SOFIREC

cherche pour son activité AFFACTURAGE
à MARSEILLE :

ATTACHÉ DE DIRECTION

- 30 ans environ.
- Form. sup., solide expérience commerciale de l'expl. bancaire (résultats prouvés).
- Class. et salaire fonction de l'exp. et réussite.

Adr. c.v., photo et prétentions à
BANQUE SOFIREC,
Direction commerciale,
24, rue Francis-Davso,
13001 Marseille.

220 000 F + LYON

Chef de production chez un constructeur

Ingénieur ENSAM, vous dirigez des ateliers utilisant mécano-soudure, usinage et montage. Vous avez aussi participé très directement à la mise en place de l'informatisation de la gestion de production.
Nous vous proposons une nouvelle expérience qui devrait être passionnante dans une entreprise solide. Elle réalise un CA de 70 millions avec un effectif de 130 personnes. La qualité de ses produits et son dynamisme commercial lui font connaître un développement rapide.
Collaborateur direct du PDG, votre action portera principalement sur l'organisation des ateliers et l'évolution des moyens mis en œuvre. Vous serez responsable des performances de l'entreprise au niveau qualité, coûts et délais.
Merci de prendre contact avec Gérard Schneider qui vous assure toute discrétion (réf. CNM).

SCHNEIDER RECRUTEMENT 55 montée de Choulans 69323 Lyon Cédex 05.

média system



ETS ROBERT MASSELIN - ROUEN

METALLURGIE — MECANIQUE — RESSORTS
260 PERSONNES — C.A. 80 MILLIONS H.T.

INGENIEUR

ARTS & METIERS ou équivalent 135.000 F +
débutant ou avec une courte expérience.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé qui accédera, après quelques années de formation, à un poste de Direction.

Dans un premier temps, il assistera le Directeur Technique et l'Ingénieur Technico-Commercial dans l'analyse des besoins de la clientèle et la mise au point des nouveaux produits.

Anglais parlé nécessaire, allemand souhaitable.

Merci d'adresser lettre manuscrite avec n° de tél., C.V. et prétentions à notre conseil :

Isabelle D. LAVAUD Psycho-Sociologue
JUMELLES-27220 ST ANDRE DE L'EURE

IDL

EUROSOFT SYSTEMES

Filiale du Groupe EUROSOFT aux activités très diversifiées dans les différents domaines d'applications de l'informatique, poursuit son expansion et recherche

ingénieurs concepteurs

pour LILLE: compétences matériel DEC.

pour STRASBOURG: expérience microprocesseurs 8 et 16 bits.

Ces ingénieurs participeront à la conception et la réalisation de projets temps réel pour 2 applications d'informatique industrielle.

ingénieurs d'études ingénieurs concepteurs

pour PARIS:
expérience mini-calculateurs (Mitra, Mini 6, PDP...) et microprocesseurs,

pour rejoindre nos équipes chargées de concevoir et de développer des systèmes informatiques liés aux : bancs de test et essais, systèmes d'armes, télématique, messagerie, «process» et réseaux.

Pour ces postes, adresser lettre, CV, photo et prétentions à Ariane CHARTIER
EUROSOFT - BP 145 - 92154 SURESNES Cedex

Ville de LORIENT
Direction générale
de l'aménagement urbain
recrute

3 CHARGÉS D'ÉTUDES,

1 URBANISTE

Concours sur titres pour le recrutement de quatre chargés d'études à spécialité :
- 1 urbaniste de formation architecte pour la division urbanisme (réglementaire, opérationnel, conceptuel) ;
- 2 chargés d'études aménagement-logement pour la division logement (service conseils, logement, observatoire logement, plan local de l'habitat) ;
- 1 chargé d'études économiques pour la division action économique (diagnostic économique et montage de dossiers économiques) ;
- Le statut proposé est celui des agents des collectivités locales (emplois spécifiques cadre A).

Conditions requises

Soit :
- Diplôme universitaire (maîtrise, licence) ;
- Diplôme d'architecte ;
- Diplôme d'ingénieur ou de sciences politiques et/ou ;
- Diplôme d'urbanisme ;

Soit :
- Professionnel de l'urbanisme ayant dix ans d'expérience minimum.

Adresser candidature, c.v. détaillé et photocopie des diplômes pour le 31 janvier 1983, dernier délai, à Monsieur le Député-Maire de la ville de LORIENT, B.P. 244, 56321 LORIENT Cedex.

Renseignements à la Direction générale de l'aménagement urbain, 30, cours de Chazelles, LORIENT. Téléph. : 64-22-00.

Pour cours vacances, école province rech. PROFESSEURS très qualifiés français, math. et physique.
Env. C.V. à LAIR, 38, r. des Mathurins, Paris-8e, qui tr.

180.000 F et +

Important Organisme privé de prévoyance, ayant acquis une position prééminente dans son domaine d'activité en matière de résultats, de gestion et d'efficacité recherche pour la mise en œuvre de son plan bureautique et le développement de ses procédures automatisées :

UN CADRE COMPTABLE

- Formation supérieure générale (grande école) et comptable (DECS).
- Quelques années d'expérience professionnelle en comptabilité et/ou révision.

Pour renforcer son potentiel d'Administration Générale (comptabilité générale, budgets, révision, payes, formation juridique et fiscale).

Les applications comptables sont traitées en temps réel (configuration informatique comprenant 3081 et un 3033 ainsi que 500 terminaux répartis sur toute la France.

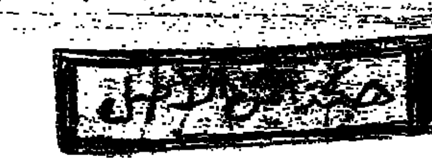
Poste à pourvoir au Centre Technique National

REGION DE NICE

à la Direction Générale de l'Administration Générale. Importantes possibilités d'évolution en responsabilités et en rémunération.

Les candidats de la Région Parisienne seront reçus à Paris.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo s/réf. 9844 à VALENS CONSEIL
BP 358 - 75064 PARIS Cédex 02



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



CONSTRUCTEUR DE VÉHICULES SOUS-MARINS TÉLÉCOMMANDÉS ET D'ENSEMBLES AUTOMATISÉS

recherche pour son Établissement de TOULON

1 Ingénieur d'Etudes Systèmes Embarqués
(Mécanique, Asservissements, Mesures) (Sup. Aéro, ENSTA, Centrale, etc.). Débutant ou 2 années d'expérience.

1 Ingénieur d'Etudes Électronicien confirmé
(Sup. Elec, Télécom).
5 années d'expérience minimum.

1 Ingénieur d'études électronicien débutant

1 Agent technique de laboratoire
Bonne expérience du domaine analogique.

1 Agent Technique de Laboratoire
Connaissance programmation et circuits interfaces microprocesseurs MOTOROLA/TEXAS.

Envoyer curriculum vitae à : Société ECA
Z.I. Toulon Est
83087 TOULON CEDEX.

CHEF COMPTABLE
120.000 + **SUD-EST**

C'est le poste que souhaite créer un groupe appartenant au domaine des transports et comprenant 700 personnes réparties au sein de 15 Sociétés.

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, ce cadre dirigera un service de 12 personnes et sera responsable de la tenue et du contrôle de la comptabilité générale.

Familiarisé avec l'informatique, il assurera la liaison avec ce service et participera à la mise en place de la comptabilité analytique.

Nous souhaitons rencontrer un candidat de 35 ans environ, pouvant justifier de 5 années d'expérience à la direction d'un service comptable.

Merci d'adresser lettre + C.V. et photo sous réf. 106/83 à



IS CONSEIL
34, Cours Gouffé
13286 MARSEILLE Cédex 6.

ISCONSEIL. *PARIS- LYON- MARSEILLE*

P.M.E.
ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE

région Provence - 150 personnes ayant des objectifs ambitieux (C.A. × 3 en 3 ans)
recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Capable de seconder efficacement le P.D.G. dans des domaines variés : administration, finances, personnel.

Il maîtrise parfaitement la comptabilité et les techniques modernes de gestion.

Agé d'une trentaine d'années, de formation supérieure (ESSEC, ESCAE), il a une expérience réussie dans un poste similaire.

Les candidats seront reçus à Paris et Marseille.

Adresser lettre manuscrite + C.V. et photo sous Réf. 2/MA/708.
Discrétion totale assurée.

SLC conseil

S.L.C. CONSEIL
EN RECRUTEMENT
Mercure • C • Z.I. Aix-en-Provence
13763 LES MILLES Cedex

Société leader sur son marché recrute pour ses ATELIERS DU NORD (100 PERSONNES)

un chef d'exploitation

de niveau ingénieur et expérimenté en isolation machines tournantes et tout particulièrement moyenne tension.
Il aura les responsabilités commerciale, technique, gestion et résultats.

RESIDENCE LILLE

Adresser lettre manuscrite, CV et photo en fixant vos prétentions à :



73, rue Saint-Savournin - 13005 Marseille

Il sera répondu à toutes les candidatures et les convocations auront lieu à Lille.

IMPORTANTE INDUSTRIE PAPETIERE
en expansion stable et régulière
Région touristique de l'Est
recherche

JEUNE CHEF DE VENTE

Produits d'emballage
FRANCE - Europe de l'Ouest
ESC, IECS ou similaire

- Allemand parlé efficace, notions d'anglais souhaitées.
- Expérience Vente 3 ans minimum.
- Mission :
  - Animation et gestion du réseau France + RFA - Suisse - Benelux - G.B.
  - Contacts personnels de vente à niveaux élevés.
  - Participation aux activités de marketing
- Déplacement 30 à 40% du temps de travail.
- Poste d'avenir stable.
  Rémunération motivante, évolutive.
  Logement facilité.

Adr. CV dét. Ss réf. 1036 à

seletec 67009 STRASBOURG CEDEX

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION INDÉPENDANT
recherche pour
PROVENCE COTE D'AZUR

1/ DIRECTEUR DE SUPERMARCHÉ

26 ans minimum. Diplômé Ecole commerciale (Bac + 2). Expérience direction établissement et animation d'une équipe d'au moins 30 personnes exigée. Expérience distribution souhaitée. Il sera responsable de l'élaboration de la politique commerciale, de la définition des objectifs de l'entreprise et de leur réalisation. Il devra être rompu aux méthodes d'organisation du travail et d'animation du personnel. Salaire annuel 150.000 F à 200.000 F, intéressements inclus.

2/ ADJOINT DE DIRECTION SUPERMARCHÉ

Diplômé école commerciale, expérience poste similaire souhaitée (programme de formation envisageable). Adjoint au Directeur du magasin il est responsable de l'élaboration des objectifs et de leur réalisation d'un secteur de l'entreprise. Pour ces 2 postes une évolution de carrière peut mener jusqu'à la création de sa propre entreprise.

Ecrire avec C.V. photo et prétentions :
HAVAS – 83000 TOULON, n° 110.558.



ANNECY (Haute Savoie)
La Société Nouvelle de Roulements
Mécanique de Précision
4200 personnes - 4 usines
Filiale Régie Renault

recherche

UN INGENIEUR

Formation SUP-ELEC ou équivalent.

Il sera chargé d'ETUDES D'AUTOMATISMES INDUSTRIELS à base de sous ensembles électroniques à micro-processeurs.

Au minimum 5 ans d'expérience industrielle en électronique ou en micro informatique industrielle (Connaissance langages évolués).

Possibilité d'évolution à terme avec responsabilité d'encadrement.

Ecrire avec CV détaillé, photo et prétentions à :
SNR Service Emploi - Réf 18-IAI
1, rue des Usines BP 17 - 71010 Annecy Cédex

CHEF COMPTABLE
HF

BOURGOGNE **160.000 +**

La filiale d'un des premiers groupes industriels français de notoriété mondiale recherche pour une de ses unités de production (400 personnes - CA 100 MF), le responsable de ses services comptables (8 personnes).

Rattaché au Directeur d'établissement, il prend en *charge l'ensemble de la comptabilité générale et* **analytique**, la trésorerie, la gestion informatisée de la paye.

C'est un excellent praticien de la **comptabilité industrielle**, habitué à travailler en liaison avec le contrôle de gestion et ayant l'expérience de l'animation d'un service.

Merci d'écrire, en joignant C.V. détaillé, sous réf. 305 M à Denis JOUSSET,

plein emploi
10, rue du Mail — 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.



GROUPE FRANÇAIS
de CONSTRUCTION
de *BIENS D'ÉQUIPEMENT* cherche

JEUNE INGÉNIEUR

pour B.E. - Usine du NORD

Formation : Mécanicien diplômé Grande École.

Poste en liaison avec Ingénieurs confirmés.
ÉTUDES PROJETS ET/OU EXÉCUTIONS DE GROS MATÉRIELS MÉCANIQUES.

Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.
Possibilité de logement.

Adresser C.V. détaillé sous n° 58.001,
CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

Etablissement Industriel Ministère de la Défense

A BOURGES
recherche

Ingénieurs Mécaniciens

qui seront intégrés soit dans une équipe d'études et développement d'armes et de systèmes d'armes, soit dans un bureau de préparation des fabrications.

Profil requis :
- *jeunes ingénieurs diplômés grande école*
- formation de base en mécanique.
- intérêt pour les études et développements ou la préparation des fabrications
- expérience de quelques années appréciée.

Les candidats doivent adresser lettre manuscrite + CV + photo + *rémunération souhaitée* à :
Monsieur le Directeur de l'EFAB
6, route de Guerry 18015 Bourges Cedex

Lévi Toutnay

Crédit Mutuel

LE CRÉDIT MUTUEL DU SUD-OUEST
recherche

DES ATTACHÉS DE RELATIONS COMMERCIALES

Les candidats devront :
- Bénéficier d'une solide formation générale.
- Avoir une expérience de 2 à 3 ans dans l'exploitation en banque.

La fonction :
- Les candidats retenus seront chargés de prospecter, suivre et développer la clientèle des particuliers.
- Ils pourront être amenés à monter des dossiers de crédits.

Affectation :
- Dans des bureaux semi-ruraux (3 à 3.500 habitants) ou Agence de villes moyennes.

Adresser curriculum vitae, photo d'identité et prétentions
Directeur du Personnel
CRÉDIT MUTUEL DU SUD-OUEST
Rue de Piave - 16000 ANGOULÊME

bleu

RESPONSABLE DU SERVICE CONDITIONNEMENT

Industrie Alimentaire ***Oise***

Le Directeur de l'Usine souhaite confier à un jeune INGENIEUR A & M ou équivalent, l'entière responsabilité des ateliers de conditionnement (150 *personnes, 8 lignes automatisées).*

Et il collaborera également à la conception des programmes d'investissements en liaison avec le service Travaux neufs.

Ce poste suppose une compétence technique et des qualités humaines déjà rodées par une expérience d'encadrement en production.

Merci d'écrire, en joignant C.V. et en précisant la *rémunération actuelle, sous réf.* 304 M à Denis JOUSSET

plein emploi
10, rue du Mail — 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.



- **VOUS ETES JEUNE ET VOUS AVEZ :**
  - une bonne formation de base commerciale et *financière (H.E.C., E.S.S.E.C., SUP de CO,* Sciences PO, etc...)
  - le goût du contact humain et de la négociation avec les P.M.E.
  - une capacité de synthèse rapide susceptible d'appuyer votre dynamisme commercial.
- **VOUS RECHERCHEZ :**
  - une vie active qui suppose une certaine mobilité.



LE GROUPE
bail équipement

UNE DES TROIS PREMIERES SOCIETES DE CREDIT BAIL MOBILIER
recherche

attachés de direction

aptes, après formation au sein d'une équipe dynamique, à négocier des contrats de crédit bail en aidant les P.M.E. à résoudre leurs problèmes d'équipement et de financement de voitures.

Résidence : DIJON - NANCY - TOULOUSE - MARSEILLE - LYON

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 57.769 au Service du Personnel, BP 35 22, Place Vendôme - 75021 Paris Cedex 01.

PME Toulouse recherche

Analyste-Programmeur

Notre informatique :
- une équipe jeune et dynamique
- des applications de pointe
- un IBM 38 *plus terminaux «local et distance»* • 3 IBM série 1 (EDX).

Votre mission :
- prendre en charge le développement dès la conception organique sur 38,
- en assurer la mise en place complète.

Votre profil :
- *formation supérieure ou équivalent*
- expérience PME • GAP III Télécom
- Assembleur EDX souhaité • Bonnes notions d'anglais.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Mme Hill, BP 1065, 31035 *Toulouse Cédex.*

média-system

P.M.I. FRANÇAISE
recherche

CHEF DE FABRICATION

Région : OUEST. Formation ingénieur textile ou équivalent. Age minim. 35 ans. Expér. min. 10 ans usine, textile ou parc textile dont 5 ans responsable production. Rémunération selon expérience.

Envoyer C.V. + photo *s/réf.* 3.383 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09 qui transmettra.

IMPTE ENTREPRISE TP
région Sud-Est, recherche
pr service canalisations

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

formation ESTP, Centrale de Lyon, INSA.

Ecrire avec C.V. s/réf. 3.298 à P. LICHAU S.A., 12, *rue du Président-Carnot*, 69002 LYON, qui transm.

OFFRES D'EMPLOIS

ALTOS

COMPUTER SYSTEMS
LEADER MONDIAL
DES MICRO-ORDINATEURS MULTI-UTILISATEURS

recherche

SON RESPONSABLE VENTE DIRECTE GRANDS COMPTES ET OEM

Vous occupez déjà une fonction similaire avec une expérience réussie de vente de matériel micro ou *mini-ordinateurs de 3 à 5 ans.*

SON RESPONSABLE TECHNIQUE SOFTWARE + HARDWARE

Vous parlez l'anglais et vous êtes motivés pour rejoindre *l'équipe française* de notre groupe. Nous offrons une bonne rémunération à des candidats de valeur.

Nous vous invitons à contacter Mlle NEHLS, au 772-26-62, ou à nous faire parvenir votre candidature au 4, rue Diderot, 92150 SURESNES.

SOCIETE INTERNATIONALE
DE COMPOSANTS ELECTRONIQUES
LEADER SUR SON MARCHE
recherche

ingénieurs

de formation A.M. ou équivalent électromécanique ou matériaux ayant 5 ans environ d'expérience en milieu industriel et pratiquant l'anglais.

Il leur sera confié le poste de
RESPONSABLE TECHNIQUE PRODUITS

Dépendant du Directeur de Division, ils assurent en liaison avec la Direction *Industrialisation du groupe, une assistance* permanente aux services de production, étudient et mettent au point avec leur équipe les modifications, améliorations et applications clients des produits. Ils participent à la *qualification des produits nouveaux et assurent* l'interface technique clients-services techniques ainsi que le suivi qualité.

Ces postes nécessitent aussi :
- une expérience en étude et industrialisation de produits électromécaniques fabriqués *en petites et moyennes séries*
- des connaissances en électronique industrielle
- des qualités de conceptions et de mise en œuvre de programmes d'analyse et de réduction de coûts.

La société offre, en outre, de réelles possibilités d'évolution pour des candidats de valeur.

Postes à pourvoir en Région Parisienne et en Province.

Envoyer CV, photo et prétentions s/réf. 58177 à Contesse Publicite - 20, avenue de l'Opera 75040 *Paris cedex* 01, *qui transmettra.*

I.N.R.A.

pourvoit après épreuves de sélection

68 POSTES CONTRACTUELS D'INGÉNIEUR

équivalant aux emplois de catégorie A de la fonction publique.

Ces postes sont ouverts aux :
- Jeunes diplômés des écoles nationales supérieures ou d'écoles d'ingénieurs ;
- titulaires d'une thèse de 3e cycle ;
- titulaires d'un diplôme d'études approfondies ou équivalent ;
- anciens élèves bénéficiant d'une expérience professionnelle.

Pour tous renseignements complémentaires concernant ces concours, veuillez vous adresser au service du personnel de l'I.N.R.A., 149, rue de Grenelle, 75341 PARIS Cedex 07. Tél. 550-32-00, poste 13-59.

SOPELEM

Société d'optique fabricant d'instruments de précision et *systèmes variés, un des* leaders dans les équipements optronics militaires / 1 500 personnes, 120 ingénieurs *recherche* pour son siège à LEVALLOIS - PERRET (92)

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ELECTRONICIEN et/ou MECANICIEN)

Sa formation d'ingénieur et son expérience de quelques années dans un service commercial, doivent lui permettre de prendre en *charge le développement d'une branche* d'activité systèmes.
Il sera chargé de l'étude et de la définition des équipements répondant aux besoins des clients, de la négociation et du suivi commercial.
Il relèvera du Chef d'une division commerciale, mais exercera ses fonctions en liaison avec la Direction Technique et les usines.

Envoyer C.V. au Service du Personnel de SOPELEM 102, rue Chaptal BP 223 92300 *Levallois-Perret Cedex*

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE INTERNATIONALE DE COMPOSANTS ELECTRONIQUES
leader sur son marché,
recherche pour son Unité de
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

CHEF DU SERVICE OUTILLAGES

DIPLOME ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPERIEUR

Outre la responsabilité de conception d'outillages de découpe et de moulage, élaborée en étroite collaboration avec le Bureau d'Etudes, ce Responsable devra proposer des solutions afin de réduire les coûts et délais de fabrication d'outils en implantant et développant des technologies nouvelles.

Ce poste necessite l'habitude et le sens du commandement afin de gérer et organiser un service de 30 personnes.

Les perspectives de développement dans la Société sont réelles pour un candidat à fort potentiel.

Envoyer CV et prétentions ss
No 58184 Contesse Publicité
20, avenue de l'Opéra
75040 Paris cedex 01 q.tr.

Filiale (300 personnes) d'un très important Groupe Industriel International (8000 personnes) exerçant son activité dans un domaine très spécialisé (métallurgie fine métaux non ferreux) recherche

INGENIEUR ou DOCTORAT 3ème cycle (domaine chimie)

Adjoint Responsable laboratoire d'analyse

Expérience de 2 - 3 ans en laboratoire non nécessaire mais souhaitée (étudierons candidatures débutants avec stages industriels appropriés).

A terme ce poste peut ouvrir à d'autres fonctions dans notre groupe.

Anglais lu indispensable, courant souhaité.

Immediate banlieue Sud.



*Envoyer lettre manus. avec C.V. s/s réf. 57660
4, rue Amiral Courbet
75116 Paris*

Société d'ingénierie nucléaire
Petit Clamart
recherche
pour son **service promotion et relations internationales**

Technicien des relations publiques

expérimenté
niveau BTS

- Gestion et diffusion de moyens promotionnels.
- Travaux d'édition et de correction.
- Réception des visiteurs.

Anglais exigé.

Adresser lettre de candidature. CV et photo, en mentionnant sur l'enveloppe la réf. 2009, à Média-System. 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

---

etap

4, rue Massenet 75016 Paris

Ecrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur administratif et financier
référence HD 371 CM

UNE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANÇAISE RENOMMEE, rattachée à un grand groupe international, recherche son **Directeur Administratif et Financier.**

Membre du Comité de Direction, il aura la responsabilité des finances, de la comptabilité générale et analytique, du contrôle de gestion, de l'informatique et de l'administration générale.
Ce poste conviendrait à un candidat, de formation supérieure, minimum 40 ans, ayant une solide expérience professionnelle, désireux de participer réellement à la vie et au développement d'une entreprise.
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Poste à Lyon. **Rémunération : 250.000 F +**

Directeur des équipements
référence EL 368 CM

UNE SOCIETE FRANÇAISE TRES PERFORMANTE, dotée d'équipements modernes, leader dans l'emballage plastique, recherche son **Directeur des Equipements.**

Il sera chargé :
- d'animer et gérer les équipes d'études;
- de rechercher, acheter, faire réaliser, implanter les machines de fabrication;
- de poursuivre l'automatisation des process de fabrication déjà fortement informatisés;
- de participer aux ventes de "know how" à l'étranger.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé d'une grande école, ayant de solides connaissances en automatismes et **une expérience industrielle confirmée, créatif, organisé, capable d'être le moteur du développement technique de la Société.**
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Poste : 65 km sud-ouest de Paris. **Rémunération : 200.000 F +**

Ingénieur développement
référence IP 372 AM

UNE FIRME INDUSTRIELLE (2000 personnes, 500 millions de CA) société renommée dans l'équipement pour les véhicules crée, dans le cadre d'une expansion plus orientée vers les constructeurs anglo-saxons, un nouveau poste d'**Ingénieur Développement.**

Etroitement associé à une petite équipe d'ingénieurs, il sera formé à une fonction de chef de projet : analyse de la demande des constructeurs, choix des solutions techniques, suivi des affaires jusqu'à l'industrialisation.
Ce poste polyvalent et attrayant par la variété des problèmes techniques rencontrés, conviendrait à un jeune ingénieur AM, INSA ou équivalent (débutant ou quelques années d'expérience en conception-développement). Très bonnes connaissances de l'anglais nécessaire.

Poste à Paris.

Jeune juriste d'entreprise
référence CJ 366 CM

UNE SOCIETE FRANÇAISE PERFORMANTE ET A TAILLE HUMAINE, 400 personnes, filiales France et étranger, rattachée à un grand groupe français, un des leaders mondiaux dans un domaine en expansion, recherche un **Juriste** compétent et dynamique.

Directement rattaché au Directeur Général de la société, il traitera l'ensemble des problèmes juridiques de l'entreprise : droit des affaires - droit des sociétés - contrats - brevets - contentieux - assurances - fiscalité - gestion du patrimoine... De plus, representant de la société auprès des organisations professionnelles, il participera activement aux discussions portant sur l'évolution des réglementations française et européenne, et informera l'ensemble des services de l'entreprise de ces évolutions.

Ce poste conviendrait à un candidat, **maîtrise de droit des affaires** (+ IDA, IAE ou DECS apprécié) débutant ou ayant une première expérience (1 à 3 ans) acquise en entreprise ou en Cabinet-conseil, capable d'être polyvalent et de s'affirmer comme un interlocuteur avisé et inventif, tant à l'intérieur de la société que dans les contacts extérieurs et avec les filiales. Larges possibilités de développement de carrière au sein du Groupe.

Poste : ville sud-est.

Jeune ingénieur pour développer des moyens logistiques modernes et performants
référence DK 367 AM

PUISSANT GROUPE EUROPEEN (6 usines et 10 sociétés de distribution) poursuivant son expansion, propose un poste intéressant au sein d'une structure légère et décisionnelle au niveau groupe.

Sa mission :
- assurer dans une optique prospective la conception, les études et le suivi des réalisations de l'ensemble des moyens logistiques : études des problèmes liés au flux des marchandises, organisation et optimisation dans les domaines de la manutention, du conditionnement, de l'emballage...
- réaliser les études permettant l'introduction de la microinformatique;
- demarrer un centre d'information technique en se tenant au courant des technologies nouvelles (foires internationales - séminaires logistiques...);
- être l'interlocuteur privilégié et compétent auprès des utilisateurs, des fournisseurs et des organismes spécialisés.

Le profil :
- un jeune ingénieur grande école ou équivalent, disposant d'une expérience de logistique de 5 ans environ acquise soit en société d'ingénierie, soit dans un groupe de la grande distribution;
- très bonne connaissance de l'anglais.

Poste à Paris.

4, rue Massenet 75016 Paris

etap

IMPORTANT
CENTRE DE RECHERCHE
REGION PARISIENNE
recherche

INGENIEUR HAUT NIVEAU

pour diriger des études liées aux aspects dynamiques de la conception des machines.

Il disposera des moyens de recherche les plus récents au sein d'une équipe leader dans sa spécialité.

Ce poste conviendrait à un INGENIEUR DE FORMATION MECANICIENNE, possédant une expérience approfondie dans plusieurs des domaines suivants :
— Transmissions mécaniques
— *Turbo-machines*
— Mécanique vibratoire
— *Traitement du signal*
— Utilisation des micro-ordinateurs.

Dans le cadre des contacts permanents entretenus avec les laboratoires étrangers une très bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 57116 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, q.tr.



pour son Centre de Champs s/Marne (77)
recrute

Ingénieurs Diplômés Techniciens Supérieurs

ayant au moins 5 ans d'expérience dans les domaines suivants :
- AUTOMATISMES
- ELECTRONIQUE
- MICRO-INFORMATIQUE

Après *formation pédagogique*, il leur sera confié des missions de formations de ***techniciens de niveau III en electronique et de perfectionnement de personnel d'entreprise.***

Salaires annuels :
- Ingénieurs : 165.000 F.
- Techniciens : 145.000 F.

C.V. détaillé au CENTRE F.P.A.
de Champs Sur/Marne
à l'attention de Monsieur BERNARD
67, avenue du Général de Gaulle
77427 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

IMPORTANT
BUREAU D'INGENIERIE
de renommée internationale
proximité LA DEFENSE

exerçant ses activités France et Etranger

recherche pour
SON SERVICE FLUIDES

INGENIEUR

GRANDE ECOLE

spécialisé en génie climatique
ayant 5 à 10 ans d'expérience.

TECHNICIEN

BTS GENIE CLIMATIQUE
Environ 10 ans d'expérience.

TECHNICIEN

BTS en plomberie et protection incendie.
10 ans d'expérience.

**Envoyer CV et prétentions à No 58219
Contesse Publicité
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01,
qui transmettra.**

LE 4e CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MATÉRIEL INFORMATIQUE, TRÈS FORTE CROISSANCE + 78 % EN 1981, IMPLANTÉ MONDIALEMENT (CENTRES DE RECHERCHE EN FRANCE ET EN CALIFORNIE, FILIALES DANS LES PRINCIPAUX PAYS EUROPÉENS), CHERCHE LES HOMMES QUI CONTINUERONT CETTE RÉUSSITE.

INGÉNIEUR SYSTÈME INFORMATIQUE GRAPHIQUE

Au sein du Département Études Logicielles de la Direction Technique, vous développerez tous les outils nécessaires à la conception et la mise au point des produits logiciels graphiques et de télécommunications. Un rôle de service, de coordination auprès des Ingénieurs de Développement Français et Européens, ainsi que la gestion du centre de calcul équipé d'ordinateurs D.E.C.

Vous mettrez votre expérience de plusieurs années de système au service d'une informatique de pointe : DAO, CAO... pour un enrichissement évolutif dans une entreprise de dimension humaine, en proche banlieue parisienne.



benson

Écrivez au Service du Personnel,
ZI Les Petites Haies, 1, rue Jean Lemoine,
94015 CRÉTEIL

HAVAS CONTACT

---

95 - ST-OUEN L'AUMONE **F. 150.000**

Groupe anglo-saxon,
leader mondial des garnitures mécaniques d'étanchéité
recherche pour sa filiale française, son

CHEF DE SERVICE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Sous l'autorité directe du Directeur Général français et en liaison avec le Directeur Financier du Groupe en G.B., il doit prendre en main : comptabilité, *reporting mensuel*, bilans et budgets annuels, analyses financières et comptables, prévisions et gestion de *trésorerie*, mise en place d'un système informatique, gestion du stock et du personnel.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 30 ans minimum, formation DECS ou équivalent. 5 ans d'expérience souhaitables. Recherchons un homme dynamique, motivé, capable de devenir membre du comité de direction. **Une bonne pratique de l'anglais écrit et parlé est indispensable.**

Adresser votre candidature avec photo à **JULIAN KEMP, CRANE PACKING FRANCE, BP. 733, 95004 CERGY, CEDEX**

CREATION DE POSTE D'AUDIT

IMPORTANTE SOCIETE DE DIFFUSION
implantée à PARIS
recherche, dans le cadre de l'extension des activités de l'un de ses établissements situé en proche banlieue EST

JEUNE COLLABORATEUR

De formation type Ecole Supérieure de Commerce province, maîtrise de gestion, de sciences éco...

Il aura pour tâches immédiates :
— l'analyse des informations en provenance de plusieurs sources,
— *la surveillance des procédures établies*
— les liaisons avec les autres services
— *des synthèses pour la Direction.*

Le poste s'adresse de préférence à un candidat âgé d'au moins 25 ans qui sera très rapidement opérationnel.
Cette première mission devrait à terme, déboucher sur le renforcement de l'équipe dirigeante de l'établissement ou, le cas échéant conduire vers d'autres secteurs ou sociétés du Groupe.

Pour espérer réussir, le candidat sera tourné vers la gestion pratique de l'exploitation et *l'audit opérationnel*, doué d'un bon esprit de synthèse et capable de bien rédiger.

Le salaire sera fonction du candidat et assorti d'avantages sociaux propres aux grandes sociétés.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec CV et photo en indiquant rémunération ss No 57795 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 q.tr.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

JEUNES INGENIEURS ENSTA, ENSAM, INPG, INSA.....

Nous vous proposons de débuter votre carrière dans les

ESSAIS ET DEMARRAGES D'ENSEMBLES INDUSTRIELS "CLES EN MAIN"

- Après une période de formation intensive, vous élaborerez des procédures d'essai que vous appliquerez sur nos installations électronucléaires et vous participerez à la formation du personnel d'exploitation.

Cette expérience, acquise sur le terrain au sein d'équipes polyvalentes, vous ouvrira de réelles perspectives d'évolution dans notre société.

Assurée d'une absolue discrétion et d'une réponse, votre candidature détaillée est à adresser, sous référence 50044, à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal 75001 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

responsable du recrutement

sema metra. Nous sommes un Groupe européen de conseil, d'études et d'ingénierie informatique (CA 800 MF ; 2200 personnes). Notre objectif est de doubler notre chiffre d'affaires en quatre ans. Notre développement est bien entendu lié au recrutement d'ingénieurs de fort potentiel. *Nous recherchons le responsable du recrutement interne.*

Rattaché à la Direction des Relations Humaines du Groupe, il aura la responsabilité du service *chargé du recrutement des ingénieurs, notamment des informaticiens. Assisté de plusieurs* consultants, sa mission englobera l'étude des besoins, l'élaboration et la mise en place des stratégies de recherche, la sélection, le recrutement, le suivi des embauchés.

Ce poste s'adresse à un professionnel, de formation supérieure, ingénieur de préférence, ayant *déjà une expérience de plusieurs années du recrutement d'ingénieurs acquise en SSCI ou en* conseil en recrutement. Pour un candidat de valeur, ce poste important peut être le point de départ d'une carrière enrichissante et diversifiée à l'intérieur du Groupe. Lieu de travail : Paris.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 10380/M à Catherine Leroy, Sema-Sélection : Centre Metra, 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

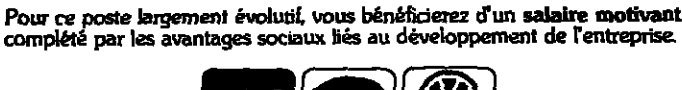
La division marketing de VAG France communique !



Assistant marketing.

Jeune diplômé(e) ESC ou équivalent option Markéting, vous avez déjà une première expérience dans ce domaine.
Vous avez une bonne connaissance de l'Allemand et les études qualitatives vous passionnent.
Nous vous proposons d'y participer dans le domaine Produit et Marché.
Intégré(e) à notre équipe vous serez plus particulièrement chargé(e) :
- de l'analyse de la demande et de ses évolutions,
- de l'analyse des actions de communication (en termes de notoriété et d'image),
- des études comparatives avec la concurrence (sur le plan du concept et des techniques),
- *de la rédaction des informations sur le produit, destinées au réseau.*

Pour ce poste largement évolutif, vous bénéficierez d'un **salaire motivant** complété par les avantages sociaux liés au développement de l'entreprise.



V.A.G. France

Animateur de formation commerciale.

Jeune diplômé Etudes Supérieures avec une première expérience réussie de la vente ou professionnel de l'automobile, vous souhaitez mener une *carrière commerciale dans une entreprise en fort développement.*
Le poste que nous vous proposons au sein de notre équipe de formation, vous permettra d'acquérir, rapidement, une vue d'ensemble de nos produits, de nos *techniques, de nos méthodes, de notre réseau.*
En liaison avec le responsable du service formation, et en tenant compte des politiques Marketing et commerciale, vous participerez activement à l'élaboration et à la définition des outils pédagogiques ainsi qu'à l'animation des stages de formation pour notre réseau commercial sur le territoire national (nouveaux produits, gestion, organisation commerciale, vente, conseil et développement).
Réussir dans cette mission c'est démontrer ses capacités d'animation et de contact, c'est faire la preuve de ses aptitudes commerciales.
Autant de qualités qui vous permettront d'évoluer dans l'entreprise qui consacre 3 % de sa masse salariale à la formation et qui privilégie la promotion interne.

Pour ce poste vous bénéficierez d'un salaire attractif et des différents avantages sociaux liés au développement de notre société. Une voiture de service sera mise à votre disposition.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) en précisant le poste choisi à la Direction du Personnel et des Relations Sociales VAG France, BP 62, 02600 Villers-Cotterets.

média-system



IMAGINATIF, PRÉCIS...

"Grand" mondial de la micropipette à piston, nous prétendons être précis, *très précis.* Et cette précision, *nous* la devons à cette combinaison d'imagination et de rigueur qui permet les avancées marquantes en mécanique de précision.

...MÉCANICIEN?

Vous êtes mécanicien de précision ? le *moulage* des plastiques, l'hydraulique des micro-débits vous attirent ?

Il nous faut un concepteur pour donner *le jour à nos nouveaux* produits. Si un héritage impressionnant peut vous stimuler, si vous êtes prêt à travailler au sein d'équipes réduites, *dans un environnement international,* vous serez certainement intéressé par ce que nous vous proposerons.

Ecrivez donc à Vincent OBERTHUR,
GILSON MEDICAL ELECTRONICS
72, rue Gambetta-95400 Villiers-le-Bel

THOMSON-CSF

SAPHYMO STEL

INSTRUMENTATION NUCLEAIRE

recherche pour
SON LABORATOIRE

INGENIEUR

Chargé d'animer un groupe de *MICROINFORMATIQUE.*
Expérience nécessaire en logiciel et matériel microprocesseur.
(Référence LI)

JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN

Chargé du développement de nos nouveaux matériels.
(Référence LII)

Nous recherchons également pour notre
DEPARTEMENT PRODUCTION

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Ayant de bonnes connaissances en microinformatique et dont la mission sera de superviser une plateforme d'essais *et de contrôle. Une expérience industrielle de 2 à 3 ans* est souhaitable. (Référence PIE)

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions) en précisant la référence du poste qui vous intéresse à Mme JAULIN BP 53 — 29, *avenue* Carnot - 91301 MASSY.

Desseln

SOCIETE D'EXPERTISES COMPTABLES et de COMMISSARIAT aux COMPTES

recherche

ASSISTANTS

(expérience 1 à 2 ans de Cabinet)

Formation Supérieure + D.E.C.S. complet exigés

IL EST OFFERT :
- une chance certaine aux examens par la diversité des missions proposées. *(Paris et Région Parisienne essentiellement),*
- une promotion assurée en fonction des compétences,
- une rémunération évolutive.

Env. C.V. et prétentions à :
Cabinet TUILLET & Cie
22, rue de la Banque 75002 PARIS

Des techniques et des hommes

Notre Groupe (8 000 personnes) se situe sur un marché actif et porteur et l'évolution de nos produits est essentiellement basée sur des investissements et des hommes de recherche et développement.

La Direction du Développement est située près de nos usines, au cœur d'une « province » proche de la capitale. Afin de renforcer ses équipes, elle offre à des diplômés INSA, ARTS et METIERS... des poste d'**INGENIEURS** au ***BUREAU D'ETUDES*** et au **LABORATOIRE.** Au sein de leur service et en interaction avec les différents interlocuteurs concernés, ils contribueront par leurs actions à l'optimisation de nos méthodes, en tenant compte des impératifs technologiques, économiques et humains.

Les connaissances en mécanique, le potentiel et les qualités personnels des candidats seront des atouts essentiels.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier sous référence M/YB6 à notre Conseil qui traitera avec attention chaque candidature.



INFRAPLAN Paris-Nantes
Conseil en Recrutement
83, bld Raspail - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA

BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALE

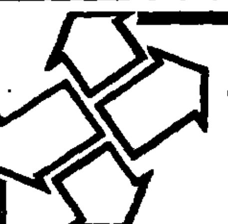
recherche

POUR SON DÉPARTEMENT COMMERCE INTERNATIONAL

COLLABORATEUR

- Expérience bancaire minimum 2 ans, de préférence, en *ANALYSE FINANCIÈRE :*
- intéressé par une *CARRIÈRE D'EXPLOITANT,* après passage dans secteur Études et Négociations de Crédits Internationaux ;
- Diplômé d'études supérieures ;
- anglais indispensable.

Ecrire avec C.V., lettre manuscrite, s/réf. 8.020 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.



Poursuivant sa croissance, CONTROL DATA France recherche pour ses services de traitement de l'information "Cybernet" des

INGÉNIEURS ANALYSTES

De formation scientifique supérieure ou équivalent, vous avez de *bonnes connaissances en anglais et de préférence une première* expérience en informatique qui vous a permis de pratiquer Fortran.

Votre aisance de contact et votre ascendant personnel pourront s'exprimer dans cette activité où vous serez amené à assurer la formation *de nos clients.*

Vous interviendrez, au sein d'une équipe, auprès des utilisateurs de notre réseau Cybernet dans le cadre d'une assistance variée (mini-ordinateurs, Cyber série 170, super-calculateur Cyber 205...). La connaissance d'autres langages (Basic, Cobol) ainsi que des protocoles de Télécommunications (2780, 3780 et HASP) est un atout supplémentaire.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous réf. MX 351/1 à CONTROL DATA France, Service du Recrutement, 195, rue de Bercy, *75582 PARIS CEDEX 12.*



INGÉNIEURS COMMERCIAUX DE PÉRI-INFORMATIQUE

VOUS RECHERCHEZ :
- Un produit positionné sur un marché porteur (45 % de croissance annuelle).
- Un salaire avec un fixe important et des commissions pouvant tripler vos revenus (frais remboursés en sus).
- Un poste vous permettant d'accéder à des responsabilités plus importantes (chef de secteurs, chef de produits, ...).
- Une société dynamique et en pleine croissance (35 %/an).

REJOIGNEZ-NOUS.

Nous lançons deux nouvelles gammes de produits :
TERMINAUX DE GESTION DES PARCS AUTOMOBILES
TERMINAUX PORTABLES PROGRAMMABLES
dont vous serez les futurs responsables commerciaux.

Adresser votre C.V. à : S.F.S.T.
37, rue Vauvenargues, 75018 PARIS.

Valeo

1ER FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
C.A. 8 MILLIARDS DE FRANCS — 28500 PERSONNES

recherche

INGENIEURS DEBUTANTS

Diplômés d'une grande école d'Ingénieurs et ayant des connaissances de base en informatique ou en gestion.

Nous vous proposons de débuter votre carrière au sein de nos équipes d'Ingénieurs chargés pour les différentes fonctions de l'entreprise de projets d'organisation mettant en oeuvre des solutions informatisées.

Après une formation aux outils et techniques évolués que nous utilisons (réseaux, ordinateurs IBM 43 et *mini,* bases de données, ...), vous *mènerez* des projets complets, de l'analyse des besoins avec les services utilisateurs à la mise en place des systèmes en passant par la conduite des équipes de réalisation informatique.

Postes à : PARIS 17 ème — DIRECTION INFORMATIQUE.
NOGENT-LE-ROTROU (28) — EQUIPEMENTS THERMIQUES SOFICA
CONDE-SUR-NOIREAU (14) — MATERIAUX DE FRICTION FERODO
Réf.48487/M

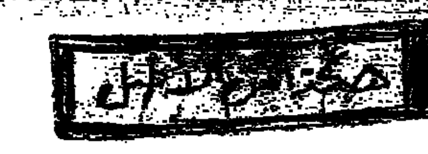
INGENIEUR GESTION

Ingénieur DEBUTANT, *vous avez une formation complémentaire en gestion.* Au sein du département assurant la gestion de cet important établissement de production, vous acquérerez une expérience opérationnelle du contrôle de gestion de production de grande série en *prenant,* après formation, la responsabilité des prix de cession : définition des normes standard, établissement des prix, suivi et contrôle. Pour celà vous collaborerez étroitement avec les différents services de production et le département achats.

CONDE-SUR-NOIREAU (14) — MATERIAUX DE FRICTION FERODO.
Réf.48488/M

A partir de ces premiers postes, notre gestion des I. & C. ouvre de larges possibilités de carrière diversifiées *dans* le Groupe, dans l'organisation ou dans d'autres fonctions.

Adresser CV, prétentions et photographie en précisant la référence du poste choisi à VALEO Service Recrutement des I. & C.
43, rue Bayen — 75017 PARIS



la

FÉDÉRATION de l'IMPRIMERIE

recherche un

spécialiste du droit social

Il sera chargé d'analyser l'information sociale et d'en faire la synthèse afin de la traduire sous forme opérationnelle; de préparer des dossiers et de procéder à des études spécifiques (ce qui implique une bonne capacité de communication orale et écrite); enfin, d'animer des réunions et de jouer un rôle de conseil auprès de dirigeants d'entreprise. Il participera à l'élaboration de la politique sociale de la profession.
Des possibilités d'avenir intéressantes sont offertes à un candidat qui saurait s'affirmer dans cette mission.

Ce poste conviendrait à un DIPLÔMÉ d'ÉTUDES SUPÉRIEURES, ayant acquis une réelle compétence, la pratique du DROIT SOCIAL et des RELATIONS HUMAINES dans des services du Personnel en Entreprises.

Les dossiers de candidatures (+ photo et rémunération actuelle) — sous réf. 2576 M a préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

ingénieur passionné de marketing industriel...

160/200000F

Le GROUPE est français, son CA consolidé est supérieur à 3 milliards de francs. Ses résultats sont bons. Dans son secteur d'activité, il se distingue essentiellement sous 3 aspects: une stratégie résolument orientée vers la création et la mise sur le marché de produits originaux à haute valeur ajoutée, une large vocation exportatrice consacrée par un oscar en 1982 et des investissements importants notamment en aval, dans la Distribution.

C'est au sein de la Direction ÉTUDES & DÉVELOPPEMENT qu'une mission nouvelle, à dimension internationale, est à prendre en charge. Elle consiste à devenir le chef d'orchestre d'un projet — de la détection de l'idée à l'implantation commerciale — en passant bien sûr par les étapes d'études, de mises au point de prototypes, de préindustrialisation en usines et d'essais chez les Clients-pilotes (en liaison étroite avec les entités spécialisées et compétentes du groupe).

Ce poste très vivant qui allie long terme et action sur le terrain, requiert un véritable esprit d'entrepreneur. Il s'adresse à un INGENIEUR diplômé MINES, CENTRALE, ESPCI, ENS de CHIMIE etc. possédant une première expérience MARKETING et/ou DÉVELOPPEMENT. ANGLAIS courant indispensable. Allemand souhaité.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2574 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

TRANSGENE

Société de Services en Génie Génétique

créée il y a 3 ans avec l'appui de grands groupes industriels et financiers français et développant à Strasbourg un laboratoire hautement spécialisé, crée un poste de

juriste d'entreprise H/F

Sous la responsabilité du DIRECTEUR GÉNÉRAL, le titulaire du poste sera chargé du suivi des dossiers de propriété industrielle et participera à la négociation de contrats avec des sociétés clientes (tant françaises qu'étrangères) - en relation étroite avec les Conseils extérieurs spécialisés notamment dans le Droit de la Propriété Industrielle -.
Il devra également être un interlocuteur informé de l'évolution du Droit du Travail.

Ce poste conviendrait à DIPLÔMÉ d'études supérieures de DROIT (DOCTORAT ou MAÎTRISE), de préférence spécialisé en PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, ayant des intérêts scientifiques, et, possédant une première expérience passée soit en Entreprise soit en Cabinet Conseil.
Lieu de travail: PARIS, déplacements en France et à l'étranger, États-Unis notamment.
Connaissance parfaite de l'ANGLAIS nécessaire.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2575 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Adjoint au chef des services techniques
Ingénieur électronicien

SAVEMA (600 personnes - 250 MF de CA) filiale après-vente du groupe THOMSON BRANDT Branche Grand Public a pour vocation la distribution des pièces détachées et l'assistance technique auprès d'un réseau de plusieurs milliers de distributeurs et réparateurs d'Electroménager, TV, Radio, Vidéo.
Le collaborateur que nous recherchons assistera le responsable du service dans ses différentes fonctions :
- Préparation de la documentation d'utilisation, de maintenance et établissement des nomenclatures
- Suivi technique de la qualité des produits en après-vente et formation des revendeurs.

Il animera des équipes de techniciens de haut niveau. Ce poste s'adresse à un INGENIEUR ELECTRONICIEN, âgé d'environ 32 ans, aguerri par quelques années d'expérience industrielle, par exemple dans un service contrôle qualité... avec bien entendu, des responsabilités d'encadrement.
Une expérience de documentation automatisée serait tres appréciée.
Anglais nécessaire - Allemand souhaité
Lieu de travail : PARIS NORD
Si vous correspondez à ce profil, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 83260 M à

Selecom 225, rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS.

La holding d'un important groupe de services recherche

JEUNE CONTRÔLEUR INTERNE

Au sein de votre service, vous serez chargé du contrôle opérationnel de nos différents établissements. Vous aurez la possibilité d'acquérir une large connaissance du fonctionnement, des activités et des structures de notre entreprise.

Rattaché à la Direction Générale, vous effectuerez des missions de contrôle et de conseil sur l'ensemble de la France. La diversité des connaissances acquises vous ouvrira par la suite, selon vos aptitudes et vos goûts, des débouchés variés dans notre groupe.

Vous êtes jeune diplômé ESSEC, ESCP... et avez déjà acquis une première expérience professionnelle de 2 ans environ dans le domaine.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 402 à INTER PA, BP 508, 75066 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

Membre du Groupe ABN

recherche
pour compléter son

SERVICE ÉTUDES DE CRÉDITS aux petites et moyennes entreprises

1 DIPLÔMÉ(E) ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

26 ans minimum

- *désirant compléter un début d'expérience bancaire de 2 à 3 ans maximum, acquise dans le secteur des entreprises.*
- Évolution possible à moyen terme vers l'exploitation.

Adresser candidature détaillée avec prétentions à BANQUE N.S.M., *Direction des Affaires Sociales, Service Recrutement* - B.P. 466.08, 75366 PARIS CEDEX 08.



L'après-vente, cela s'anime !

TRANSAC : Informatique répartie, automatisation bancaire... Chef de file de la péri-informatique française. A tous les niveaux de l'entreprise, nous nous sommes donnés comme objectif d'être toujours très en avant des techniques de pointe. Notre SAV, déjà bien structuré, peut être encore plus performant. Avec votre concours si vous êtes :

Ingénieurs électroniciens ou informaticiens

Sur le plan technique, vous concevrez les moyens de diagnostics adaptés à des technologies avancées. Et au niveau de l'organisation, vous élaborerez de nouvelles méthodes de maintenance, prévoirez et mettrez en œuvre les outils et les investissements permettant leur application.
De l'ascendant, il en faut, ne serait-ce que pour encadrer des équipes de 4 à 10 personnes. Tout comme de la mobilité, pour des déplacements de courte durée. Postes opérationnels depuis Massy.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence 238 M à Michèle CORBINEAU — Direction des Relations du Travail - TRANSAC ALCATEL - BP 92 - 91301 MASSY.

CIBA—GEIGY

L'un des leaders dans le domaine de la CHIMIE—PHARMACIE,
recherche
pour sa division COLORANTS, un jeune

INGENIEUR CHIMISTE

+ ICG - IAE - ISA . . . pour un poste Technico-Commercial

Après une période de formation à nos produits, méthodes de travail, clientèle, nous lui confierons la promotion de nos produits et procédés dans l'industrie de la tannerie, avec un objectif de développement de chiffre d'affaires.

Ce poste est basé à RUEIL MALMAISON et implique des déplacements de courte durée sur l'ensemble de la France. (Environ 60% du temps).

Nous souhaitons rencontrer des candidats motivés par la vente, débutant ou l'ayant pratiquée pendant 2 à 3 ans.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à Mme MONTEIL
Département du Personnel — CIBA GEIGY
2 & 4 rue Lionel Terray — 92506 RUEIL MALMAISON

EXPERT JURIDIQUE ENTREPRISE

Chef du service juridique - Société diversifiée 5 000 pers.

Solide formation de base liée à bonne expérience de la fonction.
A la fois conseiller de la Direction Générale et interlocuteur, dans son domaine, auprès des Ingénieurs et Commerciaux, il apporte son soutien aux Divisions opérationnelles grâce à ses connaissances du droit des affaires (y compris export) et la pratique du management.
Déplacements courte durée France et Etranger. Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite + C.V. sous réf. 58245 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

CABINET DE FORMATION à PARIS

recherche

ANIMATEUR DE FORMATION

— 30 ans minimum —

Ayant une réelle expérience dans l'animation de stages relations humaines et communication en milieu *industriel.*
Etudes supérieures en psychologie et sociologie.
Le candidat devra avoir prouvé des qualités pédagogiques et humaines dans le cadre de l'animation d'actions de formation pour adultes pendant 3 ans minimum.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prét. à n° 58.225 Contesse Publicité — 20, avenue de l'Opéra, 750040 Paris cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANT CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES INDUSTRIELLES D'UN GROUPE DE CLASSE INTERNATIONALE

recherche

RESPONSABLE DE FORMATION

Ce poste concerne un jeune cadre diplômé d'Études Supérieures et ayant une expérience de 3 ans minimum dans la fonction "personnel", et si possible dans le domaine de la formation.

La rémunération sera fonction des références et de larges possibilités d'évolution de carrière sont offertes au sein du Groupe.

Adresser CV, photo et prétentions à HAVAS CONTACT,
1, place du Palais-Royal 75001 PARIS sous référence 31994

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE PAPETIER FRANÇAIS
recherche
pour une de ses usines de fabrication
de papier ***d'impression-écriture***

UN INGÉNIEUR

chargé du développement des produits et des techniques de fabrication.
Profil souhaité : Ingénieur *EFP* ou Chimiste, *ayant quelques années d'expérience* d'exploitation en particulier en couchage.
Adresser lettre manuscrite, CV, prétentions sous référence n° 1163 à :

Emplois et Entreprises
18, RUE VOLNEY 75002 PARIS

Importante entreprise de production et de commercialisation de chaussures, 2 900 personnes - usine et nombreux points de vente, filiale d'un groupe international, recherche

UN CHEF DU SERVICE CONTENTIEUX

Il dépendra directement de la Direction Générale et aura une expérience d'une dizaine d'années au moins dans un *service juridique* d'entreprise.

Licence en droit minimum et bonnes connaissances en droit commercial civil et social indispensables.

Ecrire avec C.V. et prétentions à l'attention de M. MAFFRE.
B.P. 208 - 75526 PARIS Cedex 11.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Promouvoir dans un marché porteur les systèmes de paiement électroniques

FLONIC, filiale industrielle du Groupe Schlumberger, conforte ses positions dans ce marché en plein essor et recrute un

Ingénieur produits

France + export

Diplômé d'une grande école à dominante électronique ou informatique, il aura pour mission de développer la vente de notre gamme de produits «transfert électronique de fonds». Interlocuteur permanent de la Direction Générale des Télécommunications, il suivra le déroulement du projet «Publiphone», visitera à haut niveau les Administrations, banques et industriels. Il sera également responsable de la prospection à l'étranger, Belgique et pays nordiques, suivra et fera progresser cette activité aux Etats-Unis.

Ce poste exige quelques années d'expérience de vente France et export de produits électroniques ou informatiques, un excellent contact, du goût pour la mobilité, une bonne maîtrise de l'anglais et, si possible, de l'allemand.

La rémunération est motivante. Les perspectives d'évolution sont réelles au sein d'un groupe international de premier plan.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet, sous la référence S 244, à A. Juillet, Flonic, 12 place des Etats-Unis, 92541 Montrouge Cédex.

FLONIC
Schlumberger

Jeune ingénieur

180 000 +

Centrale, A.M...

responsable des relations et liaisons techniques avec un de nos plus importants clients.

Notre Société : leader européen sur ses marchés, biens d'équipement industriel, 10 unités de production - C.A. 800 M h.t.

L'ingénieur engagé sera rattaché au Directeur de notre Division « Produits ».

Sa fonction implique :

— d'une part, une bonne polyvalence technique et de la curiosité d'esprit,
— d'autre part, une aisance et une qualité de contacts lui permettant des échanges efficaces avec notre client et nos usines.

Elle s'adresse à un ingénieur ayant une première expérience industrielle - 3 ans environ - *acquise par exemple dans les services industrialisation, développement, B.E., d'une industrie moderne,* de grande série.

Prévoir déplacements de courte durée, France et Etranger.

Connaissance de l'anglais très appréciée.

Vie professionnelle intéressante dans un groupe dont le dynamisme est reconnu.

Lieu de travail : proche région parisienne sud.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence 71634/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont de Sèvres — 92516 BOULOGNE.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC Publival

Un poste clé pour un ingénieur grande école : responsabilité du département finissages-expéditions

de notre usine de Beauvais. **200 000 F +**

Cela signifie :

- Diriger et animer 250 personnes.
- Organiser et planifier le travail du service finissages-conditionnement (130 millions de pièces/an, 200 références différentes), du service expéditions géré par l'informatique et qui définit l'ensemble de l'ordonnancement et du lancement en fabrication pour tous nos produits.
- Etre le moteur de l'équipement automatisé en stimulant le service méthodes et le service entretien, l'un chargé d'élaborer les machines de demain, l'autre de pourvoir à leur mise en œuvre et à leur maintenance.
- *Assurer la coordination entre la fabrication et le service commercial-marketing à Paris, de façon à maîtriser* les impératifs de livraison, de prix de revient, et satisfaire nos clients, répartis dans 80 pays.

Une mission d'envergure pour un INGENIEUR GRANDE ECOLE (généraliste ou mécanicien) de 35 ans environ, ayant une expérience de 10 ans, en gestion de production ou de conditionnement, de préférence dans des produits grande consommation. La connaissance des automatismes et la pratique de l'anglais constitueront de sérieux atouts.

Une fonction aux facettes multiples qui, bien assumée, peut déboucher vers des responsabilités encore plus grandes au sein du Groupe Chargeurs Réunis, dont nous faisons partie.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 83280 M à

Selecom 225, rue du Fbg Saint Honoré 75008 PARIS

MSL international

3, place de Valois 75001 PARIS - Tel. (1) 261.81.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tel. (7) 862.08.33.
30, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tel. (20) 73.71.70.

Directeur d'usine

Maule (Yvelines)

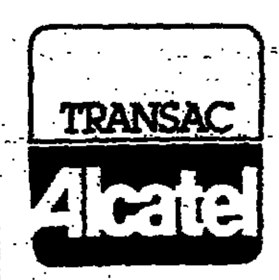
Filiale du groupe OCE, la société CIAP-SADIA, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits pour la reprographie, recherche le responsable de son usine de Maule (effectif 60 personnes). Dépendant du directeur général et participant au comité de direction, il dirigera et animera en tant que chef d'établissement les services production, achats et entretien, et sera en particulier responsable de la tenue des objectifs fixés, du contrôle des coûts, de la qualité et de l'administration du personnel. De formation technique supérieure, avec de bonnes connaissances en chimie, approchant la quarantaine, parlant anglais, il aura exercé des fonctions de direction ou d'adjoint de production dans des usines de petite ou moyenne importance. On recherche des qualités d'animation, d'organisation et de méthode et un certain goût pour la technologie dans le domaine considéré. Ecrire à Yves Blanchon à Paris. Réf. M 9360.

Chef de bureau d'études

Machines automatiques *Très proche banlieue Paris*

Un groupe industriel recherche pour l'un de ses départements, spécialisé dans la conception et la vente de machines d'emballage et de conditionnement, un chef de bureau d'études. Celui-ci sera responsable de la bonne marche d'un service d'une dizaine de personnes, effectif appelé à augmenter au cours des prochaines années, en remplacement du personnel intérimaire actuel et des bureaux d'études extérieurs utilisés en sous-traitance. Il supervisera, sous l'autorité du directeur des études, l'ensemble des études d'adaptation ou prospectives et assistera techniquement, dans certains cas, le commercial auprès de la clientèle tant en France qu'à l'étranger. Agé d'au moins trente ans, ingénieur mécanicien de préférence, ayant des notions d'hydraulique et de pneumatique, il aura l'expérience d'un bureau d'études chez un constructeur de machines automatiques en tant que responsable ou adjoint de service. De réelles perspectives d'avenir existent, le directeur des études souhaitant partir très prochainement en pré-retraite. Ecrire à Yves Blanchon à Paris - Réf. M 9358.

Discrétion totale assurée.



Informatique répartie et automatisation bancaire

Intégrer une équipe dynamique pour concevoir et réaliser un logiciel de base

Votre domaine d'intervention : la gestion transactionnelle.

Votre mission : concevoir, réaliser, étendre les fonctionnalités, valider des services et des outils.

Une expérience de 3 à 4 ans en logiciel de base serait un bon tremplin pour rejoindre notre équipe «langage».

La connaissance de Pascal et d'un assembleur Micro est nécessaire, celle du COBOL est souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence 220 M à Michèle CORBINEAU — Direction des Relations du Travail TRANSAC ALCATEL — BP 92 — 91301 MASSY.

CAP SOGETI LOGICIEL recherche pour sa Division

TELEMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS

INGÉNIEURS INFORMATICIENS – confirmés –

Désireux de rejoindre une équipe enthousiaste, pour participer à des projets motivants et novateurs et acquérir ou approfondir des compétences en

- Architecture de réseaux, Protocoles.
- Développements en langages de haut niveau.
- Bases de données et commutation de messages.
- Téléphonie.

Le développement rapide de la société et du groupe CAP GEMINI SOGETI leur assurera par la suite de larges perspectives de carrière.

CAP SOGETI LOGICIEL

Adresser un dossier de candidature à Robert NOËLL
CAP SOGETI LOGICIEL
5, rue Louis-Lejeune, 92128 Montrouge Cedex.

HAVAS CONTACT

Service Documentation

Ingénieur Mécanicien

Sie beherrschen perfekt deutsch.
Thorough knowledge of english is essential.

Vous avez alors les armes nécessaires pour travailler au Centre Technique des Industries Mécaniques à Senlis (Oise), au poste d'**INGENIEUR-ANALYSTE** en *documentation.*

Vous serez chargé de l'exploitation de documents techniques en français et en langues étrangères, de la recherche de documents traitant de mécanique, de la rédaction de synthèses bibliographiques, de la traduction d'articles et de la révision de ceux effectués à l'extérieur.

Nous vous offrons une rémunération à la hauteur de vos compétences. (Possibilité de transport depuis Paris).

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser votre dossier de candidature (C.V. photo et lettre manuscrite) à :



Service du Personnel
B.P. 67
60304 SENLIS Cedex

Communiqué

RATP

Jeunes Ingénieurs HF

électroniciens, électromécaniciens, mécaniciens
ENSI, INSA, ESME, IDN, ECAM, ICAM...

Développer un grand service public

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs dynamiques et enthousiastes. Vous aurez, grâce à vos compétences et votre formation adaptée, la possibilité de débuter une carrière évolutive dans les services d'exploitation, d'entretien des installations fixes et du matériel roulant (ferré ou routier).

Votre aptitude à l'encadrement, le sens des décisions et des relations humaines concourront à développer notre entreprise.

Notre volonté est d'aller toujours plus loin dans la notion de service, et nous nous soucions en permanence de l'amélioration et du progrès de nos techniques dans les domaines de l'alimentation en énergie, du pilotage automatique, des systèmes électromécaniques, de l'entretien des voies.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite à Gérard Hoyeaux : Direction du Personnel, RATP, 185 rue de Bercy 75012 Paris.

RATP RATP RATP RATP RATP

media system

digital

Nº 1 de l'informatique interactive

Pour assurer le développement de ses réseaux internes de communications

Spécialiste Telecom

Ingénieur ayant une première expérience ou débutant. Anglais courant.
Il (elle) fera partie d'un petit groupe responsable
- *des nouvelles installations et de l'exploitation,*
- des autocommutateurs téléphoniques, des commutateurs de terminaux, modems, multiplexeurs, réseaux locaux, interfaces, liaisons spécialisées, de la messagerie électronique (télex, terminaux et ordinateurs spécialisés dans la gestion du réseau).

Adressez votre CV sous la réf M 23 à Patrick Decante DIGITAL EQUIPMENT FRANCE 2 rue Gaston Crémieux, BP 136 91004 Evry Cédex.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



La communication est actuellement l'enjeu d'une révolution technologique que le groupe CIT ALCATEL entend bien continuer à dominer.
CIT ALCATEL conçoit et installe des produits ou systèmes à très forte valeur ajoutée.

recherche pour son
CENTRE TECHNIQUE DE VÉLIZY (78)

Chef de Service Études III A - III B

Avant tout technologue et chef d'équipe, il sera chargé de la direction d'un laboratoire de technologie, prenant en charge, l'étude des aspects alimentation en énergie électrique, environnement et packaging, règles technologiques à appliquer à l'électronique digitale et analogique et ce, dans le cadre du développement de systèmes de télécommunications. Une connaissance de ces matériels de télécommunication serait un atout, mais n'est pas indispensable.
Il apportera une expérience professionnelle d'au moins 10 ans acquise dans le développement de systèmes électroniques, digitaux et analogiques.
Une expérience de direction d'équipe de techniciens est indispensable, en particulier pour prendre à terme des responsabilités plus importantes. *réf. GLT/PL*

dans le cadre d'un important Projet d'Études

Ingénieurs Débutants

Électriciens - Électroniciens de formation Universitaire ou grande école scientifique.
Adjoint au CHEF de PROJET, il l'assistera directement pour concevoir, et réaliser un projet de pointe concernant la production et la distribution de l'énergie électrique nécessaire pour assurer le fonctionnement des circuits électroniques de systèmes de télécommunications.
L'activité sera partagée entre les aspects techniques et économiques du projet en relation avec plusieurs partenaires. *réf. GLT/NOU*

Envoyer C. V. détaillé, photo et prétentions à CIT ALCATEL - 10, rue Latécoère - 78140 VÉLIZY au service recrutement et orientation, en précisant la référence.

CONCEVEZ AVEC NOUS, AUJOURD'HUI, LA COMMUNICATION DE DEMAIN.

L'un des premiers Groupes Industriels Français propose à

30
JEUNES INGÉNIEURS

(généralistes, mécaniciens, automaticiens, physiciens, chimistes...)

de débuter ou d'orienter leur carrière dans les domaines suivants :

Recherche - Etudes - Essais
Production
Informatique

Ce groupe est fortement implanté en Europe et en Amérique.
Ses techniques d'avant-garde en ont fait le leader mondial de sa spécialité.
Il offre à des hommes de caractère de larges possibilités d'évolution en France ou à l'Etranger.

Ecrire en joignant curriculum-vitæ et photo à INTERMEDIA n° 487 - 59, rue La Fayette - 75009 PARIS qui transmettra. Discrétion assurée.

---

ingénieurs études et développement 180.000 F

Nous sommes un Groupe Français de **l'ELECTRONIQUE** et de **l'ELECTROTECHNIQUE appliquées aux automatismes industriels** (plus de 20.000 personnes).
L'une de nos activités occupe en France une position de LEADER incontesté, et nos derniers produits suscitent un très vif intérêt aux Etats-Unis.
Si vous êtes intéressés par les technologies de pointe et par le challenge, nous souhaitons intégrer des personnalités fortes, ambitieuses, capables de prendre en main l'étude et le développement de sous-ensembles puis bientôt de projets, tout en dialoguant avec les ingénieurs et techniciens d'autres disciplines.
Ces Ingénieurs "**confirmés**" intégreront l'un de nos Bureaux d'Etudes, en proche banlieue Sud de Paris.

. ELECTRONICIENS
Diplômés du type ESE - ENST - ISEP etc. possédant de 4 à 6 ans d'expérience en Electronique Digitale et dans les applications de microprocesseurs. (Réf. 30 BM)

. ELECTROMECANICIENS
Diplômés du type AM - ENSM - INSA etc. possédant une expérience dans l'étude de projets de petites et moyennes séries à base de mécanique de précision. (Réf. 30 CM)

Votre intégration dans un milieu stimulant (plusieurs centaines d'ingénieurs et techniciens) et votre réussite devraient vous permettre une ***évolution rapide vers la conduite de projets nouveaux.***
Tout échange d'informations ou demande de renseignements sera traité de façon confidentielle.

HB
Hervé Le Baut-Consultants 11, rue la Boétie - 75008 PARIS Tél. : 265.38.39

Organisation et Publicité

ASSOR CONSEIL
Société de conseil en organisation
recherche

ingénieurs grandes écoles
ou formation universitaire
+école de gestion
DEBUTANTS

Au sein de notre équipe vous serez formé et associé à des actions d'organisation : structures, gestion, amélioration de l'efficacité, ...
Et ceci tant auprès de Grandes Entreprises que dans le cadre de Grands Projets Publics.
Progressivement votre aptitude à mener et réussir les interventions vous permettra de participer à la gestion et à la croissance du Cabinet.
Il est requis une personnalité équilibrée, apte à promouvoir le changement.
Adresser lettre manuscrite et C.V.
détaillant formation et motivations à :
ASSOR CONSEIL - 94, rue Lafayette - 75010 PARIS

Organisation et Publicité

Grand Organisme de Recherches
Banlieue Sud de Paris
recherche

JEUNES INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES

(E.C.P., E.N.S.A.M., E.S.E)

Pour étude et développement d'expériences dans le domaine des lasers et des plasmas.

Adresser curriculum vitae, avec photo, à :
SETRID, 76, rue Daguerre, 75014 Paris.

Important Bureau d'Etudes Techniques
recherche
dans le cadre de son activité pour la région parisienne

UN INGÉNIEUR

diplômé E.T.P., I.D.N. ou équivalent ayant 2 ans d'expérience *minimum pour assumer* la coordination des études et la responsabilité d'opérations de bâtiment et d'infrastructure.
Envoyer candidature et C.V. à OPF n° 521, 2, rue de Sèze, 75009 Paris, qui transmettra.

---

homme d'export
homme de direction
250/300.000 F/an

Spécialisés dans le négoce de produits sidérurgiques et matériaux de 1re œuvre d'une part, la distribution de biens d'équipement industriels d'autre part, nous poursuivons notre développement sur 2 territoires africains francophones.

Nous recherchons pour notre bureau de liaison parisien un **SPECIALISTE DE L'EXPORT** bilingue **ANGLAIS** pour lui confier le poste d'

ATTACHE DE DIRECTION

Ses tâches s'organiseront selon trois axes principaux :
— contacts fournisseurs = recherche de produits nouveaux, négociation de contrats de présentation,
— animation du bureau de liaison (4 personnes) et entre autre assurer le dépannage efficace du matériel TP sur les territoires africains (achats de pièces-détachées, expédition...),
— prospection à haut niveau dans le but de développer l'activité des filiales africaines et du bureau parisien.

Après avoir fait ses preuves en France le candidat sera appelé à développer notre clientèle à l'export sur les autres territoires non concernés par nos implantations et vraisemblement prendra la direction d'une société africaine.
Nous souhaitons rencontrer un candidat ayant une formation ingénieur bâtiment ou mécanique complétée par une école commerciale.
Son expérience peut être diversifiée soit aréa manager chez un constructeur soit dans la distribution de biens d'équipement lourds.
Dans les 2 cas une expérience acquise à l'étranger sera un atout supplémentaire.
Envoyer C.V. + photo s/réf. 238 M à Christine d'AUBIGNY

VALENS CONSEIL
VALENS CONSEIL Recrutement
BP 359 - 75064 PARIS Cédex 02

LE GROUPE SOFRESID est l'un des premiers de l'Ingénierie Internationale, plus de 3000 INGENIEURS / TECHNICIENS 80 % du C.A. à l'exportation, des contrats dans 70 pays dans les domaines suivants : MINES - METALLURGIE - PETROLE - PETROCHIMIE - ENGRAIS - CHIMIE - OFFSHORE - PIPELINES - CENTRALES

SOFRESID recrute pour son département Métallurgie

Ingénieurs Process

■ Acieries

de formation Mines (Nancy ou Saint-Etienne) ou I.P.G.
Ils devront posséder des connaissances en élaboration des métaux (thermodynamique, physique des métaux, chimie métallurgique). réf. 816 A

■ Laminoirs

de formation Electromécanicien (Supelec, A.M., I.P.G. ESME, ENSI, INSA).
Ils devront avoir de bonnes connaissances en thermique et physique des métaux. réf. 816 B

Ces postes s'adressent à de jeunes Ingénieurs ayant de bonnes connaissances en *Informatique*, débutants ou possédant une première expérience maximale de 3 ans acquise en sidérurgie ou en construction d'équipements lourds.
Outre l'Anglais courant qui est impératif, la pratique de l'Espagnol serait appréciée.
Ces postes pourront impliquer des déplacements de courte ou longue durée en France ou à l'étranger.

Ingénieurs Adjoints à Chefs de Projets

de formation Grandes Ecoles

et possédant une première expérience de 3 à 5 ans acquise soit en sidérurgie soit en Construction d'équipements lourds, ils devront de plus avoir de la méthode et le sens de l'organisation.
De bonnes connaissances en Informatique et l'Anglais courant sont *indispensables de même que l'aptitude à accepter des déplacements* de courte ou longue durée. réf. 816 C

Merci d'adresser votre C.V. + photo + prétentions sous référence choisie à B. MAZIERES *Direction du Personnel*
SOFRESID
59, rue de la République
93108 Montreuil Cédex

SOFRESID

IMPORTANTE SOCIETE
TECHNOLOGIE DE POINTE
recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

Pour poste de responsabilités dans sa direction commerciale.
Le(la) candidat(e) devra avoir :
— 10 ans minimum d'expérience industrielle ou/et commerciale
— le sens du commandement et des relations extérieures
— *une excellente connaissance de l'anglais parlé et écrit.*

Connaissances en électronique appréciées.
Lieu de travail : REGION PARISIENNE.
200 à 250.000 F suivant expérience.

Envoyer CV — photo ss No 58134 à Contesse Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

Société industrielle 5 000 personnes en pleine expansion
recherche pour PARIS

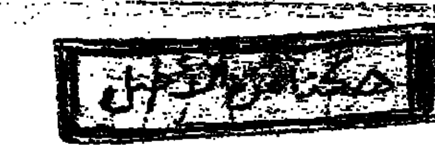
Chargé de recrutement

3 ans d'expérience minimum

Votre première expérience vous aura familiarisé avec les techniques de recrutement, évaluation de fonction.
Nous vous proposons de vous affirmer au sein de notre équipe dans des opérations complexes par leur diversification et leur ampleur.
Vous aurez en charge les activités de recrutement et de conseil pour l'ensemble d'une direction de la société.
Poste d'avenir préparant à d'autres fonctions au sein de notre Direction des Affaires Sociales.

Veuillez adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. 6986, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system



IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION

recherche pour l'un de ses magasins

un responsable administratif et comptable

De formation supérieure, (ESC et DECS ou équivalent) il aura pour mission d'assister le directeur de l'établissement et sera particulièrement chargé :
— de l'encadrement de l'équipe comptable
— du suivi des circuits administratifs internes
— et de la mise en place des projets informatiques

Adresser CV, photo et prétentions à No 57852 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

MATRA

recherche pour assurer 3 vacations pour l'un de ses centres implanté en Région Parisienne

Médecin du Travail Vacataire

Cette fonction convient à un médecin titulaire du C.E.S. en médecine du travail et confirmé par une expérience acquise en milieu industriel.



Ecrire avec CV et rémunération actuelle en indiquant la référence NK 1023 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

SOCIETE MECANIQUE SPECIALISEE DANS LES VIBRATIONS
FILIALE D'UN DES PREMIERS GROUPES FRANCAIS

recherche

INGENIEURS GRANDE ECOLE

1 – INGENIEUR D'APPLICATIONS pour préconiser et promouvoir des techniques et produits élaborés et assister techniquement un réseau commercial. Réf. 8301

2 – INGENIEURS D'AFFAIRES FRANCE et EXPORT.
FRANCE. Réf. 8302
BILINGUE ANGLAIS POUR EXPORT. Réf. 8303

TECHNICIENS SUPERIEURS

Pour assistance technique au réseau de vente et correspondance clientèle. Réf. 8304

Pour ces postes, une bonne connaissance des problèmes de structures mécaniques est souhaitée.

Lieu de travail : SAINT-CLOUD.

Envoyer CV, photo et prétentions en indiquant la référence du poste choisi à PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris - qui transmettra

digital

nº 1 de l'informatique interactive

L'indice de satisfaction DATAPRO 01 informatique 82 nous a classés nº 1 des grands constructeurs pour la 3ème année consécutive.
Pour améliorer encore la qualité de nos services et répondre à notre forte croissance, nous créons un poste de :

Responsable logistique

Il (elle) a la charge du stockage et de la distribution sur l'ensemble du territoire, de nos produits : pièces détachées, logiciels, fournitures, matériels, documentation etc...
Le (la) candidat (e), de formation supérieure, a fait preuve au cours d'une expérience similaire de réelles qualités d'organisateur et d'animateur d'équipes importantes.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.

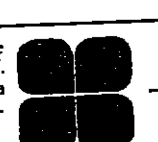
Envoyez votre CV réf M 24 à la Direction du Personnel :
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE 2 rue Gaston Crémieux BP 136 - 91004 Evry Cédex.

Nous sommes une importante société française à vocation internationale. Nous offrons à nos clients l'ensemble des services leur permettant de définir et de réaliser leurs équipements dans les meilleures conditions, quelles qu'en soient la nature et l'importance tant en France qu'à l'étranger. Notre activité s'étend à tous les domaines économiques.
Compte tenu de notre développement, nous recherchons un (e)

RESPONSABLE RECRUTEMENT

Nous avons le souci du développement personnel des hommes qui composent nos équipes. Le département du personnel recherche le ou la responsable de nos recrutements (cadres et ingénieurs principalement). Vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur et bien que jeune, votre expérience personnelle et professionnelle en cabinet ou en entreprise vous permet d'être crédible et reconnu comme tel par nos responsables auprès de qui vous définirez les postes à pourvoir et les méthodes appropriées pour y parvenir dans les meilleurs délais et dans le cadre d'un budget défini. Vous serez le correspondant de la société et le garant de son image auprès des prestataires de services, des écoles, des organismes professionnels...

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez sous réf. 6666 M à Jean-Loup Parichon : il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

MEMBRE DE SYNTEC

CIT Alcatel

La communication est actuellement l'enjeu d'une révolution technologique que le groupe CIT ALCATEL entend bien continuer à dominer. CIT ALCATEL conçoit et installe des produits ou systèmes à très forte valeur ajoutée

recherche pour son CENTRE TECHNIQUE DE VÉLIZY (78)

Ingénieurs Électroniciens
Niveau II

et Techniciens
Niveau V

Ils seront chargés d'assurer la maintenance et le support produit de logiciel de processeurs spécialisés dans les applications téléphoniques déjà en services.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à CIT ALCATEL 10, rue Latécoère 78140 VÉLIZY sous référence GLT/GY

CONCEVEZ AVEC NOUS, AUJOURD'HUI, LA COMMUNICATION DE DEMAIN.

sfd

Du management au diagnostic d'entreprise

SOCIETE FRANCAISE DE DIAGNOSTIC D'ENTREPRISE
Filiale d'un des plus grands groupes français de sociétés de services

recherche

Plusieurs consultants séniors

désireux de valoriser leur expérience en conduisant des interventions de diagnostic et de conseil à haut niveau dans de grandes entreprises aussi bien en France qu'à l'étranger.

Nous souhaitons rencontrer des candidats :
- de formation grandes écoles (X, Centrale, Mines, HEC, MBA...), ou équivalent,
- d'âge 32 à 40 ans,
- parlant anglais couramment, et si possible une autre langue,
- disponibles pour des missions de courte durée en province ou à l'étranger,
- aptes à s'insérer dans des équipes pluridisciplinaires,
- ayant la pratique des contacts à haut niveau tant dans les entreprises que près des Pouvoirs Publics,
- possédant une expérience suffisamment diversifiée qui leur permet une approche globale de la grande entreprise.

Une expérience préalable acquise au sein d'un cabinet d'audit ou du service audit ou planification stratégique d'un groupe ou d'une banque, constituerait un élément très positif, ainsi que la connaissance précise d'un ou plusieurs secteurs professionnels.

Faire parvenir C.V. : S.F.D (à l'attention de M. Quême), 64 rue du Ranelagh 75016 Paris.

INGENIEUR QUALITE EQUIPEMENTS ELECTROMECANIQUES

NOUS SOMMES UNE IMPORTANTE SOCIETE DE MECANIQUE DE PRECISION fortement exportatrice de matériels de technologie avancée faisant appel pour certains équipements spécialisés à de nombreux fournisseurs installés en France ou à l'étranger.

Nous recherchons pour notre service qualité des équipements un ingénieur chargé de l'assistance technique à nos fournisseurs (mise en série, suivi de la qualité, examen des matériels défectueux...)

Il animera une petite équipe de techniciens.

Ce poste à pourvoir en banlieue sud de Paris exige la pratique courante de l'anglais.
Des déplacements sont à prévoir.

Si vous êtes ingénieur diplômé (ENSAM, ENSI, UTC,...) écrivez sous réf. 57789 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

Etudes-Organisation Informatique

Ingénieurs grandes écoles

L'organisme central des Banques Populaires à PARIS recherche des Ingénieurs Grandes Ecoles ou équivalent pour son service «études - organisation - informatiques».

Les candidats seront (après formation si nécessaire) intégrés dans des groupes de travail chargés :
- de l'organisation et de l'informatique d'un département de la société dans un contexte de téléprocessing,
- ou de la réalisation du réseau national T.P. de notre institution (interconnexion d'une vingtaine d'ordinateurs centraux IBM et CII HB).

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. M /18 au Service du Personnel de la Caisse Centrale des Banques Populaires - 115, rue Montmartre 75002 PARIS. Réponse et discrétion assurées.

Banque Populaire

MEDIA PA

SOCIETE FILIALE
GROUPE INTERNATIONAL
UN DES LEADERS DANS SA SPECIALITE
Matériel chirurgical
recherche urgent

Responsable administration des ventes France + export

Son équipe de 5 personnes accuse réception, gère les commandes, suit les stocks, expédie les marchandises et les factures.
Il maitrise l'informatique sait organiser et commander.
Parfaite connaissance Anglais + Espagnol indispensable.
Expérience 4 à 5 ans dans fonction similaire au sein société T.P. et / ou exportation très appréciée d'autant mieux si dans société Anglo-saxonne.

Envoyer C.V., photo prétentions à
ALM 154 Rue de l'Université 75007 PARIS

C.E. (2 500 personnes)

recherche

ANIMATEUR

Activités sportives et culturelles
Expérience travail en usine
Salaire et horaires à débattre

Envoyer références à :
C.E. THOMSON C.S.F.
39, rue Greffulhe
92300 LEVALLOIS

VILLE DE ROISSY-EN FRANCE
(catég. 5.000 à 10.000 habitants)
recrute

1 RÉDACTEUR

pour seconder le Secrétaire Général. La préférence sera donnée à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur (Droit ou Sciences Economiques), et disposant d'une expérience professionnelle notamment en comptabilité.
Adresser candidature et C.V. détaillé à M. le Maire — 95500 ROISSY-EN-FRANCE.

IMPORTANTE SOCIETE

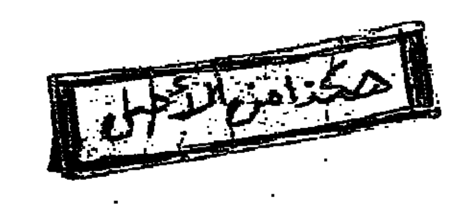
recherche

UN INGENIEUR CHIMISTE DEBUTANT

SPECIALISATION : recherche avec thèse de Doctorat d'Etat dans le domaine de la chimie organique ou organo-métallique.

Connaissances en génie chimique appréciées.

Ecrire avec CV et prétentions sous No 57775 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Manager des ventes : gérer 50 magasins de 1 000 m2

300 000 F

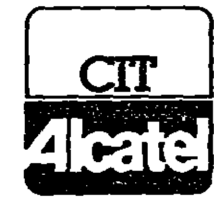


Les Tapis Saint-Maclou (moquette, sols plastiques, tapis, revêtements muraux,...) représentent en France le réseau le plus important de distribution en grandes surfaces (105 points de vente). Son taux de croissance est constant. La Direction Générale consolide sa structure commerciale en recherchant un Directeur des Ventes pour prendre en charge la moitié du Nord de la France (10 Directions Régionales, 50 magasins, 300 personnes,...). Basé à Paris ou à l'usine, sous l'autorité directe du P.D.G., ce Manager de la Vente aura pour mission d'élaborer la politique de développement de sa zone (prévision des ventes, réalisation des objectifs, ouverture de nouveaux magasins), d'animer sur le terrain la structure qui lui est rattachée (Directeurs de Régions, Chefs de Centres, Vendeurs de Magasins,...) et de concevoir les plans de publicité et les actions de promotion en relation avec les instances fonctionnelles du siège social et les médias. Ce poste conviendrait à un cadre supérieur commercial, âgé d'au moins 35 ans, ayant déjà acquis une expérience commerciale confirmée de gestion et de vente dure dans la commercialisation de produits grand public (mobilier, cuir...), notamment, de l'animation des hommes (recrutement, formation, salaires,...), plans de marketing opérationnels, organisation et méthodes, publicité et promotion,... Le candidat bénéficiera d'une large délégation. La rémunération annuelle brute est de l'ordre de 300 000 F, et pourra être supérieure si l'expérience et la personnalité du candidat le justifient.

Si ces perspectives vous intéressent adressez lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 5006/M à Jean-Paul MENASSIER. Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond Point du Pont de Sèvres — 92516 BOULOGNE.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC — Publival



RECHERCHE POUR SON UNITE DE CONCEPTION DE CIRCUITS INTEGRES DE COURTABOEUF (près d'Orsay)

ingénieurs logiciel scientifique

Pour développer et maintenir sur VAX 11/780 des logiciels de C.A.O. pour circuits intégrés de V.L.S.I.
référence GP/IL

ingénieurs électroniciens

Pour prendre en charge la conception de circuits intégrés spécifiques (CMOS, NNOS, bipolaire).
référence GP/IC

ingénieurs électroniciens

Pour définir et mettre au point les séquences de test pour l'évaluation et le contrôle des circuits intégrés.
référence GP/IT

Une formation Ingénieurs Grandes Ecoles ou Universitaires ainsi qu'une expérience de quelques années seraient souhaitées.

Pour les candidats débutants, une formation sera assurée.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à CIT ALCATEL - 10, rue Latécoère 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex au Service Recrutement et Orientation en rappelant la référence.

DIVISION D'UN GROUPE FRANÇAIS PERFORMANT

60 km Nord de Paris
Proximité ville universitaire

recherche

DIRECTEUR DE PRODUCTION INGÉNIEUR AM OU ÉQUIVALENT

Expérimenté, 35 ans environ

Compétent tôlerie et si possible *perforation, offensif et efficace* sens de l'organisation, de la qualité et des rapports sociaux.

Ecrire sous nº 7.570 *le Monde* Pub. service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Établis en BANLIEUE SUD DE PARIS, nous fabriquons des produits de GRANDE CONSOMMATION que nous vendons à des INDUSTRIELS (C.A. H.T. 1982 : 185 millions de francs)

Dans un état de concurrence active, nous devons développer nos ventes et rechercher de nouveaux marchés, tant en France qu'à l'exportation, particulièrement dans les pays d'AFRIQUE d'expression française. Dans cet esprit, nous souhaitons renforcer notre équipe commerciale existante par un

Cadre Commercial

- **Agé d'au moins 30 ans, ce cadre a nécessairement une formation supérieure concrétisée dans le domaine commercial (école supérieure de commerce).**
- **Il a le goût des contacts et de réelles aptitudes à la vente.**
- **La connaissance de l'anglais et la pratique des pays d'Afrique constituent un atout supplémentaire pour réussir dans ce poste.**

Adresser C.V., photo, rémunération actuelle à N. 2683 - PUBLICITÉS RÉUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

Cincom Systems

Leader des constructeurs de logiciels, implanté dans 36 pays, comptant 800 personnes, *58 millions de dollars de chiffre d'affaires en 1982 et 12 000 produits installés dans le monde dont plus de 600 en France,*

RECHERCHE

en prévision de l'introduction en France de sa nouvelle génération de logiciels TIS

DES INGENIEURS COMMERCIAUX 250 – 300 000 F.

Ayant si possible l'expérience des matériels et logiciels (IBM de préférence), et désireux de se spécialiser *dans la vente de logiciels de pointe.*

DES INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX/ CHEFS DE PROJETS.

Ayant si possible une bonne connaissance des logiciels SGBD ou TP et/ou l'expérience et le goût des applications informatiques. Un bon contact humain est indispensable.

Ces postes sont à pourvoir à Paris. Des déplacements ponctuels en province sont à prévoir.

Envoyez C.V. manuscrit, photo et prétentions à Cincom Systems Ilot des Mariniers – 208, rue Raymond Losserand 75680 Paris Cedex 14. Tél. : 545.67.79

PSYCHOLOGUE
CONSEIL EN RECRUTEMENT

Le GFI, auquel nous appartenons, compte, en France, parmi les *premières Sociétés de Services en Informatique*. Le Conseil en Recrutement des Cadres fait partie des compétences que nous apportons aux entreprises et il contribue à notre notoriété.

Directement rattaché au Responsable de SERTI SELECTION, vous aurez la charge complète d'opérations de recrutement : dans un premier temps pour nos Divisions Conseil, Études et Réalisation, Ingénierie, progressivement, *ensuite, pour nos* clients. Tous les secteurs d'activité seront alors concernés. C'est avec une large autonomie que vous assurerez les relations *avec vos interlocuteurs internes et externes. Vous concourrez* à la qualité de nos interventions à laquelle nous sommes très attachés.

Titulaire d'un diplôme de Psychologie, vous avez trois ans minimum d'expérience en recrutement.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M 12, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

---

*annonce parlée**

Société d'ingénierie Paris 8ème recherche Débutant ou ayant une première expérience

BAC+3 H ou F Physique math

pour choix de technologies et calculs d'installations dans le domaine de la thermique et du génie chimique. Anglais écrit et lu impératif.

* Pour informations complémentaires, appelez le 763.11.15 de 9 h à 18 h. Réf. 1239.

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris

L'export, tout de suite.

Vous êtes de ceux qui n'ont pas d'hésitation quant à leur vocation professionnelle. Peut-être avez-vous été élevé dans un environnement cosmopolite, en tout cas l'hexagone vous apparaît étriqué, votre curiosité des pays et des gens est insatiable, et puis ce serait trop bête de ne pas valoriser vos compétences linguistiques. Aussi avez-vous naturellement orienté votre formation vers le commerce international.

Mais peu de postes dans ce domaine sont ouverts aux débutants. On vous demande généralement d'avoir fait vos preuves... ailleurs. Cette importante société industrielle (3 000 personnes), filiale d'un puissant groupe français, est prête à vous donner votre chance. Elle exporte 50% de sa production, est présente sur tous les continents à travers un réseau de filiales et de distributeurs. *Des biens d'équipement durables,* donc une vente construite, à *caractère* technique.

Vous serez coopté par une équipe jeune, performante, exigeante. Des relations *directes, informelles, un climat stimulant et porteur. Vivacité, rigueur, souplesse :* le triplé gagnant qui vous permettra de suivre le rythme et d'apporter votre contribution efficace à la poursuite de l'expansion du département. Vous serez chargé de missions ponctuelles dans le monde entier, avant de prendre la responsabilité d'un secteur géographique. Basé à Paris, vous voyagerez environ 30% de votre temps. Un anglais impeccable s'impose, l'espagnol peut avoir été moins pratiqué tout en étant de bon niveau. So, quickly, write your first letter to *SIRCA Consultants.* Please, indicate reference 255 855M, join CV, photo, expected salary and... be convincing.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC



The Chase Manhattan Bank NA

recherche

Jeunes Diplômés Grandes Ecoles

Après une période de formation théorique et pratique de 18 mois à Londres et à Paris, essentiellement orientée vers l'analyse de crédit, *les candidats* aborderont une carrière internationale dans des postes de responsabilités.

Une parfaite maîtrise de la langue anglaise, une ouverture *internationale*, un bon esprit analytique et le sens de la négociation sont indispensables.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo à Véra GAISS, 41, rue Cambon – *75001 PARIS.*

Desseln

---

ats

APPLICATIONS TECHNIQUES DE SYSTÈMES

La Force A.T.S. : un réseau commercial et *technique sur toute la France (10 agences,* 11 services après-vente, 80 techniciens en clientèle) recherche pour ses 2 divisions (Paris) :
- **Contrôle de temps, gestion des horaires ;**
- ***Détection incendie, centrales de contrôle.***

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Formation supérieure ou expérience réussie en vente électronique, installations industrielles, biens d'équipement, etc...

La Société offre la possibilité d'évoluer vers le poste de **CHEF D'AGENCE.**

En plus de la rémunération très attractive, la Société propose une voiture, carte essence et frais remboursés.

Merci d'adresser votre c.v., photo et rémunération souhaitée sous la référence *MAt2* à Patrick BOMSTEIN : JOB CONSEIL *30, rue d'Astorg-75008 PARIS*

JOB CONSEIL — Simplex



recherche pour son service formation «écriture» un

formateur technique

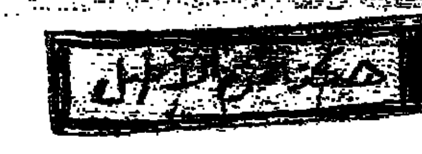
de formation ingénieur électronique, il possède une expérience des microprocesseurs.

Sa mission :
- organiser et assurer la formation de nos forces après-vente,
- *mettre en place une documentation adaptée,*
- réaliser les études techniques produits.

Le poste est basé à BLANC-MESNIL (93) avec quelques déplacements en province.

Pour plus d'informations, merci d'adresser très rapidement votre photo + CV, sous réf. 603, à Canon, Service Recrutement, 93154 Le Blanc-Mesnil Cédex

média-system



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
- 5000 personnes - Siège Paris 13ème, recrute

• POUR SON SIEGE

CONTROLEURS DE GESTION

ESSEC - ESCAE ou équivalent,
orientés comptabilité analytique, connaissances MRP et BASIC, anglais souhaitées.

• POUR CHANTIERS EXPORT
Durée 2 ans après formation au Siège

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

– POUR PARAGUAY
espagnol courant et anglais exigés.

– POUR CAMEROUN
anglais souhaité.

Adresser C.V. détaillé, photo et appointements souhaités sous référence 57906 à Contesse Publicité - 20, av. Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.



solitaire

recherche pour son siège social LEVALLOIS

RESPONSABLE DE LA GESTION DE PRODUCTION

Rattaché au Directeur technique et de production, il assurera le suivi de la réalisation des programmes de fabrication des 2 usihes de la Société à travers une gestion informatisée de la production et participera activement à l'établissement des prix de revient.

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure : DUT, ECOLE de GESTION..., aura acquis une expérience de plusieurs années dans la gestion de production informatisée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Solitaire Direction du Personnel 3, rue Jules Guesde 92305 Levallois

SACER

JEUNE CADRE FONCTION PERSONNEL

Désireux de faire carrière dans une grande entreprise de Travaux Publics (3000 personnes) :

- Formation : Maîtrise droit, Sciences Po, IAE..., avec de solides connaissances en droit du travail.
- Intégré dans l'équipe du Siège social (situé à Paris) ayant en charge la fonction personnel :
  – Juriste, il informe, conseille et assiste nos 40 établissements dans le suivi de la legislation.
  – Généraliste, il est associé à la gestion de l'ensemble des affaires sociales.
- Du battant, du contact, le goût du détail, la recherche de l'efficacité...

Adresser dossier au Service du Personnel
SACER - 1, rue Jules Lefebvre - 75009 PARIS.

ENERTEC

Notre département ENREGISTREMENT MAGNÉTIQUE conçoit et réalise des enregistreurs d'équipements destinés au Secteur Aéronautique et aux Administrations militaires.
Notre progression nous amène à rechercher un

Ingénieur responsable documentation technique

Diplômé en électronique, il possède au moins 5 ans d'expérience et parle parfaitement l'anglais.

Il sera chargé de la rédaction des notices, de la formation clients (maintenance et utilisation) et de la coordination de la sous-traitance.
Il encadrera 2 techniciens et 1 dessinateur.

Ce poste est basé à Vélizy (78).

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet, sous la référence S 217, à ENERTEC, Service du Personnel - 1 rue Newport 78140 Vélizy-Villacoublay.

ENERTEC
Schlumberger

DICTIONNAIRE le ROBERT

crée un poste de

documentaliste bibliothécaire

H/F

Sous la responsabilité du DIRECTEUR de la RÉDACTION, il aura pour mission de collecter et de centraliser un ensemble d'informations (relevés, fichiers, concordances, bibliographies, archivages etc.) portant sur des travaux effectués sur le LANGAGE. Il participera par la suite à l'INFORMATISATION de cette documentation.
Niveau troisième cycle en DOCUMENTATION et expérience de 2 à 3 ans CRDP - CDDP (analyse sémantiques - microfiches) exigés.

Les dossiers de candidatures (lettre manuscrite et CV précis, photo) sous réf. 2573 M — à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

Important Groupe Français
recherche pour son activité
Systèmes de Transports et Communications

INGÉNIEUR PROJET

Il sera responsable au sein d'une équipe de recherche des applications de l'électronique aux véhicules et systèmes de transports.

Le candidat recherché aura
— une formation d'Ingénieur Électronicien;
— une expérience des réalisations concrètes;
— la connaissance du milieu administratif et scientifique du transport est un plus appréciée.

Le poste est à pourvoir en banlieue Ouest de Paris et offre des opportunités d'évolution de carrière très intéressantes au sein du Groupe.

Adresser CV détaillé et remunération souhaitée sous N° 57803 CONTESSE PUBLICITÉ - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS cedex 01, qui transmettra.



Jeunes gens

DUT gestion - BTS comptabilité

Importante banque recherche pour son **département financier** (postes à dominante administrative et comptable) des **jeunes gens libérés des O.M.**

Vous êtes diplômés du **DUT de gestion** ou du **BTS de comptabilité**. Nous vous proposons un poste situé au cœur de Paris : **2e arrondissement.**

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2324/LM à MEDIA P.A. - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS. (Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA

BANQUE PRIVÉE

Filiale d'un groupe bancaire international puissant recherche pour renforcer son équipe :

SECTION AUDIT

Un contrôleur comptable classe II - III, titulaire du B.P. de banque, connaissant le contrôle des opérations France et étranger, expérience bancaire 5 ans mini.

SERVICE FRANCE

Un gradé titulaire du B.P. de banque, connaissant parfaitement les opérations caisse et portefeuille.
Poste évolutif pour candidat à fort potentiel.

SERVICE ETRANGER

Un employé, B.P. en cours, connaissant l'ensemble des opérations du Service. Anglais indispensable.

Postes à pourvoir à PARIS rapidement.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 00000, « LE MONDE » Publicité, Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Venez vendre chez un «constructeur d'informatique»

Nous sommes l'une des plus importantes entreprises françaises d'ingénierie en informatique et notre vocation est la construction des systèmes d'information de nos clients.
Pour développer notre agence «distribution et services», nous recherchons un

Ingénieur commercial

HEC, SUP de CO, ESSEC... ayant fait ses preuves dans la vente de prestations informatiques de haut niveau (systèmes clés en main, ingénierie, conseil...). Dans une entreprise très dynamique ayant de solides références sur un marché potentiel important, un chasseur d'affaires chevronné trouvera une infrastructure à sa mesure et une rémunération attractive.

Adresser CV, photo, prétentions à Sopra Recrutement, sous référence LM 18. 90 rue de Flandre 75019 Paris.

média-system

SOPRA.
Constructeur d'informatique



réseaumatique

Ingénieur électronicien L'informatique à la campagne

PMI française de 48 personnes (moyenne d'âge : 30 ans), nous concevons, fabriquons et commercialisons «à la carte» des
-ordinateurs d'acquisition de données sur réseau commuté et télex
-terminaux de transmissions
-transmetteurs-récepteurs automatiques de données.
Vivre à la campagne, c'est vivre bien et être efficace : la santé florissante de notre société le prouve.
Pour conforter notre vive expansion, notre bureau d'études souhaite intégrer un jeune **CHEF DE PROJET.**
Après une formation « maison », il prendra en charge la responsabilité de ses projets de A à Z, de la conception et réalisation de prototype « sur mesure » jusqu'à la fabrication du produit fini.
Jeune Ingénieur Electronicien, la fraicheur de votre diplôme (type INSA) garantit l'actualité de vos connaissances en matière de microprocesseurs. Une première expérience chez un constructeur d'ordinateurs ou dans les télécommunications serait appréciée.
Rémunération [illegible]
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V détaillé et photo) sous réf. [illegible]

Selecom 225, rue du Fbg St Honoré 75008 PARIS



AERO

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET CONSEILS
(Automation - Électronique
Recherche Opérationnelle)
recherche

INGÉNIEURS HAUT NIVEAU GRANDES ÉCOLES

OU ÉQUIVALENT
(de débutant jusqu'à 5 ans d'expérience)

pour études techniques et technico-opérationnelles dans les domaines suivants :
— Analyse et conception de systèmes techniques complexes (télécommunications, systèmes d'armes, transports, etc.).
— Recherche opérationnelle (études coût-efficacité, techniques d'optimisation, modélisation et simulation numérique, organisation).
— Analyse de systèmes, relations homme-machine.
— Traitement du signal.
— Informatique scientifique de haut niveau.
— Traitement statistique de donnees.
— Modélisation mathématique

Envoyer C.V. détaillé, 3, av. de l'Opéra - 75001 PARIS.

QUALITES D'IMAGINATION ET CREATIVITE PARTICULIEREMENT APPRECIEES

Sous-directeurs d'agence

Classe V ou VI

Importante **BANQUE** française, nous recherchons pour **PARIS et Région Parisienne** des **Sous-directeurs d'agence, classe V ou VI.**

Nous souhaiterions rencontrer, pour ces postes, des candidats bénéficiant d'une **expérience de plusieurs années** acquise de préférence au sein d'une banque de dépôts.

Une bonne mobilité géographique permettra a des candidats de valeur d'envisager d'importantes possibilités de promotion.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 2317 à

MEDIA P.A.
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discretion assurées)

MEDIA PA



ALLEN BRADLEY

recrute

INGÉNIEURS COMMERCIAUX INGÉNIEURS D'APPLICATIONS

pour sa division AUTOMATES PROGRAMMABLES

- Postes basés à Paris.
- Expérience nécessaire.
- Bonnes connaissances de l'Anglais.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
Allen Bradley S.A.
Tour Panferic - 6, rue Emile Reynaud - 93306 Aubervilliers Cedex

bleu

UNE FILIALE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL

recherche

TRÉSORIER (H/F)

– Le candidat aura un B.T.S. ou un D.U.T. de comptabilité et impérativement une expérience de 3 à 5 ans soit dans une banque, soit dans un service trésorerie.

– Le poste à pourvoir est situé dans la proche banlieue Nord-Ouest de Paris, dans un cadre agréable.

Adresser C.V. photo et prét. n° 57.488 CONTESSE Publicité — 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex qui transmettra.

SACER

UN CONTROLEUR COMPTABLE

• **PROFIL :**
– Expérience des Travaux Publics.
– Tres bonnes connaissances comptables (DECS ou BP comptable souhaité).
– Contact humain.

• **MISSION :**
– Contrôle de la comptabilité et de l'application des regles administratives dans les etablissements régionaux
– Cette fonction implique des deplacements frequents en province (environ 3 semaines par mois - 8 mois sur 12)

Adresser dossier au service du personnel :
SACER - 1, rue Jules Lefebvre - 75009 PARIS

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/la T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



UNICREDIT

(Banque filiale du Crédit Agricole)

recherche pour son département
Gestion-Contrôle

Un Inspecteur

Chargé de missions d'audit et de contrôle sur l'ensemble des services du Siège.

Il doit disposer :
d'une solide expérience de la fonction, du sens des relations humaines, d'un esprit constructif propre à exercer son goût des initiatives.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. BV-1
UNICREDIT
128/130 bd Raspail 75006 Paris



NOTRE VOCATION

FAIRE DES APPAREILS POUR LES LABORATOIRES DE RECHERCHE

VOTRE MÉTIER

L'ELECTRONIQUE,
LES SERVO-MECANISMES,
LES LOGICIELS INSTRUMENTAUX

Notre passé est riche et *notre futur exigeant.*

Si vous souhaitez pouvoir concevoir des appareils nouveaux en animant des équipes *réduites, dans un* environnement très international, vous êtes peut-être cet ingénieur que nous cherchons. Pour que nous nous rencontrions, écrivez à *Vincent* **OBERTHUR,**
GILSON MEDICAL ELECTRONICS
72, rue Gambetta 95400 Villiers le Bel.

DIEBOLD FRANCE

Division Consulting et Audit

recherche

INGENIEUR CONSEIL
de haut niveau

La mise en place de notre nouvelle stratégie nous amène à rechercher des collaborateurs expérimentés, désireux de prendre rapidement des responsabilités au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Ils auront eux-mêmes à effectuer des interventions impliquant des décisions de Direction Générale et la mise en valeur de leurs compétences techniques.

Les candidats devront apporter une réelle expérience dans :
- **les technologies nouvelles,**
- **les grands systèmes informatiques,**
- **les convergences des techniques bureautiques, informatiques et télécommunications.**

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à Madame AICH - DIEBOLD FRANCE - 56, rue de Londres - 75008 PARIS

Adjoint(e) chef service budget

Le **C.N.E.S.** recherche pour son secrétariat général à **Paris l'Adjoint(e) du chef du service budget.**

Vous avez une ***formation supérieure*** de type **Maîtrise de gestion** complétée par **quelques années d'expérience** en gestion budgétaire et/ou financière.

Vous avez le sens des initiatives opportunes, un goût certain des responsabilités et des relations, une aptitude confirmée à l'analyse et à la synthèse.

Vous participerez à l'élaboration et aux négociations du budget de l'établissement et vous adapterez les procédures de gestion budgétaire à l'évolution des missions du C.N.E.S.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence *M/18 au* ***C.N.E.S.*** *- Service du Personnel - 129, rue de l'Université* - 75007 PARIS.

cnes CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

MEDIA PA

---

afpa

pour son Centre
de Champs S/Marne (77)

VOUS ETES :
- INGENIEUR BETON ARME
- PROJETEUR BETON ARME
- PROJETEUR CONSTRUCTION METTALIQUE

VOUS AVEZ :
- 5 années d'expérience professionnelle récente dans la spécialité

VOUS POUVEZ DEVENIR :

Formateurs à L'A.F.P.A.

- Dans les sections de techniciens bâtiment du *Centre de Champs sur/Marne*
- Nous assurons votre formation pédagogique

Adressez votre C.V. détaillé à
Monsieur le Directeur
du Centre F.P.A. CHAMPS SUR/MARNE
77427 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

DIEBOLD...

---

sfim

SOCIÉTÉ DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE, 91 MASSY

recherche

INGENIEUR ANALYSTE

TEMPS REEL - DEBUTANT - DIPLOME

Lieux d'activité : région parisienne et Sud-Est (Côte d'Azur)

Écrire avec C.V. et prétentions sous référence 82-53 à :
Direction des Affaires Sociales - B.P. 74 - 91301 Massy Cedex

---

COMPTABLES

DONNEZ UNE NOUVELLE DIMENSION A VOTRE METIER

en devenant

FORMATEURS AFPA

110.000 Frs/an +

L'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes recherche pour ses Centres de PARIS - CRETEIL - MANTES MAGNANVILLE - PLESSIS ROBINSON des comptables de niveau BTS, DUT ou DECS ayant une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en PMI-PME ou Cabinet d'Expertise Comptable.
Connaissances exigées en comptabilité mathématique, législation, correspondance commerciale et administrative. Expérience indispensable en informatique.
Formation pédagogique assurée par l'AFPA.
Si vous avez le profil correspondant, nous vous remercions d'adresser votre C.V. très complet en precisant bien le lieu où vous désireriez être affecté à Nicole LARDREAU C.P.T.A. 63, rue Ampère Z.I. les *Chanoux* 93330 NEUILLY SUR MARNE.

Dépôt des candidatures afpa avant le 31 Janvier.

DES METIERS QUI VIVENT !

Responsable information communication

Paris

recherché par

Important Institut technique en production végétale.

Afin d'améliorer les conditions de la **diffusion interne** et externe des résultats des études menées par les personnels de cet *organisme, le cadre à recruter aura :*
- une **formation supérieure** (commerciale, publicité...),
- le **goût des relations publiques** et une **grande aisance d'expression,**
- la pratique des **contacts** avec la **presse,**
- une bonne maîtrise des techniques de documentation et de communication,
- l'**expérience** de la conception et de l'animation de forums importants,
- la *connaissance* des *possibilités de moyens* audio-visuels les plus récents.

Situation passionnante pour personnalité affirmée (homme ou femme), disposant d'une culture générale étendue, qui devra promouvoir l'image d'un Institut de recherche leader dans son secteur.

Merci d'adresser C.V. + photo + prétentions sous réf. 1249 à *notre Conseil P. O'DELANT - CAPFOR - B.P. 846* - 44020 NANTES CEDEX, qui étudiera votre dossier en toute discrétion.

CAPFOR

PARIS - MONTPELLIER - LYON - NANTES - BREST - MONTLUÇON - NIORT - QUIMPER

MEDIA PA

Sciences humaines • Droit

Vous êtes titulaire d'une licence de psychologie, sociologie ou droit. Une importante agence de Publicité vous offre une formation évolutive et un emploi stable dans la

fonction personnel

Connaissance dactylo exigée.
Sens des relations humaines et capacités d'organisation souhaitées.

Adresser CV, photo, prétentions à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, *sous réf. 9101 (mention sur envoi).*

Filiale d'un groupe important de mécanique, spécialisée dans la fabrication et la distribution d'articles de table recherche son

RESPONSABLE DU SERVICE ADMINISTRATION DES VENTES

Rattaché au Directeur Commercial, il a la responsabilité du traitement des commandes clients, de la facturation, du recouvrement.

Il dispose de 3 sous groupes chargés respectivement des liaisons avec la clientèle du traitement des commandes, de la gestion des comptes clients.

Agé de 35 ans minimum, il possède une solide formation en comptabilité commerciale, ainsi qu'une expérience d'au moins 3 ans dans un poste similaire. Il maîtrise le traitement informatisé en temps réel de l'information.

C'est un homme rigoureux, organisé et méthodique, porté naturellement à la communication et à la négociation, conscient de l'enjeu commercial et financier de son poste.

Le poste est basé à Paris.

Adresser CV manuscrit détaillé avec photo et prétentions sous No 57.693 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

SOCIETE AFFILIÉE A UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

propose à :

Jeune CADRE débutant

libéré obligations militaires

LA RESPONSABILITÉ DE SA TRÉSORERIE ET DE SES ÉTUDES FINANCIÈRES

Poste convenant a **DIPLOMÉ I.E.P, ECOFI**
a pourvoir a **BOULOGNE-BILLANCOURT**

Adresser curriculum vitae et prétentions (sous référence 1607) à :

S.I.P **11, rue d'Uzès - 75002 PARIS**
qui transmettra. discrétion absolue

LES LABORATOIRES

SMITH KLINE &FRENCH

DIVISION GEOMETRIC DATA

recrutent

ELECTRONICIENS DE MAINTENANCE

POSTE : *Service après-vente d'appareils de technologie avancée* dans le domaine médical (microprocesseurs, opto-électronique et micromécanique).

Basés à PARIS, NANTES et BORDEAUX, ces postes impliquent de fréquents déplacements.

PROFIL : Formation INGENIEUR.
Expérience Après-Vente appréciée (mais non indispensable).

Les candidatures de techniciens de haut niveau, titulaires du B.T.S., pourraient être aussi retenues.

Anglais indispensable pour stage de formation technique approfondie aux USA.

Avantages sociaux : Voiture de *Société, 13ème mois, 6 semaines de congés* (HIVER - ETE).

Ecrire avec C.V., photo, desiderata à Direction du Personnel, Ref. JB
12, Place de la Défense, Cedex 26 - 92090 PARIS LA DEFENSE.

Rédacteur d'actes

Paris **HF**

La forte croissance que connaît actuellement notre cabinet nous conduit à rechercher le (ou la) responsable de notre département «rédaction d'actes de sociétés».

Le profil idéal serait celui d'un principal d'avoué ou de notaire, ou celui d'un secrétaire général, qui posséderait d'interessantes connaissances juridiques en matière de sociétés, une capacité de travail et une autonomie *suffisante pour prendre en charge avec* l'assistance d'une secrétaire, l'intégralité de la fonction, ainsi que le contact et le suivi de notre clientèle «sociétés».

Le salaire reste ouvert et sera à négocier en fonction de l'expérience du (ou de la) candidat (e) retenu (e).

SD consultants

Si cette proposition vous intéresse, veuillez adresser lettre, CV et prétentions, sous réf. M 127, à S.D. Consultants, 79 Bd Bourdon 92200 Neuilly/Seine, qui traitera tous les dossiers avec la plus grande confidentialité. Réponse assurée.

CABINET DE CONSEILS

recherche

UN CONSEIL EN DROIT DES SOCIÉTÉS

Expérience professionnelle nécessaire soit dans un cabinet, dans une entreprise, dans une banque ou dans une étude de notaire.

Envoyer C.V. manuscrit sous réf. 75 à :
ING.CO.MARKETING
83, rue de Rennes, 75006 PARIS
qui transmettra.



Contrôle et Prévention

Société de Contrôle technique agréée dont la notoriété s'affirme de jour en jour grâce au dynamisme de ses 1 500 collaborateurs, recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

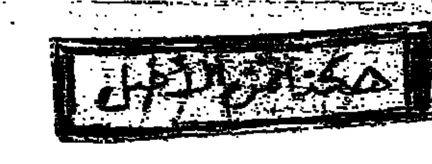
AYANT DES CONNAISSANCES SYSTEME

- Il contribuera au démarrage et au développement des applications *interactions de gestion* dans le cadre d'un vaste projet d'INFORMATIQUE REPARTIE et de Bureautique.
- Ce poste situé à PARIS conviendrait à un Analyste expérimenté (3 - 5 ans) IUT, BTS...

CONNAISSANT VAX/VMS

- Une expérience en télécommunications sera appréciée.
- Bonnes perspectives d'avenir pour un candidat ayant le sens des responsabilités.

Adresser C.V., et prétentions au
Service du Personnel
CEP - 34, *rue Rennequin*
75017 PARIS



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Vous êtes débutant et diplômé d'une école supérieure de commerce ou universitaire.

Vous souhaitez débuter votre carrière comptable par l'AUDIT.

Au sein des services comptables nous vous proposons de vous intégrer à une petite équipe pour participer à des missions de contrôle interne à caractère comptable et financier.

Nous sommes une société d'ingénierie à vocation internationale intervenant dans le domaine électro-nucléaire, située à Paris-La Défense.

Adresser votre candidature, CV, photo et prétentions, sous réf 2022 à Média-System, 104, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system



LEADER DE LA COMMUTATION TEMPORELLE

recherche pour son Centre Technique de Vélizy

TECHNICIENS IV-V

BTS ou DUT Électronique

Ils seront chargés d'études de mise au point de programmes test de cartes logiques et analogiques en langage **FORTRAN IV** et spécifique, sur moyens de test pilotés par calculateur.

Connaissance de base en informatique et circuits logiques.

Expérience souhaitée dans le test de cartes sur testeurs ou en plate-forme.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions CIT ALCATEL - 10, rue Latécoère 78140 VÉLIZY sous réf. GLT/LEC.



Attaché de direction juridique — **Paris-ouest**

Une puissante société, filiale d'un groupe international, spécialisée dans la production et la distribution de biens de grande consommation (détergents, produits d'entretien et de toilette), employant près de 3000 personnes, universellement connue, recherche un jeune attaché de direction juridique. Rapportant au Directeur Général juridique, il aura à traiter des problèmes de droit très variés concernant la réglementation commerciale (publicité, promotions, concurrence, prix, fabrication, vente), la préparation et le suivi de contrats nouveaux, la protection des marques de fabrique et brevets, ainsi que certains aspects de droit du travail, droit fiscal et des assurances. Ce poste s'adresse à un jeune candidat, docteur en droit (ou DESS), disposant idéalement d'une première expérience d'environ 3 ans de droit des affaires, acquise dans une entreprise industrielle internationale ou dans un cabinet juridique. La pratique courante de l'anglais est indispensable. La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat retenu. Le poste est situé en très proche banlieue ouest. Ecrire à J.A. DENNINGER. Réf. A/2335M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

L'USINE NOUVELLE

Avec plus de 460 000 lecteurs cadres, nous sommes les conseillers permanents de l'entreprise industrielle, quelle que soit sa taille. Notre Directeur de Publicité, pour son équipe d'une douzaine de Chefs de Publicité recherche

CHEFS DE PUBLICITÉ
PARIS PROVINCE (Basés à Paris)
AIMANT L'INDUSTRIE

de formations commerciales supérieures avec une expérience nécessairement commerciale dans la vente de services, la volonté de "vendre" en milieu industriel et le goût des contacts, nous vous confierons la responsabilité de secteurs d'activité dont vous deviendrez les véritables patrons, soit auprès des annonceurs soit auprès des agences de publicité.

Votre rémunération comportera un intéressement.

Pour les postes de province, la mobilité et la disponibilité sont impératives.

Veuillez adresser votre dossier de candidature, avec lettre manuscrite, CV et photo à Jean-Christian CABANNE,
L'USINE NOUVELLE, 59, rue du Rocher, 75008 PARIS.

BANQUE PARISIENNE (Siège)
recherche pour sa direction des services juridiques et contentieux

COLLABORATEUR H/F

destiné à renforcer le service du contentieux.

Les candidats devront :
– posséder un diplôme de droit de niveau minimum licence,
– justifier d'une expérience d'au moins 4 ans dans le domaine du recouvrement de créances, acquise au sein du service contentieux d'une Banque, d'un Cabinet d'avocats, ou d'une étude de syndics.

Merci d'adresser, CV, photo et prétentions sous No 57490 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

PETROL ENGINEERING FIRM
seeks the following persons for maintenance in
FRANCE and ABROAD

- **TECHNICIANS and FOREMEN**
- **SUPERVISORS**
- **CONSULTING ENGINEERS**

- Compressors specialists (reciprocating and centrifugals)
- Gas turbines specialists (Solar - Ruston - Weerkspoor...)
- Technicians and foremen testing and start-up.

Send résumé + desired salary to :
T.P.E. 36, rue Meslay 75003 Paris (FRANCE).

FLAMBO

Mobilier pour l'espace de travail et communication, implantation de systèmes pour informatique et bureautique — 450 personnes — 20 agences régionales, 2 usines.

ATTACHÉS COMMERCIAUX

PARIS, RÉGION PARISIENNE
Formation assurée à nos méthodes et nos produits. Fixe + intéressement s/C.A.
Les candidats auront de préférence une première expérience de vente.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à FLAMBO, 133, rue de Chevaleret, 75013 PARIS à l'attention de Y. TOURON.

INGÉNIEUR BREVETS

LE SERVICE BREVETS D'UN GROUPE MULTINATIONAL
recherche ingénieur confirmé C.E.I.P.I. et/ou mandataire européen option mécanique.

Connaissance anglais indispensable.

Lieu de travail : PARIS

Adresser C.V., prétent. à ORBIS-CS, 28, av. Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS.

COTEP
MAISONS ALFORT
pour accompagner son expansion, recrute

UN INGÉNIEUR SYSTÈMES

Intéressé par matériel informatique et vidéo industrielles.
Expérience min. 5 ans en circuit logique et analogique.
Connaissance 6800 appréciée.
Capable assurer conception et industrialisation d'ensembles.
Poste évolutif si réelles qualités humaines et professionnelles.

Envoyer C.V. détaillé en indiquant prétentions et disponibilté à :
COTEP B.P. 57
94702 MAISONS ALFORT Cedex.

IMPORTANT CABINET DE RÉVISION
offre situation à

STAGIAIRES EXPERTS-COMPTABLES

Les candidats doivent posséder un certificat supérieur et avoir 2 ou 3 ans d'expérience pratique.
Env. C.V. et prét. à A.M.P. sous réf. Nº 5.710 /JR. 40, rue Olivier-de-Serres. 75015 PARIS qui transmettra.

SOCIÉTÉ proche banlieue OUEST
recherche

PHARMACIEN BIOLOGISTE

Débutant ou pouvant justifier d'une expérience professionnelle dans l'un ou l'autre des domaines suivants :
– Enzymologie :
– hémostase ;
– réactifs de laboratoire ;
– laboratoire d'analyses, internat.

Anglais indispensable, pour activité recherche dans domaine réactifs diagnostiques.
Situation évolutive.
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à : nº M. 53.118 BLEU 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

ENTREPRISE DE PRESSE CENTRE DE PARIS
recrute

JOURNALISTES

spécialistes des questions économiques et de l'information sur les Sociétés.
Adr. candid. avec réf. à : S.G.P. 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

AÉROPORT DE PARIS

recherche

pour Charles de Gaulle

2 INGÉNIEURS

– INGÉNIEUR SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE, 30-35 ans, chargé de diriger l'équipe de production dans la centrale de Roissy.
– INGÉNIEUR SPÉCIALISTE EN CLIMATISATION, 30-45 ans, chargé de diriger l'équipe de maintenance.

Téléphoner ou écrire à :
M. CARRIÈRE, AÉROPORT DE PARIS
291, bd Raspail, 75014 PARIS.
Téléphone : 320-15-00.

Importante Société Informatique,
banlieue Sud de Paris

instructeur

BTS ou DUT électronique

- 3 à 5 ans d'expérience sur circuits digitaux micro-processeurs,
- anglais courant.

Après une spécialisation technique assurée par notre Centre Education, vous aurez, au sein d'une équipe d'instructeurs, la charge d'assurer la formation technique et le recyclage des techniciens de maintenance.

Ce poste est à pourvoir très rapidement. Adressez lettre, C.V. et rémunération sous la référence M 704 à M. d'Aboville, Résonance, 80 rue Taitbout 75009 Paris.

la gestion du personnel aujourd'hui — résonance

Importante Société de Distribution
recherche pour son service EXPANSION

un Responsable

de formation supérieure type Sup de Co + DECS

Il sera chargé, au sein de notre service «Expansion», des analyses juridiques, économiques et financières et des négociations en vue du rachat de sociétés ou fonds de commerce de type grandes surfaces.

Il devra en outre assister nos directions régionales dans le montage des dossiers et dans leurs prises de décisions.

Un goût des contacts à haut niveau est nécessaire. Déplacements fréquents sur toute la France.

Ce poste est à pourvoir à Paris.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions, sous référence 8750 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra -

Lan Tournay

Filiale Société Américaine
recherche

SON CHEF COMPTABLE

PROFIL : 30-35 ans - ESSEC (ou bonne formation entreprise) + DECS. Organisateur précis et méthodique - Excellent praticien - 5 années d'expérience en entreprise. Anglais indispensable. Expérience société informatique serait un atout.

FONCTION : Pleine responsabilité devant la Direction Administrative et Financière de l'ensemble de la comptabilité fiscale française, du reporting société mère, ainsi que des données analytiques nécessaires à la tenue du tableau de bord. Animation d'une dizaine de personnes.

Lieu de travail, proche banlieue Sud Ouest.

Merci d'adresser C.V. manuscrit + photo s/réf. 2211 à PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

La Mission du Musée National des Sciences Techniques et Industries

recherche

INGÉNIEUR

A. & M. - CENTRALE - I.D.N. ou équivalent

A vocation généraliste pour diriger son Atelier de Développement (construction de maquettes techniques pour vérifier la faisabilité technologique et muséologique des futures présentations du musée).

Une expérience de 5 à 10 ans acquise dans un Centre de Recherches ou un Bureau d'Etudes Prototypes est nécessaire pour animer l'équipe constituée de 2 ingénieurs et 4 techniciens prototypistes polyvalents.

Le poste requiert une grande aptitude au dialogue avec des scientifiques de haut niveau et de toutes disciplines, ainsi qu'une bonne connaissance des techniques nouvelles, un goût de l'innovation et la capacité à gérer des contrats de sous-traitance.

Envoyer C.V. et prétentions : E.P., Parc de La Villette, R.P./ET, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 PARIS.

PARIS

Organisme professionnel secteur agro-alimentaire
RECHERCHE
pour les intégrer dans son équipe de conseil

TROIS COLLABORATEURS

Chargés de missions diversifiées, dans des entreprises de toute taille, ils devront avoir fait la preuve de leurs qualités d'adaptation et de leur sens du concret dans une première expérience de l'entreprise ou du conseil.

TROIS PROFILS SONT RECHERCHÉS :

1) ***FORMATION ÉCONOMIQUE ET (OU) AGRONOMIQUE*** *Accompagnée de solides notions de comptabilité et de gestion.*

2) *Expérience de la* ***RÉVISION COMPTABLE,*** *de l'organisation administrative et aptitudes à traiter des problèmes de gestion de l'entreprise.*

3) *Expérience pratique en matière de* ***GESTION DES TRANSPORTS,*** *notions de comptabilité et de gestion qui doivent permettre de réaliser des études techniques, de rentabilité et de productivité d'un parc de véhicules.*

DÉPLACEMENTS FRÉQUENTS EN PROVINCE

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et rémunération actuelle à :
RÉGIE-PRESSE
sous le numéro T 037.824 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS CEDEX.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

recherche

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

DOCTEURS 3e CYCLE

Intéressés par le développement de recherches dans le domaine de la thermique, de la climatologie, de l'éclairage, du solaire, de la technologie des bâtiments et les économies d'énergie qui peuvent en résulter.

Ces postes sont à pourvoir à PARIS MARNE-LA-VALLÉE, NANTES et VALBONNE (Alpes-Maritimes).

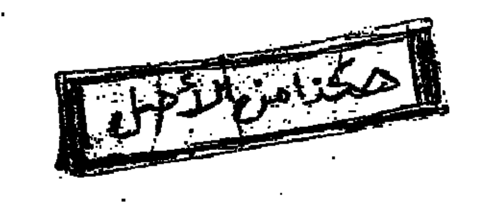
Les demandes sont à adresser au Siège du C.S.T.B.
4, avenue du Recteur-Poincaré, 75016 PARIS.

SOCIÉTÉ IMPORTATION MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE
en pleine expansion
recherche
pour département micro-informatique

INGÉNIEURS TECHNICO-CIAUX

Afin de développer le marché auprès d'une clientèle intéressée par ces produits
- Anglais souhaité.
- Grande expérience de la vente ou volonté de réussir.
- Formation assurée si nécessaire.
- Autonomie, rémunération motivante, nombreux avantages
- Réelles possibilités d'évolution

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf 52853 M à BLEU Publicité - 17, rue Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra



OFFRES D'EMPLOIS

Importante société spécialisée dans le transport maritime des ensemble industriels (colis lourds) recherche pour son bureau à PARIS son

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

- En liaison avec le siège social, son action se situera au niveau d'une clientèle très spécialisée (transitaires et industriels).
- Le niveau des contacts et la réalité du terrain demandent des qualités à la fois commerciales et techniques.
- Une expérience colis lourds sera très appréciée.
- Anglais indispensable.

Les dossiers de candidature seront expédiés sous références.... et seront traités confidentiellement.

Ecrire s/nº 7.571 *le Monde* Pub,
SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

FILIALE INDUSTRIELLE
D'UN DES PREMIERS GROUPES MONDIAUX
D'EMBALLAGE ET DE CONDITIONNEMENT
(C.A. 250 MILLIONS DE FRANCS)

Recherche un

CHEF DE MARCHÉ

responsable de la gestion du marché leader, et de la recherche de nouveaux produits.

- Vous êtes diplômé d'une grande école de Commerce ou Ingénieur + formation Marketing, avec 2 *ou 3 ans d'expérience, et vous pratiquez l'anglais.*
- Vous êtes imaginatif et vous dominez l'analyse.
- Nous vous offrons une fonction intéressante et motivante dans le cadre d'une société en forte expansion.

Ecrivez-nous avec C.V. + photo + rémunération sous nº T037.860M RÉGIE PRESSE

85 Bis, rue Réaumur. Paris 2e

---

*Entreprise de **traitements thermiques spéciaux, sous atmosphères et sous vide** spécialement adaptés aux pièces de turbines à gaz et réacteurs aéronautiques – située en banlieue ouest. 65 personnes – cherche à intégrer un jeune*

Ingénieur
formation INSA, IDN...

débutant ou au maximum 2 ans d'expérience pour assumer d'abord des responsabilités purement techniques de production, puis des responsabilités technico-commerciales en France et à l'étranger pour des techniques de pointe.

Une parfaite maîtrise de l'anglais est exigée pour ce poste qui s'adresse à un ingénieur à fort potentiel.

Veuillez écrire sous réf. 2014

INTERCARRIÈRES
5 rue du Helder 75009 Paris

Importante Société de Services
(concessionnaire de service public)
5 500 personnes C.A. 1 milliard 1/2
en raison de l'évolution de carrière de ses Cadres
recherche

CADRE JURIDIQUE

H ou F
32 ans minimum
150 000 +
Quartier République



Envoyer lettre manuscrite avec CV 4, rue Amiral Courbet 75116 Paris s/réf. 58121

SOCIETE D'ETUDE ET D'INGENIERIE
Domaines aéronautique, offshore, nucléaire.
Proche banlieue Sud Paris, recherche

un ingénieur d'études

30 ans environ - Formation mécanique - Expérience aéronautique. Bon contact avec équipe et clientèle. Homme de planche.

Evolution du poste vers
CHEF B.E.

Déplacement possible sur métropole.
Rémunération fonction aptitudes et niveau.

Envoyer CV et photo sous réf. 201 UN à :
PIERRE LICHAU S.A. - 116 rue Edmont Rostand
13006 MARSEILLE qui transmettra

FILIALE FRANCAISE
D'UN GROUPE AMERICAIN
cherche pour son siège situé à Rungis, un

CADRE RESPONSABLE SERVICE PAYE

- formation comptable
- expérience paye informatisée et législation sociale indispensables.

Envoyer CV — références, salaire actuel et pretent. ss No 57910 Contesse Publicite 20, av. de l'Opera 75040 Paris cedex 01 q.tr.

ORGANISME PROFESSIONNEL QUARTIER ÉTOILE

recherche

JEUNE CADRE

Pour gérer sa documentation économique

INTD (option scientifique)
ENSAE (division des cadres de gestion) ou équivalent.

1re expérience souhaitée

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à nº M. 53825 BLEU 17, *rue Lebel 94307 Vincennes* cedex qui transmettra.

Importateur matériels de nettoyage recherche
AGENT ADMINISTRATIF
pour service Achats. Libre de suite, expérience souhaitée, libéré des obligations militaires, anglais parlé, écrit. Qualités d'organisation et de méthode souhaitées. Poste d'avenir.
Envoyez C.V. avec photo à *Grupélec/Mabia* B.P. 53. 78501 Sartrouville Cedex.

Labo recherches
Universitaire ORSAY
demande

DESSINATEUR

(Poste CNRS). *Titulaire* BTS spécialisé catalogue. *Conn.* en dessin géométrique et construction artistique
Ecrire avec C.V. Mme Mathieu Accélérateurs Linéaires Bât 200 91405 Orsay.

P.S.I.
PHOTON SCIENCE INSTRUMENTS
Nouveau *leader dans le* domaine Electro-optique
recrute

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Adjoint au directeur commercial, il aura rapidement la responsabilité de la promotion et de la vente des produits des départements :
- lasers
- traitement de faisceau et détection
- *fibres optiques*

Bilingue anglais, ce poste demande des compétences en électro-optique indiscutables mais peut convenir à un ingénieur débutant.
- stages de formation aux U.S.A., Angleterre et Allemagne.

Carrière évolutive pour candidat de valeur
Envoyer C.V., photo et prét. à P.S.I. 65-67, av. J.-Jaurès 91120 PALAISEAU

Importante Société de Conditionnement des Eaux. rech.

CHIMISTE MICRO — BIOLOGISTE

H. même débutant, niveau *DUT* ou BTS, nombreux déplacts. Envoyer C.V. s/réf. 2227 à P. LICHAU S.A., BP 220-75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Vous connaissez la

STÉNOGRAPHIE

Outre le secrétariat, elle *permet* d'exercer des métiers ignorés et bien rémunérés.
Pour en savoir davantage, écrivez à l'Association Professionnelle des Sténographes Français qui organise prochainement une réunion d'information avec possibilité de test gracieux.
Nécessité de faire déjà *110/120 mots/mn.*
A.P.S.F., 288, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

DOO

116, Champs-Elysées
recrute

INGÉNIEURS LOGICIEL

Pour applications
PROCESSUS INDUSTRIELS TEMPS RÉEL
Sur MICROS et MINIS.
Connaissances appréciées :
- ASSEMBLEUR MITRA.
- MOTOROLA/INTEL.
- TÉLÉPHONIE.

Tél. au 563-17-27, poste 256, Mlle SLIN.

Ville de NEUILLY-SUR-MARNE
Banlieue Est de PARIS
30.000 habitants
Recherche responsable Association loi 1901. Gestionnaire de centres de loisirs primaires, centres de quartier, centres animation jeunesse, et stages d'insertion *sociale et professionnelle,* formation supérieure (type licence, D.E.F.A. et *D.U.T.) souhaitée,* expérience requise en administration : gestion et animation. date limite de candidature : 30 janvier 1983. à Monsieur le Député-Maire de NEUILLY-SUR-MARNE.

Important équipement de loisirs de l'Est Parisien
recherche
pour poste permanent à pourvoir en janvier 83

1 ANIMATEUR

chargé des actions d'animation (scolaires, grand public, collectivités, etc...)
Formation DEFA, IUT ou équivalent. *Expérience confirmée.* 24 ans environ.
4.400 F. brut x 13 mois.
Envoyer curriculum vitae + photo à Base de Loisirs de Jablines 77450 ESBLY.

BASIC

ETT-recrute

BTS — DUT ou INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE

pour rédaction notices techniques
Débutants acceptés
Libres des O. M.
Hauts salaires.
Sérieuses références exigées.
281-43-66
94, rue St-Lazare Paris 9e
Escalier E — 2e étage.

Administration recherche

AGENT TECHNIQUE

pour négociation rédaction de marchés industriels d'Etat. DUT ou équivalent min.
- Débutant accepté,
- Bonne aptitude à la rédaction souhaitée.

Ecr. au S.C.C. 46 Bd Bessières 75017 PARIS.

ORGANISME PROFESSIONNEL
QUARTIER ÉTOILE

recherche

Pour contrôle, analyse, et commentaires *de dossiers de gestion.*

COMPTABLE
DACTYLO

Ayant expérience tenue de *comptabilité et responsabilité* portefeuilles clients dans cabinet comptable.

Ecrire avec c.v., photo et prétentions nº M 53.817, BLEU, 17, rue Lebel. 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

R.C.I.

Société de Régie et de Conseil en Informatique

recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

2 *ans minimum d'expérience.* Connaissant assembleur et C.I.C.S. indispensables.

CHEFS DE PROJET CONFIRMÉS

Sur mini 6, Solar, North Star.

POSTES A POURVOIR IMMÉDIATEMENT.

Adr. c.v. + photo + prét. à : Michèle BIDAULT Sté R.C.I. 85, r. du Dessous-des-Berges, 75013 PARIS.

Société d'Expertise Comptable PARIS-EST recherche

ASSISTANT

CONFIRMÉ
D.E.C.S. COMPLET.
expérience cabinet indispensable. *Poste évolutif pour élément* dynamique. Adresser c.v., manuscrit, photo et prétentions à A.M.P. sous réf. nº 5756/JR. 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmet.

COMITÉ NATIONAL DE DÉFENSE CONTRE L'ALCOOLISME

recherche

MÉDECIN CONSEIL

Sera intégré
à l'équipe de direction.
Connaissance de l'alcoologie.
Facilités de contacts
avec divers publics.
Bonne expression écrite, et pratique courante de langue anglaise, sont indispensables.
Age *minimum* 30 ans.
Rémunération,
grille fonction publique.

Adr. candidature manuscrite et c.v. : C.N.D.C.A., 20, rue Saint-Fiacre, 75002 PARIS.

Filiale
d'un groupe industriel
de dimension nationale.
Une société d'équipements aéronautique recherche pour son bureau d'études

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Cet ingénieur de formation *ENSI, ENSEA, ISEN,... assurera* au sein d'un B.E. électronique la conception d'équipements à usage aéronautique et le développement de systèmes numériques de régulation. Une bonne connaissance en micro-informatique est requise, une *expérience* industrielle de 2 ou 3 ans serait souhaitable.

Ecr. c.v. avec prét. s/réf. 3388 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui trans.

BANQUE FRANÇAISE
A CAPITAUX LIBANAIS
PARIS-2e recherche

JEUNES DIPLOMÉS(ÉES)

HEC ou DECS GESTION
Connaissant *parfait.* *le français et l'arabe* et un minimum d'anglais. Rémunération en fonction des aptitudes.

Env. lettre manuscrite, c.v., prét. et photo à Nº 11.415 s/envel. à

JEAN REGNIER PUBLICITÉ, 39, rue de l'Arcade, Paris-8e qui transmettra.

BASIC ETT
recrute :

INGÉNIEURS SYSTÈMES

MINI-MICRO
dont un base 80-85.
Tél. pour R.-VS : 281-43-66.

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL PUBLIANT 500 LIVRES PAR AN

NOUS RECHERCHONS

TECHNICIEN (NE) DE FABRICATION

Chargé (e) :
- du suivi de la réalisation de livres scientifiques

formation scientifique supérieure
Et expérience Edition

Env. lettre manuscrite, C.V. et photo à : *SPAG* 120, bd Saint-Germain. 75280 Paris Cedex 06.

Agence de Publicité de recrutement
PARIS-1er
(Mº Palais-Royal)

recherche

DESSINATEUR MAQUETTISTE

Homme ou Femme

Une bonne formation de *base et une expérience* de plusieurs années en annonces presse sont indispensables.
Ce travail exige soin, rapidité et créativité.

Cadre et conditions de travail agréables.

Adresser C.V., photo et prétentions *s/réf. 449 à ORGANISATION* et PUBLICITÉ, 2, rue Marengo, 75001 PARIS.

Société française d'ingénierie *présente dans 50 pays (siège à* Montparnasse)
recherche

CHEF DU SERVICE COMPTABLE

Rattaché au Directeur administratif et financier, il animera une équipe de 12 personnes et sera responsable de *la* comptabilité générale en france et en devises.
Titulaire d'un DECS ou équivalent et ayant une expérience *minimum de 5 ans, de préférence* dans une entreprise exportatrice à gestion informatisée, il saura appliquer le PCR et sera *motivé* pour prouver son efficacité dans un milieu international.

Merci d'adresser C.V., photo et prétent. en précis, sur l'enveloppe la réf. 1815/2313 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transm.

VOUS AVEZ — soit exercé une fonction de direction dans une PME — soit une expérience approfondie de la gestion des entreprises.

VOUS AVEZ 30 ans minim.

VOUS ÊTES libre de suite et prêt à saisir une opportunité

VOUS POUVEZ être l'un des Conseillers Généralistes que nous recherchons

NOUS SOMMES
une importante société de

CONSEIL EN ORGANISATION GESTION ET DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

où les hommes sont jugés sur leur valeur

VOUS AUREZ donc une rémunération de haut niveau. Tél. pour R.-V. préalable au (1) 886-11-24, M. Vallée.

Société mutualiste Paris rech. 2 AGENTS DE RELATIONS *EXTÉRIEURES dégagés obligations* militaires, sens aigu des contacts, niveau D.U.T. commercial, 2 années de droit, ayant de préf. expér. commerciale ou juridique. Adr. lettre manuscrite, C.V. + prétent. à nº 28578, Centrale d'Annonces, 121, *rue Réaumur,* 75002 PARIS.

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche

ANIMATEUR

de formation professionnelle et de perfectionnement

- assurera l'enseignement des matières se rapportant à la gestion technique, administrative et financière, mise en œuvre dans l'institution.

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme d'études supérieures correspondant à ces disciplines.

Références pédagogiques appréciées.

La direction *exercera son choix* après entretien des candidats avec jury.

Adresser C.V., photocopies des diplômes à Monsieur le CHEF DU PERSONNEL de la CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE, 17/19, rue de Flandre, 75935 PARIS Cedex 19.

Nous recherchons des :

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

(Hommes ou Femmes)
Intéressés par la fonction *« assurance qualité ».*
Ils seront chargés de la rédaction des normes et des calculs de fiscalité.
Adressez vos référ. à :
INFORELEC
Centre d'Activité
Francis de Pressensé
Chemin de Crèvecœur
93200 SAINT-DENIS
chargé de votre recrutement.

Société Études Économiques
recherche

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

pour coordonner la mise en place d'une banque de données dans le domaine de l'énergie.
Env. lettre manus. et c.v. à :
ENERFINANCE
119, av. des Champs-Elysées, 75008 PARIS.

CABINET CONSEIL
EN RECRUTEMENT
recherche

PSYCHOLOGUE

débutant ou expérimenté, ayant formation maîtrise, psycho-prat., DESS. psycho-indus. Evolution possible.

Adresser lettre manuscrite, C.V. *et photo* à CENOD, 60, rue Caumartin 75009 PARIS.

Pour renforcer nos structures dans des perspectives d'avenir nous recherchons

E.S.C.P. - E.D.H.E.C. E.S.C.A.E.

en début de carrière avec orientation administrative.

Anglais indispensable.
Lieu de travail Paris-18e.
Adr. C.V. et prét. nº 01198, AMEP P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

Le Centre d'Informations Financières recherche pour PARIS ou pour son Agence de VERSAILLES FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H. ou F.)
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût du contact haut niv.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Pour r.-v. : 500-24-03, p. 209.

P.M.I FRANÇAISE
recherche

VENDEUR EXCLUSIF PARIS

Formation : niveau BAC. Age min. 30 ans. Expér. min. 5 ans, vente produits grande consommation : *revêtements muraux,* peinture, papier peints.
Rémunération environ *150.000 F dès la 1re année.*
Envoyer C.V. + photo s/réf. 3.384 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

ENTREPRISE DE PRESSE
CENTRE DE PARIS
recrute

JOURNALISTES

avec formation et expérience d'analyses financier pour information sur les Sociétés.
Adr. candidat. avec réf. à S.G.P., 13, avenue de l'Opéra. 75001 PARIS.

Nous sommes une Société française de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables, après un stage de formation, d'atteindre au bout de quelques mois un revenu mensuel de 8.000 à 10.000 F.

Nous leur offrons :
- Une formation complète ;
- une activité prenante ;
- un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo nº 2.692 Publicités réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS. La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
- SOIT de bonnes études ;
- SOIT la preuve de leur personnalité.

ÉCOLE PRIVÉE (10e)
recherche

PROFESSEUR DE PHILO

Pour terminale G, mercredi, jeudi. 6 h par sem. exp. exigée. Tél. 245-77-47.

ADMINISTR. imm. 17e. ch.

EMPLOYÉE QUALIF.

serv. PAYES, CAP AIDE-COMPTABLE DACTYLO, connaiss. législat. du travail. Ecrire avec C.V., photo nº 568 PUBLIALE GR 27, faubourg Montmartre, 9e.

Secretary/Translator For *Research Institute Paris 16 TH* stop Good experience and familiarity With scientific terms stop English mother tongue and excellent typing essential stop Write with C.V. TO : nº M 53813, BLEU, 17, rue Lebel, *94307 Vincennes cedex,* qui tr.

RADIALL

composants électroniques passifs
recherche

INGÉNIEUR

Débutant ou quelques années expérience. Etudes, développement de composants pour fibres optiques.
- Formation micromécanique, connaissances souhaitées : optique, anglais.
- Evolution intéressante pour candidat de valeur.

Envoyer *curriculum vitae* 101, rue Philibert-Hoffmann 93116 ROSNY-S/BOIS.

Administration recherche

NÉGOCIATEUR RÉDACTEUR

DE *MARCHÉS*
pour un poste

AGENT TECHNIQUE

pour marchés industriels d'état DUT ou équivalent min. Qualités souhaitées :
- Expérience professionnelle de 5 ans min.
- Connaiss. des marchés.
- *Bonne aptitude de négociation.*

Ecrire au S.C.C.
46, bd Bessières, 75017
P A R I S

secrétaires

SECRÉTAIRE EFFICACE

Pour seconder chef de l'assistance technique, anglais lu apprécié.

C.V. et prétentions à :

LANSING S.A.

27, route de Paray
91321 WISSOUS.

ALUSUISSE FRANCE S.A. recherche pour l'une de ses divisions située dans la banlieue nord-est de Paris.

LA SECRÉTAIRE DE SON DIRECTEUR

Formation souhaitée : BTS secrétariat de direction.
Qualités demandées :
allemand, anglais courants, *bonne qualité rédactionnelle* (orthographe et style), présentation dactylographique très soignée, aptitude *confirmée* à la rédaction de comptes rendus fidèles et clairs. Qualités d'ordre et de méthode. Aptitude à la relation *au sein d'une équipe très motivée.* Env. lettre manuscrite + C.V. + photo à : M. CORBELLI *ALUSUISSE FRANCE, division* S.F.R.M. : 4, rue du Parc, 93150 LE BLANC-MESNIL.

CABINET
CONSEIL JURIDIQUE
PARIS

recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
SALAIRE X 14

- *Très dynamique.*
- *Excellente sténodactylo.*
- *Sens de l'initiative.*
- *Excellente orthographe.*

Env. C.V. Lettre manuscrite + photo sous *référence* 4.052 à : PUBLICITÉ GAUTRON, 29, r. Rodier, 75009 PARIS.

Sté Importation/distribution quartier St-Lazare, recherche

SECRÉTAIRE
EXPÉRIMENTÉE

Anglais exigé.
Expérience transit appréciée.

Tél. pour R.-V. Mme LEBREUX. Téléphone : 387-49-39.

GROUPE D'ÉDITION
recherche

SECRÉTAIRE DE RÉDACT. (H. F.)

Sous l'autorité directe du responsable de la société, il aura pour mission
de *coordonner* les différentes phases de conception et de *réalisation* des revues, d'entreprise (rédaction, impression...).
De formation C.P.J. ou équivalent, il aura au moins 5 ans d'expérience dans le secteur presse ou édition.
Envoyer dossier de candidature, curriculum vitae + photo et rémunération actuelle à : PMI, 60, rue de Londres, 75008 *PARIS.*

Centre Tourisme *Social* Clichy
recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE ALLEMAND

(anglais souhaité)
Salaire net 5.500 F.
Convention collective.
Débutante acceptée.
Tél. au 270-03-22 pour R.-VS.

ASSOCIATION Cherche

DACTYLO

Bil. Anglais — Tél. 540-65-53.



ALLIA DOULTON
Division Sanitaire du Groupe LAFARGE COPPÉE recherche pour son Directeur Général Groupe

UNE SECRETAIRE DE DIRECTION

trilingue français-anglais-allemand.

La candidate souhaitée a une bonne expérience du secrétariat et une pratique courante (écrit et oral) de ces langues.

Lieu de travail, PARIS 16e.

Adresser CV, photo et salaire souhaité à la Direction des Affaires Sociales ALLIA DOULTON, 61, rue des Belles-Feuilles, BP 292-16, 75766 PARIS CEDEX 16.

HAVAS CONTACT

formation professionnelle



INSTITUT D'ANALYSE ET DE PROGRAMMATION

Formation reconnue par les plus importantes sociétés. Equipement exceptionnel : 18 terminaux.

Formation en 3 mois

INGENIEUR

Logiciel de base (orientation système)

Niveau requis : Diplôme Ingénieur toutes disciplines ou maîtrise scientifique.

Postes assurés (propositions d'embauche permanentes).

Tests et entretien d'admission sur R.-V.
376.42.03
31, cours des Juilliottes
94700 MAISONS-ALFORT (Mº Les Juilliottes)

ETABLISSEMENT PUBLIC rech. pour 1983 10 FORMATEURS-TRICES en gestion (niveau initiation) 28 ans minimum, niveau licence D.U.T. ou équivalent, 2 ans expér. formation adultes. Tél. pour R.V. 723-55-66, poste 161/164.

EPEC FORMATION,

PROCHAINS STAGES

agréés C.P.E.
pour demandeurs d'emploi.
Indemnités de formation pour licenciés économiques

COMPTABILITÉ INFORMATIQUE STENODACTYLO LANGUES

13 rue d'Hauteville 75010
246-59-14.

travail à domicile

CHERCHE TOUS TRAVAUX copies, thèses, rapports, etc Téléphone : 306-08-98.

J.F., BTS secrétariat bilingue, licence psycho rech. tous travaux de bureau : secrétariat, relance clients et travaux recrutements de secrétaires, de l'annonce à la sélection. Téléphone : 730-23-84.

traduction demande

TRADUCTEUR TECHNIQUE, all., angl. suédois, 6 ans exp. rech. ttes traductions. Tél. 736-85-99. M. LECALVEZ, 5, rue Barbès. 92130 Issy-les-Moulineaux.

automobiles

ventes

(de 5 à 7 C.V.)

GS X2 mod. 76

95.200 km. Excellent état. Sphères, freins, batterie neufs, sur fact. Px : 8.200 avec radio. Tél. : 801-06-05.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
opération neige du 18/1 au 18/2
PARIS 14e
539-57-33+

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,80	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

propositions diverses

Vous aimez les chevaux et les courses (Trotteurs). Vous avez les moyens d'acquérir un petit effectif de qualité, soutenu éventuellement, par une ou deux poulinières. En ma qualité

d'Entraîneur-Driver

je vous donne la possibilité, par mes connaissances, d'obtenir une écurie destinée à postuler les premiers rôles. Que vous résidiez en France ou à l'Étranger et que vos obligations vous empêchent de profiter pleinement de votre effectif, vous pourrez, par l'intermédiaire de la VIDEO, jouir de l'entraînement et des courses de vos chevaux. ÉTUDIERAI TOUTES PROPOSITIONS SÉRIEUSES Ecr. s/nº 7.559 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75429 PARIS CEDEX 09.

L'ETAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) Boîte Postale 402.09 PARIS.

VOULEZ-VOUS JOUER AVEC NOUS ? sur les mots, entendons-nous bien, vous êtes fort au scrabble, imbattable aux mots croisés, nous sommes une compagnie internationale de création de noms de marque et cherchons à constituer de nouvelles éq. de création, les sessions ont lieu de 18 h à 20 h à Neuilly 92, et sont rémunérées. Téléphonez-nous au 745-69-93. INTERBRANDT FRANCE.

capitaux propositions commerciales

DISTRIBUTION CUIRS ET FOURRURES S.A. de distribution cuir, fourrures, en grands magasins et hyper, situé ville de province, locaux neufs. Expansion, CA 18 MF, bénéficiaire, 14 salariés, marché très porteur, recherche personnalité. Pourrait céder en totalité. Un rapport en fonds propres serait à prévoir. Ecrire sous le nº 253.135 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ECOLE FORMATION CONTINUE Secrét.-compt., informat., angl. Potentiel stagiaires important recherche accord avec – Ecole pour adjoindre F.C. – Particulier désirant créer Centre de formation. Ecrire sous le nº 037.778 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

enseignement

LA CALIFORNIE PEUT-ÊTRE... L'AMERICAN CENTER SUREMENT.

261, bd Raspail, 75014 Paris

633-67-28.

Méthode orale, conversations A PARTIR DE FEVRIER ET EN AVANT-PREMIERE

ANGLAIS SECOURS

2 sessions intensives de 15 jours chacune

INSCRIPTION A PARTIR DU 15 JANVIER

PENDANT L'ANNÉE AS USUAL SESSIONS TRIMESTRIELLES Hiver : janvier - mars. Printemps : avril - juin.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE SUPÉRIEUR BANQUE (44 ans)

Créateur et animateur d'un service décentralisé gérant un encours de 6 milliards de francs (100.000 dossiers).

Expérimenté en :

- GESTION : concepts, direct par objectifs, comptabilité, contrôle budgétaire, recouvrement de créances.
- INFORMATIQUE : analyses fonctionnelles, rédaction cahiers des charges, interface.
- MANAGEMENT : encadrement de 70 personnes, organisation de travail, recrutement, formation et gestion du personnel, conception et mise en œuvre traitement de textes.

Forte personnalité dynamique et volontariste. sens de l'analyse et de la synthèse, recherche poste à responsabilités tous secteurs d'activité, Michel Bouteloup, 77630 Arbonne-la-Forêt.

CLASSE VII-35 ANS

10 ans expérience réussie exploitation et animation.

recherche

BANQUE DYNAMIQUE

pour participer au développement.

Écrire sous nº T 037.632 M, à : RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CHEF PROJET I.B.M. 34

cherche poste responsable OUTRE-MER Libre 1-2-83, 10 ans d'expér. + 15 démarrages, GAP 2, Basic, Assembleur. Ecrire sous le nº 9915 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 30 ans, dipl. B.-Arts, exp., illustr. graphisme. Étud. toutes propos. édition, mode, publicité. Téléph. : 734-63-54.

trouvez vos cadres

INFORMATICIENS COMMERCIAUX COMPTABLES

rigoureusement sélectionnés. DISCRÉTION ASSURÉE.

AFIPEC : 236-16-15.

CERCLES DE QUALITÉ

EXPRESSION DES SALARIÉS TACHES ENRICHIES COMMUNICATION, FORMATION

Ingénieur, 42 ans, 4 ans expér. des C.Q., 10 ans exp. form. comm. Libre rapidement.

Ecr. s/nº 7.661, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H. 34 ans, plus. année expér. dans la format. professionnelle bilingue franç. angl. (Maîtrise). Sens de l'écoute et goût pour la communication, cherche poste à responsabilité. Étud. toutes propos. s/réf. 9.819 Affluents, 48, avenue Trudaine, PARIS-9e qui transmettra.

J. F. 27 ans. Lic. Dt CAPA 4 ans exp. avocat, rech. poste resp. Régions Rhône-Alpes. Acc. dépl. Libre rapidement. T. (77) 32-30-83 heures repas.

URGENT J.F. 30 ans, bonne présentation, cherche emploi de nuit. Standardiste ou restauration. Tél. 829-62-15 de 20 à 22 h.

Maquettiste (presse magazine) expérimenté ch. place stable, éventuellem. grand mi-temps. Ecr. s/nº 0.000, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 34 ans, droit, Sciences Po, anglais, italien, histoire de l'art. Etudie toutes offre d'emploi. Ecrire sous nº T 037.843 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur, 75002 PARIS.

SECRÉT. DE RÉDACTION expérience mensuel hebdo cod. (compo chaude/froide) journaliste polyvalent éducation, communicat. A.V. ciné théâtre. Ecrire sous nº 037-872 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE ADMINISTRATIF 32 ans, étude sup. de gestion, 5 ans d'exp. P.M.E., sens organisation. Fort potentiel, recherche poste à responsabilités effectives. Téléph. : 626-60-69.

H. 50 ans, esprit de décision, initiat, volonté créative, prend aff. en mains France étranger. Ecr. s/nº 0.871 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 28 ans, DESS fiscalité, 4 ans exp. de entreprise et cab. cons. jurid., fisc., et dt des Sté. exp. enseign. de lyc. et univ. Etudie toutes propositions. Ecr. s/nº 671 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Relations Publiques FRANCE-JAPON

Français 36 ans, parf. trilingue. FRANÇ., ANGL., JAPONAIS (langues Orient. de Paris). Lieutenant de vaisseau (C.R.) séjour 10 ans au Japon dans université. Presse-Communication. Souhaite entrer en contact avec entreprise désir. de créer Liaisons-Missions avec Japon. Disponible immédiatement. Ecr. nº 58.236 Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

J.F. 32 ans, rech. situat. stable avec resp., 15 ans même Sté, exécution, montage doc., calibrage, frappe s/composphère. Accept. stage sur photocompo. Ecr. s/nº 6.442 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

OPÉRA Imm. p. de t., 5 P., cft, 4e asc., 1 250 000 F. 874-10-19.

3e arrdt

MARAIS TOURNELLE SUPERBE GRENIER 110 m². Gde hauteur sous plafond + 40 m² possib. Tél. 272-40-19.

4e arrdt

MAISON PART. sur 2 niveaux tt cft 120 m². SERGE KAYSER 329-60-60.

PLACE VOSGES (près) **TRIPLEX 200 m²** S/r. et cour, jard. 272-40-19.

5e arrdt

MAUBERT DERNIER ÉTAGE Living avec cheminée mezzanine + 2/3 chbres tt cft. 90 m², soleil, calme, beaucoup de charme 925 000. Pour visiter, tél. (1) 329-60-60 ou s/place mercr. 14 à 17 h. 4, rue des Anglais, Paris-5e.

6e arrdt

RUE SUGER PETIT 3 P. CARACTÈRE prévoir travaux. 329-84-59.

BONAPARTE dans imm. rénové, 3e ét., asc., sur jolie cour calme, 2 p., cuis., travx à prévoir. Tél. 296-17-15 - 634-56-77.

7e arrdt

St-GUILLAUME LUX. 354-42-70 **210 m² 6 P., calme.**

VANEAU - Sur cour plantée, 2/3 p. de caract., impeccable. Téléphone : 705-81-91.

8e arrdt

RUE D'ARTOIS, imm. pierre de t., 2e ét., 7 p., 215 m², tt cft, profess. possib. 1.920.000 F. **NOTAIRE 501-54-30** LE MATIN.

11e arrdt

PELEE VOLTAIRE 5 P., asc. Vue. 354-42-70.

13e arrdt

ATELIER LOFT clair, calme, 200 m², à aménager sur 2 niveaux possib. diviser. Direct propriétaire : 325-33-08, (après 19 h : 326-13-00).

GOBELINS Plein Sud, 3/4 p., 79 m² + 29 m² balc. + gar., cave, stand., bon état, libre juillet 84. 790.000. N.J.H. 535-08-09.

GOBELINS Gd 2 p., tt cft, très lumineux. Px 350.000 F. 326-97-16.

14e arrdt

St-JACQUES, duplex, 12e ét., séj. + 3 chbres, 91 m², park. Libre 6 mois. 742-26-88.

DENFERT-ROCHEREAU STUDIO, COIN CUIS. w.-c., dche. A rénov., pl. sud, 2e ét. 132.000 F. 345-55-10.

PARC MONTSOURIS Séj., 3 ch. tt cft + chbre, serv. 880.000 F. 327-28-60.

15e arrdt

Mº MOTTE-PICQUET BEAU 4 P., étage élevé, Jean Feuillade. 566 00 75.

VOLONTAIRES ORIGINAL, genre ATELIER ARTISTE 76 m². 680.000 F. Jean FEUILLADE. 566-00-75.

PORTE DE VERSAILLES STUDIO TOUT CONFORT Prix 230.000 F. 327-28-60.

16e arrdt

BD SUCHET Bég. 100 m² Liv. + 2 ch., 2 w.-c., cuis. aménagée. 1.260.000. 577-96-85.

AVENUE GEORGES-MANDEL 5 P. 190 m², dans superbe immeuble 1900, park., 2 serv. DORESSAY - 624-93-33.

20 mètres av. Foch, gd standg, ét. élevé, terrasse 10 m², tr. gd 4 p., garage. 2.000.000 F. 783-89-86 - 548-54-89.

PASSY - Imm. 19 ans, gd 4 p. 125 m². Prix : 1.230.000 F. 783-89-86 - 548-54-89.

EN PLEIN XVIe IMM. NEUF STANDING PLEIN SUD

Vue dégagée face jardin, du studio au 5 pièces, 4 p., duplex, local profess., parking.

Sur place lundi, mercredi de 13/18 h. 86, r. Raynouard, GEFIC C.T.I. 723-78-78.

18e arrdt

Mº ANVERS-MONTMARTRE près jardin, 2 pièces, ent., cuis. équip., w.-c., bns. Prix, placement except. 878-41-65.

19e arrdt

ORGUES DE FLANDRE Beau 2 pces, 56 m². 27e ét., loggia et box. BELLOT, 174, rue de Courcelles. Téléphone : 622-18-18.

20e arrdt

DANS IMMEUBLE RÉNOVÉ 2 P. cuis., bains, w.-c. 37 m² + terrasse + JARDIN 60 m² ET DUPLEX 67 m² living + 3 chbres tt cft. 544-48-44.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE Mº Pont Sèvres récent 5/6 P., 2 sanit., gar. 1.050.000 F. 577-96-85.

BOULOGNE Exceptionnel, grand, près du bois, état neuf. 825-58-75.

Neuilly imm. pierre de taille. dble liv. luxueux, 3 chbres, cuis. équip., bains, 2 ch. serv., 1 500 000 F. 354-95-49.

93 Seine-Saint-Denis

NEUILLY-BARRES SUPERBE 7 P. S/BOIS 350 m², 3e ét., 2 park., 2 serv. DORESSAY. 624-93-33.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. Paris prét. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

Jean FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet (15e). 566-00-75. Rech. pour clients sérieux 15e et 7e, arrdt appts ttes surf. et imm. Paiement comptant.

appartements occupés

FG SAINT-HONORÉ Pptaire vd APPTS OCCUPÉS 140 à 222 m² dans imm. tt cft, hauteur ss plafond 3,65 m. BON RAPPORT. 562-49-69.

Bd ST-GERMAIN, Cardinal-Lemoine, bel imm. pierre de t., asc., tapis escal., 5e ét. s/r. Beau 5 p. tt cft 100 m². Px 770.000. Loi 48 Droit de reprise. Vis. mercredi 14 h 30 à 16 h 30, 11, bd Saint-Germain.

viagers

BIR HAKEIM, très bel appt. 4 P., tt cft, 6e ét., asc., occupé 81/72 ans. 232 000 + rente 3 300, LODEL 355-00-44.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS (XIe) – Tél. : 355-61-58 Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

propriétés

95 HERBLAY Part. de préférence à part. très belle maison Ile-de-France 1978, 350 m² habitables, plein sud, sur 4.000 m² parc paysagé gd séj. cheminée, s. à manger, hall, 5 belles chbres, 3 s. de bains, cab. toil., gde cuis. équipée + coin repas, gde salle de jeux, cheminée, 2 lingeries, dressing, kitchen., très grand grenier, possib. chbres, pavillon gardien 6 P., garage 2 voitures. Prix : 2.500.000 F. Téléphoner H. B. : 260-66-13.

Part. vend 6 km Cahors, jolie et gde maison style quercynois, 2 niveaux, 1 niveau 170 m², cuis. av. c. repas 40 m², s. à m. 40 m², sal. 30 m², chbre 20 m², s. de bns, w.-c., gde entrée, 2 niv. 120 m², 4 ch., toilet. av dche, 2 ha de ter. att., cave 100 m², gar. 33m². 1.200.000 F. (65) 21-02-38.

Forcalquier (04), dom. agric. 37 ha, plaine, irrigués, bâts bon état 1 000 m². 2 500 000. Cabinet Serra, 28, rue de Paris-Nice, (93) 85-13-79.

villas

LA CELLE-SAINT-CLOUD, 7 P. principales, belle récept., excellent état - 562-07-06.

pavillons

ROSNY-S-BOIS, env. 2 400 m² terr., belle dem. clos murs. 1 500 000 F. 548 72 36.

terrains

YONNE, terr. à bâtir 4 900 m², viab., 20 km, sort, sud. Auxerre A6, bg de Mailly-le-Château, faç. 36 m., bord. D 950. PIVERT. (6) 436-80-95.

manoirs

LOT-MANOIR XIIIe restauré 10 P. + dépend. Falaises et grottes 6 ha. PRIX INTÉRESSANT, vu urg. A.V.L. - 874-82-22.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux — bureaux

Locations

CREEZ VOTRE ENTREPRISE

AVEC L'**ASPAC** LE 1ER RESEAU FRANCAIS

- Siège Social et domiciliation (de 150 à 350 Frs par mois).
- Secrétariat, telex, permanence téléphonique.
- Loc. bureaux meublés, recrutements, assist commerciale.
- Constitutions de sociétés, toutes demarches et formalités.

Contactez un de nos bureaux-boutiques de gestion CAEN, GENEVE, LUXEMBOURG, LYON, MONTPELLIER, NANCY, NANTES, NICE, ORLEANS, RENNES, VAL DE MARNE, VAL D'OISE, PARIS (8eme - 9eme - 15eme)

Renseignements et réservation centrale : (1) 293.60.50 +

DOMICILIATION 8e RM-RC 220/390 MOIS **PERMAN. TÉLÉPHON.**

TELEX SECRÉTARIAT **CRÉATION DE STÉ**

TOUTES DÉMARCHES **AGECO : 294-95-28.** (STATIONNEMENT AISÉ) DEPT ASSUR. : 580-43-87.

VOTRE SIEGE SOCIAL S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique : **355-17-50.**

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F/MOIS : 1 DOMICILIATION + SERVICES S.A.R.L. Artisans - 296-36-74.

66, CHAMPS-ELYSÉES DOMICILIATION 600 F **BUREAUX MEUBLES** SECRÉTARIAT-SERVICES B.E.B. – Tél. : 562-66-00.

immeubles

20e IMM. RAVALÉ 544 m², bout. + 21 appts dont 4 libres, bonne rentabilité. Px 1.120.000 F. 605-10-08.

ÉTOILE TRÈS BEL IMMEUBLE Pierre de taille, 4 étages RESTAURÉ et MODERNISÉ ENTIÈREMENT LIBRE Usage d'habitation à vendre en totalité. Ecr. nº 2696 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire (11e).

locations non meublées offres

Paris

Paris 12e, part. loue 2 P. 42 m², imm. récent, asc., park., tt cft, 4e ét. Tél. jeudi matin : (70) 98-75-32.

Rue des STS-PÈRES, rénovation lux. stud. 35 m². 3.200 + ch., 3 p., 92 m². 7.800 + ch. S.A. LE CLAIR 359-69-36.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphoner au : 296-58-10.

COLLABO JOURNAL recherche appartement 3/4 pces, loyer 3.000 F CC, moyenne PARIS. Tél. : 271-95-35 apr. 20 h. Tél. : 296-89-32, sauf dimanche/lundi.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pav., ttes banl. Loyer garanti. 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées offres

Province

PARTICULIER loue STUDIOS meublés, Palm-Beach-Cannes, calme, grand confort, semaine, quinzaine, mois hors saison, saison. Tél. : (93) 38-71-54.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 pces. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

EMBASSY SERVICE 8, avenue de Messine, 75008 PARIS recherche pour clientèle étrangère et Diplomates – APPARTS HOTELS PARTIC. et BUREAUX LOCATION ou ACHAT. **562-78-99**

OFFICIERS MINISTÉRIELS

et ventes par adjudication

Vte s./saisie Pal. Just. PONTOISE (95) Jeudi 20 janvier, à 14 h.

BIENS ET DROITS IMMOBILIERS A SAINT-LEU-LA-FORÊT (95)

Angle Rue d'Ermont, 35 à 45, et Sente du Pré nº 2 consistant en **APPART.** CAVE et EMPLACEMENT DE PARKING – Lots 4-11-60

MISE A PRIX : 65 000 F

Consig. 25 000 F (ch. cert. bque)

Rens. **Mº BUISSON, Avocat T. 032-31-62** 29, rue P. Butin, à Pontoise (95)

Vente après liquidation de Biens au Palais de Justice de Paris JEUDI 27 JANVIER 1983 A 14 HEURES

APPART PARIS-8e - 16, Avenue de Wagram

3e étage porte gauche du Bat. A : Salon, 1 chambre, salle à manger Salle de bains, cuisine, débarras. Entrée, cabinet de toilette, W-C., 99/1.000e parties comm. spéc. au Bat. A. 81/1.000e parties comm. générales de l'Immeuble

MISE A PRIX : 250 000 FRANCS

S'adresser Maître JOHANET S.C.P. J. DELEAU Y. NEVEU

Ph. DELEAU - G. JOHANET - R. MATTON - P. SUDAKA - F. DEYSINE DUMESNIL ROSSI - J.-M. SEEVAGEN, avocats 43, Av. Hoche, 75008 PARIS Tél. 766-03-40. Mº J. LANGLOIS, Avocat à ELBEUF 2, rue Berthelot. Tél. 77-11-69.

A tous avocats Pr. Trib. grde. Inst. de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre Sur place pour visiter les mercredi 19 - Jeudi 20 Mercredi 26 janvier, de 14 à 17 h.



Pour cette rubrique s'adresser : 7, rue Ste-Anne - 75038 Paris Cedex 01 - 261.51.52

Vente Palais Justice de CRÉTEIL, jeudi 27 janvier 1983 - 9 h 30

PAVILL. av. JARDIN, VILLIERS S/Marne (94) Sup. Tot. 704 m²

22, rue du Maréchal FOCH. 1er étage s/sous-sol (R.-de-Ch.) de 2 pièces, cuisine et d'un 2e étage de 3 pièces (48 m² au sol) LIBRE de LOCATION

MISE A PRIX 200 000 F s'ad. **Mº Copper ROYER**

Avocat Paris (17e), 1, rue G.-Berger. Tél. 766-21-03 DOMAINES Bureau 218 (2e ét.) - 11, rue Tronchet, 75008 PARIS. Tél. 266-91-40 (poste 815) Pour visiter, sur place le 21 janvier 1983 entre 15 h et 16 h.

Vente Judiciaire après Liquidation des Biens en la forme des Saisies immobilières au Palais de Justice de PARIS le Jeudi 27 Janvier 1983 à 14 heures - En un lot

PROPRIÉTÉ A USAGE INDUSTRIEL

67 Bis et 69 rue Heurtault et 42 - 44 rue du Port cadastrée section H nº 88 pr une contenance de 2a 9ca r. Heurtault et sect. H. nº 89 pr cont. de 31 a. 80 ca sis à

AUBERVILLIERS (Seine-St-Denis)

67 bis, r. Heurtault comp. 7 bât. A, B, C, D, E, F, G, 1/- Bat. A d'un r.d.ch. s/terre-plein comp. de 5 bureaux en faç. de 86 m² dégt 20 m², sanitaires, W.C. & lavabo 5 m² - 2/- Bât. B, d'un r.d.ch. s/terre-plein et un ét. partiel, vaste hall de 694 m², plus. bureaux de 49 m², W.C., lavabo, cab. de douches 10 m² + sanitaires, magasin en mezzanine 360 m², 2 bur. 27 m², cuis. 10 m², W.C. et dégts 10 m² - 3/- Bât. C, r.d.ch. s/terre-plein 2 halls à us. de magasin (indépendants de 317 m² et 296 m²) 4/- Bât. D r.d.ch. s/terre-plein 2 halls à us. de magasin comm. entre eux par baie libre de 234 m² et 184 m² - 5/- Bât. E, r.d.ch. s/terre-plein un hall à us. de magasin de 53 m² - 6/-Bât. F, r.d.ch. s/terre-plein un hall à us. de magasin de 132 m² - 7/- Bât. G, r.d.ch. s/terre-plein un hall à us. de magasin de 132 m² électricité, force et lumière, eau de ville et assainissement, chauffage ds les bureaux pr radiateurs à circuit d'eau chaude (générateur à mazout) téléphone : intallaation intérieure.

MISE A PRIX : 800.000 FRANCS

S'ad. à 1 - Mº H. AMBROISE-JOUVION Avt à PARIS 160, r. de la Pompe à PARIS 75016 - Tél. : 727-32-39 dép. d'une copie de l'enchère 2 - Mº A. CHEVRIER Syndic à PARIS 16, r. de l'Abbé de l'Épée à PARIS 5e - 3 - Au greffe des Criées du T.G.I. de PARIS où le cahier des charges est déposé - A ts avts près les T.G.I. de PARIS, BOBIGNY, CRÉTEIL, et NANTERRE et S/lieux pr vis. les jeudi 13 et 20 janvier 1983 de 14 h à 16 h et Mardi 25 janvier 1983 de 14 h à 16 h.

Vente Palais de Justice d'Evry (91) Mardi 1er Février 1983, à 14 h

IMMEUBLE à CORBEIL-ESSONNES (91) M. à Px 250 000 F

6, RUE DU DÉPARTEMENT – S'adresser : Avocats à Evry (91)

S.C.P. ELLUL-GRIMAL-NOUVELLON ROUZIES. T. 077-96-10

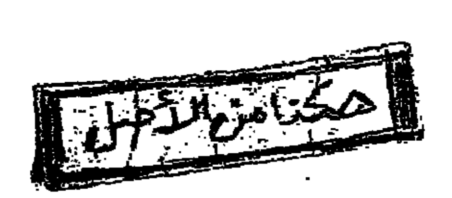
Avocats : 3, R. du Village, à Evry (921) – S/Place pour visiter.

Vte s/surench. du 10e Pal. Justice CRETEIL, jeudi 27 janvier 1983, à 9 h 30. UN SEUL LOT

NUE PROP. d'un APPART. PARIS (15e) 3 p. au 1er ét. dr. et d'une CAVE au s/sol

4, rue MOUDARD de LAMOTTE. M. A. PX. 280.500 F

S'ad. **Mº J.-M. PERARD** Av. PARIS (8e) 116 Bd. Haussmann T. 522-85-06 Au greffe Tribunal de Grande Instance de CRETEIL, où le cah. des charges est dép. S/pl. pour vis.



INFORMATIONS « SERVICES »

Les contrôleurs de la S.N.C.F. font peau neuve

Les nouvelles tenues de contrôleurs de la S.N.C.F., qui seront étrennées avec l'entrée en vigueur des horaires d'été, sont le résultat d'un travail collectif de la direction commerciale — en relation avec les voyageurs — et des personnels concernés. Côté création, les cheminots se sont adressés à Michel Schreiber, l'homme de la combinaison à poches multiples, et à Roger Tallon, designer de matériel ferroviaire.

Ainsi le contrôleur se trouvera-t-il vêtu d'un blouson bleu marine fourré d'acrylique pour l'hiver, sa collègue féminine portant un manteau de gabardine de laine et tergal. Les vestes marine à petit col et revers sont portées sur des pantalons de tergal gris avec une cravate rouge. Les femmes se voient proposer une jupe droite et un pantalon. Autre innovation : la sacoche du contrôleur s'ouvre en hauteur, comme un sac de reporter, en cuir noir, à bandoulière de ganse rouge et la casquette comporte une coiffe molle.

NATHALIE MONT-SERVAN.



SPORTS

SPORTS MÉCANIQUES

Le rallye Paris-Alger-Dakar

Heurs et malheurs de Jacky Ickx

Kiffa (Mauritanie) (A.F.P.). — L'étape de liaison de 800 kilomètres, qui conduisait les concurrents du rallye Paris-Alger-Dakar de Korhogo (Côte-d'Ivoire) à Nara (Mali) le 15 janvier, s'annonçait sans surprises. Alors que l'on considérait que Jacky Ickx et Pierre Brasseur avaient déjà cause gagnée après la traversée du Ténéré et l'étape marathon, les deux hommes ont eu de gros soucis avec le pont avant de leur Mercedes.

A 90 kilomètres de Nara, ils durent, en effet, s'arrêter, pont avant cassé. Consolidant ce pont avec des sangles, les deux coéquipiers ont parcouru une trentaine de kilomètres au ralenti avant d'être rejoints par le camion d'assistance de René Metge (Range Rover), troisième de l'épreuve à 2 heures 27 min. Alors que la victoire était peut-être en train de se jouer, Jean-Claude Avoyne, le mécanicien, n'a pas hésité à sortir son poste à soudure pour permettre à Ickx de repartir et de pointer à Nara 4 minutes avant le début des pénalités.

Le pilote belge n'est pas au bout de ses soucis. Le bruit court qu'il pourrait être disqualifié à l'arrivée pour avoir échangé son moteur avec celui de son coéquipier de marque, Jean-Pierre Jaussaud, à Agadès. Le règlement interdit tout changement de moteur, mais la firme allemande fait valoir que celui de Jaussaud avait été vérifié, poinçonné à Paris et avait fait le rallye jusqu'à Agadès. André Trossat (Lada), deuxième du classement et principal bénéficiaire de cette éventuelle disqualification a déjà fait connaître sa position : « *Je préfère être deuxième du Paris-Dakar après trois semaines de bagarre que vainqueur sur le tapis vert.* » Les dirigeants de Lada sont-ils du même avis ?

CYCLISME

Bernard Hinault et l'Amérique

La concurrence fâcheuse entre Paris-Roubaix, qui aura lieu le 10 avril, et le Petit Tour de l'Amérique, une épreuve nouvelle qui se déroulera du 8 au 10 avril dans l'est des Etats-Unis, pose un problème délicat aux routiers professionnels et en particulier à Bernard Hinault, chef de file de l'équipe Renault-Gitane. Ce dernier avait laissé entendre que ses préférences allaient à la course américaine — « L'Amérique, dit-il, c'est l'avenir », — et son choix paraît d'autant plus logique qu'il s'harmonise avec la politique américaine de la régie Renault.

M. Félix Lévitan, organisateur de Paris-Roubaix, vient de préciser que le champion français, tenu par les règlements de participer à Paris-Roubaix, ne bénéficierait d'aucune dérogation. Attitude justifiée par la nécessité d'assurer la protection des classiques.

On conçoit difficilement, en revanche, que les organisateurs de Paris-Roubaix, c'est-à-dire la société du Tour de France, aient apporté leur caution à l'organisation du Tour d'Amérique, créant ainsi une ambiguïté qui ajoute à la confusion du calendrier international et provoque un conflit supplémentaire au sein du secteur professionnel. — J. A.

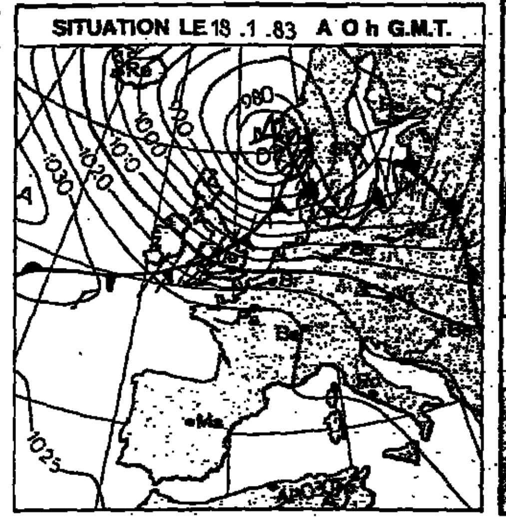
FOOTBALL

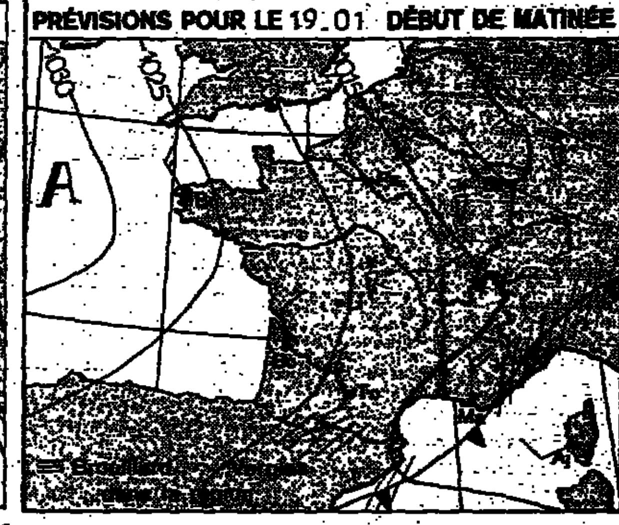
LES BÉNÉFICES DU MUNDIAL : PRÈS DE 10 MILLIONS DE FRANCS POUR LES FRANÇAIS

La Fédération française de football (F.F.F.) a reçu de la Fédération internationale un chèque de 2 913 295 F suisses (9 704 785 F) pour la participation de l'équipe de France à la dernière Coupe du monde. Compte tenu des frais de préparation et de participation, le bénéfice de cette opération devrait être d'environ 3 millions de francs partagés entre la F.F.F. et la Ligue nationale du football. Ces deux organismes vont également se partager un bénéfice équivalent en provenance de Football France promotion, une société créée pour exploiter commercialement l'image de l'équipe de France à l'occasion de la Coupe du monde.

La F.F.F. consacrera ces sommes à l'aide au football amateur, tandis que la Ligue les distribuera aux clubs professionnels pour compenser le manque à gagner occasionné par la Coupe du monde.

MÉTÉOROLOGIE


SITUATION LE 18.1.83 A 0 h G.M.T.


PRÉVISIONS POUR LE 19.01 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 19 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)

Évolution probable du temps en France entre le mardi 18 janvier à 0 heure et le *mercredi 19 janvier à minuit*.

Dans un champ de pressions élevées, une faible perturbation va traverser dans la journée du 18 la France du nord au sud, en donnant seulement quelques pluies isolées ou neiges en haute montagne. Après son passage, les pressions sur l'Hexagone se renforceront.

Mercredi 19, la fin de nuit sera fraîche, avec des gelées, de — 1 à — 3 sur toutes les régions de l'intérieur, elles n'épargneront que les régions littorales ; les températures minimales avoisineront les 2 degrés de Dunkerque à Brest, Nantes-Bordeaux et Biarritz.

Sur les côtes méditerranéennes, les minimums seront compris entre 3 et 5 degrés. Le temps sera nuageux à très nuageux sur la moitié nord de la France, ainsi que sur le nord du Massif Central et les Alpes. Quelques averses se produiront des Flandres aux Vosges-Jura-Savoie, avec de la neige au-dessus de 500/600 mètres. Les températures maximales varieront entre 5 et 6 dans le Nord et l'Ouest et 1 à 2 degrés dans le Nord-Est et l'Est.

Sur la moitié sud du pays, malgré quelques passages nuageux en montagne, le temps sera souvent ensoleillé l'après-midi ; les températures maximales varieront entre 10 et 11 dans le Sud-Ouest, 11 à 13 dans le Sud-Est.

Les vents, de nord-ouest, seront modérés près de la Manche, faibles ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 18 janvier à 7 heures, de 1 021,2 millibars, soit 766 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 janvier ; le second le minimum de la nuit du 17 au 18 janvier) : Ajaccio, 15 et 4 degrés ; Biarritz, 11 et 1 ; Bordeaux, 12 et 0 ; Bourges, 7 et 4 ; Brest, 9 et 7 ; Caen, 9 et 7 ; Cherbourg, 9 et 7 ; Clermont-Ferrand, 11 et — 3 ; Dijon, 9 et 0 ; Grenoble, 8 et 1 ; Lille, 9 et 7 ; Lyon, 9 et — 2 ; Marseille-Marignane, 14 et 1 ; Nancy, 8 et 3 ; Nantes, 9 et 7 ; Nice-Côte d'Azur, 20 et 6 ; Paris-Le Bourget, 9 et 5 ; Pau, 12 et 0 ; Perpignan, 20 et 3 ; Rennes, 8 et 6 ; Strasbourg, 10 et 1 ; Tours, 7 et 5 ; Toulouse, 9 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 1 degré ; Amsterdam, 8 et 7 ; Athènes, 15 et 6 ; Berlin, 8 et 7 ; Bonn, 9 et 3 ; Bruxelles, 9 et 6 ; Le Caire, 21 et 11 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 8 et 3 ; Dakar, 24 et 20 ; Djerba, 16 et 6 ; Genève, 9 et — 1 ; Jérusalem, 8 et 2 ; Lisbonne, 15 et 6 ; Londres, 10 et 7 ; Luxembourg, 6 et 2 ; Madrid, 16 et — 2 ; Moscou, 0 et — 1 ; Nairobi, 28 et 13 ; New-York, — 1 et — 6 ; Palma-de-Majorque, 17 et 0 ; Rome, 16 et 2 ; Stockholm, — 1 et — 4 ; Tozeur, 19 et 7 ; Tunis, 17 et 7.

Évolution du temps pour la fin de la semaine

A l'arrière du front froid qui traversera, jeudi, la Méditerranée, l'anticyclone du proche-océan va rapidement se reconstituer et dirigera de nouveau sur la France un flux perturbé de nord-ouest, constitué d'air doux et humide, qui s'accompagnera d'un redoux précédé de chutes de neige.

Prévisions. — **Jeudi** : temps froid avec gelées matinales souvent comprises entre — 4 et — 6 degrés dans l'intérieur. Les éclaircies se généraliseront et les vents du nord faibliront, mais en fin de journée seulement le ciel se couvrira près de la Manche, avec pluie précédée de neige.

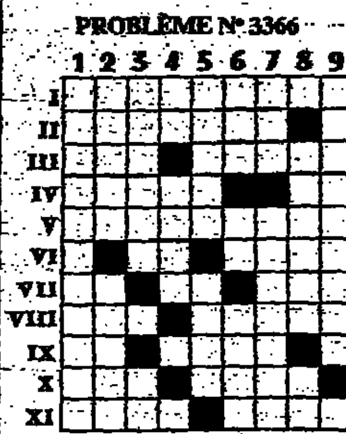
Vendredi : la zone de temps couvert, doux et pluvieux venant de la Manche progressera en direction de l'Alsace, du nord des Alpes et du Massif Central ; elle sera précédée de chutes de neige, qui risquent d'être plus importantes dans le quart nord-est, où les gelées matinales seront encore fortes. Ailleurs, beau temps froid devenant nuageux par le nord.

Samedi : L'adoucissement se poursuivra sur la moitié nord-est. Temps pluvieux et couvert avec vent de nord-ouest plus fort en Manche et mer du Nord. Sur la moitié sud-ouest, assez beau temps ; éclaircies plus belles dans le Midi, où le mistral et la tramontane s'atténueront lentement.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3366



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III				■					
IV						■	■		
V									
VI		■			■				
VII			■			■			
VIII				■					
IX			■					■	
X				■					■
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Opération dont la réussite vous envoie aux nues et le ratage dans un autre monde. — II. Tel un problème du genre cactus. — III. Loup que l'on peut pêcher à l'embouchure du Loup. Son bois ne donne aucune chaleur au feu. — IV. Prédécesseur gaulois de Nostradamus. Matou privé de mou. — V. Moitié dans le milieu. — VI. Copulative. Abrégé d'une force à contre-courant. — VII. Interjection. Pratiques. Distrait. — VIII. Morceau de flûte à caractère tendre. Ville de la Ruhr. — IX. Deux lettres pour une seule enveloppe. Manifesta une bonne vision des choses malgré son nom. — X. Navire vu par l'auteur du *Bateau ivre*. Gros minet. — XI. Paralyse le cabot. L'un siège au palais, l'autre au fond du pavillon.

VERTICALEMENT

1. Met bien des gens à sec. — 2. Nature morte pour peintre de marine. Général vainqueur à Stalingrad. — 3. Assure le succès de plus d'un brillant derby. Note. — 4. Elle, lui ou eux. On le porte aux heures de pointes. — 5. Flingot ayant chassé le chassepot. Partie inférieure d'un deux pièces donnant sur la mer. — 6. Personnel. Arbre de fer planté à la cave. Fournisseur des grillades de jadis et des grilles d'aujourd'hui. — 7. Arbre ou tige. Expert en l'art de ménager. — 8. Facteur spéculatif. Sa naissance est nocturne. — 9. Purge au sommet.

Solution du problème n° 3365

Horizontalement

I. Posologie. — II. Annuaire. — III. Os. Sens. — IV. Pubère. Au. — V. Eau. — VI. Tondeuses. — VII. Are. Un. — VIII. Tartufe. — IX. Indu. Allô ! — X. Og. Berlue. — XI. Névé. Œil.

Verticalement

1. Palpitation. — 2. On. Orange. — 3. Snobinard. — 4. Ouse. Tube. — 5. La. Réélu. — 6. Oiseau. Faro. — 7. Gré. Usuelle. — 8. Iéna. En. Lui. — 9. Suis ! Noël.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 19 JANVIER

« Vie quotidienne au Moyen Age racontée aux jeunes », 14 h 30, 6, place Paul-Painlevé, Mlle Brossais.

« L'Arsenal », 14 h 30, 1, rue de Sullly, M. Serres.

« Le Panthéon », 14 h 30, entrée, Mlle Zujovic.

« Notre-Dame », 15 heures, portail central, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Sully » 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, M. Guillier. (Caisse nationale des monuments historiques).

« Delacroix : La liberté guidant le peuple », 14 h 30, Louvre, pavillon de Flore (Approche de l'art).

« La peinture romantique française », 14 heures, Louvre, porte Denon, D. Bouchard.

« L'Opéra », 15 heures, entrée, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs.)

« Atelier d'un relieur doreur », 10 h 15, église Saint-Germain-des-Prés (La France et son passé).

« L'Opéra », 13 heures, statue de la danse, Mme Hager.

« La peinture italienne de Giotto à Léonard de Vinci », 15 heures, Louvre, porte Denon, M. Jaslet.

« Quartier Saint-André-des-Arts », 14 h 30, fontaine Saint-Michel (Paris pittoresque et insolite).

« Le Palais de justice », 15 heures, grille boulevard du Palais, Mme Lambin (Paris et son histoire).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Notre-Dame », 14 h 30, portail central, E. Romann.

« Exposition Fantin-Latour », 15 h 30, Grand Palais (Tourisme culturel).

« De la rue de la Parcheminerie à la Comédie-Française, le Café Procope », 14 h 30, 1, rue des Carmes (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

MERCREDI 19 JANVIER

14 h 30, Musée des arts décoratifs, « Chinois et chinoiseries à travers le décor de la maison » (pour les 5 à 8 ans).

15 heures, 71, rue de la Pompe, S. Saint Girons : « Toulouse-Lautrec » (projections). 15 heures, Musée de l'Homme, « Le pape André Breton, la centrale surréaliste ».

15 heures, Palais de Chaillot, O. Boucher : « Turquie : Le Nemrut Dag et le Royaume de Commagène. D'Antalya à Antakya » (projections).

15 heures et 16 heures, 195, rue Saint-Jacques, « Les baleines du désert », (Centre de la mer et des eaux) (film de l'équipe Cousteau).

15 heures et 17 heures, 21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, Cl. Thibaut : « La nature morte de Delacroix à Cezanne » (Peinture et civilisations) (projections).

16 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Art roman d'Alsace » (projections).

18 heures, 12, rue Vivienne, M. Locquin : « Le discours et l'écriture », et 19 h 45, T. Collet : « Les deux aspects de l'âme et la conscience » (Ergonia) (projections).

19 h 15, 45, boulevard des Batignolles, P. Vinot : « L'offre et la demande, l'équilibre global ».

19 h 30, 1, rue Victor Cousin, J. Donnars : « La passion » (Université populaire de Paris).

20 h 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, « Caractérologie, rythmes de l'esprit (Psycho-santé).

SOCIÉTÉ

Un colloque à l'UNESCO

« RECHERCHES ET FAMILLES »

Le ministère de la recherche et de l'industrie et le secrétariat d'Etat chargé de la famille auprès du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale organisent du 26 au 28 janvier, à l'UNESCO, un colloque national sur le thème « Recherches et familles ». Ce colloque, qui sera ouvert le 26 janvier à 17 h 15 par M. François Mitterrand, président de la République, devrait faire le point des recherches sur la famille, en associant chercheurs et partenaires sociaux.

Cinq thèmes seront débattus : modèles familiaux, structures et cycles de vie ; modes de vie, pratiques familiales et consommation ; vie de famille et travail ; famille et socialisation des enfants ; famille, environnement social, Etat. Les chercheurs espèrent par une telle rencontre améliorer la circulation de l'information et la diffusion de leurs travaux. C'est Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille, qui conclura le colloque.

★ *Renseignements* : 8, avenue de Ségur, 75007 Paris. Tél. : 306-40-05.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 17 et mardi 18 janvier :

DES ARRÊTÉS

- Relatif à la fixation des taxes applicables aux phototélégrammes transmis dans les relations internationales ;
- Relatif au concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique.

UNE CIRCULAIRE

- Relative à la suppression de l'aide au retour (situation des personnes désireuses de venir exercer à nouveau une activité salariée en France).

UNE LISTE

- D'aptitude aux fonctions de directeur des antiquités.

BREF

DÉBATS

LE CERCLE RÉPUBLICAIN ORGANISE TROIS DÉBATS. — Le 19 janvier à 20 heures, un dîner-débat présidé par Mme Catherine Lalumière, ministre de la consommation, sur le thème : « Les consommateurs face au défi des années 80 » ; le 25 janvier à 20 heures, un buffet-débat avec M. François de Closets, qui présentera son livre *Toujours plus* ; le 2 février à 12 h 30, un déjeuner-débat avec M. André Laurens, directeur du journal *le Monde*, qui répondra à la question : « *A quoi sert le Monde ?* ».

★ Cercle républicain : 5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 260-60-95.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. — SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

régions

Auvergne — Bouillonnement de culture

DANS LE CANTAL

Caméras aux champs

Le cinéma se mourait dans les campagnes : trois salles à Aurillac, préfecture, une autre à Saint-Flour, sous-préfecture, et rien d'autre. Telle était la situation dans le Cantal en 1979, lorsque les animateurs des ciné-clubs aurillacois, tous très actifs, se rencontrèrent pour prolonger leur action au-delà des frontières de la ville. A vrai dire, la campagne est si proche que les *chemins* de la réflexion pouvaient difficilement les mener ailleurs.

Ainsi naquirent les Rencontres cinéma et monde rural, qui ont reçu en novembre 1982 la consécration de l'Unesco avec la tenue, parallèlement, du premier Festival international des films du monde rural. Cette sorte d'aboutissement embellit la vitrine, mais elle ne constitue pas l'essentiel. L'essentiel, en effet, réside dans le combat régionaliste (« *Nous développons notre identité ici, sur place* », souligne Mireille Lacombe, la présidente) contre la *désertification culturelle*.

L'enclavement est une réalité quotidienne dans un département éloigné des deux métropoles les plus proches : Clermont-Ferrand au nord, Toulouse au sud. La diffusion cinématographique continue d'en souffrir, mais les animateurs des Rencontres, stimulés en fin de compte par les difficultés, renversent de leur mieux la vapeur. Relayés dans les communes par des associations, ils montent tout au long de l'année des circuits. Le mouvement ainsi engagé est également à l'*origine de la* création de salles à Saint-Flour et Mauriac.

Mireille Lacombe et ses amis ont rapidement semé des graines parce que leurs idées correspondaient à un besoin. Elles ont donc plu et trouvé de nombreux soutiens de la municipalité d'Aurillac jusqu'aux divers représentants du monde agricole. Les troisièmes Rencontres, organisées en novembre, ont permis, pendant neuf jours, de toucher huit mille spectateurs à Aurillac, et dans vingt communes où se sont déplacés des réalisateurs.

Mais les ruraux tiennent-ils à « voir du rural » sur grand écran ? « *Eh bien ! détrompez vous*, rétorque Mireille Lacombe. *Ils aiment se voir quand on ne les fait pas passer pour des couillons ou des fadas montant à Paris. Ils n'avaient jamais vu de films parlant vraiment d'eux.* »

Le succès aidant, certains sont venus de la capitale pour tenter de le picorer. « *Vous me trouvez 100 millions, je vous assure qu'on parlera partout des Rencontres, m'a même proposé quelqu'un qui n'a rien compris à notre action* », raconte Mireille Lacombe, avant d'ajouter, non sans humour : « *Vous voyez, on nous prend pour des ploucs.* »

LLIBERT TARRAGO.

A CLERMONT-FERRAND

Un genre conquérant : le court métrage

Le Festival du court métrage de Clermont-Ferrand a atteint, l'année dernière, l'âge de la *prospérité*. En six jours, sept mille spectateurs suivirent la programmation riche de soixante-douze films. Elle est encore plus *importante pour* 1983, nourrie notamment dans le volet étranger par un aperçu de la production portugaise, de l'animation américaine indépendante et, dans le domaine français, par un hommage à Jacques Tati à travers ses courts métrages. Organisé du 31 janvier au 5 février dans différentes salles de la ville, le Festival va déboucher sur un colloque national sur la diffusion. Clermont-Ferrand est devenu un rendez-vous important pour les spectateurs, mais aussi pour les professionnels et la critique.

« *Il existe tellement d'événements culturels « importés » de l'extérieur que nous sommes assez fiers d'avoir réussi à mener aussi loin une initiative purement locale* », explique Jean-Luc Mathion, un des trois « chefs historiques » qui lancèrent la manifestation en 1979, dans l'anonymat presque complet, pour leur plaisir et celui de quelques rangées d'initiés. « *C'était une évolution naturelle*, raconte-t-il. *Nous étions engagés dans l'action du ciné-club universitaire qui s'occupait déjà de court métrage. Nous étions devenus des réalisateurs en herbe. Bref, nous avons été amenés à défendre notre domaine.* »

L'histoire du Festival explique les raisons d'une indépendance fermement préservée contre les inévitables tentatives de récupération. Les deux premières années, peuvent se permettre de rappeler Jean-Luc Mathion et ses amis à leurs interlocuteurs, la manifestation vécut sans aides, ni subventions. Même si cela n'est plus le cas aujourd'hui (le budget de 400 000 francs englobe des interventions municipale, régionale et ministérielle), l'évocation des difficultés de la période de lancement surmontées avec succès donnent à ces jeunes gens entêtés une force de persuasion qui, à leurs yeux, n'a pas de prix.

Instrument de promotion

« *Nous avons prouvé qu'il ne s'agit pas d'une opération de prestige, mais d'un instrument de défense et de promotion d'un genre cinématographique en péril* », estiment-ils. Comme pour mieux marquer l'identité de leur action, ils ont créé l'association Sauve qui peut le court métrage, *atout supplémentaire de crédibilité*.

Deux éléments caractérisent le Festival : l'engouement du public local qui donne à penser que le court métrage sait aussi conquérir des spectateurs ; sa faculté à mettre en contact des réalisateurs entre eux avec leurs préoccupations esthétiques et matérielles.

L'important également cette année se situe dans l'« après-Festival », avec la mise en place de points de décentralisation. C'est ainsi qu'Aurillac et Aubusson recevront certains des films et des programmes. Durant deux à trois mois, des salles commerciales de la région reprendront également des films de la manifestation clermontoise. « *Il ne faut pas oublier que la diffusion est un des problèmes majeurs du court métrage* », souligne Jean-Luc Mathion.

L. T.

Des dentelles pour les émirs

M. Jacques Delors et Mme Michèle Fouriscot se trouvaient récemment, presque au même moment, dans la péninsule arabique : le ministre de l'économie et des finances pour *signer avec son homologue* saoudien le contrat par lequel Ryad prête plusieurs milliards de dollars à la France ; la « chargée de mission » au *Mobilier* national et *aux Manufactures nationales* dépendant du ministère de la culture pour faire à Abou-Dhabi la promotion de la dentelle à la main, un artisanat d'art en plein renouveau.

La dentelle du Puy-en-Velay, dont plusieurs historiens sérieux font remonter l'origine à 1407 – une demoiselle l'ayant inventée pour confectionner des vêtements *à la Vierge noire du Puy*, – avait été particulièrement florissante sous l'Ancien Régime (Colbert ne l'avait point oubliée dans ses aides aux métiers d'art), *ainsi qu'au siècle dernier*. Puis, *avec la première guerre* mondiale, ce fut le déclin, que n'explique d'ailleurs pas l'apparition de la dentelle mécanique, contrairement à ce qu'on a parfois *conclu hâtivement*.

L'activité dentellière devint alors confidentielle. Elle était le fait de quelques femmes maniant les fuseaux dans les campagnes, plus ou moins exploitées par des négociants.

Le métier connaissait un premier renouveau le 5 février 1942, avec la création, par M. Johannès Chaleyé, du conservatoire départemental de la dentelle à la main. Mais M. Chaleyé *mourait en 1960, et pour la dentelle c'était de nouveau l'oubli*.

Un coup de foudre et un coup de colère

Un oubli dans lequel les Vellaves *auraient peut-être laissé* « leur » dentelle si une Toulousaine n'avait, au hasard d'une nomination de son mari fonctionnaire, ressenti, et un coup de foudre pour la beauté de la dentelle du Puy, *et un coup de colère* devant l'exploitation des dentellières. Car Mme Fouriscot insiste encore aujourd'hui sur l'aspect révoltant de cette exploitation de la femme : on estime que la petite centaine de dentellières *qui travaillent toujours pour le* secteur privé sont payées environ 1,50 F de l'heure et que leur production est revendue six à sept fois leur salaire horaire.

Le coup de foudre et le coup de colère de Mme Fouriscot *devaient avoir de nombreux et heureux effets pour la dentelle du* Puy. Le premier fut la création, le 5 février 1974, du Nouveau Conservatoire de la dentelle à la main, association sans but lucratif, dont le succès fut immédiat. L'« *appel aux mémés* », lancé à travers la presse locale et au cours de réunions publiques, fut largement entendu. Au bout de cinq mois, le Nouveau Conservatoire accueillait une quarantaine d'élèves, des clubs étaient créés *dans les campagnes et la fabrication des carreaux et des modèles* était relancée. Un des derniers fabricants-dessinateurs pouvait transmettre son art à un élève avant de mourir en 1977.

Depuis 1976, fonctionnent *parallèlement au Puy et le centre* d'enseignement de la dentelle du Puy et l'Atelier conservatoire national sous la présidence et la direction de Mme Fouriscot. *Tous deux œuvrent en faveur de* la dentelle, donnant des cours (au Puy, à Paris et Lyon), y compris par correspondance, produisant et vendant des pièces de dentelle, créant des écoles, recevant des stagiaires, *éditant* une revue, organisant des expositions dont la dernière, cet été, a accueilli quatorze mille visiteurs au Puy.

Des retombées économiques

Tout cela ne va pas sans retombées économiques dont la ville du Puy est la principale bénéficiaire. Une trentaine d'emplois ont été créés. *La restauration, l'hôtellerie et le* commerce en général profitent de la venue des visiteurs et des stagiaires.

Parti du Puy, le mouvement a très vite essaimé. Plusieurs régions se sont souvenues *qu'elles avaient, elles aussi, un* passé dentellier qui ne demandait qu'à revivre. Ce fut le cas notamment dans le Nord, en Normandie, en Lorraine et dans les Vosges.

Et le goût de la dentelle a également franchi les frontières de *l'Hexagone puisque* Le Puy reçoit depuis quelques années des stagiaires venus du monde entier : Allemagne, Arabie Saoudite, Australie, Belgique, Canada, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Japon, Madagascar, Suède, Suisse...

Le ministère de la culture ne pouvait rester insensible à un tel mouvement. Il a chargé Mme Fouriscot de la promotion de la dentelle, ce qui la conduit de temps à autre hors de nos frontières. A Abou-Dhabi tout récemment.

Si près de 20 % de la production de l'Atelier conservatoire national part à l'exportation, personne, bien sûr, n'envisage de payer un jour la plus grosse part de note facture pétrolière avec *de la dentelle. Il n'est pas pour autant* inutile que celle-ci, qui fait partie du génie et du patrimoine nationaux, soit mieux connue de l'étranger.

JEAN-PIERRE FORON.

L'Orchestre régional a trouvé un toit

L'Orchestre régional d'Auvergne, depuis le concert inaugural qu'il a donné le 7 mai 1982 à Clermont-Ferrand, a désormais acquis ses lettres de noblesse et gagné un pari dont l'enjeu pouvait *a priori* paraître difficile.

Aussi n'est-il pas surprenant que l'une des premières décisions prises dans le cadre de la convention culturelle, signée à l'automne entre l'Etat et la région, ait été de lui allouer un crédit de 1 million de francs pour l'installer définitivement à la Maison des congrès et de la culture de Clermont.

Il faut dire que son chef, Jean-Louis Barbier, vingt-sept ans, disciple de Carlo Maria Giulini, et son directeur administratif, Jean-François Béraud, ne lésinent pas dans leurs parties respectives et font preuve d'une audace qui, aujourd'hui, se révèle payante.

Le programme de cette saison en est la preuve. Ouverte le 29 novembre à Clermont-Ferrand par une soirée Mozart qui fut un succès (ce jour-là, l'Orchestre régional était renforcé par la présence du pianiste coréen Kun Wo-paih), elle continuera les 23 et 24 février à l'Opéra municipal, où le soliste François-René Duchable, pianiste de renom, pourra tout donner de son talent dans le *Concerto pour piano* K. 488, de Mozart.

D'ici au mois de juin, l'Orchestre, qui peut se flatter d'enregistrer déjà sept cent cinquante abonnements (l'Opéra de Clermont comprend un millier de places), se produira dans la capitale auvergnate bien sûr, mais aussi dans plusieurs villes de la région avec, au programme, des œuvres de Mozart, de Borodine, de Haendel, de Debussy, de Mendelssohn.

Décentralisation oblige : Jean-François Béraud a mis sur pied pour la prochaine saison estivale un Festival des villes d'eau et a déjà signé onze engagements à cet effet.

JEAN-PIERRE ROUGER.

Provence - Alpes - Côte d'Azur

INNOVATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

La région signe avec le gouvernorat de Bizerte un important accord de coopération

Un protocole d'amitié et de coopération a été signé, le mercredi 12 janvier à Bizerte (Tunisie), entre le gouverneur, président du conseil du gouvernorat de Bizerte, M. Rabeh Dekhili, et le président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Michel Pezet (P.S.). Premier du genre à être conclu entre une région française et une région étrangère, il définit les principes d'un développement commun dans de nombreux domaines pour une période de cinq ans, reconductible. Pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il concrétise une ouverture sur le monde méditerranéen, dont elle veut faire, en dépit du flou juridique qui entoure de telles initiatives, l'un des axes de sa politique.

De notre envoyé spécial

Bizerte. – Paraphé officiellement dans la grande salle bleu ciel du conseil du gouvernorat de Bizerte, ornée d'un portrait du rprésident Bourguiba, le protocole d'accord entre les deux régions pose le principe d'une coopération « *saine, solide et concrète (...) fondée sur le respect mutuel* ». Il prévoit, par ailleurs, la mise en place d'une commission permanente bipartite assistée d'un secrétariat exécutif qui aura pour mission de « *planifier et de mettre en œuvre le programme de coopération* » dans les domaines du développement agricole et rural, économique et commercial, des échanges culturels, sportifs, éducatifs, de la décentralisation, de la planification régionale et de la gestion des collectivités, de la formation professionnelle et du tourisme. La commission permanente a, d'ores et déjà, retenu treize projets (d'assistance technique, de promotion économique, de transfert de technologies, d'expérimentation sociale).

Vers Chypre et l'Espagne

Parmi les plus importants, figurent notamment l'accroissement des relations commerciales entre les ports de Bizerte et de Marseille, l'étude et la réalisation d'une cité de la micro-entreprise à Bizerte destinée à accueillir les artisans tunisiens émigrés en France, la création également dans la région de Bizerte d'une unité de production de conditionnement et de commercialisation de semences des plants horticoles sélectionnés, ainsi que d'un centre de fabrication de matériel d'irrigation au goutte à goutte (avec, parallèlement, l'organisation de stages de formation), le perfectionnement et la formation de plongeurs tunisiens dans les techniques de récolte du corail par grandes profondeurs, la création d'un centre de vacances.

Selon la formule du gouverneur de Bizerte, M. Rabeh Dekhili, il s'agira de *mettre en œuvre* une « *coopération horizontale à ras du sol* » d'un caractère original. Préfiguré par l'accord d'amitié et de coopération signé en 1980 entre Alger et Marseille (et leurs régions respectives), ce type de relations interrégionales et bilatérales est, en effet, une véritable novation. Il correspond à une volonté affirmée d'ouverture de la région Provence-Alpes Côte d'Azur vers ses partenaires du Bassin méditerranéen « *pour faire naître des positions communes sur des problèmes qui sont les leurs et pour rechercher des solutions à travers des opérations de co-développement* ». Avec hardiesse, et en situant plus généralement sa *démarche* dans le cadre du dialogue nord-sud, la région provençale a déjà, dans cet esprit, établi des contacts avec Chypre et plusieurs régions italiennes, ainsi qu'avec des villes et des régions espagnoles (Vigo, Valence, Palma-de-Majorque, Séville, la Galice). Elle participe également, au sein de l'association de l'Arc Alpin, à la communauté de travail des Alpes occidentales où elle est plus spécialement chargée des problèmes culturels.

Cette politique a incontestablement porté ses fruits avec, en particulier, d'importants contrats industriels passés dans le cadre de l'accord Alger-Marseille. Mais jusqu'où la région peut-elle aller trop loin sans outrepasser ses compétences ? Dans quelle mesure peut-elle faire abstraction des relations existant entre les Etats ? Ces questions concernant la « politique étrangère » des régions sont suggérées par le récent conflit né du projet de jumelage entre la Franche-Comté et le Val-d'Aoste (*le Monde* du 14 janvier). « *Juridiquement*, explique le directeur des *services de la région* provençale, M. Jean-Paul Geoffroy, *aucune règle n'autorise ni interdit aux régions de nouer des relations avec l'étranger. Devenant désormais des collectivités territoriales dotées d'une compétence générale, leur marge de manœuvre s'en trouve facilitée.* »

« *Notre pays a, enfin, pris conscience que tout ne se limitait pas à Paris. Il n'y a pas que la grande industrie, la grande agriculture et les grands aménagements. Nous sommes, certes, liés par la politique nationale, mais nous n'y sommes nullement inféodés...* », a dit M. Pezet.

« Les contacts humains »

La coopération inaugurée à Bizerte n'est pas, au demeurant, susceptible d'être remise en cause. Survenant à un moment où le dialogue entre Paris et Tunis n'a jamais été aussi fructueux, elle a reçu la caution enthousiaste des autorités tunisiennes, dont celle du premier ministre, M. Mohamed Mzali, partisan de « *relations privilégiées de la Tunisie avec la rive nord-méditerranéenne* » et convaincu que « *les contacts humains font des miracles* ». Sur plusieurs chapitres, concernant notamment la mise au point de matériel végétal adapté à la Tunisie, l'utilisation rationnelle de l'eau ou encore la formation professionnelle, l'accord conclu entre les deux régions coïncide, d'autre part, avec les orientations de la coopération technique franco-tunisienne. Au-delà des proclamations d'intention habituelles, il a, enfin, politiquement une valeur de symbole. Dans l'histoire du mouvement national tunisien, Bizerte tient, en effet, une place particulière de « ville militante ». C'est à Bizerte, le 13 janvier 1952, que le « combattant suprême » prononça l'un de ses plus importants discours en faveur de l'indépendance. C'est aussi et surtout à Bizerte, *en juin 1961*, *que* les armes furent portées, une dernière fois, par les forces tunisiennes contre la France pour obtenir l'évacuation de la base stratégique.

GUY PORTE.

Corse

Un code des investissements devrait être élaboré pour attirer les capitaux

La Corse est restée pendant des siècles à l'écart des évolutions technologiques de l'Europe. Elle a pris ainsi un retard considérable qui s'est relativement accentué au cours des deux derniers siècles. Cette constatation, formulée dans une note rédigée il y a quelques jours par la mission interministérielle pour l'aménagement et l'équipement de la Corse (1)' *conduit* ses auteurs à souligner « *qu'il serait en conséquence illusoire d'imaginer que le problème corse puisse être réglé uniquement par des mesures d'accompagnement de la croissance et de reconversion ou par ce que l'on appelle le saupoudrage* ».

Au-delà de la reconnaissance de la spécificité corse, de sa différence, on estime à la mission que « *l'Ile a besoin d'un programme de rattrapage, d'un calendrier de réalisations, de moyens financiers exceptionnels qui doivent être mis en route aussi rapidement que possible.* »

Notant la bonne santé des secteurs de la vigne et du tourisme, activités qui disposent de structures de soutien valables, les auteurs du rapport préconisent pour l'industrialisation et le développement de l'agriculture, un certain nombre de solutions. Le phénomène de rejet, et plus particulièrement celui des capitaux extra-régionaux, doit être effacé.

Pour être attractive à l'égard des capitaux extérieurs, la région corse doit offrir « *des stuctures d'accueil incitatives, tant psychologiques que matérielles* ». Le développement industriel, y compris celui du secteur agro-alimentaire « *mériterait d'être soutenu par un un code des investissements qui s'imposerait à toutes les parties concernées et serait très largement diffusé en Corse et à l'extérieur. Les investisseurs y trouveraient les avantages incitatifs généralement offerts dans d'autres pays mais aussi des mesures spécifiques qui résulteraient du caractère particulier de la Corse, insularité et sous-développement. Il devrait, au niveau départemental ou régional, préparer le terrain et offrir toutes assurances contre les risques d'éventuelles turbulences communales ou cantonales.* »

En parallèle, un code de région « *se devrait de présenter l'inventaire périodique du cadre et des moyens généraux accessibles aux investisseurs : une documentation statistique probante et actualisée, le recensement des moyens énergétiques, des zones aptes à l'industrialisation et des voies de communications* ».

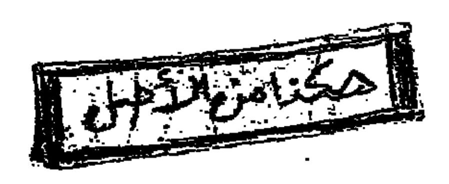
On estime à la mission que la réussite de ces propositions ne sera possible, dans des délais courts, que « *si la collectivité prend à sa charge la confection et le lancement d'une voie adéquate, d'une unité de production modèle qui fera la preuve, auprès d'investisseurs éventuels, que les probabilités de bénéfices sont supérieurs aux risques* ». – O. S.

(1) Les services de la mission interministérielle (qui dépendait jusqu'alors de la DATAR) ont été transférés le 1er janvier à la région Corse.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt en date du 4 octobre 1982, la Cour d'appel de Paris a confirmé le jugement rendu par le Tribunal de grande instance de Paris, le 17 juin 1981, condamnant Jean-Claude GOUDEAU, directeur général du journal MINUTE, ET LA Sté DES ÉDITIONS PARISIENNES ASSOCIÉES, éditrice de cet hebdomadaire, à payer au SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DES INDUSTRIES CONNEXES DE LA RÉGION PARISIENNE C.G.T. la somme de 15 000 F à titre de dommages-intérêts pour avoir diffamé ce syndicat dans l'article intitulé « Syndicats et morts étranges », publié dans le nº 986 du 6 mars 1981.

Pour extrait.



Le Monde

économie

ÉNERGIE

AVANT LA RÉUNION DE L'OPEP

L'Iran et la Libye se concertent

Le ministre libyen du pétrole a *rencontré*, lundi 17 janvier, à Téhéran, son homologue iranien pour des entretiens préalables à la conférence extraordinaire de l'OPEP, dimanche 23 janvier, à Genève, décidée le 16 janvier, au cours d'une réunion informelle à Bahrein, de huit ministres du pétrole des pays de l'OPEP. *La visite à Téhéran du ministre libyen pourrait s'avérer décisive pour les résultats de cette conférence.* La Libye et l'Iran étaient *jusqu'ici*, au sein de l'OPEP, les chefs de file de l'opposition à l'Arabie Saoudite. Or, selon diverses déclarations émanant des participants à la réunion de Bahrein, et selon la presse saoudienne, il semblerait que la Libye ait décidé, sinon de se rallier complètement à la position des pays dits modérés, du moins de se montrer plus raisonnable et de limiter sa production (1). « *On espère que, après avoir accepté* [les] *décisions* [de ses collègues de l'OPEP], *la Libye s'efforcera de convaincre l'Iran de faire de même, en raison des excellentes relations qui lient ces deux pays* », écrivait, lundi 17 janvier, le quotidien saoudien *Al Sharq al Awsat*.

De fait, la Libye vient, dans un communiqué diffusé lundi, d'inviter les pays membres de l'OPEP à revenir « *à une production pétrolière conforme aux normes historiques* », afin de résorber l'excédent existant sur le marché mondial du pétrole. Il semble néanmoins difficile de convaincre l'Iran de limiter sa production. La semaine passée encore, M. Gharazi, ministre du pétrole, a annoncé au Parlement iranien que la *production nationale de pétrole brut* atteint désormais 3,2 millions de barils par jour, dont 2,5 millions de barils *par jour étaient exportés*. Ce chiffre de production correspond au quota revendiqué par l'Iran lors de la dernière conférence de l'OPEP, à Vienne, en décembre – alors que l'Organisation avait prévu pour l'Iran un quota de 2,5 millions de barils par jour. Au cours du dernier trimestre de *1982*, le rythme d'extraction iranien n'avait été que de 2,2 millions de barils par jour.

(1) L'Arabie Saoudite a annoncé le 12 janvier l'envoi à Tripoli d'un ambassadeur. Les deux pays avaient rétabli leurs relations diplomatiques en décembre 1981.

● **La relance du charbon passe par le travail le samedi, selon le directeur général des Charbonnages.** – « *L'aide octroyée par l'État se justifiera*, a annoncé le directeur des Charbonnages *en Lorraine, dans la mesure où l'on fera progresser le rendement au fond. Sinon, comment plaider un dossier d'investissements dans les charbonnages, qui viendra en arbitrage avec ceuxd'autres branches professionnelles, quand on est obligé de reconnaître que les machines chôment un jour sur trois.* »

En rendant public son projet d'entreprise, M. Hug entend donc relever le défi de la réorganisation du travail au fond après l'abandon, à la fin de 1982, de l'expérience lorraine, basée sur le volontariat, de travailler quatre samedis (20 % des mineurs de fond ayant répondu favorablement le premier samedi). La relance du charbon passe par cet impératif : le directeur général de C.D.F. l'a clairement exprimé. – *(Corresp.)*

CONJONCTURE

BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES AU TROISIÈME TRIMESTRE

L'INSEE indique, dans ses « comptes trimestriels », que le troisième trimestre 1982 a été marqué par un recul du produit intérieur brut (PIB), une baisse du pouvoir d'achat des ménages et un recul de l'investissement des entreprises.

● *La baisse du PIB a été de 0,9 % en volume* par rapport au deuxième trimestre. Elle avait été de 0,3 % au premier trimestre, mais avait augmenté de 1,1 % au second.

● *Les revenus des ménages sont affectés par le blocage des prix et des salaires* (hors SMIC). Si l'on tient compte des impôts et des prestations sociales (dont la progression a été ralentie par des grèves dans les organismes distributeurs), le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages a baissé de 1,2 % au troisième trimestre. L'excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles a baissé de 2,1 %.

● *Les comptes des entreprises se sont dégradés au troisième trimestre.* Les hausses des prix à la production ont en effet été très faibles (+ 1,2 % au troisième trimestre), alors que les coûts salariaux s'alourdissaient (faible productivité, charges sociales, hausses des salaires). De plus, le prix des importations, dont beaucoup sont utiles à l'industrie, s'alourdissaient (+ 7,4 % contre 3,4 % pour les trois trimestres précédents) du fait de la hausse du dollar et de la dépréciation du franc. Aussi, les entreprises ont-elles réduit leurs *investissements* (de 2 % en volume) et leur autofinancement.

En 1982

LE NOMBRE D'ENTREPRISES DÉFAILLANTES A LÉGÈREMENT RÉGRESSÉ

20462 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en 1982 contre 20895 en 1981, soit une diminution de 2,1 %. Cette décroissance, souligne l'INSEE, est sensible dans l'industrie (– 9,4 %), le commerce (– 5,5 %) et les transports (– 1,1 %). En revanche, une augmentation du *nombre de défaillances* est observée dans les services rendus aux entreprises (+ 9,4 %), les hôtels, cafés et restaurants (+ 4,6 %), les services rendus aux particuliers (+ 1,8 %) et le bâtiment génie civil (+ 0,7 %).

En décembre, le nombre d'entreprises défaillantes, après correction des variations saisonnières, a été de 1678 contre 1714 en novembre et *1825 en octobre. « Cette légère diminution confirme la tendance à la stabilisation qui caractérise cette série depuis le début de 1982 »*, souligne l'INSEE. En revanche, au niveau sectoriel, on trouve une croissance légère dans l'industrie et les services rendus aux particuliers et plus nette dans le commerce de détail alimentaire.

ÉTRANGER

● **Le produit national brut ouest-allemand** en termes réels a diminué de 1,2 % en 1982 par rapport à 1981, selon l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. En 1981, le produit national brut avait reculé de 0,2 % en termes réels par rapport à 1980.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	6,7600	6,7650	+ 215	+ 250	+ 390	+ 445	+1140	+1260
$ can.	5,5120	5,5180	+ 70	+ 110	+ 170	+ 210	+ 635	+ 750
Yen (100)	2,9190	2,9230	+ 160	+ 180	+ 290	+ 320	+ 860	+ 930
DM	2,8310	2,8350	+ 180	+ 200	+ 325	+ 360	+ 995	+1050
Florin	2,5720	2,5780	+ 160	+ 185	+ 300	+ 340	+ 940	+1000
F.B. (100)	14,4580	14,4660	– 280	– 135	– 520	– 385	–1155	– 745
F.S.	3,4560	3,4630	+ 320	+ 355	+ 560	+ 605	+1590	+1685
L (1 000)	4,9389	4,9445	– 360	– 220	– 710	– 520	–2270	–2010
£	10,7220	10,7370	+ 110	+ 180	+ 230	+ 340	+ 890	+1095

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 3/4	9 1/4	8 3/4	9	8 3/4	9	8 3/4	9
DM	5 1/4	5 5/8	5 3/16	5 9/16	5 3/16	5 9/16	5 3/16	5 9/16
Florin	4 7/8	5 1/2	5	5 5/16	4 13/16	5 3/16	4 13/16	5 3/16
F.B. (100)	11 1/4	12 3/4	13 1/2	14 3/4	13 3/4	15	13 1/2	14 1/2
F.S.	1/8	1 1/8	1 3/4	2 1/8	2 1/8	2 1/2	2 7/8	3 1/8
L (1 000)	15 3/4	18 1/4	18 1/4	20 1/2	19 1/2	21 1/2	21 3/4	22 7/8
£	11	11 3/4	11 3/16	11 9/16	11 1/16	11 7/16	11	11 5/16
F. franç.	12 3/4	14 1/4	16	17 1/4	17 3/4	19	17 1/4	20 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

DÉBUT DES NÉGOCIATIONS A BRUXELLES

Mme Cresson juge insuffisants les relèvements prévus des prix du lait et des céréales

La confédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles MODEF réclame une hausse moyenne des prix agricoles en France de 12 % pour la campagne 1983-1984, a déclaré M. Raymond Mineau, président du MODEF, à l'issue d'un entretien avec la présidence ouest-allemande du conseil des ministres de l'agriculture des Dix, le 17 janvier à Bruxelles.

La hausse moyenne de 4,4 % proposée par la Commission est « inacceptable et insuffisante », a-t-il estimé. Mme Cresson, ministre français de l'agriculture, a, elle aussi, jugé très insuffisante la hausse prévue par la Commission pour le lait et les céréales.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La France, appuyée par plusieurs pays – la Belgique, le Luxembourg, l'Irlande, – trouve insuffisant le relèvement de 3,2 % du prix indicatif du lait en ECU qui est préconisé par la Commission européenne pour la prochaine campagne. « *Le problème laitier est très grave, la proposition de la Commission est choquante* », a déclaré Mme Cresson à l'issue de la réunion. La Commission considère que sa proposition correspond aux orientations fixées l'année dernière par le conseil des ministres des Dix : en cas d'augmentation de la collecte supérieure à 0,5 % au cours de l'année 1982, l'augmentation des prix serait limitée. Or la *production s'est accrue* de 2,7 %. Et encore, ajoute la Commission, les dernières données disponibles révèlent que cet accroissement de la production a atteint 3 %. Si bien qu'il n'est pas exclu qu'elle corrige à la baisse l'ajustement de prix qu'elle propose...

Les Britanniques l'incitent vivement à agir dans ce sens. Mme Cresson *s'insurge* contre une telle attitude. « *Une telle politique de prix va pénaliser les petits producteurs alors que l'augmentation de la production en 1982 est le fait de pays à « usines à lait.* » Pour le faire mieux apparaître, elle réclame à la Commission des statistiques montrant l'évolution de la production laitière en fonction de la structure des exploitations. « *Ma préférence irait à l'application d'une taxe de coresponsabilité modulée qui frapperait davantage les grandes entreprises laitières qui font largement usage, pour élever leurs vaches, de produits importés* », a ajouté le ministre.

Elle estime également anormal que le relèvement des prix d'intervention des céréales en ECU proposé par la Commission soit limité à 3 %, là aussi parce que la production a trop augmenté en 1982. Le conseil avait indiqué l'an passé qu'aucune sanction de ce genre ne serait appliquée dans le cas où les importations de produits de substitution de *céréales en provenance de* pays *tiers* continueraient à progresser. Or c'est ce qui s'est passé. En revanche, *Mme Cresson apprécie que* la Commission ait proposé des relèvements de prix supérieurs à la moyenne pour les pays *méditerranéens. Un* tel rattrapage est, selon elle, tout à fait nécessaire.

Le ministre français estime encore que *la proposition* de réduire les montants compensatoires monétaires (M.C.M.) positifs, appliqués *par l'Allemagne de l'Ouest, de* 2,8 %, est insuffisante. Ces M.C.M. qui jouent comme des taxes à l'importation et des *subventions* à l'exportation atteignent actuellement 8,4 %. M. Rohr, le secrétaire ouest-allemand à l'agriculture, *trouve* au contraire que 2,8 % c'est trop.

Le ministre français continue à insister pour que la Commission rende possible la reprise des *exportations* de beurre vers l'U.R.S.S. Pour cela, il faut que la subvention accordée aux négociants de la C.E.E. soit fixée à un niveau qui tienne compte de l'évolution du marché. Mme Cresson affirme que, pour le moment, ce n'est pas le cas. Faute d'obtenir satisfaction sur ce point, elle a toujours refusé de fixer le quota de beurre qui pourra être importé de *Nouvelle-Zélande* à des conditions préférentielles en 1983. Un nouveau quota provisoire valable jusqu'à la fin de mars a cependant été arrêté.

PHILIPPE LEMAITRE.

AUTOMOBILE

● **Les projets de production en commun entre Toyota et General Motors sont sur le point d'aboutir,** affirme le directeur général de la firme japonaise. M. Fujimaki a précisé qu'une décision avait été prise sur le type de modèle qui sera *construit et sur le site qui* sera retenu. Selon les milieux de l'industrie, il serait envisagé de produire deux cent *mille « Corolla »* – modèle de Toyota – par an dans l'usine G.M. de Frémont (Californie). – *(Agefi)*.

● **Le président de Ford s'inquiète du niveau des importations japonaises.** – « *Tant qu'un accord réel entre les gouvernements américain et japonais n'aura pas été atteint sur le cours du yen, nous devons recourir à des restrictions d'importations* », a affirmé M. Philip Caldwell, président de Ford.

La récession a entraîné en 1982 une baisse de 7,2 % des ventes de voitures américaines, les importations ont également diminué de 2,5 % mais leur part du marché américain a atteint le niveau record de 27,8 %. – *(A.F.P.)*.

AFFAIRES

MALGRÉ DES PERTES EN 1982

Rhône-Poulenc aimerait pouvoir investir 3 milliards de francs par an

Rhône-Poulenc avait annoncé pour le premier semestre un bénéfice net, au 30 juin, de 355 millions de francs, mais il s'agissait principalement de plus-values dégagées notamment à l'occasion de la vente de Norton-Norwitch. Hors profits exceptionnels, le résultat d'exploitation était négatif de 52 millions de francs (contre une perte de 281 millions au 30 juin 1981). Le groupe français laisse donc entendre que, pour l'année 1982, ses résultats seront déficitaires du fait notamment d'un endettement qui, se montant à 16 milliards de francs, engendre 2,6 milliards de frais financiers, et d'une conjoncture très peu favorable dans la chimie et les engrais.

Le contrat de plan en discussion avec les pouvoirs publics prévoit toutefois de porter les investissements dans les trois années à venir à 3 milliards de francs par an (contre 2 milliards actuellement). La société envisagerait donc de faire souscrire par les épargnants des certificats participatifs prévus par la loi Delors sur le développement de l'épargne (ces certificats ne donnent pas droit de vote, mais sont rémunérés pour partie avec une indexation sur l'activité de l'entreprise).

Autres dossiers en cours de discussion chez Rhône-Poulenc : le désengagement du groupe de son activité « engrais », décidé en octobre, et la reprise de certains actifs chimiques de Pechiney, annoncée en novembre. Les discussions sur les engrais devraient aboutir à la fin du mois, espère-t-on chez Rhône-Poulenc. Pour le reste de la chimie, sans attendre l'aboutissement des discussions sur P.C.U.K., des mesures de rationalisation de la commercialisation commencent à être prises.

Parmi les axes de développement, les Etats-Unis figurent en bonne place : le groupe, qui vient de racheter le département agrochimie de Mobile, prévoit de lancer chaque année un nouveau produit dans le phytosanitaire en 1983-1984 et 1985.

De même, il devrait prochainement préciser sa politique au Japon, où il est le premier industriel français. Un accord à 50/50 avec un partenaire japonais est actuellement à l'étude dans le silicone.

G.S.I. rachète les banques de données macro-économiques de Sligos

La création de la société G.S.I.-Eco. remonte à l'été dernier et aux résultats d'un appel d'offres, lancé conjointement par le ministère de l'industrie et l'INSEE deux ans plus tôt. Les pouvoirs publics avaient retenu G.S.I. (Générale de services informatiques, filiale du groupe nationalisé C.G.E.), parmi une dizaine de sociétés de services informatiques candidates, pour développer le secteur des banques de données macro-économiques « en ligne », que l'on consulte à partir de terminaux d'ordinateurs distants.

Retenue, G.S.I. créait une filiale spécialisée G.S.I.-Eco., dont 5 % du capital est détenu par l'INSEE. G.S.I.-Eco. obtenait une concession de service public et signait un contrat de croissance avec l'administration. Mais les autres sociétés de services informatiques n'abandonnaient pas pour autant. Le CISI (Centre international de services informatiques), par exemple, qui a récemment annoncé son intention de racheter Wharton, le numéro trois américain du secteur derrière Data Ressources Inc. et la Chase Econometrics. Ce rachat n'est pourtant toujours pas conclu.

La Sligos, de son côté (filiale du Crédit Lyonnais), développait la banque de données Data-France, activité qui vient d'être reprise par la G.S.I.-Eco. D'autres rapprochements sont probables, en particulier sur le plan européen, dans ce secteur où les effets d'échelle sont importants et où la lutte contre la suprématie américaine sera serrée. On estime que le marché européen atteindra 100 millions de dollars en 1985, niveau actuel du marché outre-Atlantique.

E.L.B.

EN BREF

● **Fusion de deux filiales de B.S.N.** – Les sociétés Segma (moutardes, condiments, cornichons et vinaigres) et Liebig-France (potages et sauces en boîte), toutes deux filiales à 100 % du groupe B.S.N., ont décidé de fusionner sous le nom de Segma-Liebig-Maille.

Le chiffre d'affaires de la nouvelle société sera de l'ordre de 450 millions de francs. Elle sera présidée par M. André Ricard, ancien patron de Segma, et dirigée par M. Philippe Jaeckin, qui vient de Liebig.

Les deux sociétés, qui commercialisent des marques connues (Liebig, bien sûr, mais aussi Viandox, Materne, Maille, Grey-Poupon et Parizot), ont des activités complémentaires. En outre, leurs ventes s'équilibrent tout au long de l'année, les produits Liebig étant consommés en hiver, l'été étant la saison de prédilection pour Segma.

● **L'IDI renforce le leader français des fermetures industrielles.** – La société de développement régional d'Ile-de-France, la Sofiparil et Sopromec-IDI viennent de renforcer en fonds propres la société Clever S.A., leader français dans le domaine des fermetures industrielles, a annoncé un communiqué le 17 janvier.

La Sofiparil a souscrit à une augmentation de capital de Clever, dont elle détient désormais 13 %, et les deux établissements sont intervenus sous forme d'obligations convertibles, Sopromec-IDI à hauteur de 750 000 francs et la S.D.R. pour 150 000 francs.

Clever S.A., créée en 1972, connaît depuis 1977 une croissance annuelle de ses ventes de 35 %. En 1982, avec un effectif de cent soixante personnes, le groupe a atteint un chiffre d'affaires hors taxes de 66 millions de francs. Le quart de la production a été exporté. Cette forte expansion a rendu nécessaire le renforcement des capitaux permanents du groupe Clever.

● **Motobécane et Scoa créent une filiale commune de diffusion aux États-Unis** – Motobécane et la Scoa ont annoncé le 17 janvier leur association dans une filiale S.M.C. (Scoa-Motobécane cycle) chargée de diffuser les bicyclettes Motobécane aux États-Unis par un réseau de distributeurs spécialisés. Cette filiale sera détenue à parts égales par les deux groupes.

PATRONAT

Le C.N.P.F. et le gouvernement

(Suite de la première page.)

« L'autonomie des partenaires sociaux et des entreprises » constitue le thème central du rapport de M. Chotard. Critiquant *« l'intervention constante des pouvoirs publics dans la négociation sur l'assurance-chômage »*, M. Chotard rappelle que *« le problème de l'équilibre durable du système reste posé »*. Contestant le principe même de la retraite à soixante ans, le dirigeant patronal refuse *« un faux paritarisme »*. Toujours aussi opposé aux lois Auroux, M. Chotard affirme : *« Nous les appliquerons tout en continuant à les dénoncer (...) Mais ne faisons aucune guerre puisque nous ne croyons pas à la lutte de classes. Notre meilleure réponse sera de poursuivre et d'intensifier une politique d'innovation sociale »* et de citer les *« réunions d'échange »*, *« les cercles de finalité »*. M. Chotard réclame, enfin, pour lutter contre le chômage d'*« assouplir, à titre expérimental les règles d'embauche, de licenciement ainsi que la réglementation des seuils fiscaux et sociaux de dix et cinquante salariés »*.

Cette requête devait être reprise par M. Gattaz. Le président du C.N.P.F. après avoir insisté sur « les risques de démotivation des cadres », qui résultent des lois Auroux, a réclamé, lui aussi, de *« vraies solutions »*, par opposition aux « fausses » solutions que sont les aides, le moratoire, etc., pour renforcer la compétitivité et redresser la situation des entreprises. Pour lutter contre le chômage il a proposé de préférer systématiquement un essai professionnel dans l'entreprise à une situation de chômage, de lever les obstacles qui pèsent sur le travail à temps partiel et le travail temporaire et d'assouplir les règles d'embauche et de licenciement.

SOCIAL

Le nombre des chômeurs indemnisés par l'UNEDIC (assurance-chômage) a augmenté de 2,2 % en décembre

Contrairement au nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'A.N.P.E. (statistique suivie par le ministère de l'emploi) en diminution au mois de décembre, le nombre de chômeurs indemnisés par l'UNEDIC (assurance-chômage) a augmenté de 2,2 % pendant cette période.

Selon les chiffres provisoires publiés, le 17 janvier, par l'UNEDIC, les chômeurs indemnisés fin décembre sont au nombre de 1 697 627, au lieu de 1 661 186 fin novembre. Mais le nombre de dossiers déposés au cours du mois est en baisse : 295 559 en décembre contre 339 628 en novembre, soit une augmentation de 13 %.

Tous les allocataires ne sont pas logés à la même enseigne. L'effectif de ceux qui touchent une allocation spéciale à la suite d'un licenciement économique est en baisse – 143 475 personnes fin novembre et 139 439 fin décembre.

Les départs en garantie de ressources après démission sont eux aussi moins nombreux : 195 172 fin novembre, 193 230 fin décembre.

Mais l'effectif des autres allocataires continue de croître : 729 480 bénéficiaires de l'allocation de base (au lieu de 714 752 fin novembre), 147 460 pour l'allocation forfaitaire (contre 142 640 fin novembre), 167 052 pour l'allocation de fin de droits (au lieu de 157 760 fin novembre).

Le nombre de préretraités touchant une allocation du Fonds national de l'emploi est, lui aussi, en augmentation : 50 253 au lieu de 48 703. De même les préretraités percevant une allocation dans le cadre d'un contrat de solidarité : 52 324 contre 44 926. Le nombre de bénéficiaires de la garantie de ressources économique ou après licenciement reste pratiquement stable : 196 757 fin décembre contre 196 214 fin novembre. Enfin, les indemnités pour formation sont au nombre de 21 433, fin décembre, au lieu de 17 274.

● **Occupation de l'usine Montupet de Nanterre.** – Les travailleurs de l'usine Montupet de Nanterre (Hauts-de-Seine) occupent depuis vendredi 14 janvier leur entreprise pour protester contre une diminution de 7,7 % de leurs salaires décidée par la direction.

● **Grève à Mavilor et chômage technique à R.V.I.** – 891 salariés des usines Renault-Véhicules industriels (R.V.I.) seront *« progressivement »* mis en chômage technique cette semaine, en raison de la grève qui paralyse depuis le 14 décembre l'entreprise Mavilor, spécialisée dans la fabrication de vilebrequins pour poids-lourds. Ces mesures, annoncées en comité d'établissement, devraient toucher progressivement, dès mardi, 320 personnes sur 1 500 aux usines R.V.I. de Bourg-en-Bresse (Ain), 226 salariés sur un effectif total de 2 300 à Limoges, et, dès mercredi, 345 ouvriers sur 8 100 personnes à Vénissieux (Rhône).

● **Cinquième semaine de grève à Nord-France.** – Le conflit salarial de « Nord-France » (entreprise de bâtiment de la région parisienne employant 2 600 salariés), qui entame sa cinquième semaine est toujours dans l'impasse. Une commission de conciliation réunie lundi 17 janvier, à l'instigation du ministère du travail, n'a donné aucun résultat et l'on commence à envisager la nomination d'un médiateur. Selon la direction, les affrontements sont devenus fréquents sur les chantiers entre grévites – environ 600, – appuyés par la C.G.T., et non-grévistes. Parmi ces derniers, un technicien de vingt-six ans, M. Jean-Louis Pfluger, travaillant dans un atelier d'Arpajon, a été sérieusement blessé et a dû subir une intervention chirurgicale. D'après la direction, il a porté plainte contre deux cégétistes.

● *Pour M. Michel Rocard, « la bataille pour l'emploi se mènera, pour une bonne part, au niveau local »*. Participant, le 17 janvier à Bordeaux, aux assises régionales de la planification d'Aquitaine, le ministre du Plan et de l'aménagement du territoire a insisté sur le rôle des *« entreprises créatrices d'emploi, principalement les petites »*, qui *« naissent et vivent »* au niveau local.

● RECTIFICATIF. – Une « coquille », dans nos éditions du 14 janvier, dans l'article consacré au débat du Conseil économique et social sur le travail clandestin, a fait de M. Gruat un représentant de la C.F.D.T. En fait, M. Gruat représentait la C.F.T.C., dont il est secrétaire général adjoint.

« Il faut apprécier les pas en avant accomplis et savoir les utiliser comme autant de points d'appui »

affirme M. Henri Krasucki

Abordant 1983 *« avec dynamisme, pour répondre à ses responsabilités et aux possibilités nouvelles qui existent pour aller de l'avant »*, la C.G.T. entend adopter une *« fermeté vigilante, constructive et active »*. C'est ce qu'a souligné, le 17 janvier, M. Henri Krasucki au cours de sa première conférence de presse de l'année. Pour le secrétaire général de la C.G.T., le pouvoir d'achat demeure parmi les questions *« les plus sensibles »*. *« L'année 1982*, a-t-il souligné, *s'est soldée par une perte pour l'immense majorité des salariés de ce pays. »* Considérant qu'il y a *« une dette à l'égard du SMIC »*, il a insisté sur l'urgence d'une *« mesure significative qui permette d'assurer ce qui a été promis aux plus bas salaires »* en tout début d'année.

Citant le statut des fonctionnaires, le tiers payant, l'extension des mesures de formation aux jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, la constitution d'un comité central de groupe à Saint-Gobain, la mise en œuvre d'une politique de développement industriel, la lutte contre l'inflation, M. Krasucki a affirmé : *« On tente d'obscurcir la réalité qui, il est vrai, a bien des aspects complexes et contradictoires. On tente de minimiser ou de banaliser les résultats acquis depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. La C.G.T. entend les souligner, car ils sont d'authentiques succès de l'action des travailleurs. (...). Les campagnes se multiplient pour cultiver le découragement et la passivité des travailleurs. A la C.G.T., nous disons aux salariés : il faut tout à la fois déterminer et exprimer les besoins, les raisons d'insatisfaction et agir pour les faire avancer et en même temps apprécier les pas en avant accomplis et savoir les utiliser comme autant de points d'appui. »* Des sujets de *« mécontentement »* existent, mais ce n'est pas *« en baissant les bras, en favorisant la droite, qu'on résoudra les difficultés »*.

LE RATTACHEMENT DE LA BRANCHE PAPIER-CARTON A LA FÉDÉRATION DE LA CHIMIE C.F.D.T.

Remous autour d'une affiliation et d'un licenciement

En décidant le 21 décembre (par 19 voix pour et 7 abstentions) d'affilier les syndicats du papier-carton à compter du 1er janvier à la Fédération de la chimie – les syndicats du Livre étant rattachés à la même date à la Fédération des travailleurs de l'information, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (FTIAAC), – le bureau national de la C.F.D.T. a déclenché quelques remous. Après avoir condamné *« la politique antidémocratique »* de M. Yves Lichtenberger, secrétaire général de la Fédération générale services livres (F.G.S.L.), le syndicat du Livre papier-carton de Lyon vient d'avertir la confédération qu'il ne tiendra aucun compte de ces décisions, quitte à faire l'objet d'une exclusion. Et M. Jean-Pierre Anselme, secrétaire permanent à la F.G.S.L. de la branche papier-carton, dénonce, amèrement et véhémentement, la volonté de M. Lichtenberger de le licencier pour motif économique. L'inspection du travail a refusé, le 23 décembre, ce licenciement, mais M. Lichtenberger a déposé un recours hiérarchique auprès du ministre du travail.

Ce malaise, venant quelques mois après les controverses sur le fonctionnement démocratique de la C.F.D.T. au congrès confédéral de Metz, vient ainsi de sanctionner un long débat lancé en 1974 lorsque la confédération décida de revoir les frontières fédérales. Alors que la FTIAAC se décidait à accueillir le livre, mais non le papier-carton, et que la Fédération de la chimie, au titre d'une parenté de processus de fabrication et d'automatisation, ouvrait la porte à l'intégration du papier-carton – ces deux fédérations rejoignant ainsi les vœux de M. Lichtenberger, – les conseils de branche du livre et du papier-carton préconisaient le 18 novembre 1982, mais en vain, *« une formule d'association progressive entre les deux ensembles concernés (livre papier-carton et FTIAAC) en vue d'aboutir à court terme à la constitution de la fédération des travailleurs de l'information et de la culture »*. Pour les deux conseils un tel choix se justifiait par la nécessité de préserver et de développer *« les liens entre le papier-carton et le livre, les liens entre les ouvriers et employés du Livre et des journalistes. »* Malgré les avis contraires de ces conseils de branche, la F.G.S.L., se basant notamment sur une consultation partielle des syndicats (1), s'en tenait à ses options initiales, amenant six syndicats à contester une décision prise dans *« des conditions antidémocratiques et antistatutaires »* et à demander la convocation d'un congrès fédéral extraordinaire. Les conseils de branche du livre et du papier-carton ont par ailleurs décidé, sans avoir de chance d'être entendus, de faire appel à la décision du bureau national...

Pour M. Lichtenberger, l'affiliation du papier-carton est une question *« un peu compliquée »* où se mêlent *« des aspects humains et des aspects politiques »*. Selon lui, le licenciement économique de M. Anselme – qui a reçu le soutien de plusieurs syndicats – se justifiait puisque ses seules tâches concernaient le papier-carton, le rattachement de cette branche à la chimie et celui du livre à la FTIAAC faisant par ailleurs perdre à la F.G.S.L. 25 % de ses effectifs. *« On cherche des possibilités de reclassement pour J.-P. Anselme*, assure-t-il, *mais il n'y en a pas à la chimie »*, même si pour préserver sa « spécificité » le papier-carton conservera une commission de branche et une équipe responsable. Serein, M. Lichtenberger, qui avait été évincé du bureau national à Metz, réfute les attaques dont il est l'objet : *« Quand ils disent que c'est antistatutaire, ils ne mettent en avant aucun article des statuts. »* Il ne pense pas davantage que le refus de syndicats du papier-carton de rejoindre la chimie va prendre de l'ampleur. Mais quelles séquelles un tel malaise laissera-t-il ? – M. N.

(1) La consultation a permis l'expression de 56 % des adhérents de la branche papier-carton : 30,5 % se sont prononcés pour le rattachement à la chimie, 25,5 % pour la FTIAAC et 44 % n'ont pas répondu.

MONNAIES

Vive hausse du dollar : 6,76 F baisse du mark

Sur les marchés des changes un peu plus animés, le dollar s'est sensiblement raffermi, mardi 18 janvier, essentiellement par rapport aux monnaies européennes : son cours est passé, à Francfort, de 2,3580 DM à 2,39 DM et, à Paris, de 6,68 F à 6,76 F environ.

Plus que la fermeté du dollar, due au maintien du taux d'escompte américain, c'est la baisse du mark qui constitue le fait saillant du second jour de la semaine.

La crainte de voir le parti social-démocrate gagner les élections et s'associer avec les « verts » provoque une fuite de capitaux hors d'Allemagne et un repli du mark, même vis-à-vis du franc français : à Paris, la monnaie allemande a fléchi à 2,8325 F.

SOCIAL

UN POINT DE VUE SUR LE TRAVAIL AU NOIR

La délation

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

M. Jean-Jacques Dupeyroux auteur d'un rapport sur le travail au noir répond ici aux critiques dont il fait l'objet.

DÉLATION, délation ! Lors du débat final que le Conseil économique et social a consacré à son rapport sur le travail au noir, divers conseillers m'ont bruyamment accusé de vouloir *« ériger la délation en institution »*. Dans la bouche de partisans résolus des contrôles médicaux patronaux, l'accusation est hilarante. Quant aux syndicalistes, qui ont cru devoir emboucher la même trompette, vont-ils demander l'abrogation des dispositions de notre code du travail relatives au droit d'action en justice des syndicats ? L'abrogation de celles qui donnent mission aux délégués du personnel de saisir l'inspection du travail de toute entorse patronale aux prescriptions légales et réglementaires ?

Au lieu de dire n'importe quoi, il eût été sans doute plus utile d'examiner avec sérieux les diverses propositions que le hasard des échéances m'avait conduit à formuler avant que le Conseil n'arrive à mettre un terme à son interminable réflexion. J'ai suggéré, par exemple, de modifier en profondeur les procédures informatisées des organismes de sécurité sociale, d'autoriser expressément les chômeurs indemnisés à exécuter certains travaux d'appoint, d'exonérer de toute cotisation sociale ceux qui pourraient être confiés aux personnes âgées, de réfléchir non seulement à un statut des activités occasionnelles, mais aussi, et c'est très différent, à un statut de l'« emploi minime », d'exonérer de T.V.A. les services de l'artisan travaillant seul ou avec un apprenti ; et j'en passe. Se laissant aller à la morosité (1), le Conseil a raté l'occasion d'un vrai débat sur de grands problèmes.

Quoi qu'il en soit, puisque la presse française et maintenant la presse étrangère ont bien voulu, elles, prêter attention à mes suggestions, et que leur attention s'est souvent portée sur cette « délation », je voudrais, ici, m'en expliquer, d'autant que personne ou presque n'a lu mon mini-rapport et que tout le monde en parle par ouï-dire ! Ainsi je surprendrai beaucoup, sans doute, en disant que l'on y chercherait en vain les fameux « 30 000 francs » qui ont suscité tant de cris convulsifs ! (2). Sans suggérer le moindre chiffre, j'ai simplement écrit, dans ces pages, qu'il me paraissait souhaitable que le préjudice subi par le salarié employé au noir fasse l'objet d'une indemnisation forfaitaire et dissuasive (3). Pourquoi ?

Au risque de me faire traiter de paranoïaque après m'être fait traiter de « flic » (4), je reprendrai d'abord à mon compte les mots célèbres d'un grand auteur du dix-huitième siècle : *« Je ne parle que pour les hommes qui sont capables de m'entendre... »* Je veux dire ceci : je souhaiterais que le lecteur m'accompagne loyalement dans ma réflexion avant de manifester, ensuite, un éventuel — et très légitime — désaccord.

Cette réflexion se situe à deux niveaux. Au niveau des questions qui *m'étaient posées* sur le travail noir, bien sûr. Mais ces questions ont été *pour moi, en réalité,* l'occasion privilégiée, inespérée, de poser un problème *infiniment plus vaste.*

Le travail noir d'abord. Je soutiens que toute embauche de salariés doit faire l'objet d'une déclaration à *l'URSSAF préalable, serait-ce d'une* heure ou d'une minute, au commencement *du travail, pour la raison* très simple qu'il n'existe absolument au*cune autre façon de mettre un mini*mum de cohérence dans cette affaire. *En effet, tous les contrôles,* à l'heure actuelle, notamment au cas *d'accident du travail, se heurtent, en* l'absence d'une telle obligation, à la même réponse stéréotypée : *« Malchance inouïe, le malheureux avait été embauché le matin même ! »* Et si un délai quelconque, serait-il de vingt-quatre *heures, était laissé à* l'employeur pour faire cette déclaration comme *le propose le Conseil* économique et social, la réponse resterait exactement *la même : une telle* prescription serait un leurre. Comme disait un humoriste, *ce n'est pas en* s'asseyant sur une chaise et en criant *« teuf-teuf ! »* que l'on ira très loin.

Un étrange silence

Mais si l'on ne veut pas qu'elle reste théorique, cette obligation de déclaration préalable doit être sanctionnée... *Par des peines correctionnelles,* fréquemment évoquées par le rapport du même Conseil ? *Je me* suis, pour ma part, totalement dé*marqué de ces directions pénales,* inappropriées et mystifiantes : il n'y a *que M. Peyrefitte pour croire qu'en* France *« on emprisonne l'employeur négligent* (5) ». *Il faut, me semble-t-il,* poser le problème de façon beau*coup plus simple.*

Le salarié employé au noir subit, d'une façon ou d'une autre, dans ses rapports avec la Sécurité sociale, un grave préjudice sur lequel mes censeurs se sont montrés étrangement silencieux (6). Ne peut-on concevoir que l'employeur soit en ce cas condamné à une amende dissuasive qui, au lieu d'être empochée par l'État ou par la Sécurité sociale, serait récupérée par cette dernière et remise ensuite à l'intéressé à titre d'indemnité forfaitaire ? Une telle perspective jette l'épouvante chez les fraudeurs ? Tant mieux : c'est justement l'objectif !

On me dira d'abord que le salarié au noir a bien accepté son sort. *Certes, il n'est pas douteux* que, *pour* des raisons diverses, cela puisse convenir à *certains, quoique, dans* la grande majorité des cas, le salarié clandestin soit victime *d'une surex*ploitation scandaleuse ; mais il est également vrai que, à l'heure actuelle, quantité de travailleurs acceptent des rémunérations inférieures au SMIC : veut-on leur interdire toute réclamation ? Criera-t-on à la délation ? Soit ! Mais alors pourquoi un droit du travail ? Ne vaudrait-il pas mieux s'en *débarrasser totalement ?* Plus de droit du travail, plus de délation... La morale serait enfin sauve ?

On ne gouverne pas avec des « oui mais... »

Mes adversaires ne manqueront *pas de remonter au filet : ce qui* les choque dans ma proposition, diront-*ils, ce n'est pas qu'il puisse y avoir* « délation », car toute réglementa*tion juridique implique forcément que* la victime de sa violation soit autori*sée à s'en plaindre sans qu'on* l'écrase sous des tartuferies ; ce qui les trouble, *c'est le principe d'une in*demnisation forfaitaire dont le montant, *pour justement être dissuasif,* pourrait être supérieur au montant du *préjudice réellement subi* (7).

Je comprends ce trouble. D'une certaine façon, je le partage. Mais il ne faut tout de même pas, pour défendre des voleurs, se moquer du monde. D'abord la formalité que je suggère est dérisoire. D'autre part, que proposent exactement ceux qui se disent choqués ? Qu'on pardonne ma franchise, mais je n'ai lu nulle part une seule proposition réellement susceptible d'assainir la situation en ce qui concerne le salariat clandestin. Des poignées d'eau. Alors il faut savoir ce que l'on veut et parler net, au lieu de palabrer indéfiniment sur les causes profondes du phénomène (8). On ne gouverne pas avec des « oui mais... ».

Je vais même, maintenant, aggraver lourdement mon cas. Ce système *d'une indemnisation forfaitaire* suffisamment dissuasive, ne serait-il pas *opportun d'en multiplier* les applications ?

Ce qui me trouble, en effet, infiniment plus qu'une discordance éventuelle entre *le montant d'une* indemnité et celui du préjudice, *c'est la* situation extravagante dans *laquelle* se trouve aujourd'hui notre droit du travail.

Ce droit du travail, *qui est censé* être un droit protecteur des intérêts fondamentaux du travailleur et de sa famille, trouve sa sanction sur le plan pénal ou sur le plan civil. Or, sur ces deux versants, le désastre est complet.

Sur le plan pénal, les dernières *statistiques dont j'ai* connaissance font apparaître que moins de 2 % *des infractions constatées font* l'objet d'une condamnation, qui n'est, le *plus souvent, qu'une amende* symbolique. Sur le plan civil, chacun a pu entendre *les récents cris d'alarme du* premier président Schmelck : l'embouteillage et *le manque de moyens* sont tels qu'un litige du travail peut *durer sept ans avant de recevoir sa* solution définitive ! Et le nombre de ces litiges s'accroît *si vite* qu'il y faudra bientôt dix ans...

Ainsi l'employeur qui verse à un salarié une rémunération très inférieure au minimum fixé par les lois de la République ne prend guère de risque sur le plan pénal, et si ce salarié entend lui réclamer un dû important, il y passera des années... Encore faudrait-il ajouter que les intérêts légaux qui lui seront peut-être accordés ne compenseront *pas forcément* les incidences des dépréciations monétaires, auquel cas il sera volé comme dans un bois.

Si la voie pénale classique, détestable de toute façon, est une impasse et si la voie civile classique, *déjà saturée,* doit être demain inutilisable, *ne faut-il pas tenter de dégager d'autres perspectives ?* Ne serait-il pas possible, dans certains cas, d'instituer justement des mécanismes d'indemnisation forfaitaire susceptible, de jouer de façon quasi automatique dès lors que l'infraction est constatée ? (9). Je suis convaincu, à tort ou à raison, que c'est dans cette direction qu'il faut explorer. *Sans se soucier du tintamarre.* Et sans attendre, car il se fait tard.

---

(1) J'avoue mal comprendre l'humeur manifestée à l'endroit du gouvernement — libre, que je sache, de demander avis à qui il le désire ? — et à mon propre endroit. La lettre de mission me demandant un rapport éclair date du 17 novembre : j'ignorais totalement alors (tout le monde l'avait apparemment oublié) que le Conseil économique et social était déjà saisi depuis avril *1981... Lorsque je l'ai appris, en cours* de route, devais-je renoncer ou relever le *défi ?*

(2) De même, quantité d'articles ont affirmé *ou suggéré* que j'avais ignoré les causes profondes du phénomène... Je *leur ai, au contraire, consacré* vingt pages sur soixante-neuf !

(3) *Le chiffre de 30 000 F était* cité, avec un autre et à titre d'exemple, dans *un ancien article...* Mais j'ai *précisé* dans mon rapport que ma réflexion ne serait plus tout à fait la même aujourd'hui.

(4) Titre d'un éditorial de M. Drancourt dans *le Quotidien de Paris* du 10 janvier. J'ignore si, sous la plume de M. Drancourt, ce mot de « flic » est une insulte. Je constate simplement que ledit déclare, *in limine,* qu'il n'a pas lu mon rapport...

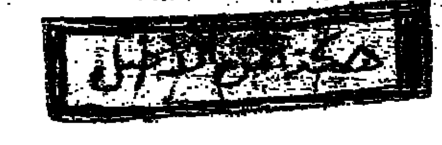
(5) *Le Figaro-Magazine,* 6 novembre 1982. L'ancien garde des sceaux pourrait-il préciser combien d'employeurs négligents sont actuellement emprisonnés ?

(6) Je pense, par exemple, aux salariés dont les retraites sont misérables parce que trop d'années de travail ont *été* effectuées au noir.

(7) C'est pourtant ce qu'a admis la loi de 1973 sur les licenciements : à défaut de cause réelle et sérieuse, l'intéressé a droit à une indemnité qui ne peut être inférieure à six mois de salaires, même s'il retrouve un emploi le lendemain de son renvoi.

(8) Parler net et parler clair ! Cent auteurs assurent, avec des mines gourmandes, que l'économie italienne est largement tributaire du travail au noir, mais pas un seul d'entre eux n'évoque les conséquences directes, en Italie, *d'une importante évasion socio-fiscale.* En application du principe de Lavoisier, la Sécurité sociale ne peut distribuer que ce qu'elle prélève : les indemnités versées aux chômeurs italiens sont de 3 francs par jour !...

(9) Ainsi, pour sanctionner l'irrespect des dispositions relatives au SMIC, le principe d'une lourde indemnité forfaitaire serait préférable aux faux-semblants actuels.



URBANISME

LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL DE PARIS

Deux opérations de rénovation seront lancées à la Goutte-d'Or et place d'Italie

« On en viendrait presque à regretter que les élections municipales n'aient pas lieu plus souvent. » – Cette phrase prononcée par un élu socialiste lors de la séance du Conseil de Paris du 17 janvier résume l'atmosphère des débats. Affluence record en début de journée, remerciements de M. Jacques Chirac à la majorité qui l'a « soutenu sans défaillance pendant six ans », mais aussi à l'opposition « qui a accompli sa mission démocratique », satisfaction exprimée par M. Lionel Jospin, conseiller et député (P.S.) du dix-huitième arrondissement devant les projets de la ville concernant son secteur, votes unanimes sur plusieurs affaires ; les irréductibles adversaires d'hier paraissaient soudain réconciliés.

Il est vrai que c'était la « la dernière classe » avant les élections municipales. La séance de rentrée du nouveau conseil n'aura pas lieu avant le mois d'avril prochain.

Mais l'administration, elle, doit continuer à travailler. Aussi, était-il demandé aux conseillers de voter dans le détail certains des crédits qu'ils avaient approuvés globalement, le mois dernier. 40 % des investissements prévus pour 1983, 57 % des grosses réparations et 30 % des crédits hors programme ont été affectés.

Deux opérations d'importance vont être lancées. La première vise le quartier de la Goutte-d'Or, dans le dix-huitième arrondissement, plus particulièrement le secteur s'étendant entre le boulevard Barbès, la rue Polonceau, les voies de la gare du Nord et le boulevard de la Chapelle. Sur 6 hectares, vivent environ huit mille personnes dont un fort contingent d'ouvriers maghrébins. Sur deux cents immeubles, une cinquantaine sont insalubres et devront être détruits. Dans cent vingt autres, nombre de logements ne disposent ni de salles d'eau ni de W.C. intérieurs. Ceux-là seront réhabilités. Seules une trentaine de maisons peuvent être conservées en l'état.

Comme le secteur manque cruellement d'équipements publics, le projet prévoit d'y édifier une crèche, une école maternelle, des installations sportives. M. Lionel Jospin a demandé qu'on y crée aussi une maison des associations (nombreuses dans le quartier) et un centre culturel pour immigrés. Afin d'améliorer la sécurité, il est prévu d'ouvrir un commissariat de police rue de la Goutte-d'Or, et de construire des logements pour les gardiens de la paix.

La transformation du secteur entraînera le départ d'environ mille habitants, dont le relogement pourrait se faire dans le même arrondissement, sur les terrains de la gare de l'Evangile. Achats d'immeubles, reconstructions et réhabilitations coûteront 450 millions de francs apportés pour les trois quarts par l'Etat et, pour le reste, par la région, par le 1 % patronal, et par la Ville.

La seconde opération d'aménagement porte sur un secteur du treizième arrondissement situé à l'orée de la porte d'Italie. Entre le boulevard Kellermann, l'avenue d'Italie et la rue du Tage, s'étend une zone à l'abandon, de plus de 3 hectares et demi, de part et d'autre du chemin de fer de petite ceinture. Celui-ci (la S.N.C.F. est d'accord) sera couvert, et on construira autour d'une rue piétonne sept cents logements dont six cent vingt de caractère social, une crèche, une école primaire, des commerces et des locaux pour les artisans. Un jardin et des espaces de jeux seront aménagés sur près de 1 hectare.

Le conseil a encore approuvé une série de mesures (25 millions de francs) pour le plan de circulation : aménagement de cinq places et carrefours, « reconquête » de trottoirs, pose de barrières de sécurité devant les écoles, extension à trente-deux nouveaux croisements de la régulation automatique des feux tricolores, installation de feux sur cinq carrefours dangereux, protection contre le le bruit et réparations sur le boulevard périphérique.

Les bus de Montmartre

Une expérience intéressante va être tentée à partir du 15 février sur la butte Montmartre, dont la population très dense, plus âgée et plus modeste que dans l'ensemble de la capitale, se plaint d'être mal desservie par les transports en commun. Des minibus feront, toutes les dix minutes, l'aller et le retour entre la mairie du dix-huitième, au nord, et la place Pigalle, au sud, en passant par le Sacré-Cœur.

Derniers dossiers votés : l'ouverture des jardins de l'ancienne Ecole polytechnique, l'acquisition d'un terrain à Saint-Ouen pour y reconstruire l'usine d'incinération des ordures ménagères, l'achat de trente nouveaux engins de nettoyage des rues, la modernisation de cinq bibliothèques.

MARC AMBROISE-RENDU.

Lille-Est c'est presque fini

L'établissement public d'aménagement de Lille-Est (EPALE), créé en 1969 pour réaliser la ville de Villeneuve-d'Ascq, cessera ses activités en 1983. Organisme à caractère industriel et commercial, l'EPALE occupe encore actuellement quatre-vingt-huit personnes (architectes, techniciens, employés) qui redoutent un licenciement prochain. En quelque dix années, une ville est sortie de terre avec ses équipements publics, quelque 12 000 logements, 150 hectares d'activités diverses, des centres commerciaux, des bureaux.

Mais l'Etat, qui avait décidé la création de cette ville nouvelle en 1967, avait vu très grand, beaucoup plus grand : sur un terrain de 6 500 hectares, devait s'édifier une cité moderne de quelque 100 000 habitants dans laquelle seraient insérées normalement des universités lilloises installées sur un campus. Mais les ambitions ont dû être réduites et le projet arrive à terme. On n'ira pas au-delà de 70 000 habitants.

Du côté du directeur de l'EPALE, M. Yves Boucly, c'est la consternation, tandis que, chez les organisations syndicales, la colère monte. – G.S.

TRANSPORTS

APRÈS QUATRE MOIS DE PARALYSIE

El Al reprend timidement et provisoirement ses vols

De notre correspondant

Jérusalem. – Après quatre mois de paralysie, et alors que la menace de sa disparition n'est toujours pas écartée, la compagnie aérienne nationale El Al vient de reprendre très partiellement ses activités... à l'essai et sous l'autorité d'un administrateur provisoire. En effet, la procédure de mise en liquidation de la société a été décidée, le 24 novembre 1982, par le conseil d'administration et approuvée, en principe, par le gouvernement, qui a cependant consenti à accorder aux quatre mille neuf cents employés d'El Al une « dernière chance ».

Reprise timide et difficile. En effet, si le premier vol vers Johannesbourg a pu avoir lieu le 12 janvier, le second, prévu en direction d'Istanbul, a été annulé, et il a fallu recourir aux services d'une autre compagnie pour l'assurer. Les pilotes ont refusé de rejoindre leur poste, estimant n'être pas liés par la nouvelle convention collective conclue récemment entre la centrale syndicale, la Histadrout, la direction et le gouvernement. Considérant qu'ils n'ont pas été suffisamment consultés, ils dénoncent cet accord global qui prévoit huit cents cinquante licenciements supplémentaires et qui remet en cause de nombreux avantages acquis.

Mais le 17 janvier, en attendant le jugement d'un tribunal qu'ils ont saisi – et alors qu'ils ont été sommés de reprendre le travail sous peine d'une mise à pied immédiate, – les pilotes ont accepté d'assurer un troisième vol en direction de Rome et Zurich ; ce qui a conduit la direction à penser qu'El Al pouvait peu à peu recommencer son service. Un redémarrage très progressif, puisque l'administrateur provisoire a annoncé que ce n'est qu'au mois de mars que la compagnie aura retrouvé son activité normale, mais toutefois limitée, car plusieurs lignes jugées peu rentables auront été supprimées. Entre-temps, d'ici à la fin de janvier, des liaisons régulières avec les Etats-Unis et l'Europe vont reprendre, mais avec des fréquences réduites.

Pertes

Les députés de la Knesset membres de la commission des finances ont accepté d'allouer une aide spéciale de 107 millions de dollars à la compagnie pour permettre sa relance. Mais ils l'ont fait avec réticence, car la situation des comptes d'El Al est inquiétante. Les pertes accumulées s'élevaient à la fin de 1982 à 244 millions de dollars et El Al doit quelque 280 millions de dollars aux banques locales et étrangères, et la moitié de cette somme n'est pas garantie par l'Etat. D'autre part, le gouvernement, soumis à la pression des partis religieux orthodoxes, a maintenu sa décision prise l'été dernier d'interdire les vols durant le sabbat et les jours de fête religieuse.

Dans ces conditions, le succès de l'essai actuel est loin d'être acquis, d'autant que le ministre des transports a bien précisé que le projet de vendre El Al à des intérêts privés n'était pas abandonné. Un compromis précaire vient d'être trouvé, mais l'épreuve de force engagée en septembre entre le gouvernement et les syndicats n'est pas terminée.

FRANCIS CORNU.

Faits et projets

● *Une réserve minéralogique dans l'île de Groix.* – Le *Journal officiel* du 14 janvier annonce la création de la réserve naturelle François le Bail sur l'île de Groix (Morbihan). Cette réserve (43 hectares) a pour but de *« préserver l'intérêt minéralogique du site »*, tout en protégeant la flore et la faune, notamment les colonies d'oiseaux marins qui nichent dans les falaises. Le classement du site en réserve naturelle interdit tout prélèvement de roches et de minéraux. Une première réserve minéralogique avait été créée en septembre 1982 à Saucats (Gironde).

● *Vierzon bientôt sous-préfecture.* – Depuis des générations, ses habitants attendaient cette réparation : Vierzon, la seconde ville (trente-quatre mille habitants) du département du Cher, derrière Bourges, va être érigée en 1984 en chef-lieu d'arrondissement avec une sous-préfecture : le Cher ne comptait jusqu'ici que deux arrondissements, Bourges et Saint-Amand-Montrond.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SCREG - RAVEAU CARTIER

A l'initiative de la Banque Worms, des conversations ont eu lieu entre la Société Chimique Routière et d'Entreprise Générale (SCREG) et la Société Parisienne Raveau Cartier (S.P.R.C.).

Les deux groupes annoncent que SCREG se propose d'acquérir la participation majoritaire détenue par S.P.R.C. dans la Société d'Investissement de Travaux Publics (S.I.T.P.) holding des groupes Colas et Sacer.

Shell française conservera la participation de 35 % qu'elle détenait déjà dans S.I.T.P.

Le groupe SCREG, ainsi élargi, réalisera un chiffre d'affaires supérieur à 20 milliards de francs, dont 40 % hors de France.

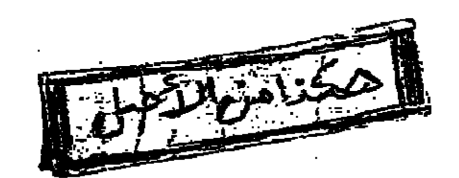
Cet ensemble, dont les dimensions seront comparables à celles des premiers groupes européens concurrents, sera à même de soutenir, dans des conditions favorables, la compétition extrêmement active qui règne sur le marché international des travaux publics et du bâtiment.

Colas et Sacer trouveront dans le respect de leur identité des possibilités accrues, et contribueront, par la qualité de leurs équipes et la diversité de leurs moyens, au développement de ce nouvel ensemble.

Cette opération est soumise à l'agrément des pouvoirs publics.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



PUBLICITÉ

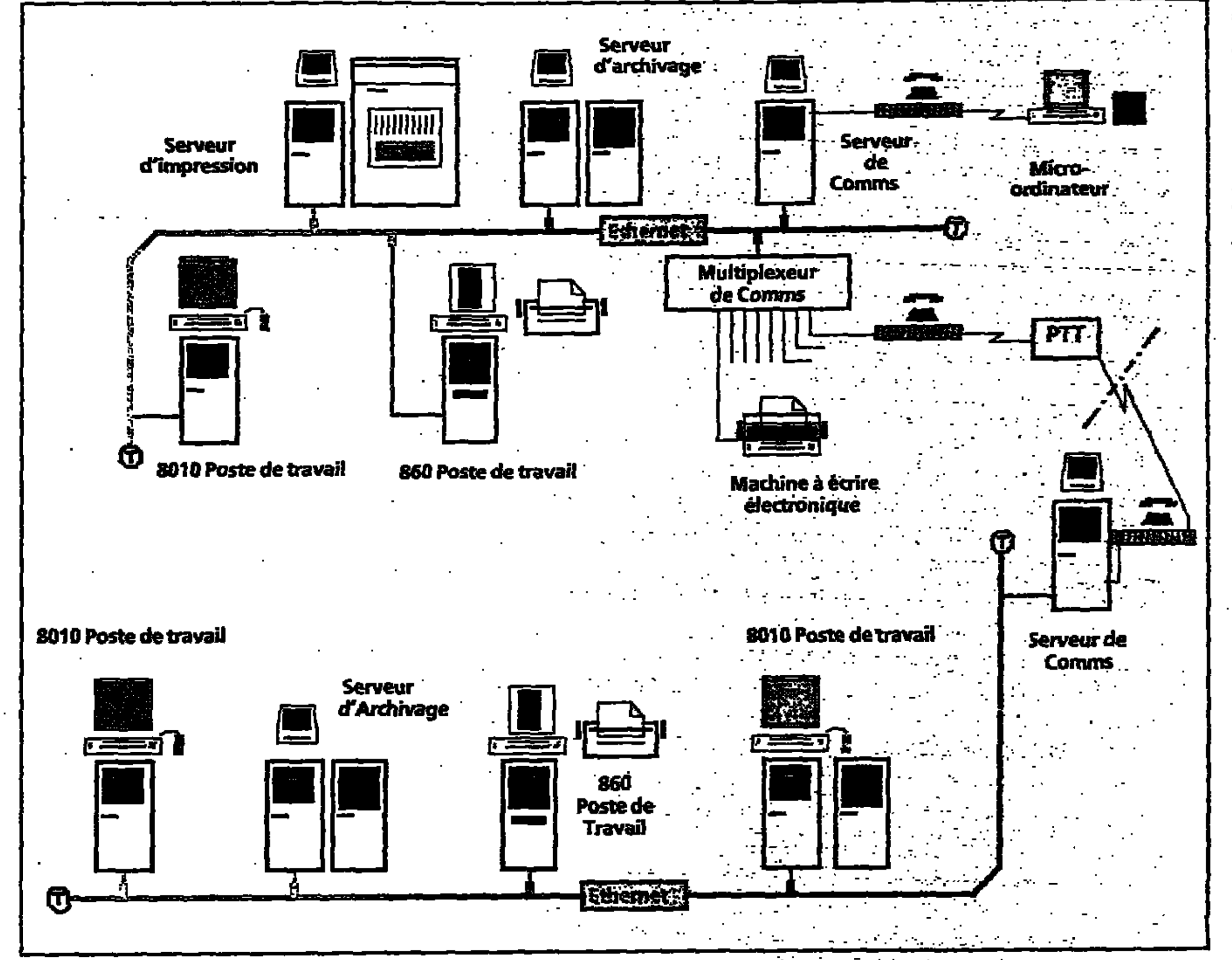
3 Jours Avec... RANK XEROX

La bureautique : un concept évolutif

Depuis près de dix ans, c'est-à-dire depuis l'apparition des premières machines de traitement de textes, la bureautique fait partie des concepts et des préoccupations à l'ordre du jour en matière d'organisation du travail. On parle de « société de l'information », de « révolution du tertiaire », de « bureau du futur ».

Mais on en parle avec prudence, voire avec retenue. Alors la bureautique, une révolution ? Disons plûtôt une évolution profonde. Elle concerne tout le monde, mais se réalise en douceur. C'est une nouvelle philosophie qui, pour l'instant, rencontre peu d'adeptes. Scepticisme, manque de foi, ou tout simplement méfiance vis-à-vis d'une doctrine qui bouleverserait trop l'ordre des choses, ébranlerait une hiérarchie ?

La bureautique entrera lentement dans les réalités de la vie au bureau parce que les améliorations apportées se définiront plus en terme de changement institutionnel qu'en terme de simple changement technologique.



Réseau local de transmission Ethernet, Système Xerox 8000.

A une époque où l'économie des pays occidentaux se trouve confrontée à des problèmes qui modifient profondément leurs structures, il importe de recenser les secteurs où l'entreprise pourra améliorer sa rentabilité. Et peu d'améliorations seront maintenant apportées à la façon de produire. L'outil industriel peut encore être perfectionné, mais il serait illusoire de penser que des économies appréciables puissent être réalisées dans ce domaine. La société post-industrielle doit donc se tourner vers d'autres horizons pour aborder dans de bonnes conditions le virage du futur.

Les lois de la bureautique

Aujourd'hui, en France, un actif sur deux exerce un emploi de type administratif (employés de bureau, cadres, dirigeants, professions libérales). Dans l'ensemble des pays développés, la population des secrétaires représente 6 % des coûts administratifs des entreprises, la population cadre 40 % des coûts salariaux dans les budgets administratifs, les cadres dirigeants 26 % et les employés 28 %.



Le poste de travail Xerox 8010 représente le bureau traditionnel sous forme électronique.

Parallèlement, le temps nécessaire à l'échange de l'information est considérable : un cadre y consacre aujourd'hui 60 % de son temps, un cadre supérieur 90 %, un employé administratif 95 %. Enfin, chaque jour, une entreprise traite une masse d'informations qui représente de 35 % (P.M.E.-P.M.I.) à 80 % (banque) du total de l'activité de ses collaborateurs. Et ce volume d'informations ne cesse d'augmenter.

S'attaquer au vrai problème, c'est remettre en cause la façon de travailler de l'ensemble du personnel de bureau. Et l'enjeu de la bureautique, c'est donc une meilleure efficacité de l'encadrement qui passe 75 % de son temps en communication. Pour améliorer la productivité du bureau, il importe donc de recenser et d'analyser l'ensemble des flux d'informations existants dans l'entreprise pour créer une nouvelle structure d'organisation. Fort de l'expérience qu'il a acquise dans le domaine de la reprographie et des moyens dont il a su se doter au cours des dernières années, Rank Xerox est particulièrement bien placé pour préparer la deuxième révolution du tertiaire, et pour en devenir, en Europe, l'un des leaders.

Dans ce domaine bien précis, la maîtrise de cette nouvelle science passe aussi bien par l'étude fondamentale que par la recherche appliquée.

Les études développées par le Groupe s'inscrivent dans une perspective globale : celle qui doit déboucher sur de nouveaux concepts en matière d'organisation et d'architecture de l'information et sur leur traduction en systèmes intégrant toutes les tâches et les fonctions qui seront celles du futur.

La clé du succès réside dans les rapports qui s'établiront entre le système et ses utilisateurs. C'est dire que l'instrument du dialogue, le terminal, devra être « intelligent ». Créer des équipements sophistiqués, au langage hermétique, serait totalement inutile. L'axiome premier étant : bureau du futur sous-entend simplicité de fonctionnement. Les matériels seront commodes, accessibles et utilisables par tous.

Une structure logique

On sait aujourd'hui que la bureautique touchera la totalité des activités du tertiaire et à tous les niveaux hiérarchiques. Progressivement, les matériels apparaissent et vont apparaître sur le marché en étant tous compatibles entre eux. Certains des éléments du bureau électronique existent déjà. Et ils pourront s'adapter parfaitement entre eux pour former un tout homogène, efficace et logiquement structuré.

Plus précisément, quelle sera la bureautique de demain ? Mini et micro-informatique, terminaux graphiques, télécopieurs, photocopieurs, salles de téléconférences, réseaux d'informatique répartie, moyens de télécommunications, micrographie et archives électroniques : autant de technologies qui déboucheront sur des applications telles que le traitement de textes, le courrier électronique, la correspondance informatisée, le dossier électronique, l'aide à la prise de décision, la gestion de bases de données, la reconnaissance de la parole, etc.

Dans cette optique, Rank Xerox propose aujourd'hui le Système Xerox 8000 avec son poste de travail Xerox 8010 qui représente le bureau traditionnel sous forme électronique. Il permet déjà à ses utilisateurs d'assembler en fonction de leurs besoins un système bureautique complètement intégré, capable de créer, traiter, enrichir, imprimer et distribuer les informations de manière électronique.

Le bureau électronique

Pour cette nouvelle étape, Rank Xerox dispose, une fois de plus, des outils du progrès : le réseau local de transmission Ethernet et une nouvelle génération de postes de travail.

Qu'est-ce qu'Ethernet ? C'est un protocole de transmission de données utilisé par un réseau local sur lequel viennent se connecter un certain nombre d'équipements : machines à écrire, dispositifs de mises en mémoire, imprimantes, copieurs, machines de traitement de texte, ordinateurs. Conçu comme une artère vitale, irriguant toute l'entreprise, sous forme de bus ou de structure arborescente, c'est un câble coaxial pouvant recevoir 1 024 stations de travail.

La conception du réseau local Ethernet repose sur trois éléments. Une gamme de postes de travail pouvant opérer ensemble, chacun différent dans sa conception et ses capacités, selon les besoins de l'utilisateur.

Ensuite, un câble conçu pour l'interconnexion de ces postes sous forme d'un réseau très souple, par l'intermédiaire duquel les utilisateurs peuvent transmettre électroniquement des documents d'un poste à un autre.

Enfin, des équipements créés pour apporter aux différents utilisateurs des ressources communes : l'archivage centralisé, des boîtes à lettres pour le courrier électronique et des capacités pour la communication avec d'autres matériels bureautiques ou des unités informatiques extérieures au réseau. Le Système Xerox 8000 est une solution essentiellement modulaire. Une entreprise peut aborder son passage à la bureautique avec seulement un ou deux postes de travail associés à un réseau de ressources partagées. Et elle peut envisager ultérieurement, en fonction de ses besoins, la connexion de nouveaux postes nécessaires, sans que cette décision n'affecte les équipements en place.

> **L'assistance aux travaux de bureau**
>
> Bureautique est un terme forgé en France par P. Berger, L. Naugès et J.-P. de Blasis (fin 76/début 77) pour traduire l'expression anglo-saxonne « office automation ».
>
> La bureautique désigne l'assistance aux travaux de bureau procurée par des moyens et des procédures faisant appel aux techniques de l'informatique, des télécommunications et de l'organisation administrative. Plus généralement, on peut dire que la bureautique intéresse le système individuel d'information de toute personne travaillant dans un bureau (cols blancs).
>
> Le rapport Nora-Minc sur « l'informatisation de la société » a consacré le terme en définissant la bureautique comme *« l'ensemble des techniques et des procédés visant à faire exécuter par des matériels tout ou partie des tâches de bureau ».*

Le bureau électronique doit être installé progressivement en suivant une programmation très souple de l'investissement et des capacités d'adaptation des hommes aux nouvelles méthodes de travail. Le Système Xerox 8000 n'impose aux entreprises aucun choix définitif. Il leur permet au contraire de tester leur passage à la bureautisation d'un poste à un autre et de confier des tâches de plus en plus importantes à un même poste de travail sans remettre en cause ni ce poste ni l'ensemble du système.

Pour Rank Xerox, le bureau électronique est un concept essentiellement évolutif. Voici une idée qui ne devrait pas trop bousculer d'éventuels préjugés.

RANK XEROX

Siège social : 5, rue Bellini 92806 PUTEAUX



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 janvier

Essoufflement

Nouveau record pour l'or à Paris

Lundi 17 janvier, le marché de Paris a donné des signes d'essoufflement, – comme il l'avait déjà fait à la veille du week-end après une assez bonne semaine, il est vrai, – et l'indice instantané a perdu 0,25 % environ. L'or, en revanche, a continué sa progression, le lingot de 1 kg établissant un nouveau record à Paris à 105 800 F.

Après leur remontée surprise des premiers jours de l'année, les valeurs françaises marquent le pas, prêtant davantage le flanc aux incertitudes et aux inquiétudes, qui demeurent très vives en ce début de 1983. Même les valeurs de pétrole, qui avaient joué les « locomotives » vendredi 14 janvier avec une hausse de 11 %, fondée sur la possibilité d'une baisse des prix du pétrole à la production, ont cédé un peu de terrain, environ 2 %.

Dans ces conditions, les cotations se sont montrées irrégulières, avec quelques hausses (SCREG + 4,5 %, Bis et Ciments Français + 4,3 %) et quelques baisses (Révillon – 5 %, C.F.D.E. – 4,7 %, Béghin-Say et Imétal – 3,6 %).

Aux valeurs étrangères, les mines d'or ont repris leur avance, et les américaines se sont montrées bien disposées sur les indications de New-York. Le dollar-titre a confirmé son raffermissement de la veille du week-end à 8,33 F-8,36 F, après un recul à moins de 8,20 F sur un projet réduisant les possibilités des compagnies d'assurance en valeurs étrangère.

Sur le marché de l'or, où le cours de l'once s'est hissé à 494,50 dollars contre 483,75 dollars précédemment, le lingot est passé de 103 800 F à 105 800 F, tandis que le napoléon perdait 3 F à 710 F, sa « prime » revenant de 19 % à 15,6 %. Le 4 1/2 % 1973, indexé sur la pièce, n'en a pas moins gagné 2 % à 2 145 F, le 7 % 1973, indexé sur le lingot, récupérant, à 9 346 F contre 9 700 F, une partie du coupon de 648,41 F détaché ce lundi 17 janvier.

NEW-YORK

Légère hausse

Apparemment, les boursiers new-yorkais n'ont pas été trop déçus de constater que la Réserve fédérale n'avait pas jugé bon d'abaisser son taux d'escompte (actuellement fixé à 8,1/2 %) comme d'aucuns l'escomptaient pour le vendredi 14 janvier. *« De toute façon, cette décision interviendra tôt ou tard »*, estiment les professionnels, qui en veulent pour preuve les dernières statistiques relatives à la masse monétaire américaine qui abondent dans ce sens, ne serait-ce que pour des considérations techniques (la masse monétaire a baissé de 300 millions de dollars durant la semaine au 5 janvier dernier pour la définition M-1 et, sur une base mensuelle, la masse monétaire (M-2) n'a augmenté que d'un peu plus de 14 milliards de dollars pour l'ensemble du mois de décembre alors que l'on craignait un gonflement d'au moins 17 milliards).

Pour les taux d'intérêt, le ton est toujours à la baisse. Pour les bons à trois mois (qui portaient sur un total de 6 milliards de dollars), le taux de rendement moyen a été abaissé à 7,619 % alors qu'il se situait encore à 7,671 % à la précédente vente aux enchères, le 10 janvier. Pour les effets à six mois (qui totalisaient un montant identique), le taux de rendement moyen a été ramené à 7,728 % contre 7,774 % pour les mêmes périodes de référence.

L'indice Dow Jones a gagné 3,96 points pour s'établir à 1,084,81 et 89,21 millions d'actions (86,48 millions la veille) ont été échangées lundi.

VALEURS	Cours du 14 janv.	Cours du 17 janv.
Alcoa	35 3/8	33 3/4
A.T.T.	67	68 1/2
Boeing	38 7/8	36 3/8
Chase Manhattan Bank	51 3/8	50 1/4
Du Pont de Nemours	41 7/8	41 1/4
Eastman Kodak	81 1/2	81 3/8
Exxon	30 5/8	30 5/8
Ford	38 3/4	39
General Electric	96 1/4	96 5/8
General Foods	37	37 1/8
General Motors	63 7/8	64 1/8
Goodyear	35 1/2	35 1/8
I.B.M.	98 7/8	98 3/8
I.T.T.	32 3/8	32 7/8
Mobil Oil	26	25 3/8
Pfizer	72	72 1/4
Schlumberger	48 3/4	50 5/8
Texaco	31 3/4	31 3/4
U.A.L. Inc.	32 3/8	33
Union Carbide	58 7/8	58 1/8
U.S. Steel	21	20 7/8
Westinghouse	44 5/8	44 5/8
Xerox Corp.	42	40 3/8

LA CAPITALISATION BOURSIÈRE DES OBLIGATIONS A ÉTÉ VOISINE DE 800 MILLIARDS DE FRANCS EN 1982

La capitalisation boursière des valeurs françaises à revenu fixe a approché les 800 milliards de francs en 1982. Au 31 décembre de l'année dernière, elle ressortait, en effet, à 797,62 milliards de francs contre 580,93 milliards de francs l'année précédente, soit une augmentation supérieure à 37 %. La capitalisation des seuls fonds d'Etat est passée de 159,9 à 215,9 milliards de francs tandis que les valeurs du secteur public et semi-public progressaient de 430,8 à 454,1 milliards de francs. Dans le secteur privé, la capitalisation boursière atteignait 127,2 milliards à la fin décembre 1982 contre 103,3 milliards de francs l'année précédente. Enfin, sur l'ensemble des places de province, la capitalisation boursière des obligations est passée en un an de 24,1 milliards de francs.

Cette croissance importante est à mettre au compte, en partie, de la hausse des cours enregistrée durant l'année 1982 mais, surtout, à la transformation des actions en obligations indemnitaires à la suite de la nationalisation de cinq groupes industriels de deux compagnies financières et de près d'une trentaine d'établissements bancaires.

A ce niveau de près de 800 milliards de francs, la capitalisation boursière des obligations représente quatre fois le montant de la capitalisation des valeurs françaises à revenu variable. A la fin du mois de décembre 1982, la capitalisation des actions ressortait à 199,3 milliards de francs contre 200,8 milliards de francs à la même époque de 1981, soit 203,8 milliards de francs (contre 205,9 milliards de francs).

Au cours du seul mois de décembre 1982, la Bourse de Paris a constaté un volume d'activité record avec un total de 27,8 milliards, en augmentation de plus de 34 % sur le mois précédent, reflétant une fois de plus la prépondérance du chiffre d'affaires réalisé sur les obligations (20,7 milliards) au détriment des actions (7 milliards).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	14 janv.
Valeurs françaises	103,4
Valeurs étrangères	104,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	14 janv.	17 janv.
Indice général	102,8	102,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 18 janvier .... 12 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 janv.	18 janv.
1 dollar (en yens)	230,60	231,30

BOURSE DE PARIS — Comptant — 17 JANVIER

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	110	....
Akzo	128	135
Alcan Alum	275	280
Algemeine Bank	989	961
Am. Petrofina	470	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	54	....
Bco Pop Espanol	75	75

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Océanic	45	36 o
Petrofigaz	351	379
Pronuptia	120	....
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	583	583
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	60
S.P.R.	96	96
Total C.F.N.	69 30	....
Ufinex	205	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

17/1	Émission Frais incl.	Rachat net
Unifrance	206 17	196 82
Unifoncier	539 03	514 59
Unigestion	481 80	459 95 ◆
Uni-Japon	746 77	712 91 ◆
Uniresto	1614 51	1561 42
Univar	11799 47	11799 47
Valoram	314 72	300 45
Valrea	115480 67	115365 30
Worms Investiss.	561 48	536 02

◆ : prix précédent

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1850	4,5 % 1973	2089	2145	2141	2140
2908	C.N.E. 3 %	3060	3050	3050	3050
400	Agence Havas	410	409 50	406	407 90
565	Facom	567	567	567	587
780	Fichet-Bauche	710	705	702	705
158	Finextel	152 50	152 20	152 20	152 20
	Vallourec	90 50	94 50	93 50	92 80
	V. Clicquot-P.	1222	1235	1225	1215
	Viniprix	698	695	705	695
	Amax Inc.	206 50	213 50	214	213 30
	Amer. Express	552	560	562	560
	Amer. Teleph.	565	567	575	568
	Anglo Amer. C.	155	160	162	157
	Amgold	1010	1000	1015	991
	B. Ottomane	920	920	920	905
	BASF (Akt)	426	430	430	435
330	Ford Motors	327	327	328	327
390	Free State	436	444	446	441 50
174	Gencor	197 50	204	204	205
205	Gén. Belgique	210 50	215	214 50	215
820	Gén. Electr.	826	817	819	817
515	Gen. Motors	531	539	545	547
83	Goldfields	71 30	74 20	76 90	74 20
182	Harmony	198	207 10	210	203
27	Hitachi	29 75	29 50	29 50	29 50
380	Hoechst Akt.	399	392	392	385
45	Imp. Chemical	46 20	48	48	48 50
82	Inco. Limited	107 50	111 50	109	109 30
770	IBM	831	835	849	835
39	Ito-Yokado	42 70	42 60	42 40	42 60
255	ITT	266 80	274	274	278 50
47	Matsushita	47 40	46 40	46 50	46 80
720	Merck	712	726	726	729
605	Minnesota M.	658	670	671	657
205	Mobil Corp.	217 90	218 80	219 80	215 40
120	Sony	123	120 50	120 10	120 30
179	T.D.K.	185 10	161 70	161 70	161 70
585	Unilever	639	644	644	646
480	Unit. Techn.	499	498	507	497
840	Vaal Reefs	962	976	980	957
440	West Deep	523	531	535	525
395	West Hold.	495	512	520	512
316	Xerox Corp.	344	347	347	345
2 35	Zambia Corp.	3 06	2 97	3 02	2 92

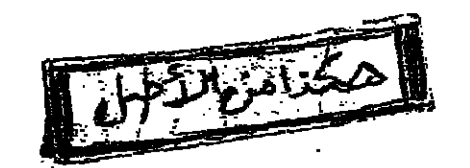
*c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.*

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 690	6 683	6 450	6 800
Allemagne (100 DM)	283 540	283 250	275	289
Belgique (100 F)	14 438	14 433	12 900	14
Pays Bas (100 fl.)	257 300	257 040	251	263
Danemark (100 krd)	80 450	80 370	76	82
Norvège (100 k)	95 750	95 730	93	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 547	10 619	10 180	10 850
Grèce (100 drachmes)	7 990	8 005	6 500	8 500
Italie (1 000 lires)	4 934	4 936	4 760	5 200
Suisse (100 fr.)	345 100	344 880	335	353
Suède (100 krs)	92 020	92 100	89	95
Autriche (100 sch)	40 380	40 360	39 400	41 100
Espagne (100 pes.)	5 327	5 327	5 800	5 900
Portugal (100 esc.)	6 970	6 980	5 500	6 700
Canada ($ can 1)	5 477	5 466	5 260	5 530
Japon (100 yens)	2 901	2 901	2 780	2 920

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/1
Or fin (kilo en barre)	103800	106000
Or fin (en lingot)	103200	105800
Pièce française (20 fr)	713	710
Pièce française (10 fr)	460	.....
Pièce suisse (20 fr)	698	700
Pièce latine (20 fr)	688	671
Souverain	803	793
Pièce de 20 dollars	3510	3505
Pièce de 10 dollars	1800	1800
Pièce de 5 dollars	690	.....
Pièce de 50 pesos	4200	4200
Pièce de 10 florins	665	665



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La réunion du groupe des Dix à Paris

Pas de relance concertée de l'économie mondiale

Sous la présidence de M. Jacques Delors, les ministres de l'économie ou des finances du groupe des Dix (Etats-Unis, France, R.F.A., Grande-Bretagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Suède, Canada, Japon) devaient se réunir, ce mardi 18 janvier, au siège parisien du F.M.I. et de la Banque mondiale. On attendait avec intérêt les propos du secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, sur la politique économique américaine. Contrairement à certaines informations de presse, le secrétaire américain adjoint, M. Beryl Sprinkel ne s'était pas prononcé dimanche, à l'occasion de la réunion du comité économique de l'O.C.D.E., en faveur d'un certain assouplissement afin d'encourager la reprise. Certes, avait dit M. Sprinkel, le monde a besoin d'une telle reprise, mais il convient de tenir compte des erreurs du passé qui ont conduit si souvent à prendre à contre-temps des mesures de relance.

Pour sa part, M. Delors estime, comme il l'avait dejà dit en décembre à l'O.C.D.E., que le moment est venu pour les pays industrialisés d'utiliser, chacun selon ses moyens, la marge de manœuvre dont ils disposent, afin d'enclencher ce qu'il appelle un *« processus d'enchaînements positifs »*. C'est ce qu'il a répété mardi dans une interview à *Libération*. *« Les politiques d'assainissement,* précise M. Delors, *touchent leurs limites. L'addition des cercles vertueux finit par créer un cercle vicieux, et l'assainissement vire à la déflation .»* Cependant, si le ministre français croit sentir les prémices *« d'une renaissance de l'esprit de coopération internationale »*, le moment ne lui paraît pas encore venu d'une action d'ensemble. C'est seulement, selon lui, lors de la session de mai des ministres de l'O.C.D.E. qu'on pourrait déboucher *« sur des actions concertées en vue de la relance des économies des pays industrialisés et par là même du commerce international – ce qui est bien sûr le cœur du problème »*. Cependant, M. Delors a encore déclaré à *Libération* qu'un *« programme de relance de l'investissement est prêt »* au sein de la C.E.E.

Le ministre fait allusion au vœu exprimé lors du conseil européen de décembre à Copenhague où il avait été demandé aux ministres des finances de préparer des propositions visant à autoriser la Communauté à emprunter quelque 3 milliards d'ECU (un ECU vaut approximativement 6,5 F) afin d'aider au financement d'investissements industriels, notamment dans les secteurs de pointe. Mais ce projet continue à se heurter à certaines réserves allemandes et n'a pas encore abouti.

Les pays du groupe des Dix avanceront l'étude du dossier concernant l'augmentation des ressources du Fonds monétaire, qui devrait être décidée par le comité intérimaire du Fonds monétaire lors de sa réunion des 10 et 11 février à Washington. Comme on le sait, il s'agit d'augmenter de 40 à 50 % le total des quotas du Fonds, qui atteindraient ainsi entre 85 et 100 milliards de dollars, et, d'autre part, de tripler les ressources (6,5 milliards de dollars actuellement) que le groupe des Dix plus les pays associés (la Suisse et sans doute désormais l'Arabie Saoudite) peuvent sous certaines conditions prêter au F.M.I., en vertu des accords généraux d'emprunt. Ces accords seraient modifiés afin de permettre au F.M.I. de prêter à son tour les fonds ainsi mis à sa disposition à des pays extérieurs au groupe des Dix, c'est-à-dire aux pays les plus endettés du tiers-monde.

LES CONFLITS SOCIAUX CHEZ RENAULT

Vers une reprise des contacts entre les grévistes et la direction de Flins

La poursuite de certains conflits provoque des mises en chômage technique : chez R.V.I. en raison de la grève à l'usine Mavilor (Saint-Etienne), à Renault-Flins où les grévistes ont durci leur position.

Une reprise des contacts entre direction et syndicats de Renault à Flins était envisagée, mardi 18 janvier, après le rejet par les ouvriers de l'atelier de peinture des propositions de la direction. Celles-ci ont en effet été massivement repoussées lors d'un vote à bulletin secret par 165 voix contre deux et un nul.

Une certaine nervosité était perceptible à l'usine Renault de Flins (Yvelines), mardi matin. Aux portes de l'usine, plusieurs centaines de personnes qui s'étaient présentées à leur travail, répondant à l'appel lancé en fin de semaine par la direction, sont rentrées chez elles, comme d'autres l'avaient déjà fait lundi après-midi.

Certains de ces salariés maugréaient contre une *« grève bouchon »* dont ils ne comprennent pas toujours les motivations, et les syndicalistes C.G.T. et C.F.D.T. manifestement embarrassés avaient fort à faire pour expliquer un mouvement qui dure depuis treize jours et entraîne la mise en chômage technique de dix mille sept cents salariés.

Le conflit des peintres reste en effet relativement catégoriel. C'est en tout cas l'effet recherché par la direction qui s'est efforcée au cours des négociations de réduire les discussions aux problèmes spécifiques de nuisances et de conditions de travail.

S'étant mis en grève il y a treize jours pour une série de revendications portant à la fois sur les conditions de travail et sur les qualifications et le pouvoir d'achat, les peintres au pistolet, les laqueurs, les ponceurs, les travailleurs de l'atelier d'étanchéité de Renault-Flins réclamaient au total une augmentation de salaire de quelque 800 F par mois. Somme jugée exorbitante par la direction.

Rapidement pourtant, les grévistes avaient présenté un *« compromis »* abandonnant les revendications spécifiques sur les qualifications – notamment la possibilité d'accéder à des catégories supérieures – au profit d'une prime de nuisances et d'une augmentation uniforme de 300 F intégrée au salaire mensuel. Un *« pas en avant »* avait été franchi mercredi aussi bien par les grévistes que par les dirigeants de l'usine qui, pour leur part, suggéraient de faire passer à 140 F la prime de 85 F qu'ils avaient initialement proposée.

En même temps, la direction – qui espérait organiser dès vendredi un vote à bulletin secret pour la reprise du travail – soumettait un protocole d'accord aux organisations syndicales. Mais le vote fut différé, la C.F.D.T. (majoritaire) et la C.G.T. souhaitant notamment des éclaircissements sur les modalités de récupération des journées perdues. Les grévistes, de leur côté, jugeaient insuffisantes les augmentations

La direction se refuse à toute augmentation uniforme qui remettrait en cause la grille des salaires pour les dix-huit mille travailleurs de Flins, mais aussi sans doute pour l'ensemble du personnel de la Régie.

A Boulogne-Billancourt, à l'heure où les travailleurs de Flins se prononçaient contre la reprise du travail, les chaînes de montage des fourgonnettes R 4 étaient paralysées par une grève similaire.

Lundi, au cours de sa première conférence de presse de l'année, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T. avait rejeté sur la direction de la Régie la responsabilité de ces nouveaux conflits dans l'automobile, l'accusant de *« n'avoir pas mis en place avec la rapidité qui s'imposait, des relations sociales nouvelles »* et d'avoir employé *« des méthodes du passé, comme le lock-out »*. – J. B.

AVANT SON VOYAGE A WASHINGTON

M. Hernu s'élève contre le surarmement soviétique

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, se rend, ce mardi 18 janvier, à Washington, pour une série d'entretiens avec M. George Schultz, secrétaire d'État américain, et M. Caspar Weinberger, secrétaire américain à la défense. A l'ordre du jour de ces discussions, les relations bilatérales franco-américaines et la situation internationale, notamment avant le prochain déplacement du vice-président des États-Unis, M. George Bush, dans plusieurs capitales européennes.

La veille de son départ pour les États-Unis, le ministre de la défense avait participé à une réunion, à Lyon-Bron, avec plusieurs dizaines d'officiers de la Ve région militaire. Estimant que les États-Unis sont actuellement *« en situation d'infériorité »*, face à l'Union soviétique et *« ses sept mille vecteurs nucléaires »*, M. Hernu a déclaré : *« Les Soviétiques exigent en permanence la supériorité nucléaire stratégique. Plus ils se surarment, plus ils disent qu'ils veulent la paix. Et, en Europe, cette propagande a l'air de prendre sur certains peuples. »*

Le ministre de la défense a précisé que le Parlement examinera au printemps la loi de programmation militaire 1984-1988. *« Les forces nucléaires doivent atteindre un haut degré de crédibilité et de suffisance,* a expliqué M. Hernu, *et cet acquis, qui doit être constamment consolidé, doit être accompagné et conforté par les programmes des forces classiques destinés à assurer la présence de notre marine sur tous les océans, le déploiement de nos forces aéroterrestres en Europe et leur prépositionnement partout où notre présence et nos alliances l'exigent. »*

MM. Méhaignerie (C.D.S.) et Léotard (P.R.) dénoncent la « régression du pluralisme »

MM. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., et François Léotard, secrétaire général du P.R., tous deux récemment élus à la tête de leur formation – respectivement au mois de mai et au mois de septembre 1982, – étaient en effet lundi soir 17 janvier les invités à Paris du club *Figaro-Magazine*.

M. François Léotard a notamment estimé que *« l'introduction de la proportionnelle a balkanisé le tissu politique français et que sa généralisation va définitivement le casser »*. Il dénonce *« la régression du pluralisme »*, que ce soit à la télévision ou à l'école. Il a reconnu qu'à l'affaiblissement de la majorité ne répond pas un renforcement de l'opposition. Selon lui, les Français vont toutefois réagir en se mobilisant pour les élections municipales.

M. Léotard a jugé que *« les socialistes n'apportent aucune réponse aux « défis » de la France »* tant en ce qui concerne le besoin d'unité, de libertés ou de formation des enfants. *« On apprend au peuple français à baisser les bras »*, a-t-il remarqué. *« Il faut, en fait,* a-t-il ajouté, *parler aux Français de leurs devoirs et non de leurs droits et faire un pas en avant dans le civisme .»*

De son côté, M. Pierre Méhaignerie a insisté sur *« les risques de neutralisme en Europe »*. *« Il faut faire tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer la cohérence de l'Europe et une alliance forte avec les États-Unis »*, a-t-il dit, en ajoutant : *« Les propositions d'Andropov ressemblent pour le moment à des rameaux d'oliviers qui cacheraient la forêt de SS-20 qui restent pointés vers l'Europe. »* Il a évoqué *« la crise de confiance que traverse la France »*. Selon lui, *« l'avenir est hypothéqué pour une longue période »*. Il a estimé que *« le gouvernement est prisonnier des poisons qu'il a distillés quand il était dans l'opposition. Il s'est mis dans un piège dont il ne peut sortir que par deux voies : la super-austérité ou la déroute financière. »* M. Méhaignerie s'est dit *« fatigué de voir le pays marcher au rythme des slogans droite-gauche »*. Selon lui, *« le véritable clivage se situe entre les pays marxistes totalitaires et les pays libéraux. Pourquoi,* s'est-il exclamé, *des ministres communistes seraient mauvais à Kaboul ou à Moscou et bons à Paris ? »*

Il a estimé que *« l'alternance ne doit pas être une alternance de société mais une alternance démocratique entre deux courants : l'un démocrate, libéral, européen, qui prenne en compte les préoccupations sociales, l'autre social-démocrate, qui accepte les contraintes de l'économie de marché. »*

Les deux orateurs en réponse aux questions de la salle sont convenus que l'U.D.F. doit améliorer son organisation. M. Léotard a demandé qu'elle mette au point *« une véritable stratégie de communication »*, tandis que M. Méhaignerie annonçait qu'il aurait des propositions à faire pour l'après-municipales.

C.-F.-M.

UN MILLION DE FOYERS PARISIENS ONT ÉTÉ PRIVÉS D'ÉLECTRICITÉ DANS LA NUIT DE LUNDI A MARDI

Une panne a privé de courant pendant plusieurs heures dans la nuit du 17 au 18 janvier environ un million de foyers dans les arrondissements du nord de Paris (1er, 2e, 3e, 4e, 8e, 9e, 10e, 11e, 17e, 18e, 19e et 20e) et dans les départements de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine. Cette panne était due à l'explosion, à 1 h 06 exactement, d'un élément du transformateur servant à mesurer l'intensité du courant (un « transformateur de mesure »), dans le poste de Plessis-Gassot, à 40 kilomètres au nord de Paris. L'explosion, probablement due à un court-circuit, a entraîné l'ouverture du disjoncteur et la rupture immédiate du courant dans toute la région nord de Paris.

Un quart environ du courant a pu être réalimenté aussitôt, le reste ayant demandé de 9 à 36 minutes. Les grands postes ont donc pu être réalimentés 36 minutes après le début de la panne, mais, compte tenu des réactions en chaîne, les derniers abonnés ont dû attendre environ 4 heures du matin pour voir leur courant rétabli.

La préparation des élections municipales

HAUTE-GARONNE : PLAINTE EN DIFFAMATION

De notre correspondant

Toulouse. – M. Dominique Bandis, candidat à la mairie de Toulouse, qui conduit une liste composée de représentants de l'U.D.F., du R.P.R. et de personnalités indépendantes, a assigné samedi 15 janvier pour propos diffamatoires, son adversaire M. Gérard Bapt, tête de liste des partis de gauche devant le tribunal de grande instance de Toulouse.

Condamnant l'attentat du 23 décembre contre la station régionale de FR3 revendiqué par un groupe anti-nucléaire qui dénonçait l'attitude de la presse à la suite du meurtre du militant écologiste Claude-Henri Mathais, M. Gérard Bapt appelait *« les républicains à s'unir et à faire échec aux revanchards de tout poil, y compris ceux qui se cachent derrière le masque de l'apolitisme »*. Cette déclaration a déplu à M. Dominique Baudis.

Le numéro du « Monde » daté 17 janvier 1983 a été tiré à 554 193 exemplaires.

Au Nigéria

LE GOUVERNEMENT DÉCIDE L'EXPULSION D'UN MILLION D'IMMIGRÉS CLANDESTINS

Lagos (A.F.P.) – Le Nigéria a donné quinze jours à tous les étrangers en situation irrégulière pour quitter le pays, a-t-on annoncé lundi 17 janvier de source officielle dans la capitale nigériane. Cette mesure devrait affecter plus d'un million de personnes provenant en majorité des pays africains voisins membres de la communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Cette décision a été annoncée par Alhaji Ali Baba, ministre nigérian de l'Intérieur. Le ministre a précisé que les récentes émeutes religieuses du nord du Nigéria, dans lesquelles des citoyens étrangers ont été impliqués, étaient l'une des raisons de cette décision. Mais les difficultés économiques que connaît le Nigéria, et le chômage qui affecte le pays pourraient aussi, selon les observateurs, avoir motivé cette mesure.

Au Nicaragua

Dans le magazine « Time »

UN ANCIEN RESPONSABLE DES SERVICES DE CONTRE-ESPIONNAGE DÉNONCE LES SÉVICES CONTRE DES PRISONNIERS POLITIQUES

New-York *(A.F.P.)*. – Le gouvernement sandiniste du Nicaragua aurait fréquemment recours à la répression et à la brutalité, selon l'hebdomadaire *Time*, qui cite un ancien chef adjoint des services de contre-espionnage de Managua, réfugié au Costa-Rica.

Celui-ci, M. Roberto Guillen, affirme que les services militaires de contre-espionnage nicaraguayens disposent d'une prison clandestine située près de leur quartier général où des prisonniers, parfois des espions étrangers, *« sont entassés, bâillonnés, les yeux bandés et les mains liées, dans des cellules de moins de 1 mètre carré pour être anéantis moralement »*.

M. Guillen décrit, dans *Time*, des méthodes de tortures et d'interrogatoires qui seraient pratiquées au Nicaragua, affirmant qu'elles sont identiques à celles des services soviétiques et de Cuba où il les aurait lui-même apprises. Il parle de cavités rocheuses sur la côte, à proximité de la base militaire de Montelimar, où des prisonniers sont entassés et où l'eau leur arrive à la poitrine quand la mer est haute.

A B C D E F G

